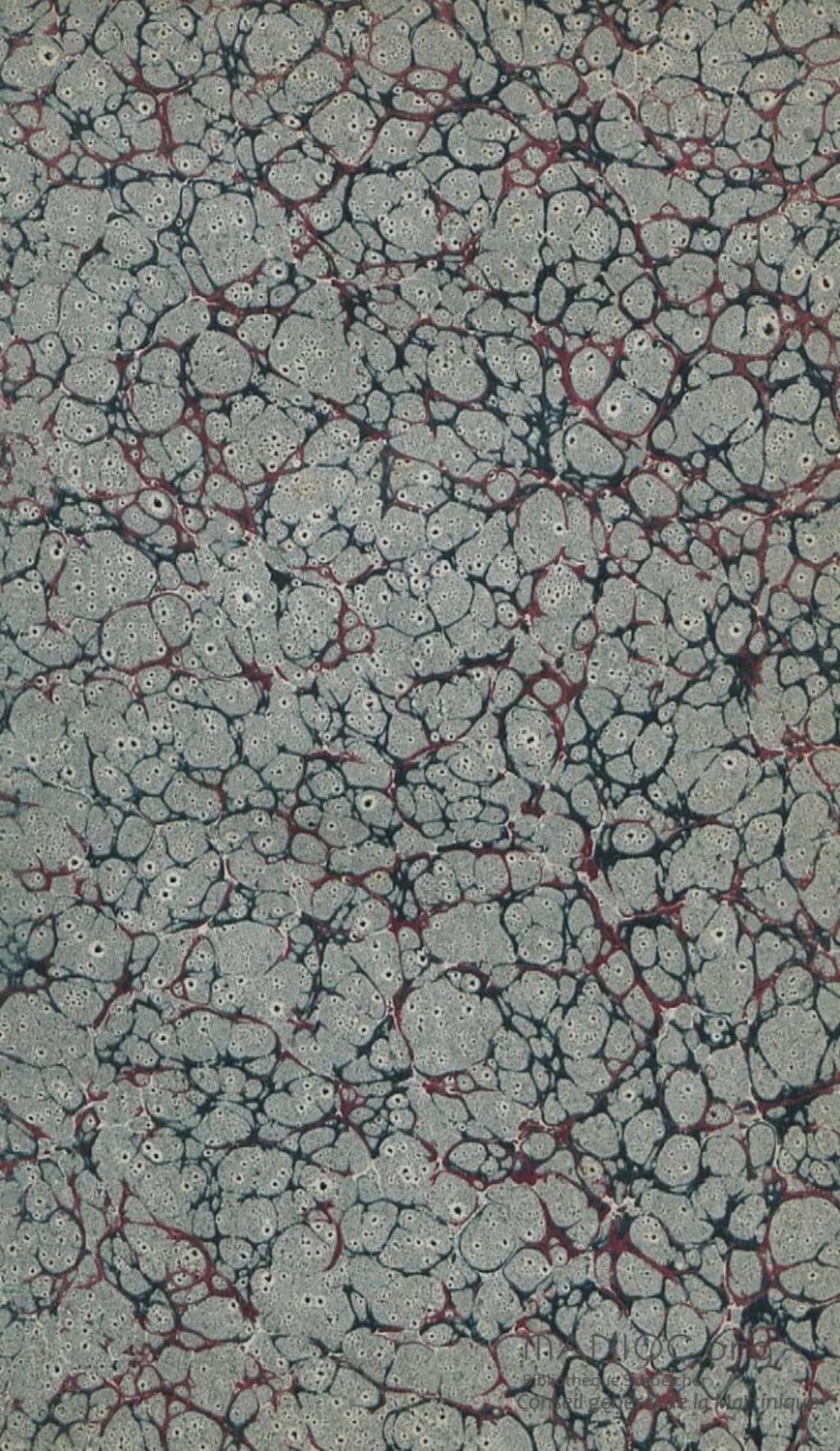
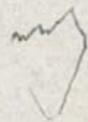


 MANIOC.org
Bibliothèque Sainte-Luce
Conseil général de la Martinique

MANGA
Bibliothèque Schœlcher
Musée national des Martiniques



M.A.D.I.O.C. 69
Bibliothèque de recherche
Conseil général de la Martinique



200,00



LES JÉSUITES AU BAGNE.

E
catr 51



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

NOTICE SUR M. DESGENETTES, curé de Notre-Dame des Victoires. — Brochure in-18.

LES SERVITEURS DE DIEU. — Deuxième édition revue et augmentée. — 2 volumes in-18.

Le curé d'Ars. — La sœur Rosalie. — Les petites sœurs des pauvres. — Le P. de Ravignan. — Le F. Marie Camper. — Le comte Schouvaloff. — La marquise le Bouteiller. — Le capitaine Marceau. — Sainte-Marie-des-Bois. — Marie Eustelle. — Le P. Libermann. — La Mère Émilie. — M. de Vidaud. — Le P. Varin et le P. Sellier. — Mme Genyer. — M. Rauzan. — Mme Molé de Champlâtreux. — Le Journal d'un confesseur de la foi. — Mme Louise de France. — Les premières mères de la Visitation.

NOTICES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES DU XVII^e SIECLE. — 1 volume in-8°.

Balzac. — Marguerite du Saint-Sacrement. — Michel le Nobletz. — Pascal. — Les Précieuses. — Mme de Maure. — Le Mariage du roi. — Les Nièces de Mazarin et la jeunesse de Louis XIV. — Daniel de Cosnac. — Le P. de Ribadeneira et les fleurs des saints. — Les Bénédictins. — Mme de Sévigné. — Benoîte Rencurel. — Dubois de Lestournières. — Mme de Stael. — Santeul. — Fléchier. — La Mère Agnès Arnauld. — La Rochefoucauld. — Mme de Maintenon.

VIE DE LA RÉVÉRENDE MÈRE ÉMILIE, fondatrice des Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche-de-Rouergue. — 1 volume in-18.

Sous presse :

MÉMOIRES DU P. RAPIN, de la Compagnie de Jésus, sur l'Église et la société au XVII^e siècle : la cour, la ville et le jansénisme (1644-1669); publiés, pour la première fois, d'après les manuscrits autographes, par M. Léon Aubineau. — 3 gr. volumes in-8°.

365-4
AUB

LES

JÉSUITES AU BAGNE

Toulon. — Brest. — Rochefort. — Cayenne.

P A R

LÉON AUBINEAU.

CINQUIÈME ÉDITION,
revue et augmentée.



PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Rue de Tournon, 29.

(Droits de reproduction et de traduction réservés.)

1862

8

162732

231

TESURES DE LIVRE

...L'ESPRESS... LE MONDE... LE FIGARO... LE MONTREAL STAR...

L'ESPRESS... LE MONDE... LE FIGARO...



CHOCOLAT D'OR, CHOCOLAT D'OR

...LE MONDE... LE FIGARO...

L'ESPRESS... LE MONDE... LE FIGARO...

2021

10000

PRÉFACE.

Il y a onze ans que les récits, dont j'offre aujourd'hui une nouvelle édition au lecteur, ont été imprimés pour la première fois. Depuis onze ans, le régime politique a bien changé en France, ainsi que l'état des esprits; les bagnes ont à peu près disparu de notre sol, et ils ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Je n'ai pas cru cependant devoir modifier ces petites relations qui ont eu quelque retentissement autrefois, et dont la mémoire n'est peut-être pas encore tout à fait perdue. En les publiant de nouveau, j'ai seulement essayé de les compléter. L'œuvre que les Jésuites avaient entreprise dans les bagnes de Toulon, de Brest et de Rochefort s'est développée en effet et se continue depuis plusieurs années à la Guyane. J'ai tenté de suivre les missionnaires jusque-là;

mais je ne me suis pas proposé de décrire le pays, ni de faire l'histoire de la colonie. J'ai seulement voulu réunir quelques exemples des fruits que le dévouement des missionnaires recueille dans ces pays lointains parmi les âmes des forçats ; les rapports officiels et surtout les correspondances des missionnaires ont fourni tous les éléments de ce nouveau travail.

Nous reproduisons les préfaces des deux petits volumes imprimés en 1850 ; elles exposent le but que nous cherchions alors : c'est encore celui que nous nous proposons aujourd'hui.

La Pelonnière, 29 octobre 1861.

I

La mission prêchée au bagne de Toulon par les Pères de la Compagnie de Jésus a eu un tel retentissement, que nous avons cru devoir en faire un récit détaillé ; peut-être en retracant les merveilles que Dieu a opérées par le ministère de ses serviteurs, ne répondrons-nous pas à toute l'attente des âmes pieuses ? Nous leur avons laissé à elles seules le soin de célébrer dignement les admirables succès de la Providence, et nous nous sommes contenté d'en être

l'historien. Nous n'avions pas besoin du reste de multiplier les réflexions ; les faits parlent assez haut d'eux-mêmes : il suffisait de les mettre en lumière dans toute leur simplicité, et chaque fois que nous l'avons pu , nous avons cédé la parole aux condamnés. Les longs et nombreux extraits, que nous insérons dans notre récit, des épanchements des galériens avec les Pères , ont une éloquence à laquelle nous ne saurions atteindre. Nous en avons parfois corrigé l'orthographe, il est vrai , et quelque peu rétabli l'ordonnance des phrases ; le sens et les paroles ont été rigoureusement respectés, et tous les fragments que nous avons cités ont été collationnés avec soin sur les lettres originales.

En racontant ces belles histoires de la Providence de Dieu, nous avouons que nous avons eu quelque peine à nous maintenir dans le rôle d'historien que nous nous étions imposé. Bien des fois des larmes sont montées à nos paupières, la plume nous est tombée des mains , et nous nous serions volontiers répandus en d'inépuisables actions de grâces. Nous avons refoulé ces sentiments, qu'il nous eût été si doux d'exprimer ; nous avons craint que notre enthousiasme et notre émotion pussent faire suspecter l'exactitude de nos paroles et détruire dans cer-

tains esprits les graves enseignements que de tels faits proclament.

Tous peuvent en profiter.

Les catholiques , à la vue de cette action si évidente et si merveilleuse de la Providence , doivent ranimer l'énergie de leurs prières et la confiance de leurs espérances. Le Dieu de miséricorde est toujours prêt à pardonner : un regard d'amour jeté sur le Seigneur, un peu de zèle mis à son service, un peu d'abnégation et de dévouement employé pour sa cause suffisent à faire descendre les bénédictions célestes, à éclairer et à dompter les âmes les plus aveuglées et les plus rebelles : par ce qui s'est passé à Toulon , Dieu semble, dirait-on, nous assurer que le salut de la France et du monde est remis entre nos mains et confié à l'ardeur de nos prières et de notre charité.

Ceux au contraire qui n'ont pas un souci très-grand de la vérité , ceux qui oublient le Seigneur Jésus, croyant pouvoir se passer de ses miséricordes , et qui s'épouvantent néanmoins à la vue de l'abîme où ils sentent enfoncer la société entière, ceux-là pourront comprendre quelle est la puissance de l'enseignement catholique ; la régénération du bagne de Toulon doit les instruire de ce que la libre communication de la

vérité, dont Dieu a remis le dépôt à son Église, pourrait faire pour le salut de la société. Puissent-ils trouver dans ces faits quelques raisons pour rejeter les tristes préjugés que l'ignorance et les passions ont laissés dans tant d'esprits ! Puissent-ils surtout cesser de puiser des arguments contre la miséricorde de Dieu dans les mensonges et la haine des cœurs pervers !

Nous nous sommes appliqués à laisser à cet enseignement merveilleux de la Providence sa force et sa douceur. Nous n'avons pas cherché à irriter les préjugés, nous ne demandons qu'à les voir se dissiper et se fondre. Nous nous sommes abstenus avec grand soin de toute réflexion qui aurait pu les heurter trop vivement. Mais nos condiscendances ne pouvaient aller jusqu'à arrêter le tressaillement de tout cœur chrétien en présence d'une si éclatante manifestation de la miséricorde de Dieu. Elles ne pouvaient non plus faire taire l'expression de notre respect et de notre vénération pour la sainte et illustre Compagnie de Jésus; nous avouerons ingénument à ce dernier sujet, qu'il nous serait tout à fait impossible d'en parler sans laisser voir le fond de notre cœur; aussi n'avons-nous pas cherché à dissimuler. Nous n'avions pas d'ailleurs à combattre les absurdes calomnies dont cette sainte

Compagnie a été si souvent le but : la Providence se charge elle-même de les réfuter, en l'employant à de pareilles œuvres ; et le simple rôle d'historien , en une pareille circonstance , suffit abondamment à contenter toute notre ambition.

Décembre 1849.

II

Les faits dont nous sommes de nouveau l'historien sont identiques à ceux que nous avons déjà racontés. C'est la même action de la grâce sur des âmes à peu près semblables , et , jusqu'à un certain point , c'est bien la même histoire. Mais c'est cette merveilleuse histoire, dont on ne se lasse jamais , de la miséricorde travaillant le cœur humain et retirant le pécheur des immondices où la nature cherche sa joie, pour lui faire connaître , partager et goûter les éternelles saueurs de la vérité ! Chacun de nous possède dans le fond de son âme tous les éléments qui agissent dans cette histoire ; et il ne faut pas s'étonner si de pareilles annales, ouvertes depuis si long-temps, sont toujours pleines d'intérêt.

Les missions des bagnes de Brest et de Roche-

fort confirment tous les enseignements qu'on a déjà pu tirer de la mission de Toulon; et ces expériences devraient faire réfléchir ceux dont les passions ou les préjugés repoussent l'intervention de l'Église de toutes les choses de ce monde.

Si la pensée de soumettre à sa puissance leur vie entière a quelque chose qui puisse effrayer les sages du jour, l'utilité qu'un État tire de la propagation de doctrines aussi efficaces, devraient bien faire impression sur leurs esprits; cette régénération des bagnes doit aussi rappeler combien sont sérieuses et graves les obligations envers les âmes dont, par une raison ou par une autre, le souci est dévolu à l'autorité publique. L'état de misère et de vices où elles sont plongées ne délie pas en effet des devoirs qu'on a contractés envers elles; et les intérêts de la société tout entière sont tellement unis à ses obligations en pareil cas, qu'il faut bien croire à des artifices particuliers du démon pour voiler aux yeux des hommes des choses aussi évidentes.

Nous ne cherchons pas à discuter ici les aphorismes de la légalité; nous respectons l'hypothèse de la jurisprudence : *Res judicata*.....; mais si même en admettant que tous les hommes renfermés dans nos lieux de répression soient véritablement criminels, on est forcé de con-

venir qu'à leur égard la société ne fait pas tout ce qu'elle doit pour laisser à la religion le libre exercice de sa puissance sur ces malheureuses âmes, combien ne sera-t-on pas affecté douloureusement en songeant que, parmi ces âmes, il en est peut-être quelques-unes dont le châtiment est une erreur. On n'a pas besoin d'insister sur une pensée aussi désolante, et en la présentant, nous ne voulons en rien attaquer la justice et la considération due à ses arrêts ; seulement l'incertitude des jugements humains doit rappeler la modération dont il faut user même envers les êtres les plus dégradés. Si la loi ne peut ni ne doit s'arrêter à une considération pareille, si elle doit étendre un inflexible niveau sur tous ceux qui sont réputés criminels, aurait-on quelque chose à craindre quand, sous ce niveau terrible, on laisserait la religion convertir librement les criminels et consoler les innocents ? La charité doit toujours trouver sa place à côté de la justice.

Peut-être n'aurions-nous pas cherché à faire valoir un pareil argument, si depuis notre récit de la mission de Toulon, un fait éclatant n'était venu faire soupçonner une de ces fatales erreurs de la justice humaine. Nous voulons parler de la mort du Frère Léotade, dont les dernières déclarations ont causé une impres-

sion profonde. Bien des questions nous ont été adressées à ce sujet, en ces derniers temps; on nous a demandé compte de notre silence. S'il nous avait paru, lors de notre premier récit, qu'il ne nous appartenait pas de toucher à ce point, et si nous ne voulions pas pénétrer dans les bagnes pour rechercher les erreurs involontaires et toujours possibles de la justice humaine; aujourd'hui que l'attention a été si vivement éveillée par les circonstances de la mort du malheureux Frère, nous pouvons dire que ses déclarations énergiques au seuil de l'éternité, en présence du Dieu qu'il allait recevoir, sont conformes à l'impression qu'avaient emportée de sa conduite tous ceux qui ont eu quelque commerce avec lui dans l'intérieur du bagne; le témoignage des forçats n'est pas reçu en justice, nous ajouterons cependant que la voix des galériens était à peu près unanime sur le compte de Léotade. Ils ne dissimulaient pas qu'ils le regardaient comme innocent, et ils parlaient toujours du *pauvre Frère* avec respect et compassion.

Nous ne pensons pas sortir de notre sujet en reproduisant la lettre par laquelle M. l'abbé Marin, aumônier du bagne de Toulon, a rendu publics les détails de cette mort et les protestations d'innocence du condamné.

« Le frère Léotade a rendu son âme à Dieu, hier 26 janvier (1850), à sept heures et demie du soir, à la suite d'une violente maladie de poitrine qui n'a duré que cinq jours.

« Dès la première atteinte du mal, Léotade comprit qu'il était frappé à mort, et aux espérances qu'on cherchait à lui donner, il répondait d'une voix calme : « Non, je sens que c'est « ma fin. » Souvent il ajoutait : « C'est aussi « mon désir; mais, avant tout, que la sainte « volonté de Dieu soit faite. »

« C'est le 24 que le pauvre condamné était entré à l'hôpital du bagne, et le 23 le mal avait fait de si rapides progrès que le docteur de service s'attendait à le voir finir dans les vingt-quatre heures; il fallut donc s'occuper de donner les derniers sacrements au malade; il les demanda lui-même; il fit sa confession, et comme il éprouva le soir un peu de soulagement, le saint Viatique et l'Extrême-Onction furent réservés pour le lendemain.

« Cette amélioration dura peu; la nuit fut mauvaise; le matin, de bonne heure, au moment où j'allais monter à l'autel, on venait m'appeler de la part du malade; j'accourus vers lui; je me rencontrais à son chevet avec le commissaire de la République près les tribu-

bunaux maritimes, qui avait été demandé en même temps que moi.

« Après nous être informés de son état, M. le commissaire de la République lui demanda dans quel but il l'avait appelé.

— « Sur le point de paraître devant Dieu, j'ai voulu déclarer une dernière fois devant vous ce que j'ai déjà déclaré devant mes juges : que je suis innocent et que j'ignore complètement comment et par qui a été commis le double crime pour lequel je suis condamné. »

« Telle fut la réponse du mourant !

« M. le commissaire de la République trouva d'énergiques paroles pour effrayer le moribond, s'il osait mentir aux hommes, en face du tribunal de Dieu.

« J'appuyai de toutes mes forces l'autorité de l'honorable magistrat ; je renchérissais sur l'énergie de son langage. L'homme à qui je m'adressais était dans une position exceptionnelle ; je crus devoir lui parler comme jamais prêtre ne parle à un mourant. Je lui dis : « Le médecin a affirmé ce matin que demain vous auriez cessé de vivre ; prenez garde de mentir sur le seuil de l'éternité. »

— « Je sais que je vais mourir, et voilà pour quoi je me plaît à répéter que je suis inno-

« cent. A la mort, on dit la vérité. Je vais à Cœ
« lui qui récompense l'épreuve et répare l'in-
« justice ; si j'ai tenu à proclamer une dernière
« fois mon innocence , ce n'est pas pour moi ;
« c'est pour la consolation de ma famille et pour
« l'honneur de mon institut. »

« Après ces paroles , M. le commissaire de la République s'éloigna du malade et je restai pour le préparer à recevoir le saint Viatique.

Dans le moment où il allait s'unir à son Dieu, je lui dis à haute voix : « En présence de Celui « qui se donne à vous et qui bientôt va devenir « votre juge , persistez-vous dans la déclaration « que vous avez faite devant le commissaire de « la République ? »

« — Oui , j'y persiste ; je n'ai dit que la vé-
« rité. »

« MM. le commissaire du bagne et le procureur de la République près le tribunal de première instance ont, le même jour, interrogé le malade et en ont obtenu la même réponse.

« L'homme qui a solennellement protesté de son innocence et devant ses juges et sur son lit de mort , n'avait pas été élevé à l'école de l'in- crédulité; il avait , de bonne heure, connu et pratiqué la loi divine. Avant sa condamnation, il se montra successivement bon chrétien et bon

religieux. Sa conduite a été sans reproche depuis l'arrêt qui l'avait frappé. Ses camarades d'infortune n'ont reçu de lui que de sages conseils et de vertueux exemples. Soumis à ses chefs, plein de résignation dans son malheur, fidèle à ses devoirs envers Dieu, il était encore rempli de reconnaissance pour ses bienfaiteurs ; et jamais il n'eut une parole de haine contre ceux qui avaient contribué à sa condamnation.

« En présence de tels faits, n'est-il pas permis de se demander si le condamné Léotade n'aurait pas été victime d'une de ces erreurs judiciaires que la justice divine peut seule se promettre d'éviter toujours ? »

Mars 1850.

LES JÉSUITES AU BAGNE.



LES

JÉSUITES AU BAGNE.

TOULON.

I

Le Bagne.

Rien n'est gracieux et splendide comme les côtes de la France au bord de la Méditerranée. Une mer transparente et bleue, inondée de lumières, baigne des rives enchantées où tout ce qui fait le plaisir des yeux se trouve comme réuni à souhait. Dans des flots de soleil des parfums délicieux s'exhalent et montent du sein des vallées et des collines qui tour à tour attirent et reposent le regard. Au milieu de ces beautés et de ces grâces, que nous ne pouvons décrire et que ceux qui les ont une fois connues ne sauront jamais oublier, à quelques lieues d'Hières, non loin de Cannes, entre toutes les beautés de la nature,

dont ces seuls noms éveillent le souvenir, et toutes les richesses des hommes que Marseille recèle, à quelques mètres du rivage, en face de cet arsenal de Toulon, où la France entasse les merveilles de sa force et de sa puissance, se trouve un îlot, qu'un pont de bateaux unit à la terre. De longues salles tristes et nues sont construites sur ce rocher, trois vieux navires sans mâts et sans cordages sont amarrés à ses flancs, un quatrième est au milieu de la rade, flottant sur ses ancrées. Ces salles et ces vieux navires démâtés ont un nom lugubre et odieux; à proprement parler, c'est là le bagne¹!

Le jour, les condamnés sont répandus dans l'arsenal, sur le port, dans la ville même de Toulon; le soir, ils se rassemblent sur cet îlot et viennent chercher dans ces salles et sur ces pontons infects un sommeil sans repos, passer une nuit sans douceur, sentir l'horreur qu'ils inspirent à la société encore mieux peut-être qu'ils n'avaient fait dans le jour, goûter et savourer pleinement, enfin, dans toute son amertume, leur captivité, leur humiliation et leur infamie.

On sait de quelle livrée sont revêtues ces tristes victimes que la société repousse de son sein :

¹ Les quatre navires destinés aux condamnés portent spécialement le nom de *Bagnes* et sont distingués entre eux par les numéros 1, 2, 3 et 4. Les salles sont aussi désignées par des numéros. Il y en a six.

un pantalon jaune et une casaque rouge, point de bas, de gros souliers et un bonnet de laine composent le costume du forçat. La couleur du bonnet varie selon le terme de la condamnation. Les bonnets verts sont réservés pour les condamnés à vie, les autres en portent de rouges. Quelques-uns ont à leur casaque rouge une manche jaune : ce sont les récidivistes, ceux que, dans l'argot du bagne, on appelle les chevaux de retour.

Aussitôt qu'une voiture cellulaire a amené du centre de la France un de ces malheureux reprouvés, avant de l'introduire au milieu de ses quatre mille compagnons d'infortune, on le revêt tout d'abord de ce costume bizarre et honteux : il portait déjà pendant son voyage la marque distinctive de sa condition. Il ne la quittera pas durant *tout son temps*. Un anneau de fer est rivé à son pied ; une chaîne assez longue s'y attache ; le forçat la peut relever et la suspend à sa ceinture de cuir. Cette chaîne est rendue plus ou moins pesante, selon le degré de docilité ou d'indiscipline de celui qui la porte. Ainsi équipé, le condamné est entièrement livré à la volonté du commissaire du bagne, qui lui assigne le lieu de son séjour. En général, les *Bonnets verts* sont séparés des autres et habitent ensemble les mêmes localités. Hors de là, on ne fait aucune différence entre les condamnations plus ou moins longues. Mais il y a une salle des indociles et une

autre qu'on appelle celle des *éprouvés*. On n'admet dans cette dernière que ceux dont la bonne conduite mérite un peu plus d'égards. Ils ont une ombre de liberté en comparaison du régime où sont astreints leurs compagnons. Ils se livrent à des travaux moins pénibles et qui leur rapportent davantage. Car au bagne, comme dans les prisons, le produit du travail appartient aux condamnés ; ils peuvent en disposer à leur gré, soit en faveur de leurs familles, soit pour apporter un peu d'adoucissement à leur position, et se procurer quelque nourriture. Celle que l'administration distribue est grossière et peu abondante. Du pain noir, de la soupe aux fèves et une très-petite ration de vin, pour ceux seulement qui vont aux travaux, composent leurs vivres de tout le jour. Le pain est distribué le matin, la soupe se donne au retour du travail. C'est l'administration elle-même qui fixe la tâche et le salaire, absolument comme dans l'atelier social ; mais elle attribue divers prix aux différents travaux.

Les meilleurs, les plus rétribués et les plus honorables sont ceux des *écrivains* : ce sont les bureaucrates : ils tiennent les registres et font toutes les écritures ; c'est un poste de confiance qui exige sans doute une certaine instruction ; mais hélas ! l'instruction n'est pas rare au bagne : les lumières de l'enseignement, les cultures de l'esprit s'y rencontrent fréquemment ; plus d'un

bel esprit y traîne la chaîne, en rêvant les gloires de la littérature, sans qu'on puisse reconnaître en lui les adoucissements qu'elle apporte, dit-on, dans les mœurs, ni le frein que l'instruction, assure-t-on, impose toujours aux passions.

Pour être moins intellectuelle, la tâche des canotiers est néanmoins assez douce ; ils sont chargés de conduire les canots du commissaire et des autres administrateurs. Ils rament, et c'est présentement tout ce qui rappelle au bagne le souvenir des anciennes galères qu'évangélisa saint Vincent de Paul : nous exceptons toutefois les vices, qui enflammèrent son zèle, et qui sont de notre temps absolument les mêmes qu'au XVII^e siècle. Les canotiers ont du loisir et un bon salaire, leur position est assez enviée. Les tailleurs et les cordonniers ont encore un salaire assez fort ; ils peuvent gagner jusqu'à 40 ou 50 centimes par jour. Les cuisiniers enfin entrent aussi dans cette aristocratie du bagne. On voit par ce dénombrement, que nous pourrions pousser plus loin, que tout au bagne se fait par l'entremise des forçats. On les emploie même à quelques-unes de ces œuvres de charité que la religion autrefois faisait faire par des mains bénies, et que les progrès de notre civilisation et l'affranchissement de tous les esprits ont, à l'aide des administrations laïques, remises presque uniquement entre des mains salariées, quelquefois impures et justement mépri-

sées. Les forçats de Toulon remplissent donc les fonctions d'infirmiers à l'hôpital du bagne : ils desservent au même titre celui de la marine, situé dans l'intérieur de la ville, et le magnifique hospice de Saint-Mandrier, construit de l'autre côté de la rade sur des proportions grandioses qui rappellent le château de Versailles.

Les travaux habituels des condamnés sont cependant les travaux extérieurs des constructions maritimes ; là, encore, il y a des différences dans les fatigues qu'ils supportent et les salaires qu'ils méritent. Nous n'avons pas à détailler ici toutes leurs occupations ; les forgerons, les maçons, les tailleurs de pierre, les menuisiers, tous les états enfin trouvent à occuper leurs industries. La réparation des navires emploie aussi un grand nombre de condamnés. Douze cents vont journallement sur les chantiers du Morillon ; ils y remplissent tous les travaux des hommes de peine, transportent, montent et descendent les immenses pièces de bois nécessaires aux constructions navales. Ces travaux sont les plus pénibles ; ceux des *étoupiers* sont les plus tristes et les moins rétribués ; ils préparent les étoupes pour le calfatage des navires et gagnent à peine 4 centimes par jour.

Le matin, à six heures ou six heures et demie, selon la saison, un coup de canon donne le signal du travail : tous les condamnés se rendent à leurs

diverses besognes. Ils les interrompent au milieu de la journée pour prendre une demi-heure de repos, qu'ils emploient à leur volonté sur le chantier même, dormant, mangeant, se promenant ou s'entretenant à leur fantaisie. A trois heures, en hiver, les travaux obligatoires du bagne ont cessé; les condamnés rentrent dans les salles, reçoivent leur soupe et emploient le reste de la journée à leur volonté.

Je ne veux pas insulter ici à des doctrines absurdes et justement décriées, mais je ne puis m'empêcher de retrouver dans ces mœurs du bagne tout l'idéal de l'Icarie chantée naguère par M. Cabet, comme j'y remarquais tout à l'heure l'organisation de l'atelier social. C'est la force seule que nos réformateurs invoquent, c'est la matière seule qu'ils veulent discipliner; il était naturel qu'ils allassent chercher au bagne leurs inspirations et leurs modèles. Le forçat du bagne donc, tout comme l'aimable et candide Icarien de la cité de M. Cabet, après avoir passé la matinée aux rudes labeurs du chantier, *se délassait* l'après-midi aux travaux et aux plaisirs des beaux-arts. C'est après trois heures, en effet, qu'il s'applique à toutes ces petites industries, dont les produits sont quelquefois exécutés avec une étonnante délicatesse. Tout le monde en a vu des échantillons; sous ces rudes mains chargées de fer, le coco, l'ivoire, l'aloès, la paille même,

prennent les formes les plus diverses. Quelques-uns de ces travaux acquièrent une valeur artistique qui prouve derechef que le talent n'est en aucune sorte un préservatif pour les mœurs, ni une garantie pour la société. On assure qu'un Christ en ivoire, sculpté au bagne de Toulon, s'est vendu vingt mille francs à Paris. Les divers objets, produits de l'industrie des condamnés, sont exposés dans un bazar, où les curieux, en les achetant, font une bonne œuvre en faveur des galériens. L'argent qu'ils en retirent s'ajoute à celui de leur salaire et est souvent bien nécessaire à ces malheureux. Nous en avons indiqué l'emploi : beaucoup ne pourraient se soutenir avec la nourriture qui leur est attribuée, si leur travail et leur industrie ne leur donnaient la facilité d'y ajouter quelque chose.

D'après ce que nous venons de dire, les travaux du bagne ne sont donc pas trop pénibles en eux-mêmes. Ils sont loin d'être au-dessus des forces humaines, on serait plutôt tenté de les croire trop doux et trop peu considérables ; les longs loisirs laissés à des hommes criminels épouvantent toujours l'imagination. Beaucoup, sans doute, les emploient de leur mieux ; mais les natures les plus rebelles et les plus corrompues doivent passer dans d'étranges méditations et de singuliers colloques les longs instants où le repos les réunit dans leurs salles. Nous ne

cherchons pas à faire aggraver leur triste position en disant que l'oisiveté, c'est-à-dire la liberté, est surtout à craindre pour ces natures perverties. On sait d'ailleurs que leurs travaux obligatoires, si pénibles qu'on puisse les supposer, sont loin d'être aussi lourds et aussi fatigants que ceux de la plupart des ouvriers libres; il faut faire jurementlement des concessions à la mauvaise volonté des galériens; en dépit de tous les efforts, des duretés et des exigences de l'administration, un ouvrier libre fera toujours à lui seul plus de besogne que quatre de ces malheureux. Leur supplice n'est donc pas dans leurs travaux, il est tout entier dans le mépris qui les tient, et dont, malgré tout, ils ont la conscience. Ils veulent en vain la braver. Le respect humain du bagne, tout semblable à celui du monde, leur fait en vain une loi de méconnaître toute morale, et de briser tout frein; une voix intérieure crie au fond de ces consciences; elles s'étourdissent et s'enivrent; elles s'agitent et font les emportées; la voix intérieure subsiste et crie toujours. Ce que nous avons à raconter le prouvera d'abondant. Le condamné se sait l'objet du mépris et de l'horreur de la société; il en rit peut-être, il en souffre néanmoins. En toute occasion, sa blessure se rouvre; tout l'irrite, la ravive et l'ensanglante. Dans ses travaux, il est souvent mêlé à des ouvriers libres, telle compa-



gnie, sans doute, répugne à ces derniers, et ils montrent leurs répugnances sans ménagement. L'homme est sans pitié, sans charité surtout. Les forçats, de leur côté, apportent dans ces relations toute la sensibilité et toute la colère d'un orgueil révolté, blessé et outragé. Les mécontentements réciproques naissent facilement; un rien conduit aux injures. Les injures, pensera-t-on, sont peu de chose pour des forçats, et entre eux ce sont leurs titres de considération; ils le disent; beaucoup peut-être le croient même et sont disposés à se faire un manteau de gloire de leur infamie; cependant ces mots d'assassins et de voleurs qu'on leur prodigue déconcertent leur philosophie et le cynisme de leurs préten-
tions. Leur colère s'enflamme; des rixes ont souvent lieu, et des punitions en sont la suite, sans que la moindre compassion s'élève dans le cœur de ceux qui les ont provoquées quelquefois bien gratuitement.

Il y a partout des singularités dans la nature humaine, et notre imagination fait en général elle-même toute l'injure que nous avons à subir. Au fond, l'injure qui nous révolte le plus n'est souvent qu'un mot vide de sens. Il y avait des soldats autrefois qui, en dehors de toutes les si-
gnifications que les partis politiques ont su trou-
ver dans les diverses désignations de couleur, regardaient comme l'injure la plus outrageante

et la plus irrémédiable d'être traités de *bleus*; au bagne, une expression aussi dépourvue de sens, dans l'application qu'on en fait, mais tirée du vocabulaire habituel des habitants, est réputée comme l'outrage le plus sanglant; et aucun galérien ne peut, sans bondir de rage, s'entendre appeler *potence* ou *guillotine*.

Ce mépris qui enveloppe le condamné et que toutes ses relations avec les hommes lui proclament à chaque instant, il le retrouve dans quelques-unes des prescriptions de la discipline à laquelle il est soumis : ce sont là les plus dures qu'il ait à subir. En bien des circonstances il se sent assimilé à la bête fauve. Les terribles instincts de son cœur dépravé lui font reconnaître qu'il y a à cela quelque justice et quelque raison ; sa honte en est plus vive et plus douloureuse. La nuit aux galères est mille fois plus pénible que le jour, et toutes sortes de supplices se joignent au sentiment de l'humiliation qu'elle amène.

Le jour tombe, un coup de canon part du vaisseau amiral, les grilles de fer se ferment et des sentinelles vont veiller toute la nuit à l'intérieur comme à l'extérieur. De mauvaises lampes jettent dans les salles et sous les pontons avec des flots de fumée une lueur douteuse. Sur les planches, qui leur servent de lit, une longue file d'hommes se serrent les uns contre les autres. Leur espace est calculé rigoureusement : ils ont

chacun de cinquante à soixante centimètres. Leurs têtes sont à la même hauteur, leurs pieds se touchent. Un gardien passe; il prend le dernier anneau de la chaîne de chacun des forçats pour l'enfiler dans une grosse barre de fer qui traverse la salle dans toute sa longueur. Cette barre est fixée au pavé par des crampons et des cadenas. La salle contient cent, deux cents, quelquefois deux cent cinquante hommes attachés ainsi par le pied autour d'une barre de fer immobile. Dans le langage énergique du bagne, on appelle cette triste cérémonie le *ramas*. Au bout de quelques instants, l'air est vicié, une odeur infecte remplit la salle; l'incommodité de la vermine, dont il est impossible de se préserver, ajoute à l'insomnie. Le condamné n'a qu'un vêtement, il ne saurait en changer; son habit doit durer deux ans. Pendant ces nuits si longues et si douloureuses, quelles lourdes pensées doivent s'agiter dans le cerveau des malheureux enchaînés? Au milieu du silence, sur ces planches où il s'agit et où un sommeil pénible vient à peine réparer ses forces, les souvenirs assiégent le galérien; sa jeunesse, sa famille, se représentent à son imagination; la rage s'amarre en même temps dans son cœur; les désirs de ses passions rugissent; mille projets chimériques traversent son cerveau enflammé; il a tant d'injures à venger, tant de haines à assouvir! La so-

ciété le repousse, et, dans des projets insensés, furieux et sauvages, il prétend marquer tout son ressentiment.

Lorsque le jour paraît, la tringle de fer est retirée, le *ramas* cesse : chacun est libre de ses mouvements. L'heure du travail arrive. Les condamnés quittent leurs salles, deux par deux, pour se rendre à leurs diverses occupations. Deux gardes chiourmes sont assis à la porte de chaque salle, un billot de fer est devant eux. Chaque condamné met le pied sur ce billot pour faire examiner ses chaînes. Le garde les examine, et à diverses reprises les frappe avec un marteau : quand il s'est assuré de leur état : Va-t-en, dit-il au malheureux ; et celui-ci passe et ôte son bonnet en signe de salut et de remerciement.

C'est la règle, au bagne, que tout forçat doit être ainsi tutoyé. Les ordres y sont toujours intimés avec une dureté extérieure, dont aucun employé ne doit se départir, et qui est commandée par la consigne. Cette sévérité impérieuse et hautaine de toute parole qui leur est adressée, cette horreur pour eux que toute relation humaine leur signifie est un des supplices des forçats. Le besoin de s'épancher et de rencontrer de la compassion au milieu de ses peines, ce besoin si naturel à l'homme, sans cesse rebuté et refoulé, s'agit encore dans ces cœurs, s'y aigrit, et ajoute à toute cette affreuse position que notre

plume est impuissante à décrire, et à l'aspect de laquelle l'imagination même s'arrête épouvantée. C'est l'abîme de la misère, de toutes les misères possibles.

Encore n'avons-nous parlé jusqu'à présent que du régime ordinaire, de celui que subissent les condamnés dociles et éprouvés. Si affreux que cet état puisse nous paraître, l'industrie du bagne sait encore y ajouter de nouvelles rigueurs ; et nous voulons dire quelques mots des punitions en usage parmi les condamnés. Nous ne blâmons pas les sévérités que nous racontons ici. On comprend que la terreur des châtiments soit nécessaire pour maintenir quatre mille forçats sous le joug de cette affreuse discipline que nous cherchons à faire connaître.

Le plus léger de ces châtiments est la privation de vin pendant quelques jours. Cette privation est néanmoins très-redoutée. Avec la nourriture du bagne, telle que nous l'avons dépeinte, si peu abondante et si peu substantielle, un peu de vin est, pour ainsi dire, nécessaire, à certains estomacs du moins.

L'accouplement consiste à unir les chaînes de deux de ces malheureux. Un clou suffit à les rier. Désormais voici deux êtres inséparables, le jour comme la nuit, et dont il faut que les volontés s'accommodent. Hélas ! la vertu, la prière, les sacrements, tout ce qui assemble, unit et lie les

hommes entre eux, ne triomphent jamais entièrement de l'indépendance de la volonté humaine. Sous ces liens mystiques dont la religion les enlace avec une douceur, une force et une onction que rien ne peut faire comprendre, le ressort humain et personnel se fait sentir encore quelquefois; et la vie commune entre les êtres les plus privilégiés, les plus doux et les meilleurs est toujours un triomphe et un mystère de la grâce. Mais entre ces deux misérables qui se font horreur l'un à l'autre, quel accord pourra faire naître le clou qui unit leurs chaînes? La discipline du bagne est bien dure ; encore laisse-t-elle, avons-nous vu , quelque instant de répit où le condamné croit s'appartenir; dans l'enceinte qui lui est abandonnée, il jouit de la liberté de la bête fauve dans la cage de la ménagerie. Il peut se lever, s'asseoir, se promener à sa guise. Le couple affreux est privé de cette liberté. Pour marcher, se reposer, aborder ou éviter quelqu'un, il faut que chacun de ces infortunés compte avec la volonté de son compagnon de chaînes. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs détails pour comprendre l'horreur d'une pareille vie, et il est impossible de concevoir ce que les passions surexcitées de ces deux misérables doivent avoir à supporter les unes des autres.

Le supplice de la bastonnade doit être infligé en présence de tous les camarades de salle du

malheureux qui l'a encouru. On l'étend sur un matelas, et le correcteur frappe avec une corde sur les épaules du patient le nombre de coups auquel il a été condamné. Chaque coup entame la chair et fait bientôt jaillir le sang. La douleur arrache des cris à l'homme le plus robuste et le plus orgueilleux. Lorsque le supplice cesse, souvent on transporte le patient à l'hôpital pour le faire guérir. A la suite de bastonnades réitérées, certains de ces malheureux ne sauraient plus s'étendre sur le dos sans souffrir de cuisantes douleurs.

Les incorrigibles, ceux que des peines aussi terribles ne peuvent vaincre, sont mis dans une salle à part. Le *ramas* est leur état habituel du jour et de la nuit; ils restent enchaînés à leurs bancs; une demi-heure par jour leur est seulement accordée pour se promener dans l'intérieur de la salle: toutefois, pour jouir de cette douceur, plusieurs des plus rebelles sont-ils accouplés. Le temps de ce supplice est plus ou moins long, selon la gravité du reproche qu'on a à faire au condamné. Il y a dans ce moment au bagne de Toulon un homme enchaîné ainsi au *ramas* depuis plus de dix-sept ans.

Enfin le cachot est une cellule étroite, qui ne reçoit pas assez de jour pour qu'on y puisse lire, qui n'a pas assez d'espace pour qu'on y puisse marcher. Nous n'avons jamais été grand par-

tisan du système cellulaire, et toutes les prisons construites selon cette nouvelle mode nous font éprouver une impression d'horreur et de dégoût que rien ne peut surpasser. Sans doute la compagnie des criminels est odieuse : elle est un supplice et elle crée une propagande du crime qu'il est bon de chercher à restreindre ; mais la solitude n'est-elle pas aussi dangereuse à l'homme corrompu ? Livré à lui-même, il ne tire de son cœur que des pensées coupables, des haines, des colères, des désespoirs qui s'exhalent dans des projets et des convoitises de toutes sortes. Quelles pensées habitent donc cette triste cellule du bagne, où le criminel, livré tout entier à ses désirs, doit passer des semaines, quelquefois des mois entiers sans distraction, sans occupation et presque sans mouvement ?

Après que la série de ces punitions est épuisée, reste encore la peine de mort : lorsqu'elle a été prononcée, l'échafaud se dresse dans l'enceinte même du bagne. Tous les forçats sont réunis à l'entour ; à genoux et la tête découverte, ils assistent à l'exécution de leur camarade : autour d'eux veillent les gardes-chiourmes, les fusils sont chargés et l'ordre est donné de tirer sur celui des galériens qu'on verrait faire le moindre mouvement.

Nous ne dirons rien de la peine de mort qui n'est prononcée que pour des crimes réels et

dans des cas réservés ; mais toutes les autres punitions, que nous venons d'analyser, sont infligées pour la plus légère infraction à la discipline : avoir fumé, lu un journal, acheté un peu de vin, s'être oublié en répondant à l'ordre d'un chef, voilà les peccadilles qui suffisent à motiver des punitions aussi graves. Certainement, nous le répétons, nous ne blâmons pas cette sévérité, et en la signalant, nous n'entendons pas l'attaquer. La rigueur est nécessaire, elle est indispensable : elle doit tenir les condamnés sans cesse en haleine; il ne suffit pas qu'ils sachent spéculativement, il faut qu'à chaque instant ils sentent, dans la pratique habituelle de leur vie, combien il est impossible de dire un mot ou de faire un geste en dehors de ce que la règle permet. Mais après en avoir reconnu ainsi toute la nécessité, si on veut observer les résultats de ces traitements terribles, on ne trouve que des cœurs ulcérés, des âmes aigries, des hommes courbés forcément sous le joug, obéissant à la crainte seule, et perdant peu à peu jusqu'à la dernière apparence du sentiment de la dignité humaine qu'ils auraient pu conserver encore.

Il faut se persuader qu'il ne peut y avoir au bagne ni excuse, ni rémission ; si le châtiment a été imposé mal à propos, il n'en sera pas moins exécuté, et malheur à celui qui se révolterait contre une pareille injustice. L'orgueil rugit sour-

dément, toute l'amertume des mauvais sentiments est remuée; mais il faut plier et s'incliner. Le dernier des gardes chiourmes a le droit d'intimer des ordres. Il peut être sous l'impression de la colère, d'une antipathie, d'une haine secrète, qui sait? échauffé par le vin peut-être, et d'autant plus injuste dans ses prétentions que son autorité est plus limitée : n'importe, il faut obéir. La rage cependant pénètre encore plus avant dans le cœur ; la haine de l'autorité, de tout frein, de toute règle, s'enfonce de plus en plus dans les replis de la volonté comprimée.

A toutes ces douleurs que nous ne pouvons détailler, et que l'imagination ne peut comprendre, il faut ajouter la pire de toutes peut-être, la douleur suprême, celle de toutes les minutes, celle qui rappelle à tout instant au condamné la place qu'il occupe désormais dans le monde et le mépris auquel il est voué : je veux parler de la société même qui entoure le forçat, de cette société hideuse qui lui fait voir dans chacun de ses camarades un des vices de son propre cœur, et qui les lui montre grossis, multipliés et répétés ainsi jusqu'à l'infini. Tout ce qui s'agit dans le fond de son âme, ce qu'il a caché à tous les hommes, ce qu'il ne s'est jamais avoué à lui-même peut-être, il le trouve désormais auprès de lui odieux, infâme, affiché et cynique. Ce qu'il n'avait jamais rêvé, ce qu'il n'aurait même pu concevoir, ne fait

non plus défaut, et les derniers mystères des crimes et des vices lui sont révélés. Un inflexible niveau plane au-dessus de tous ; malgré les protestations de son orgueil, malgré les illusions de son amour-propre, il est ravalé au même degré que ces êtres repoussants. Il rend cependant à ses camarades d'infortune le mépris que ses chefs lui témoignent et dont ils l'accablent. Impitoyable alors à son tour, il est hautain, dédaigneux, plein d'horreur pour leurs vices ; il trouve toujours dans les secrets chatouillements de sa vanité quelque raison de s'estimer au-dessus d'eux. Son âme, cette âme naturellement chrétienne, que Dieu avait cependant créée pour le bonheur, que Jésus-Christ a rachetée de son sang, cette malheureuse âme n'éprouve plus rien de doux ni de consolant. Elle se plonge au milieu des vices qui l'entourent ; elle cherche à s'abrutir dans les derniers excès ; quelque chose de la création divine subsiste néanmoins, et à mesure peut-être que le condamné se pervertit, il sent s'augmenter son horreur pour ses compagnons de malheur ; il répand de plus en plus sur eux l'aigreur que les mauvais traitements amassent au fond de son cœur. Leurs supplices et leurs punitions excitent ses railleries et ses rires plutôt que sa compassion. C'est là le dernier abîme de misère, et personne n'en pourra jamais sonder le fond. Pas d'amitié donc au bagne : la haine

seule et tout son affreux cortége, la jalousie, l'orgueil et la rage ; les blasphèmes, les récriminations, les injures retentissent à chaque instant ; c'est une véritable image de l'enfer, et c'est un des supplices des damnés que cette association de tous les vices et de toutes les hontes, se servant mutuellement de supplices l'un à l'autre.

Il y a des hommes qui nient, ou plutôt qui oublient l'enfer, et qui n'osent regarder en face cet article de notre foi. Ce dogme leur répugne particulièrement à cause des conséquences majeures que sa vérité impose à la conduite de tout être raisonnable, et aussi parce que leur imagination se refuse à concevoir ce lieu de supplices. Qu'ils examinent le bagne ! non pas en curieux et en touristes qui visitent l'intérieur des bâtiments et se complaisent à admirer la bizarrerie des costumes, qu'ils l'examinent scrupuleusement et attentivement ! qu'ils pénètrent, s'il leur est possible, les mystères des tortures du forçat ! qu'ils le suivent portant sa chaîne derrière ces grilles inébranlables, sous l'œil de ces sentinelles, sentant partout, au-dessus de lui, la main d'une autorité inflexible ! qu'ils songent à ces insomnies sur ces planches si dures, au milieu d'une atmosphère épaisse, où, rompu par la fatigue, l'âme flétrie par la dureté de ses chefs, le souvenir de son père, de sa mère, de sa femme et de ses enfants qu'il a déshonorés, ce souvenir de la famille,

si poignant pour tous les condamnés, le vient assiéger sans répandre pour cela de consolation dans son âme, lui fait verser des larmes sans douceur et sans soulagement, et anime toute sa rage en lui rappelant que tous ces biens sont perdus, perdus pour toujours, perdus par sa faute : le bagne ne le rendra plus désormais que marqué au front, comme Caïn, d'un signe qui le fera réprouver et maudire à toujours ! Qu'ils songent cependant que tout ce désespoir et toutes ces douleurs ne sont que la vengeance de la justice humaine ! Qu'ils se demandent ensuite si les vengeances de la justice divine ne seront pas plus terribles, et surtout qu'ils disent quelle est la folie de ceux qui osent les insulter et les braver ?

II

**Le Culte au bagne. — Préliminaires
de la Mission.**

La réforme pénitentiaire est aujourd'hui un problème social et politique. Dans notre siècle de progrès, de lumières et de philosophie, tout devient ainsi social, politique et problématique. Des questions que Louis XIV n'a pas aperçues, que Richelieu a ignorées, dont le cardinal d'Am-

boise n'a jamais soupçonné l'existence, sont des dangers pour l'État, et les cerveaux administratifs s'emploient à y rêver de leur mieux. Ce n'est pas leur perspicacité qu'il faut louer le plus peut-être; mais on ne peut nier les bonnes intentions qui président à leurs méditations et dirigent leurs efforts. Néanmoins, le résultat le plus clair, qui en soit sorti jusqu'à ce jour, est l'application de toutes les forces du gouvernement à des questions insolubles, et une importance exagérée et périlleuse donnée aux moindres choses.

La merveille des esprits de nos jours est de savoir créer les questions, mais ils ne se chargent point volontiers de les résoudre. Pour faire avancer la civilisation et pousser toutes choses dans la voie du progrès, on se persuade en effet qu'il suffit de grossir les problèmes et de les enfler de telle sorte qu'ils contiennent des tempêtes. Du reste, les empressements, les sollicitudes et les essais n'avancent à rien et s'accordent presque toujours à éloigner le seul remède efficace, celui qui autrefois s'appliquait tout naturellement sur la plaie devant laquelle on gémit, et dont toute la sagesse humaine ne peut aujourd'hui que sonder la profondeur.

Pour nous en tenir à notre système de répression, il est évident qu'on peut y désirer des réformes; et l'intérieur des prisons et des maisons

centrales n'est pas non plus pour consoler beaucoup de ce que le bagne peut avoir d'affligeant. Si on voulait cependant considérer les capitaux énormes qu'on y verse chaque année en dépenses d'amélioration, de construction et d'administration, on pourrait se demander quelle sorte de justice préside aux choses de ce monde? quelle loi mystérieuse oblige les honnêtes gens à pourvoir à si grands frais aux besoins des criminels? Si seulement les millions étaient employés d'une manière fructueuse, s'ils produisaient une apparence de bien quelconque, on pourrait peut-être le trouver chèrement acquis, au moins aurait-on un prétexte de se consoler et d'attendre. Mais quoi! depuis le temps qu'on étudie la question de la réforme pénitentiaire, depuis qu'on essaie les divers systèmes, qu'on crée des maisons, qu'on organise des inspections, des directions, des commissions de toutes sortes, quel résultat pratique et certain a-t-on obtenu?

Toutes les théories ont le même but et sont le jouet de la même illusion. Toutes essaient à remplacer par une combinaison matérielle et administrative l'influence charitable et spirituelle de la religion : toutes s'imaginent pouvoir triompher de la volonté de l'homme et croient le posséder en entier lorsqu'elles enchaînent et tourmentent son corps. Qu'elles s'en vantent ou qu'elles s'en scandalisent, elles sont toutes l'expression

évidente et pratique du matérialisme contemporain.

En retraçant le triste tableau de honte et de misère que présente un bagne, je n'ai pas eu l'intention de m'apitoyer niaisement et poétiquement sur le sort des condamnés. Ce sont des criminels : la loi a raison de les traiter comme tels ; ce sont des suppliciés, il ne faut pas demander que leurs supplices se transforment en vie harmonienne ou icarienne. Au milieu de l'affaiblissement contemporain de la morale, à Dieu ne plaise que je cherche à diminuer cette horreur naturelle pour le criminel, qui ne s'efface entièrement qu'avec l'horreur du crime ; et je laisse en entier aux utopies modernes le privilége de leurs sympathies. Mais à côté de la sévérité inflexible de la justice humaine, il faudrait qu'il y eût toujours place pour l'inépuisable miséricorde de Dieu. Toute la réforme pénitentiaire est là ; et le meilleur système sera celui qui laissera le plus facile accès à cette miséricorde divine. Je ne dirai rien du régime de nos maisons centrales, je ne parlerai pas davantage de nos maisons cellulaires, que l'abrutissement, la folie ou le suicide visitent trop souvent : je m'en tiendrai au bagne, et pour préciser davantage au seul bagne de Toulon. Quel souci de l'âme du condamné la discipline y montre-t-elle ? et en fermant au malheureux toute espérance sur la terre, que

fait-elle pour lui laisser entrevoir les espérances célestes ?

Il y a, il est vrai, à Toulon un aumônier, et si la tâche qui lui est imposée n'est pas au-dessus de son zèle ni au-dessus de sa charité, n'est-elle pas au-dessus de ses forces ? Le bagne contient environ trois mille neuf cents condamnés : comment un seul prêtre pourrait-il subvenir à tous les besoins spirituels d'une pareille population ?

Des difficultés de toutes sortes d'ailleurs ajoutent à l'insuffisance des forces humaines. Le bagne de Toulon ne possède pas de chapelle : pour rappeler aux condamnés la pensée de Dieu, qu'ils ne sont sans doute pas habitués à trouver au fond de leur cœur, il n'y a pas d'autre signe extérieur que cette robe noire du prêtre qu'ils sont exposés à rencontrer de temps en temps au milieu de leurs travaux. Même les exigences de la discipline forcent parfois celui-ci à s'interdire l'entrée du bagne quand les condamnés sont en salle. Le dimanche seulement ses communications sont tout à fait libres ; ce jour-là, le pauvre aumônier fait dresser un autel dans une des salles, y dit la messe et adresse une instruction aux galériens. Chaque salle le reçoit ainsi à son tour, et il faut sept semaines pour que le cercle soit accompli. En signalant un pareil état de choses, nous avons lieu d'espérer qu'il sera bientôt changé. Monsieur le ministre de la marine a déjà promis son appui

pour assurer à l'aumônier du bagne de Toulon le concours de deux vicaires ; nous pensons qu'il sentira aussi la nécessité de faire promptement construire une chapelle, et tout le monde comprendra que le plus impérieux devoir de l'administration est d'assurer aux condamnés la possibilité d'observer les lois imposées par l'Église.

Nous nous étendons sur ces préliminaires, nous nous étendrions bien davantage si nous voulions raconter ici tout le détail des obstacles qui s'opposèrent à l'entrée au bagne de quelques-uns des Pères appartenant à la Compagnie de Jésus. Ces obstacles, disons-le tout de suite, ne vinrent pas du fait des administrateurs. Les Pères n'ont eu qu'à se louer au contraire de toutes leurs relations avec les diverses autorités. Ils ont trouvé partout, durant leur mission, une aide sincère, un concours empressé, une sympathie et une reconnaissance pour leurs efforts, à quoi ils étaient peut-être loin de s'attendre. Mais il y a en France un être supérieur à toutes les volontés et à toutes les bienveillances : c'est un être de raison et tout à fait fantastique, que personne n'a vu, que tout le monde respecte, et qu'on nomme l'administration. C'est à ce qu'il paraît une sorte de grande dame qui n'agit qu'à son caprice, ne rend aucune raison de ses motifs et oppose souvent à toute tentative de bien une force d'inertie

invincible et inébranlable. Si les administrateurs ne trouvèrent jamais qu'à louer et qu'à remercier les Jésuites, l'administration était bien capable de trouver fort à dire et sur les Jésuites et sur leur mission. Ce qu'elle dit, ce qu'elle pense, il est vrai, personne n'en sait jamais rien : mais on sent l'obstacle et souvent on ne sait par quelle voie le tourner. Heureusement le zèle des Pères ne s'y arrêta point. Il y a, aux yeux de la foi, quelque chose de mille fois plus horrible et plus lamentable que le supplice des forçats, si affreux qu'il soit dans la réalité, si terrible que l'imagination le puisse concevoir ; c'est la situation des âmes chargées de crimes et privées des moyens de salut. Cette pensée du sang de Jésus-Christ coulant inutilement et profané impunément par les démons, conduit les missionnaires au bout du monde. Elle conduisit autrefois saint Vincent de Paul aux galères, elle y poussait aujourd'hui les Jésuites. Un de leurs Pères, qui, depuis quelque temps, rôdait, pour ainsi dire, dans sa pensée autour du bagne, passa à Toulon dans une de ses courses apostoliques. Il s'enquit de tout ce qui pouvait intéresser son dessein et s'informa de l'aumônier comment une mission serait accueillie. Le bon prêtre s'attendrit à la pensée du bien qui pourrait en résulter pour les tristes âmes confiées à ses soins, et à la pensée surtout de l'impossibilité de voir jamais se réaliser un si beau

projet. Il y voyait des difficultés de diverse nature : pour évangéliser le bagne de Toulon, il ne suffisait pas d'un seul prêtre et il fallait plus d'une semaine : un mois entier ne devait pas être trop long et les efforts de dix prêtres pouvaient trouver à s'employer utilement. Où loger et comment défrayer pendant un si long temps un si grand nombre de personnes ? Malgré sa bonne volonté, le pauvre aumônier savait trop bien que cela lui était impossible ; en outre les grilles du bagne ne pouvaient s'ouvrir que devant un ordre du ministre de la marine. Comment l'obtenir ?

Il n'y avait donc rien à faire. On pria. La prière est toujours la ressource des chrétiens : c'est leur appui et leur force. A quelque temps de là, le P. Brumault se rendait d'Alger à Paris¹ pour les besoins de l'orphelinat confié à ses soins. A Lyon on lui parla du bagne et du désir d'y pénétrer. Le Père promit de s'y employer ; mais il n'avait de relations qu'avec le ministre de la guerre, et le bagne est dans les attributions de

¹ Le bon et excellent maréchal Bugeaud aimait les Jésuites et savait apprécier l'utilité de leur zèle pour les besoins de l'Algérie. Il avait été d'abord un peu surpris en apprenant que ces prêtres, dont il connaissait la charité et qu'il trouvait prêts pour toutes sortes de bonnes œuvres, étaient de la Compagnie de Jésus. Toutefois ce nom ne l'effraya pas longtemps, et interrogé un jour par un des princes de la maison d'Orléans sur la présence de ces Pères en Algérie, il répondit : « Je suis ici pour le bien de la colonisation et je l'accepterais de toutes mains, quand ce serait de celles du diable. »

celui de la marine. Toutefois à Paris le Père songea à la commission qu'on lui avait recommandée et multiplia les démarches à cet effet.

Je ne puis citer ici toutes les personnes qui accueillirent favorablement ses sollicitations; mais je croirais manquer à un devoir si je ne nommais pas M. Collas, représentant de la Gironde. Dans notre siècle de préjugés, il faut proclamer hautement le nom de ceux qui veulent le bien, qui ne craignent pas de paraître le vouloir, et qui y emploient résolument tous leurs efforts. Si la mission du bagne de Toulon a eu lieu, s'il en est résulté quelque bien, si aux yeux de tous les hommes compétents elle semble faire espérer un mouvement de régénération véritable dans ces repaires du crime, il faut dire que c'est à M. Collas surtout qu'on en est redevable, à la chaleur avec laquelle il accueillit la première parole qui lui fut portée à ce sujet, et à la persévérance avec laquelle il poursuivit la réalisation des vœux des Pères. Ceux-ci demandaient au gouvernement l'entrée aux galères, et, à cause des difficultés et des frais où ils auraient pu être entraînés, dans l'intérêt aussi de leur mission, ils sollicitaient la faveur d'être logés et nourris au bagne, ne demandant pas, ne voulant pas d'autre régime que celui des forçats : le lit de planches, le pain noir et la soupe aux fèves. M. de Tracy, alors ministre de la marine, accepta avec reconnaissance l'offre

des Jésuites ; mais, par un sentiment que tout le monde comprend, il repoussa la seconde partie de leurs prétentions, se refusant absolument à laisser ajouter un pareil surcroît aux fatigues des missionnaires. Dirais-je que ceux-ci s'affigèrent de cette attention, et que plusieurs d'entre eux se faisaient une fête de se soumettre, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, au régime de vie des forçats !

L'autorisation du ministre une fois obtenue, on espéra que la charité des fidèles viendrait en aide pour subvenir aux divers frais de la mission. La ferveur des catholiques a généreusement répondu à cette attente ; ils ont voulu acquérir une part dans tout le bien qui allait s'opérer. En cette circonstance comme en bien d'autres, la ville de Lyon a montré que, malgré les agitations et les tumultes, elle restait la ville charitable et généreuse par excellence ; ce sont surtout ses aumônes qui ont soutenu la mission.

Nous ne rapporterons pas les divers obstacles qui surgirent encore entre l'autorisation donnée par le ministre et la mise à exécution du projet des Pères. Les âmes pieuses y pourraient admirer ces voies étonnantes de la Providence qui éprouve toujours ses enfants, leur demande le sacrifice de leurs projets les plus chers, ruine leurs espérances les plus douces au moment où ils semblent en posséder l'accomplissement, et

ensuite les remplit et les comble au delà même de toute possibilité et de toute imagination.

Le 23 octobre 1849, le R. P. Lavigne, auquel la mission du bagne était confiée, arriva à Toulon, accompagné de huit de ses confrères. Le choléra exerçait alors ses ravages à Toulon et à Marseille ; l'effroi était partout ; une partie de la population avait fui la ville ; beaucoup d'avis avaient été adressés aux Pères pour leur représenter le danger auquel ils allaient s'exposer, l'état des esprits et la préoccupation où l'épidémie, qui sévissait alors dans l'intérieur du bagne, jetait toutes les âmes, et qui, disait-on, devait leur ôter le loisir de s'appliquer aux exercices de la mission. Les Pères pensèrent différemment. Cet effroi, cette préoccupation, cette épidémie elle-même étaient les missionnaires du Dieu qui ne demande pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse. En arrivant à Toulon, ils déclarèrent auprès des autorités leur glorieux titre de membres de la Société de Jésus, et purent s'assurer une fois de plus que la marine et l'armée ne partagent pas les préjugés de la magistrature et de l'administration.

III

Premiers exercices de la Mission.

Le jeudi 25 octobre, fête de sainte Ursule, les exercices de la mission commencèrent au bagne de Toulon. A six heures du matin, au coup de canon qui annonce l'ouverture des portes de l'arsenal, les missionnaires y pénétraient et se rendaient immédiatement au bagne. Ils s'étaient partagés les six salles et les quatre navires qu'habitent les condamnés. Les *Bonnets verts*, qui occupent deux salles, étaient réunis en un seul auditoire. Chacune des autres divisions avait son missionnaire particulier. L'instruction du matin ne pouvait durer qu'une demi-heure. A sept heures, les condamnés étaient appelés aux chantiers; le soir, à l'issue de leurs travaux, après leur repas, ils entendaient une seconde instruction qui ne pouvait non plus durer davantage, et se terminait régulièrement à six heures, au moment où les condamnés sont soumis à la triste cérémonie du *ramas*. Les Pères quittaient alors le bagne et l'arsenal, trouvant partout les grilles fermées, échangeant le mot d'ordre avec les sentinelles, et répondant à leurs nombreux *qui vive?* par le cri de : *Missionnaires du bagne!*

L'expérience des Jésuites et leur connaissance des âmes leur avaient fait reconnaître tout d'abord qu'au milieu de cet auditoire ils devaient user d'une réserve extrême. Plus que partout ailleurs ils avaient à se tenir en garde contre l'hypocrisie, et il fallait éviter de laisser penser aux galériens que quelque avantage temporel leur pût venir par l'entremise des missionnaires. Ils ne se hâtèrent donc point de se créer des relations dans l'intérieur du bagne ; ils remirent, au contraire, à une époque plus éloignée pour satisfaire à toute demande d'entretien particulier qui leur fut adressée pendant ces premiers jours. Ils se contentaient des simples instructions du matin et du soir ; mais ils visitaient en détail les ateliers et les chantiers, se rendant ainsi un compte exact de la situation des condamnés, et les accoutumant insensiblement à leur présence. L'hôpital, où ils trouvèrent plusieurs cholériques, reçut aussi de leur part de fréquentes visites ; mais, disons-le tout de suite, l'épidémie ne tarda pas à diminuer : un Père en ressentit, il est vrai, quelques légères atteintes, mais le fléau disparut complètement peu de jours après l'ouverture de la mission.

Le scrupule des Pères à éviter de procurer aux forçats quelque avantage indépendant de la mission paraîtrait poussé à l'excès si, en pareille circonstance, on pouvait croire à des précautions

inutiles. Dès le premier jour, les missionnaires avaient déclaré hautement qu'ils venaient simplement au nom de Jésus, qu'ils n'entendaient s'immiscer en rien dans la discipline intérieure du bagne, ni en affranchir qui que ce soit, qu'ils n'apportaient aucune promesse d'élargissement ni d'adoucissement en ce monde, qu'ils n'avaient mission que pour s'occuper des âmes, les consoler dans leurs douleurs, et leur ouvrir les portes du salut. Il fallut maintenir ces paroles et les exécuter à la lettre. Je ne dis point qu'il n'en coûta pas beaucoup à ces âmes charitables de voir souffrir des hommes sans les vouloir assister, alors même que cela leur était possible. Mais une charité plus haute exigeait cette fermeté ; et pour soulager les corps, on se garda bien de courir le risque de compromettre les âmes. Plusieurs fois, dans les premiers jours surtout, pour de légères infractions à la discipline, les chefs, sollicités de lever les punitions, avaient témoigné qu'ils obtempéreraient volontiers aux recommandations du missionnaire ; mais celui-ci refusa si obstinément de s'entremettre en pareilles circonstances, qu'on cessa bientôt de recourir à son intervention. Durant tout le cours de la mission, cette règle fut inflexible. Aucune aumône même n'arriva aux galériens par l'entremise des Pères. Des médailles de la sainte Vierge, des crucifix, quelques livres de piété, donnés à cette intention

par des personnes charitables, furent les seuls objets que les missionnaires se permirent de distribuer dans l'intérieur du bagne. Cette réserve leur était commandée au nom de la sainte obéissance. *Perinde ac cadaver.*

Les premières instructions données aux galériens avaient été écoutées avec étonnement et curiosité. Les auditeurs, on le croira facilement, étaient pour la plupart étrangers aux enseignements catholiques. Beaucoup d'entre eux assurément ignoraient qu'il y eût un Dieu et qu'ils eussent une âme. Il fallait rappeler à ces esprits obscurcis les premiers principes de vérité que la miséricorde divine a déposés dans nos cœurs et que tout le bruit de l'orgueil, les ravages des passions et les faiblesses de la raison elle-même ne nous empêchent pas de reconnaître et de sentir véritables lorsqu'ils nous sont annoncés. Les missionnaires cherchaient à convaincre beaucoup plus qu'à émouvoir. Leurs paroles graves prononcées avec fermeté, mais sans l'enthousiasme qui remue les passions, avaient pour but d'établir d'abord dans l'esprit de leurs auditeurs un premier fondement de raison et de bon sens. Avant de songer à leur rappeler qu'ils étaient chrétiens, il fallait les faire se souvenir qu'ils étaient hommes et leur enseigner quelle créature privilégiée, excellente et misérable tout à la fois est cet homme, créé et régénéré par Dieu. Les seules

matières assignées à ces premières instructions étaient donc l'existence et la spiritualité de l'âme, l'existence de Dieu, les rapports de l'âme avec Dieu.

Rien du reste n'était changé dans les allures du bagne, les travaux s'y continuaient comme à l'ordinaire ; seulement, les Pères avaient demandé à M. le vice-amiral Hamelin l'autorisation de faire assister tous les dimanches les condamnés à une messe commune. Cette messe, célébrée en plein air, fut entendue dès le premier jour avec un recueillement profond ; elle était suivie d'une instruction faite par le supérieur de la mission et la cérémonie se terminait par la bénédiction du saint-sacrement. Il y a dans les foules prosternées au pied des autels quelque chose de touchant et de pénétrant qui justifie la promesse de Jésus-Christ faite à tous ceux qui se réuniront pour prier en son nom. Mais au bagne de Toulon, en présence de l'autel dressé à la place même où se pose ordinairement l'échafaud, il y avait quelque chose de plus grand et de plus poignant encore, et tous les coeurs y furent sensibles. Les chants mêlés à ces cérémonies marquaient et entretenaient la chaleureuse et ardente communication des âmes dans une prière publique. Les sages ne comprennent point ces mouvements mystérieux. Il leur a paru que le meilleur moyen de moralisation était l'isolement. Ils ne voient pas, en dépit

des leçons de l'expérience, que cette solitude est la destruction de l'homme, tandis que les cérémonies et les enseignements de la religion en sont la régénération et la vie.

Toutes ces messes communes du bagne de Toulon conservèrent un même caractère de piété sérieuse et attendrie. Elles ont montré de quelle importance il était de laisser au culte catholique la liberté de ses cérémonies, et quel moyen de moralisation une église apporte dans le lieu de répression. Les forçats s'y tenaient paisiblement et jamais le moindre désordre n'y apparut. Le temps cependant ne fut pas toujours propice, mais la pluie n'interrompit pas ces belles solennités; les condamnés la recevaient pacifiquement et en silence. La fête de la Toussaint et le jour des morts furent des occasions de multiplier ces messes. M. le vice-amiral Hamelin, qui avait, au premier abord, avec toute la franchise d'un homme habitué au commandement, marqué aux missionnaires qu'il leur prêterait son concours en toutes choses, mais ne céderait à aucune exigence dont il n'aurait reconnu l'utilité, M. le vice-amiral consentit volontiers à ce qu'on sanctifiât ces deux jours. Le jour de la Toussaint, le saint sacrifice eut lieu comme les dimanches; le jour des morts, de grand matin, avant l'heure des travaux, une simple messe basse, dite en noir, fut offerte au Dieu de miséricorde pour le salut des âmes de tous les parents défunt

des pauvres forçats. On aurait tort de croire que sous l'ignoble habit du galérien on ne rencontre pas les sentiments de la famille. Ces cœurs torturés se retournent au contraire avec une force incroyable vers leurs souvenirs d'enfance, et sitôt que les cris des diverses passions qui les agitent s'apaisent un instant, la pensée de la famille et du bonheur qu'ils ont goûté autrefois dans son sein, ajoutent à toutes leurs souffrances. L'oubli où ces familles les laissent leur est surtout pénible. Les années se suivent, se succèdent et s'accumment sur leurs têtes sans qu'ils sachent ce que sont devenus leurs frères, leurs femmes ou leurs enfants. Ils les ont, il est vrai, affligés et déshonorés; ils ne les ont pas oubliés néanmoins, et je n'en veux pas d'autres preuves que ces larmes qui accompagnèrent les prières du jour des morts et les paroles où le prêtre rappela tant de devoirs méconnus envers les êtres unis par Dieu dans un sort commun.

Cette semaine, où l'on célébra ainsi la fête de la Toussaint et le jour des morts, décida pour ainsi dire des résultats de la mission. Les quatre grandes cérémonies qui eurent ainsi lieu dans l'intervalle d'un dimanche à un autre, remuèrent tous les cœurs. Jusque-là tout avait conservé un caractère calme et froid qui laissait encore un doute sur le succès qu'on pouvait espérer. Nous avons dit combien les missionnaires restaient ré-

servés vis-à-vis des forçats. Ceux-ci les avaient d'abord considérés avec curiosité et intérêt, puis avec respect et reconnaissance, comprenant que les Pères ne leur voulaient que du bien. Ces malheureux, habitués aux ordres sévères de leurs chefs, devaient se trouver sensibles à ces paroles de charité, à ce nom de frères dont on les saluait, à ces mots de miséricorde dont on leur dévoileait les trésors. On s'en entretenait sur les chantiers et l'instruction était le sujet de tous les colloques ; on concluait volontiers en parlant des missionnaires : « Ils nous veulent du bien, nous « ne demandons pas mieux que de les voir rester « longtemps parmi nous ¹. » On était surtout attendri à la pensée que, pour venir au bagne, les Pères avaient bravé la répugnance que les hommes professent pour les galériens et surtout le fléau du choléra ; aussi, les Pères étaient-ils déjà reconnus pour des êtres privilégiés et bienfaisants, qui ne pouvaient en aucune manière être confondus dans cette haine que les forçats portent à la société entière.

Un bruit, sans aucun fondement il est vrai, s'était répandu dans le bagne que le mouchoir d'un des Pères avait disparu pendant une des visites qu'il faisait à sa salle. Les condamnés s'affligèrent de ce soupçon, ils s'en émurent, ils protes-

¹ Lettre d'un condamné, du 9 novembre.

tèrent avec énergie contre un pareil vol qui eût été, disaient-ils, contre l'*honneur du bagne*. L'aureole de la charité qui enveloppait les Pères les préservait de toute tentative. Mais dès la semaine qui suivit celle où furent célébrées les quatre messes communes, la glace fut tout-à-fait rompue, la parole des missionnaires avait trouvé le chemin du cœur des forçats. Tout dans leurs rapports mutuels devint ardent et sympathique. « On écoutait le Père avec avidité, on désirait que la journée passât vite pour le revoir, on eût dé- siré que le signal du coucher fût celui du lever pour l'entendre encore; sur les travaux chacun vantait le Père de sa salle, on en citait les pa- roles, on en répétait les discours¹. » Les cœurs étaient contents et ne savaient comment exprimer leur reconnaissance; dans quelques salles, lorsque le Père entrait, les galériens entonnaient le cantique *Benedictus qui venit in nomine Domini!*

¹ Lettre du 9 novembre.

IV

Premiers résultats. — Consécration à la sainte Vierge.

Les résultats de la mission semblaient donc assurés. La charité avait trouvé le chemin des cœurs: ils étaient désormais attentifs, attachés et intéressés. Il s'agissait encore de les instruire et de les convaincre. Les instructions du matin et du soir commencèrent à s'étendre sur le dogme de la rédemption par Jésus-Christ sur les fondements de l'Église catholique, sur les sacrements, sur l'institution divine de la sainte eucharistie et de la pénitence.

Ces prédications à l'intérieur du bagne avaient un caractère tout particulier. Le Père en soutane, sans surplis, se tenait debout au milieu de la salle, entouré de tous ces pauvres auditeurs qui, les regards fixés sur lui, la tête penchée en avant, recueillaient avidement chacune de ses paroles. Les graves enseignements de la vérité descendaient sur ces âmes desséchées comme le rafraîchissement de la rosée du matin sur une terre brûlée par le soleil. Les larmes glissaient silencieusement le long des joues des forçats entendant parler de pénitence et de charité. Leur reconnaiss-

sance et leur vénération pour les Pères s'augmentaient chaque jour. On se précipitait au devant d'eux, on était jaloux de s'attirer une de leurs paroles. Dans leurs visites aux ateliers, les Pères étaient souvent pris pour juges des discussions qui s'élevaient entre les condamnés. La science n'est pas dédaignée au bagne, nous l'avons déjà dit, et les Pères avaient souvent à décider des questions d'orthographe, d'histoire ou de géographie. Malgré la vanité commune à tous les lettrés, le jugement rendu par le Père était sans appel et on se soumettait entièrement à sa décision.

Si tous étaient ainsi émus et attachés, quelques-uns marquaient un plus grand empressement; dès les premières paroles, certaines âmes s'étaient pour ainsi dire jetées au-devant des missionnaires avec une étonnante émotion, et avaient réclamé tout d'abord le secours de leur ministère. « Je viens me mettre à vos pieds, disait l'un d'eux, pour que vous daigniez soulager mon âme du chagrin qui la dévore : sans cela ma vie ne sera qu'une suite de souffrances et de misères¹. »

« C'est au nom de celui qui a apporté au monde la vie, la lumière et la charité; c'est avec les larmes du repentir que je viens implorer le se-

¹ Lettre du 30 octobre.

« cours de votre ministère, ne rejetez pas la prière
 « d'un malheureux, Dieu seul vous en récompensera,
 « les hommes ne le peuvent pas ¹. »

« C'est avec joie et un sincère plaisir que je vous
 « annonce mon désir de me prosterner à vos gen-
 « noux pour accomplir tous les devoirs que m'im-
 « pose notre auguste religion, le véritable et seul
 « guide qui puisse nous conduire au ciel et nous
 « procurer le moyen d'acquérir la vie éternelle
 « après avoir fait une sincère pénitence de toutes
 « nos fautes, de tous les péchés que nous pou-
 « vons avoir commis envers Dieu et envers les
 « hommes ². »

Un autre sentait se ranimer une foi qui n'avait jamais été éteinte, et se plaignait de cette réserve dans laquelle nous avons dit que les Pères se renfermaient.

« J'ai eu l'honneur de solliciter de toutes les
 « forces de mon âme l'appui de vos lumières et
 « la consolation de vos paroles, j'ai désiré profi-
 « ter de la mission pour travailler sérieusement
 « et dans la conviction de la plus vive espérance à
 « la conquête du bonheur éternel. Eh bien ! mon
 « très-révérend Père, je n'ai pas encore eu le bon-
 « heur de pouvoir m'approcher du saint tribunal
 « de la pénitence. Si je ne connaissais votre cha-
 « rité, je me croirais exclu du seul bonheur que

¹ Lettre du 28 octobre.

² Lettre du 29 octobre.

« j'ambitionne en ce jour, celui de vous montrer
 « un cœur où la foi germe et qu'elle féconde tous
 « les jours. Je ne suis pas étranger aux pratiques
 « religieuses, et quoique depuis longues années
 « déjà j'aie perdu liberté, patrie, honneur et fa-
 « mille, ma foi ne s'est pas éteinte au contact de
 « toutes ces déceptions humaines, elle m'a sou-
 « tenu dans le respect et la soumission aux vo-
 « lontés de Dieu, et j'y ai puisé le courage de la
 « résignation ^{1.} »

Ceux qui se montraient ainsi dociles dès les premiers jours, étaient, pour la plupart, du petit nombre attentif déjà aux conseils de l'aumonier du bagne. Ils comprenaient bien les raisons de la réserve où étaient les Pères vis-à-vis de tous ces désirs, et l'un d'eux écrivait : « Il est bien
 « malheureux qu'il n'existe pas un langage parti-
 « culier pour exprimer la sincérité du repentir,
 « ou que l'on ne puisse pas lire dans les cœurs !
 « vous verriez combien il m'est dououreux de
 « m'être écarté du sentier de l'honneur ^{2.} »

Ces âmes plus dociles s'empressèrent instinctivement à faire tomber cette sorte de fanfaronnade du crime, qui est le respect humain du bagne, et qui était le premier obstacle de la mission. Mais ce fut la reconnaissance qui amena surtout ce résultat. Les lettres que nous avons eues entre

¹ Lettre du 27 octobre.

² Lettre du 28 octobre.

les mains reviennent toutes sur ce sujet : « Vous « vous êtes séparés de ceux qui vous étaient chers « pour nous apporter des paroles de paix et de « consolation et nous tendre des mains amies, à « nous, réprouvés, que la société a rejetés de son « sein. Vous nous plaignez, vous ne nous méprisez « pas, vous venez sous nos voûtes respirer les « miasmes du bagne, exposer votre santé et votre « vie, pour nous parler de Dieu, de nos familles « et de nos âmes¹. » Tout le détail du sacrifice est ainsi délicatement compris, bien qu'exprimé dans une orthographe impossible. Ce fut là en effet le grand levier dont la Providence se servit pour relever les âmes. Cette reconnaissance ne s'arrêtait pas à la personne des missionnaires, quelques-uns en reportaient déjà les témoignages vers Dieu : « Oui, mon Dieu, je vous remercie de « la grâce que vous avez bien voulu nous accorder « en nous envoyant vos saints ministres à nous, « pauvres créatures abandonnées dans cette vie « de larmes et de douleurs, sans qu'un regard « humain daigne se tourner, ni une main secou- « rable s'étendre vers nous; mais vous, ô mon « Dieu, vous n'agissez pas ainsi : du haut des « cieux, vous venez consoler de pauvres pécheurs « exclus de la grande société humaine, vous venez « nous instruire par la bouche de vos ministres,

¹ Lettre du 31 octobre.

« en nous faisant entrevoir les douceurs de votre
« divine bonté et la participation que nous pou-
« vons avoir au bonheur de la vie éternelle, si
« nous pouvons obtenir le pardon de nos fautes
« par le saint sacrement de la pénitence ¹. »

Le sentiment de reconnaissance une fois rani-
més, les autres sentiments honorables s'éveillè-
rent peu à peu dans ces âmes, et tous les traits
de l'homme créature de Dieu commencèrent à
se démeler et à apparaître avec quelque confu-
sion d'abord au milieu de ces êtres dégradés.
Heureux de l'intérêt qu'on leur témoignait, fiers
de l'avoir fait naître, ils sentaient germer dans
leurs cœurs quelque sentiment de la dignité hu-
maine. Ils cherchaient à répondre à la bienveil-
lance qu'on leur portait et aux sacrifices qu'on
faisait pour eux. Ils avaient rencontré des sym-
pathies dont ils ne pouvaient douter; ils connais-
saient des hommes qui ne les méprisaient pas,
qui leur demandaient leur affection et cher-
chaient à la gagner. Ils commencèrent à s'estimer
assez pour essayer même de donner des témoi-
gnages de leur gratitude. Un des Pères, dans ses
instructions, avait dit que les Jésuites font vœu
de pauvreté; que les frais et les dépenses de la
mission n'étaient pas à la charge du gouverne-
ment; que de pieux fidèles y consacraient le fruit

¹ Lettre du 31 octobre.

de leurs épargnes, et que les Pères vivent d'aumônes. Cette parole se répandit dans le bagne. Les forçats se concertèrent; et sur le fruit de leurs travaux, sur ces maigres salaires où, comme nous avons vu, les journées à 40 ou même à 20 centimes sont des priviléges, ils voulurent prélever quelque chose pour l'offrir au missionnaires. Les *Bonnets verts* des salles 3 et 4 avaient déjà seuls formé une somme de 500 fr. : ce fut avec un véritable chagrin qu'ils virent refuser leur offrande. En les remerciant, émus eux-mêmes jusqu'au fond du cœur, les missionnaires demandèrent un autre gage de la sincérité des sentiments dont on venait de leur donner un si vif témoignage :

— « Voulez-vous nous donner la seule récompense que nous puissions ambitionner, dirent-ils à ces malheureux, soyez soumis à vos chefs? »

Le lendemain de cette parole, chose inouïe dans les fastes du bagne, parmi les quatre mille forçats, il n'y eut pas la moindre punition !

Les missionnaires étaient dès-lors certains de leur puissance, ils connaissaient leurs forces; ils n'avaient plus désormais à apporter tant de réserve dans leur ministère. Mais ils voulaient appeler sur cette mission, si heureusement commencée, l'abondance des bénédictions du ciel, et consacrer à la mère de la miséricorde, à Marie, mère de Dieu, tous leurs efforts et leurs travaux.

Nous avons déjà parlé des cérémonies générales qui donnèrent tant de vie et de ressort aux exercices particuliers de la mission. Ils n'eurent jamais lieu sans coûter bien des larmes à tous les assistants. Nous avons parlé de la messe des morts : la veille, la fête de la Toussaint avait offert un touchant intérêt, puisé dans le contraste qui existait entre le titre de cette fête des bienheureux et le sort de tous ceux qui la célébraient dans l'intérieur du bagne de Toulon. Lorsqu'on leur parlait du bonheur des élus, qu'on les engageait à se réjouir et à chanter les splendeurs et les joies de Sion, les malheureux pouvaient bien répondre comme autrefois les Israélites dans leur captivité : *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena. Super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus cum recordaremur Sion.* Pauvres exilés, ils avaient le droit sur cette terre inhospitalière de pleurer amèrement les joies de Sion, la famille absente, la patrie perdue la gloire et le renom d'autrefois détruits et renversés pour toujours, mais ils pleuraient aussi de douceur et d'espérance à la pensée de cette Sion céleste, dont on leur montrait les demeures brillantes et les toits resplendissants, dont on leur énumérait les vêtements de gloire préparés par la miséricorde de Dieu en échange de cette grossière livrée de la honte qu'il fallait embrasser avec courage et porter avec résignation sur la terre.

Le jour de la consécration à la sainte Vierge, le dimanche 11 novembre, au-dessus de l'autel dressé à la place où il avait déjà été mis plusieurs fois, une statue de la Mère de Dieu s'élevait au milieu des fleurs et des flambeaux. M. le vice-amiral Hamelin et toutes les autorités du bagne et de l'arsenal assistaient à la cérémonie. Madame la vice-amirale et bon nombre de dames s'étaient rendues à l'invitation, qui leur en avait été faite, et se trouvaient en présence de l'autel, entourées de tous les forçats. Des chants précédèrent et accompagnèrent le saint sacrifice. Après la messe, l'aumônier du bagne, les prêtres de la ville et les Pères missionnaires entourèrent l'autel, du haut duquel le supérieur de la mission adressa encore une fois la parole à toute cette foule attentive. Il représenta Marie sous l'emblème de l'arc-en-ciel, révélé à la terre consternée après les ravages du déluge, image de cette aurore d'espérance que la dévotion à Marie faisait naître en ce moment dans les âmes des condamnés. Par un mouvement spontané et comme électrique, tous étaient tombé à genoux; ils étaient prosternés pendant que le missionnaire consacrait à la Vierge sans tache leurs cœurs humiliés flétris. Il la conjura de bénir ces enfants de l'infortune; il lui offrit leurs chaînes, la suppliant de les remplacer dans le séjour de la gloire par les liens d'amour qui unissent les bienheu-

reux. Il n'eut garde d'oublier les familles des condamnés, il offrit les larmes et les pleurs des pères, des épouses, des enfants séparés : chacune de ces paroles éclatait en sanglots dans le cœur des condamnés; et la puissance de la parole divine était telle en ces moments que les cœurs suivirent avec ferveur le missionnaire lorsqu'il pria pour les chefs chargés de maintenir l'ordre dans le bagne.

V

Sentiments des condamnés.

Cette touchante cérémonie de la consécration à la sainte Vierge augmenta encore, comme on peut croire, l'élan que la mission suscitait déjà. Toutes les espérances qu'on avait pu concevoir étaient dépassées de beaucoup. Tous les jours les missionnaires recevaient des confidences ou des lettres des condamnés. J'ai eu sous les yeux tout ce qui a pu m'être montré de ces correspondances; rien n'est plus touchant. Ce sont toujours des protestations d'affection et de reconnaissance, des désirs de se réconcilier avec Dieu et le prochain qui semblent sortir de cœurs sincères. J'en ai déjà cité quelques mots; j'en citerai encore :

« Daignez faire appeler, disait l'un, daigner faire « appeler auprès de vous une brebis malade, « cruellement éprouvée et véritablement repen- « tante, en un mot, un pauvre pécheur qui ose, « malgré son état hideux, réclamer votre minis- « tère¹. »

« Mon père, écrivait un autre, au moment de « ma libération, je désirerais m'acquitter envers « Dieu comme je l'ai fait envers les hommes. « Encouragé par vos paroles, c'est dans votre « cœur que je voudrais déposer les secrets de « ma vie et le fardeau qui pèse sur ma cons- « cience. Exempt de remords alors, sinon de re- « proche, je pourrai me présenter avec plus de « confiance devant la société et devant ma fa- « mille, à qui cette double expiation donnera une « garantie de mon repentir et des sentiments qui « régleront désormais mes actions jusqu'à la fin « de ma vie². »

Après le 11 novembre, le mouvement s'accroît avec une rapidité étonnante ; la grâce agit avec une vertu merveilleuse ; les cœurs s'ouvrent et se brisent devant les paroles des missionnaires ; c'est l'heure de la conversion et tous veulent en profiter, c'est l'instant des grands combats : « Mon révérend Père, après une nuit d'insomnie, « dit l'un, je vous trace ces lignes pour vous dire

¹ Lettre du 29 octobre.

² Lettre du 2 novembre.

« que je n'ai pas le courage d'aller vous voir.
 « Après avoir réfléchi à toutes les fautes que j'ai
 « commises, j'ai honte de moi-même et je ne
 « sais comment j'ai pu garder jusqu'à ce jour
 « toutes les amertumes dont mon âme est noyée.
 « Pardonnez-moi, car je suis bien malheureux;
 « si vous saviez ce qui se passe en moi en vous
 « écrivant ces mots..., mais je ne suis pas digne
 « de me présenter devant vous. » Et le pauvre
 homme ajoute en post-scriptum : « Je commence
 « par une bonne action avant de clore cette lettre,
 « je déchire tous mes mauvais livres¹. »

De pareils accents partent bien véritablement du cœur, on en sent, on en touche pour ainsi dire la sincérité. Les condamnés avaient conscience des vérités qu'on leur enseignait ; ils comprenaient toute la gravité de ce qu'on demandait d'eux, ils s'y préparaient sérieusement, et entraient dans une lutte généreuse contre leurs passions. Le sacrifice était douloureux, et comme autrefois saint Augustin aussi au seuil de la vérité, plusieurs sentaient leur haine et leurs désirs qui les retenaient encore comme par la frange de leurs habits : « Je désirerais bien faire
 « mon devoir envers Dieu et suivre les bons
 « exemples de mes camarades; mais la malheu-
 « reuse position où je suis m'en empêche. Il y

¹ Lettre du 15 novembre.

« a déjà dix ans que je suis dans la *misère*, loin
 « de ma patrie et de ma famille. Je suis sur le
 « point de sortir et je vous demande, mon Père,
 « ce que peuvent être mes sentiments. Ils doivent
 « être, sans doute, de rentrer dans le sein de ma
 « famille, dont je suis séparé depuis si long-
 « temps, mais la *surveillance* m'en empêche. J'ai
 « fait faire des démarches, je me suis adressé
 « au ministre, je lui ai fait savoir que j'étais
 « d'une bonne famille, que mes parents pou-
 « vaient répondre pour moi, que les autorités de
 « ma commune me donneraient des certificats;
 « mais toutes mes représentations ont été vaines,
 « on m'a répondu que cela était impossible. Eh
 « bien ! mon Père, puis-je pardonner à cette in-
 « justice ? Non ! je ne le puis ! ne pouvant par-
 « donner, je ne puis non plus faire une bonne con-
 « fession, je commettrais un sacrilége ; et si je ne
 « puis me débarrasser du poids de mes péchés, au
 « moins je ne veux pas en amasser davantage¹ »
 Ajoutons tout de suite que le malheureux qui
 s'exprimait ainsi a eu le courage de pardonner
 à cette législation qui lui paraissait si odieuse.
 Il a triomphé de tous ces mouvements de haine
 et de vengeance; il a pu se réconcilier avec Dieu
 et sceller sa paix du pain des anges.

Un autre disait : « Depuis deux grands jours

¹ Lettre du 17 novembre.

« je ne vous vois plus, j'ai appris avec peine que
 « vous étiez malade. J'adresse en ce moment
 « une prière à Dieu pour qu'il vous donne la
 « santé; car nous avons besoin de vous, moi tout
 « le premier. La courte entrevue, que nous avons
 « eue ensemble ne peut suffire à un malheureux
 « pécheur tel que moi. Il me tarde de voir arri-
 « ver le jour où, à vos pieds, j'accomplirai en-
 « tièrement le plus sacré des devoirs. Ce jour-là,
 « cependant, je verserai bien des pleurs; car ce
 « sera le dernier, peut-être, que vous passerez
 « avec nous. Mais non, vous ne partirez pas; vous
 « resterez au milieu de vos malheureux enfants
 « que la société repousse¹! »

Je raconte ces luttes intérieures, ces luttes de l'âme contre elle-même, parce que c'est là que se manifeste le véritable triomphe de la religion, et que ce sont là surtout les choses qui touchent les chrétiens. Ce changement intime des coeurs que la grâce opérait et où la vertu de Marie se faisait sentir d'une façon si puissante, ce changement, disons-nous, se manifestait dans toutes les allures du bagne. Les premiers jours, lorsque les Pères présentaient des cantiques à ces malheureux, les engageant à se préparer à chanter, quelques-uns les refusaient: Comment chanter ici? disaient-ils. Mais depuis la consécration à la Sainte-Vierge,

¹ Lettre du 20 novembre.

ce n'était plus seulement aux temps des cérémonies publiques que les voix s'unissaient pour célébrer les louanges de Dieu et la gloire de Marie : au travail, à l'atelier, partout dans le bagne, les refrains pieux avaient remplacé les chansons obscènes, les imprécations et les blasphèmes ; à tout instant du jour les cantiques se retrouvaient sur les lèvres des condamnés. « Le bagne entier, » écrivait l'un d'eux, est pour ainsi dire bouleversé ; dans peu de jours nous aurons le bonheur de pouvoir dire qu'il est régénéré. L'élan le plus ardent pousse la masse des condamnés vers la religion, un bon nombre est déjà allé se jeter aux pieds des ministres sacrés au saint tribunal de la pénitence. Monsieur le Missionnaire, je désire, moi aussi, avoir part aux fruits abondants que va produire parmi nous cette sainte retraite que le Seigneur a daigné nous donner, et je désire puiser à cette source abondante de grâces qui s'ouvre pour tous ¹. »

L'élan était donné en effet, il était irrésistible. Les condamnés sentaient une sorte de solidarité qui les engageait les uns aux autres. Jamais le bagne ne fut plus régulier ni plus discipliné que pendant la mission. Si une faute grave avait lieu en présence du Père, tous s'en affligeaient et craignaient que le Père n'en gardât quelque res-

¹ Lettre du 12 novembre.

sentiment : « Mon Père, écrivait l'un d'eux en
 « l'une de ces circonstances, mon Père, il m'est
 « bien douloureux de voir qu'il se trouve parmi
 « nous des hommes assez malheureux pour ne pas
 « comprendre vos sages leçons; le plus grand de
 « mes désirs eût été de voir tout le temps de votre
 « sainte mission mes camarades plus dociles.
 « Mais, que voulez-vous, les fautes sont person-
 « nelles, et vous êtes assez juste pour voir qu'il y
 « en a parmi nous qui vous sont tout dévoués¹. »

En présence du Père, un jour, dans une des salles, il y eut une furieuse querelle qui alla même jusqu'aux coups; le lendemain un des condamnés écrivait : « Mon Père, je ne dois rien
 « trouver de pénible en ce monde, je ne suis
 « qu'un pécheur aux yeux des hommes et aux
 « yeux de notre grand protecteur; mais je veux
 « vous faire part de la douleur sensible qu'é-
 « prouva un malheureux condamné en voyant
 « une lutte si horrible hier soir en votre présence.
 « J'étais rempli de désespoir pour vous, mon di-
 « gne Père. O mon Dieu! ayez pitié de nous, car
 « nous sommes des hommes bien pécheurs de ne
 « pouvoir pas nous tenir sages lorsque vous nous
 « envoyez vos ambassadeurs pour nous consoler
 « et nous faire connaître que vous avez encore
 « de l'amour pour nous². »

¹ Lettre du 8 novembre.

² Lettre du 12 novembre.

Le sentiment de la solidarité, qui les enveloppait tous, servit à développer entre eux cette sorte d'apostolat mutuel qui s'était manifesté dès les premiers jours. Les pauvres forçats s'instruisaient les uns les autres et s'encourageaient à remplir leurs devoirs. Je trouve tracés timidement au crayon sur un petit bout de papier, remis à un des missionnaires, les mots suivants : « Mon Père, je ne suis pas bien hardi et je n'o- « sais vous approcher ; mais Blondel m'a dit qu'il « fallait que je vous voie et que je me soumette à « vous. J'y viens de bon cœur. Voilà mon nom, « *** , n°... »

Toutes les âmes n'apportaient pas, sans doute, la naïveté de l'ami de Blondel ; mais les encouragements de Blondel étaient distribués par tous : « Je m'empresse de vous dire, mon cher pasteur, « que j'ai décidé le plus incrédule des hommes « à s'approcher du saint sacrement de la pénitence, et, comme il m'a chargé de faire pour « lui ce que je ferais pour moi, je veux vous en « rendre compte tout de suite¹. »

« Mon révérend Père, un malheureux protestant ayant appris que vous avez daigné m'entendre au tribunal de la pénitence, est venu me demander conseil sur le désir qu'il avait d'embrasser notre sainte, grande et belle reli-

¹ Lettre du 7 novembre.

« gion. Mon Père, vous connaissez les cœurs,
 « vous jugez du bonheur que j'ai éprouvé d'ob-
 « tenir une aussi grande confiance. Je me suis
 « empressé de lui faire comprendre que dans
 « notre sainte religion il y avait des remèdes,
 « même pour les maux sans remède; que moi,
 « faible néant, je les avais trouvés dans les pa-
 « roles de paix et de consolation que vous nous
 « apportez au nom du Sauveur; que ces paroles
 « pénètrent nos cœurs, relèvent nos âmes; qu'en
 « vous nous trouvons un père qui nous tend la
 « main et qui nous sort de l'abîme où nous nous
 « sommes précipités. Ce malheureux m'a prié de
 « vous faire connaître au plus tôt son désir ¹. »

D'autres manifestaient eux-mêmes leur désir :
 « Je suis protestant, mon Père, écrivait l'un ; les
 « conseils de mes camarades, joints à vos instruc-
 « tions, que j'ai eu le bonheur d'entendre, m'ont
 « convaincu des erreurs de la religion où j'ai été
 « élevé, et m'ont décidé à me faire baptiser ca-
 « tholique. Je vous prierai donc de venir me voir
 « à l'atelier des tailleur pour je puisse recevoir
 « de vous les principes de la religion que je dé-
 « sire embrasser et me préparer au baptême, à
 « la confirmation et à la communion ². »

« Depuis vingt-six ans, j'ai négligé tous mes
 « devoirs de chrétien, je connais à peine ma re-

¹ Lettre du 16 novembre.

² Lettre du 3 novembre.

« ligion, je n'ai pas fait ma première communion,
 « ayant abandonné tout exercice de religion dès
 « l'âge de douze ans. Éprouvé par le malheur et
 « encouragé par vos douces paroles, je désire
 « entrer dans le sein de l'église et recouvrer le
 « calme dont mes longues erreurs m'ont privé.
 « Tendez-moi une main secourable, vous rendrez,
 « je l'espère à la société un bon citoyen et à l'é-
 « glise un fidèle enfant ¹. »

« Homme de Dieu, s'écrie un troisième, soyez
 « à jamais béni, la parole divine que vous nous
 « annoncez me pénètre : en ce jour, je veux ac-
 « complir mon salut, je veux briser les fers dans
 « lesquels mon âme est captive depuis si long-
 « temps par le péché. Jusqu'à présent j'ai ignoré
 « les vérités éternelles, j'ai été abandonné à moi-
 « même dès l'âge de sept ans, je n'ai pas fait ma
 « première communion, et au premier instant je
 « puis être appelé devant le tribunal du Très-
 « Haut où il n'y aura pas un seul trait de la loi
 « qui n'ait son entier accomplissement ! Ministre
 « du Dieu saint ! je désire très-humblement faire
 « mon devoir de chrétien, je me jette entre vos
 « bras, pleins de charité chrétienne, pour que
 « vous m'aidez à faire mon salut ; mon âme a
 « été rachetée à si grand prix, que Dieu vous ré-
 « compensera ² ! »

¹ Lettre du 2 novembre.

² Lettre du 15 novembre.

VI

Augmentation du nombre des missionnaires. — Reconnaissance des condamnés. — Conversion d'un juif et d'un protestant.

Les fatigues des missionnaires ne suffisaient déjà plus à leurs besognes : le travail s'étendait au delà de tout ce qu'on avait pu prévoir. Il ne s'agissait pas uniquement de rappeler les vérités à des âmes qui les avaient oubliées : beaucoup en ignoraient les premiers éléments. Un grand nombre n'avaient pas fait leur première communion, d'autres n'avaient pas même reçu le baptême. Le bagne de Toulon contient des hommes de toutes les nations et de toutes les religions. Il n'y avait pas seulement des protestants : des musulmans, un Chinois demandaient à être instruits : quelques-uns des païens de Paris, cette malheureuse ville qui contient des abîmes de misère et d'ignorance, n'avaient jamais entendu parler de Dieu ni de l'Église. Ils étaient éclairés, et portaient au milieu du bagne ce langage poli et cette finesse de forme qui fait reconnaître partout l'homme du peuple de Paris ; ils ignoraient néanmoins ce qu'était une paroisse, et à toutes les questions

sur ce sujet un d'eux ne pouvait que répondre : « Je suis de la place Maubert ; » il n'en savait pas davantage.

Les instructions du soir et du matin ne suffisaient pas à de pareilles âmes : il fallait un enseignement particulier, il fallait des catéchismes : les forces des Pères étaient cependant épuisées. Les salles basses, les voûtes écrasées des bagnes, l'assourdissement de la mer, l'air épais et infect au milieu duquel il fallait parler et se faire entendre à cinq cents hommes groupés tout autour du prédicateur avaient épuisé les poitrines : les voix commençaient à se perdre. Dans cette détresse, se souvenant du père de famille qui possède des moissons abondantes et ne demande que des ouvriers nombreux, comme les apôtres à la vue de la pêche miraculeuse qui menaçait de rompre leurs filets, ils firent signe à leurs camarades restés sur le rivage de venir à leur aide, et neuf autres Pères vinrent s'adoindre aux premiers, amenant avec eux deux jeunes novices destinés à préparer les catéchismes.

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici cette puissance des corporations religieuses que tout le monde a dû sentir depuis le commencement de ce récit. Ces vingt missionnaires dans le bagné de Toulon obéissaient à une seule impulsion ; une même pensée les avait inspirés, une même pensée les conduisait : pas d'indépendance

parmi eux, pas de zèle particulier; la discipline réglait et tempérait l'ardeur : le *perinde ac cadaver*, tant reproché à saint Ignace dans ces derniers temps, éclatait dans toute sa force. Il y avait vingt missionnaires, c'est-à-dire vingt voix demandant miséricorde, vingt courages travaillant avec persévérence, mais il n'y avait qu'une volonté. La mission marchait comme un seul homme, et l'ennemi voyait attaquée au même moment par vingt endroits à la fois cette citadelle du bagne où il s'était renfermé avec tous les vices. Il n'y a que les congrégations pour entreprendre ces grandes œuvres où les forces d'un seul seraient impuissantes, où le zèle de plusieurs pourrait se contrarier s'il n'était contenu et soumis par l'obéissance. Nous parlons humainement; nous ne dissons rien de tous les avantages que, dans l'ordre de la grâce, la Providence accorde à cette vertu d'obéissance, de la puissance et de la force dont Dieu la gratifie, et qu'il mesure toujours à l'étendue du sacrifice.

Les condamnés ne se rendaient pas compte de la raison de cette puissance, ils la sentaient, ils la subissaient, ils l'aimaient. Les Pères nouvellement arrivés furent sans doute accueillis avec bonheur; mais je ne sais pas si les anciens ne conservèrent pas une part sinon plus vive, au moins plus sensible dans la reconnaissance et l'affection des condamnés. Le R. P. Lavigne,

comme supérieur de la mission, leur était particulièrement précieux. Il ne pouvait plus se montrer dans le bagne, dans les ateliers, sur les chantiers, sans qu'aussitôt tous les condamnés ne se précipitassent vers lui avec un élan et une émotion incomparables. Durant le cours de la mission il dut s'abstenir quelques jours de paraître au bagne, et on craignit un instant que sa santé ne fût gravement altérée. Le bruit s'en répandit parmi les forçats, et sur le midi, pendant la demi-heure de repos accordée au milieu du travail, on vit plusieurs condamnés se réunir, s'agenouiller sur les chantiers, et prier pour la santé de celui qu'ils aimait. Ils faisaient ainsi au profit de leurs bienfaiteurs un premier et touchant usage des prières qu'on leur avait enseignées. Ceux qui ont été à même de connaître le P. Lavigne et qui ont pu apprécier cette organisation ardente et communicative, ne seront peut-être pas étonnés de l'émotion que soulevaient ses paroles. Mais la même émotion suivait chacun des autres missionnaires. La grâce était là évidemment. « Quand j'annonce la parole de Dieu, me disait un des Pères, je ne cherche point à faire pleurer, et cela ne m'arrive jamais : tous mes efforts ne tendent qu'à instruire. Mais au bagne, je n'ai pu parler une seule fois sans faire pleurer mon auditoire, ni sans pleurer moi-même. »

Le P. de Damas, à qui appartenaient, c'est le

seul mot qui exprime le fait, le P. de Damas à qui appartenaient donc les *Bonnets verts*, les bouleversait à son gré. Ces pauvres gens ne saisaient pas quelle illustration de naissance relevait leur Père ; ils ignoraient au prix de quels sacrifices de fortune et d'honneur en ce monde ce jeune homme de vingt-sept ans avait acheté le titre peu envié de Père des *Bonnets verts* au bagne de Toulon, ils ne pouvaient reconnaître sous sa robe noire que le cœur dévoué et généreux du Jésuite ; ils n'en demandaient pas davantage pour l'aimer et lui obéir.

Ceux du bagne de la rade étaient aussi particulièrement attachés au Père qui les instruisait. Pour les aller visiter, il fallait traverser la mer ; quelquefois le temps était menaçant : le Père ne viendra pas aujourd'hui ! se disaient les condamnés. Mais malgré les soins que lui imposait la mission dont il partageait la direction, il eût fallu de grandes tempêtes pour empêcher le P. Pailloux de se rendre au milieu de ses enfants. Il venait toujours, et les pauvres condamnés en étaient tous les jours plus reconnaissants. Une fois, entre autres, la rade était fort agitée, le canot du bagne attendait les missionnaires ; mais les pilotes refusèrent de les conduire, trouvant la mer trop mauvaise. Le long de la rade il y a un chemin qui conduit jusqu'en face du bagne flottant, de ce côté séparé du rivage par quelques mètres

à peine. Mais ce chemin allonge considérablement la route ; l'heure pressait, le P. Pailloux craignait que le moment de voir les galériens qui l'attendaient ne s'écoulât, il demanda aux condamnés qui servaient de rameurs s'ils éprouvaient quelque crainte à s'exposer sans pilote, et sur leur réponse négative, il enjoignit aux missionnaires qui l'accompagnaient de suivre le chemin de la rive : pour lui, avec ses seuls rameurs, il monta dans le canot, dont il prit le gouvernail, se confiant à la garde de Dieu : il arriva sans encombre, parce que Dieu veille sur les siens ; mais ce jour-là il gagna considérablement dans l'affection, la confiance et le respect des condamnés.

En racontant ces choses je ne veux pas faire l'éloge des hommes qui montraient un pareil dévouement. Ils n'ont pas besoin de nos louanges, et je les connais assez pour savoir qu'ils n'en comprendraient pas la raison. Du jour qu'ils sont entrés dans la Compagnie de Jésus, ils ont donné leur vie pour le salut des âmes, sans même se réserver le choix de l'heure ou du mode du sacrifice. Leur simplicité ne trouverait dans les faits que nous citons rien que de très-naturel et de tout uni. Mais nous avons voulu faire connaître à quel prix ils avaient acquis la confiance, le respect et la soumission des forçats. Nous ne pouvons nommer tous les Pères de la mission, mais à un titre ou à un autre c'était partout la même

reconnaissance pour le même dévouement ; j'ai eu l'honneur de voir plusieurs de ces Pères et je puis bien dire qu'ils éprouvaient, au milieu du bagne, une joie égale à celle qu'ils apportaient aux condamnés. Ils se sentaient de véritables instruments de miséricorde : leurs mains distribuaient la vérité, l'espérance et le salut : que leur fallait-il davantage ? N'était-ce pas dans ce seul but qu'ils avaient quitté le monde, renoncé aux joies de la famille et méprisé toutes les douceurs de la terre ? N'était-ce pas la seule raison de leurs sacrifices, de l'abandon qu'ils avaient fait devant Dieu de leur personnes et de leur volonté mises entre les mains d'un supérieur, comme un bâton entre les mains d'un vieillard ? Aussi de quelles délices n'étaient-ils pas enivrés dans ces salles infectes du bagne, comme toute leur âme treissaillait au moindre mouvement de leurs chers et pauvres enfants, comme les cœurs marchaient bien à l'unisson ! On se comprenait, on se répondait au moindre signe. Peut-être même leur titre de Jésuites ajoutait-il à la puissance des missionnaires. Les forcats n'ignoraient pas que leurs Pères étaient une occasion de scandale, de mépris et de haine pour une partie de la société : un jour qu'un bruit courait à Toulon, comme il en court souvent dans les provinces à propos de tout et à propos de rien, qu'une émeute venait d'éclater à Paris, et qu'on s'y battait, le bagne en

sut quelque chose, et les condamnés disaient aux missionnaires : « Mes Pères, si on veut vous insulter ou vous violenter, venez au bagne, ne craignez rien ; vous y serez bien défendus ! »

Ceux même des condamnés qui résistaient aux exhortations des Pères et ne voulaient point user de leur ministère, reconnaissaient leur dévouement, leur en étaient obligés et leur obéissaient. Nous aurons occasion de raconter de cette soumission à la parole des missionnaires des preuves qui étonnèrent profondément les autorités du bagne et de l'arsenal. Les forçats étaient heureux de cette obéissance, ils en étaient fiers. — Il faut, disaient-ils, pour nous faire obéir, des soldats, des fusils et des canons, nous ne cédons que devant la force, les châtiments ou la guillotine, mais en tout ce que nos Pères commanderont ils peuvent être certains de notre soumission et de notre promptitude. Le point d'honneur du bagne était là. Cette obéissance était un hommage rendu à la puissance de la religion. Elle était aussi un mouvement de la grâce intérieure qui touchait les âmes en présence des enseignements de la vérité. Pour que tout ce merveilleux changement ne fût pas pris pour un simple mouvement de sympathie et qu'on ne l'attribuât pas à une émotion purement humaine, la Providence parut s'y réserver en quelques points une action directe et personnelle pour ainsi dire. Au milieu

de ce renversement de tous les cœurs, elle voulut en plusieurs circonstances se montrer d'une façon plus particulière et plus indépendante de l'intervention des hommes.

Le lendemain de leur arrivée au bagne, deux des Pères étaient allés visiter l'hôpital ; sur le premier lit dont ils s'approchèrent était un cholérique qui, la veille même, avait un instant passé pour mort. Les Pères lui adressèrent quelques paroles, et en le quittant lui offrirent une petite prière contre le choléra et une médaille de la sainte Vierge. Le malade leur dit qu'ils ne lui offriraient sans doute pas ces objets s'ils savaient à qui ils parlaient, il était juif. — Nous vous les offrirons néanmoins de bon cœur, répartirent les Pères, si vous voulez nous promettre de ne les pas profaner. Le pauvre malade s'y engagea, et on glissa la médaille sous son chevet. C'était une médaille de l'Immaculée Conception, sur laquelle se trouve la prière : *O Marie, conçue sans péché.* Les missionnaires passèrent à la visite des autres lits : les entraînements de la mission et les diverses occupations où ils se trouvèrent jetés leur firent oublier la pensée du pauvre juif. Cependant un des Pères allait trois fois par semaine faire l'instruction à l'hôpital : le malade y assistait sans qu'on prît garde à lui, et sans avoir d'ailleurs avec les Pères d'autres relations que celles que nous venons de raconter. Mais il con-

servait sa médaille, et la sainte Vierge qui étendait sa puissance sur toute cette mission du bâgne, devait y avoir sa part à elle toute seule, et elle avait choisi la conversion du juif. Le samedi, 10 novembre, le pauvre juif est congédié de l'hospice; le lendemain eut lieu la consécration à la sainte Vierge dont nous avons parlé; le juif assista à la cérémonie avec ses compagnons d'infirmité. Comme nous avons fait pour les autres, nous le laisserons exprimer lui-même ses sentiments, son émotion et les mouvements de la miséricorde à son égard. Nous citerons en entier la lettre qu'il adressait au supérieur de la mission; elle est datée du lundi 12 novembre.

« Monsieur le Supérieur,

« Je sors à peine d'une cruelle maladie qui « m'a conduit aux portes de l'éternité. J'ai pro- « fondément réfléchi sur ma position; j'appar- « tiens à la religion judaïque, et ma conviction « était contraire à toute croyance religieuse. Ce- « pendant ces Messieurs de la mission portèrent « leur consolantes paroles jusqu'au lit de dou- « leur où j'étais étendu. Je leur ai déclaré que « j'étais juif; mais loin de me repousser comme « indigne de participer aux bienfaits de leur saint « ministère, ils me forcèrent en quelque sorte à « accepter une médaille et une image contenant « des prières contre le choléra. Dès ce moment,

« je ne manquai pas une seule fois d'assister à l'instruction que faisait à l'hôpital un respectable prêtre, dont la parole simple et touchante me remuait le cœur. J'avais aussi reçu, pendant ma maladie, les soins les plus constants de la part des bonnes sœurs; et je me demandais souvent quelle était cette religion qui inspirait de si nobles sacrifices. Je me disais que, pour venir ainsi parmi des misérables comme nous, il fallait croire bien sincèrement que cette religion était la seule véritable; et que si des hommes pleins d'honneur et de science étaient persuadés d'être dans la bonne voie, je pouvais bien, je devais même, moi misérable et ignorant, éclairer mes ténèbres de leurs lumières.

« Voilà, Monsieur le Supérieur, quelles étaient mes dispositions lorsque samedi je sortis de l'hospice. J'étais convaincu; je désirais de toute mon âme appartenir à la religion du Christ; mais j'hésitais encore par lâcheté. Je redoutais les sarcasmes des autres Israélites et le mépris de mes parents, qui ont constamment entretenue une correspondance avec moi. Vous direrai-je maintenant, Monsieur, ce que j'ai éprouvé en écoutant votre touchant discours de dimanche sur la sainte Vierge? Mais dire ce que je sentis, serait impossible! Pour abréger: le résultat de tout ce que j'ai pris la liberté de vous

« écrire est que je ne crains plus les sarcasmes,
« ni ce vilain nom de renégat. Je renonce même
« de bon cœur aux avantages temporels que me
« faisaient mes parents, et je vous supplie de me
« faire instruire pour le baptême. »

Voilà comme la grâce opérait. Elle avait encore bien d'autres voies que nous ne pouvons toutes signaler ici. On nous permettra cependant un trait. Parmi les hommes qui voulaient se mettre en relation avec les missionnaires, il s'en trouva un qui avait embrassé le protestantisme à l'âge de douze ans ; il suivait avec exactitude toutes les prescriptions de sa religion, et même au bagne il fréquentait avec assiduité les prêches du ministre protestant. Mais dès l'arrivée des missionnaires, il leur déclara qu'il voulait revenir à la religion catholique afin de pouvoir se confesser. Il avait commis, disait-il, bien des fautes durant sa vie et sa conscience n'était pas tranquille. Il avait demandé à son ministre ce qu'il fallait faire pour apaiser ses remords. Le ministre lui avait conseillé de se confesser à Dieu. — Je l'ai fait, disait ce pauvre homme, mais je ne sais pas si Dieu m'a pardonné ? Sa conscience ne lui laissait pas plus de repos qu'auparavant et il se sentait tout aussi tourmenté. Il retourna vers le ministre. — Que faire, lui disait-il, comment faire rentrer la paix dans mon âme ? — Lisez la Bible, répondit le ministre, elle vous enseignera ce que vous

avez à faire. Il la prit, il la lut. Y comprit-il beaucoup ? je l'ignore ; y trouva-t-il la consolation qu'il cherchait ? j'en doute. Il y trouva du moins ce mot de saint Jacques : « Confessez vos péchés les uns aux autres et priez afin d'être sauvés ¹. » Il retourna alors vers le ministre, lui montra le texte et le supplia d'entendre sa confession. Le ministre, comme on peut croire, refusa obstinément.—Alors, mon Père, disait le pauvre homme, que voulez-vous que je fasse ? la religion protestante ne répond pas au besoin de mon cœur ; quoi qu'il puisse m'en coûter, je veux me confesser, je veux avoir l'assurance de mon pardon ; j'ai besoin que quelqu'un me l'affirme au nom de Dieu ! Quand un prêtre m'aura entendu, quand il m'aura dit que Dieu me pardonne, peut-être envisagerais-je l'éternité avec moins de terreur !

VII

**Sincérité des condamnés. — Pardon des injures.
Amende honorable.**

Je raconte tous ces faits simplement et je voudrais dans mon récit faire sentir cet accent de

¹ Confitemini ergo alterutrum peccata vestra et orate pro invicem ut salvemini. (B. Jacob, cap. v, v. 16.)

sincérité que les Pères ont si bien reconnu dans tout ce qui se passait autour d'eux. Ces changements, que la grâce opérait dans le cœur des condamnés d'une manière si triomphante et si imprévue, ne devaient pas se manifester seulement dans les relations particulières avec les Pères ni dans les lettres si touchantes dont nous avons déjà donné des extraits; toutes les allures du bagne s'en ressentirent assez clairement pour que les autorités aient pu en être frappées; quelques faits servirent d'ailleurs à mettre la sincérité des condamnés dans tout son jour et à prouver combien leurs impressions étaient sérieuses.

Le jour de la cérémonie de la consécration à la sainte Vierge, un bracelet perdu par une des dames de l'assistance fut trouvé par un condamné. Il eût été bien facile de dérober un pareil objet, et, au milieu de tous les forçats, les soupçons les plus éclairés ne pouvaient qu'hésiter et courir grand risque de s'égarer. Mais les missionnaires enseignent que le vol est un péché : il ne s'agit plus seulement d'éviter la justice des hommes, on sait qu'il y a aussi une justice de Dieu, la voix de la conscience a été réveillée, elle saura se faire entendre. Le bracelet fut remis immédiatement entre les mains d'un adjudant chargé de le faire parvenir à Madame la vice-amirale, et le condamné, qui l'avait trouvé, refusa énergiquement et absolument toute récompense. Il savait

qu'il n'avait fait que son devoir : il en attendait la récompense de Dieu lui-même.

A quelques jours de là une chaîne et une montre d'or furent trouvées par un autre condamné sur les chantiers du Morillon. Elles furent remises au possesseur avec la même promptitude et un égal désintéressement.

Ce sont là, dira-t-on, des faits particuliers, c'est la générosité d'un moment, c'est une émotion passagère ; c'est déjà quelque chose néanmoins au milieu d'un pareil monde. Mais voici qui témoignera des bons sentiments d'un plus grand nombre , et qui implique une pensée soutenue de sacrifice, étrangère non-seulement à des forçats mais à tout homme qui n'a pas embrassé de toute son âme la croix de Jésus-Christ, ni compris les joies et les douceurs de l'expiation.

Nous avons marqué quelle était la nourriture des galériens, et le lecteur n'a pas oublié qu'elle se compose uniquement d'un morceau de pain noir, d'une soupe aux fèves et d'une petite ration de vin. Nous avons dit que la privation du vin était un des châtiments infligés à ces malheureux et expliqué combien ce châtiment était redouté.

Toutefois, en dehors de toute peine disciplinaire, le vin n'est pas distribué indistinctement. Ceux-là seuls qui sont allés aux travaux pendant la journée y ont droit; les autres en sont irré-

missiblement privés. Or, quand les catéchismes pour le baptême et pour la première communion furent organisés, ceux qui voulaient se préparer à ces deux sacrements, ceux aussi qui avaient totalement oublié les premiers éléments de la religion et qui demandaient à en être instruits d'une façon plus particulière, étaient nécessairement distraits des travaux et partant n'avaient pas la ration de vin. Les missionnaires craignirent que la privation de la seule partie fortifiante de la nourriture, pendant plusieurs semaines, n'apportât quelque affaiblissement et quelque désordre dans la santé des condamnés; peut-être aussi craignirent-ils qu'une privation si longue, qu'ils savaient devoir être si pénible, ne constituât une épreuve trop forte pour leurs catéchumènes, et ils eurent peur d'en rebuter quelques-uns. Ils sollicitèrent de la préfecture l'autorisation de faire donner eux-mêmes à ceux que les besoins de leur instruction éloignaient des travaux, la ration de vin ordinaire. Ils espéraient que les aumônes des fidèles contribueraient volontiers à acquitter de pareils frais.

Les condamnés surent que ce vin distribué en dehors des usages du bagne était fourni par les missionnaires. Ils résolurent aussitôt de se charger de la dépense, et ils se cotisèrent entre eux tous pour la payer. Les missionnaires refusèrent leurs offres, et persistèrent à se charger eux

seuls de faire servir le vin qui manquait. Mais les forçats ne se laissèrent pas vaincre en générosité ; les catéchumènes déclarèrent qu'ils pouvaient bien se préparer à une aussi grande action que celle de la communion par un léger sacrifice, et jusqu'à la fin ils persévéchèrent à refuser le vin qui leur fut offert.

Je ne sais si mes lecteurs sauront apprécier toute la valeur d'un pareil sacrifice. Les mœurs et les souffrances du bagne lui donnent un prix que nous n'avons peut-être pas bien fait sentir, mais les autorités de Toulon ont regardé ce fait comme une des preuves les plus étonnantes de la puissance de la religion sur ces âmes. Ses enseignements cependant gardaient toute leur sévérité. Il ne suffisait pas d'apprendre à ces pauvres âmes à faire volontiers un sacrifice matériel, et à savourer les apres délices que Dieu a cachées au fond de toute mortification faite en son nom. Il était un sacrifice plus grand, plus élevé, plus coûteux qu'on leur demandait encore. Supporter leur sort, en reconnaître la justice, respecter des chefs dont la parole était toujours si pleine de mépris pour eux, subir et aimer même la règle si dure à laquelle ils étaient soumis, pardonner enfin à leur prochain et à la société entière les amertumes, les angoisses, les douleurs dont ils avaient été abreuvés, c'était là ce que les missionnaires demandaient des forçats.

Les instructions du soir et du matin avaient atteint les grandes vérités de la foi catholique. Les fins de l'homme, le dogme de l'éternité étaient développés soir et matin avec insistance. Et si j'en crois les lettres que j'ai sous les yeux, les condamnés sentaient la vérité de cette doctrine.

« Justice humaine, écrivait l'un, que tu es « petite ! Plus d'une fois étendu sur des planches « bien dures, après une journée de fatigues et « sans pain pour souper, je versais des pleurs de « repentir, en cachette du camarade avec lequel « j'étais enchaîné. Maintenant j'aurai du cou- « rage; on peut me charger de fers, on en a le « droit, et je les porterai avec résignation. Qu'on « me jette dans un cachot, on le peut aussi, je « prierai Dieu qui est si bon, il adoucira ma « peine¹. »

« Non, disait un autre, tout n'est pas perdu si « Dieu dans sa bonté infinie daigne jeter un re- « gard miséricordieux sur l'humble créature qui « l'a offensé, mais qui se repent et pardonne aux « auteurs de ses maux, comme elle a besoin elle- « même du pardon de ses fautes. Hélas ! je n'ose « attaquer la religion de mes juges, et je me ré- « signe en priant Dieu qu'il me donne le courage « nécessaire à l'accomplissement de mon doulou- « reux pèlerinage². »

¹ Lettre du 20 novembre.

² Ibid.

La puissance de Marie poussait toutes ces âmes vers les missionnaires ; chaque jour de nouvelles brebis frappaient à la porte du bercail, et demandaient à faire pénitence. Le besoin de la résignation et du pardon était compris ; le respect humain s'effaçait de plus en plus. Des réparations publiques eurent lieu. Les conversations prenaient un caractère plus conforme aux nouveaux sentiments des condamnés. Cependant, ceux d'entre eux qui revenaient à de meilleures pensées n'avaient pas seulement à braver les sarcasmes de leurs camarades plus endurcis dans le crime, les matelots et les ouvriers libres, mêlés à eux pendant le travail, trouvaient dans leurs nouvelles allures de nouveaux prétextes à leurs railleries et à leurs injures. Un jour, à l'heure du repos, plusieurs de ces pauvres néophytes s'exerçaient à chanter un cantique, des matelots les interrompirent par des cris, des sifflets et des huées. En tout autre temps une pareille provocation eût amené certainement une rixe qui eût peut-être été sanglante. Cette fois la colère fit place à l'humilité et à la charité : un des chanteurs jusque là scandaleux dit doucement aux matelots : — Nous avons assez longtemps offendé Dieu par nos blasphèmes, laissez-nous aujourd'hui sanctifier notre captivité par les chants du repentir.

Cette nécessité du repentir était en effet sentie

par tous les condamnés touchés de la miséricorde; leur zèle et leur ferveur croissaient; ils se préparaient à faire amende honorable au sacré cœur de Jésus de tous les outrages commis contre lui. De grands préparatifs avaient été faits pour cette cérémonie, et tout le monde s'empessa d'y concourir afin d'en relever l'importance. Le préfet maritime, M. le vice-amiral Hamelin, dont la bienveillance pour la mission augmentait à mesure qu'il en voyait les merveilleux effets, avait permis de disposer des hangards de la canoterie. On y disposa la charpente nécessaire à dresser l'autel et à établir une tribune destinée aux étrangers. On décora l'intérieur avec des pavillons de navire ; la cathédrale avait prêté ses plus beaux ornements, le dais des processions, le grand tapis des solennités, etc.; les Sœurs de la Sagesse déployèrent leur industrie à mettre en œuvre ces magnificences et à y ajouter ce que leur piété et celle des fidèles purent consacrer à relever la splendeur de cette fête.

À onze heures, le dimanche 18 novembre, M. l'archiprêtre de Toulon célébra la sainte messe au milieu de la foule des forçats et d'un immense concours des personnes pieuses de la ville. Pendant la messe, comme le dimanche précédent, mais avec plus d'accent peut-être encore, les voix des forçats s'unirent pour chanter des cantiques. On fit ensuite la procession solennelle

du saint Sacrement. Le divin Sauveur, voilé dans les mystères de l'Eucharistie et porté en triomphe à travers les rangs des forçats agenouillés, répandait avec amour et d'une façon plus particulière ses bénédictions sur ces pauvres hommes chargés de fer. Le supérieur de la mission fit ensuite une instruction sur le pardon des injures. Les galériens suivaient ses paroles, les acceptaient et les répétaient au fond du cœur, et un incident imprévu témoigna combien ils accueillaient généreusement les enseignements qu'on leur apportait. Le prêtre avait expliqué cette nécessité où se trouve tout chrétien de pardonner à ses ennemis s'il veut être pardonné par Jésus-Christ : il s'adressait aux condamnés : Pardonnez-vous à vos ennemis, leur disait-il, à vos accusateurs, à vos juges, à tous ceux enfin qui ont été pour vous une occasion innocente ou injuste de souffrances ? Et mille voix émues répondirent spontanément : Oui, oui ! nous pardonnons ! — Cette brusque interruption, à laquelle le prêtre était loin de s'attendre, brisa un instant son discours et attendrit toute l'assistance. Cette protestation de pardon et d'oubli ne resta pas seulement sur les lèvres, elle pénétra les cœurs ; un grand nombre, que la haine retenait encore dans les étreintes du péché, firent leur dernier effort et achevèrent leur sacrifice. Le soir, lorsque le Père passait dans les salles à l'instant du r-

mas, un des galériens lui saisit la main, la baissa en pleurant et le remerciant : — Vous avez travaillé pour plusieurs ce matin, lui dit-il ; on croit déjà à la vengeance d'un Corse, on pourra croire désormais à son pardon. J'avais un homme à tuer, c'est fini, je lui pardonne !

VIII

Œuvres diverses. — Catéchismes.

Le bruit des merveilles qui s'opéraient dans l'intérieur du bagne avait, on peut le croire, attiré sur cette œuvre l'attention générale. Avant que l'entreprise ne fût commencée, chacun s'était empressé d'y concourir selon ses moyens : les aumônes, destinées à répandre parmi les condamnés des médailles, des chapelets et des crucifix, abondaient entre les mains des missionnaires. Le zèle n'avait pas eu besoin d'être stimulé. Cependant, les livres que les missionnaires avaient apportés de Lyon, pour être distribués aux galériens, s'étant trouvés insuffisants, un des Pères, qui prêchait un dimanche à la cathédrale, exposa en peu de mots la nécessité où on se trouvait et pria ses auditeurs de consacrer

à cette bonne œuvre les livres flétris et hors d'usage qu'ils pouvaient avoir en leur possession. Le lendemain, de pleines corbeilles de livres étaient déposées pour les galériens ; il s'y trouvait un grand nombre de volumes de prix, richement reliés : quelques-uns étaient des souvenirs de première communion. J'entre dans ce petit détail, il m'a paru touchant ; les âmes qui faisaient cette offrande ont eu certainement leur part dans le succès de la mission ; les petits sacrifices plaisent au cœur de Jésus, et ce détachement des objets auxquels des âmes pieuses ont de particulières raisons de tenir, ne resta pas sans vertu devant ses regards.

La bienveillance générale était naturellement acquise aux travaux des missionnaires ; les légères préventions qui les avaient accueillis se fondaient et se transformaient en bonne grâce et en remerciement. Ils en recevaient quotidiennement des preuves évidentes. Dans les premiers jours de la mission, ils n'avaient pas laissé, en passant sur le port et en traversant l'arsenal, d'être insultés sinon par grande malice, du moins par étourderie. Plusieurs fois les jeunes matelots, en les apercevant, avaient trouvé charmant de les saluer de paroles inconvenantes et grossières, et de faire retentir derrière eux ces cris absurdes dont la populace accueille volontiers les robes noires. Peu à peu les croassements diminuèrent,

et sans que les missionnaires aient jamais songé à s'en plaindre ni à en faire punir les auteurs, ils cessèrent tout-à-fait. A la longue les matelots s'habituerent même à voir ce régiment de prêtres ; plus d'un se prit à les considérer et à les saluer avec respect ; même sur la fin de la mission, lorsqu'après le coup de canon du soir les Pères quittaient , à la nuit , le bagne pour regagner leur gîte , il leur arrivait souvent, après avoir répondu par le mot de : *Missionnaires du bagne* au cri de *qui vive?* parti d'un des vaisseaux du port, d'entendre un marin leur souhaiter *bon quart*, et répéter à demi-voix et à plusieurs reprises ce salut maritime , avec un accent de bienveillance qui semblait marquer qu'à la faveur de l'obscurité, on se serait enhardi à en dire davantage si la consigne l'eût permis.

Le dévouement des missionnaires leur avait donc acquis la reconnaissance générale, et ils en reçurent, peut-on dire, d'unanimes témoignages ; mais la politique *rouge* avait des organes à Toulon ou dans les environs , et naturellement ils essayèrent de plaisanter sur les Jésuites et sur le bagne et de développer l'harmonie de ces deux mots. Nous ne nous arrêterons pas à relever les basses injures des beaux-esprits démocrates du Var ; nous les constatons uniquement parce qu'il est utile de signaler partout l'instinct qui pousse la démocratie contemporaine à insulter, en toute

rencontre, le dévouement et la générosité. Les galériens, résolus à embrasser une meilleure vie, eurent même leur part dans le venin démocratique; mais dans le Var le venin était léger.

Le zèle des missionnaires ne s'exerçait pas seulement dans l'intérieur du bagne. Nous avons déjà parlé des visites et des instructions qu'ils faisaient à Saint-Mandrier. Quatre-vingts forçats y étaient employés à titre d'infirmiers. Ils étaient les compagnons de ceux que les Pères étaient venus évangéliser, et avaient droit à leurs soins. Dans les commencements de la mission, un des Pères allait au milieu d'eux tous les deux jours seulement. Mais lorsque le nombre des missionnaires fut doublé, un d'entre eux put être spécialement chargé du soin de cette portion du troupeau, et dès lors les exercices eurent lieu à Saint-Mandrier aussi régulièrement que dans l'intérieur même du bagne.

A l'hôpital maritime, où cent vingt autres condamnés remplissaient les mêmes fonctions d'infirmiers, les exercices purent être aussi réguliers; les marins de l'hospice voulurent les suivre et en profiter.

Il n'y eut pas jusqu'aux anciens militaires, qui composent la troupe des gardes chiourmes, qui n'eurent aussi leur part d'instructions religieuses, et chaque soir, durant les dix derniers jours, un des Pères leur adressa la parole.

Pendant que les missionnaires se multipliaient ainsi, on indiqua à leur zèle une œuvre nouvelle et immense. L'arsenal de Toulon reçoit tous les jours quatre mille ouvriers environ, occupés à la construction des navires et au service du port. Ces hommes, appliqués à de durs travaux, sans instruction religieuse pour la plupart, se laissent facilement aller à toute la brutalité de leur nature. Sans être vicieux ni méchants, il leur arrive parfois de commettre des actes d'atrocité, dont l'ivresse est l'occasion sans en être l'excuse.

On offrait de leur ouvrir tous les soirs la grande église Sainte-Marie, et on demandait aux missionnaires d'ajouter à toutes leurs fatigues celle d'y enseigner cette rude population, de tenter de les instruire des vérités de la religion, et de les rappeler à des mœurs plus douces et à la pratique de leurs devoirs. Une œuvre si excellente et si grande devait bien tenter le dévouement de ceux qui ne sont pas habitués à compter leurs peines, et qui ne recherchent que la gloire de leur Maître. Toutefois, après y avoir réfléchi, ils pensèrent qu'une aussi vaste entreprise ne pouvait être conduite concurremment avec celle du bagne. Ils craignirent qu'une des deux, ou peut-être toutes deux à la fois ne dussent nécessairement souffrir. Ils laissèrent à d'autres apôtres, ou peut-être seulement à d'autres temps, le soin d'évangéliser les ouvriers de l'arsenal, et se renfermèrent dans

leur belle et, du reste, bien suffisante mission du bagne.

Tout allait là au gré de leurs désirs, et les diverses escouades, sous la conduite de chacun des Pères, marchaient résolument à la conquête de la vérité et à la pratique de la vertu. Rien n'échappait à la vigilance des missionnaires pour que les moyens de salut et d'instruction fussent présentés à tous les malheureux dont on leur avait donné la charge. Les autorités avaient permis que les hommes qui se préparaient au baptême ou à la première communion fussent distraits des travaux et des rangs pour pouvoir suivre le catéchisme. Le même privilége fut accordé aux Alsaciens, auxquels un Père versé dans la langue allemande faisait l'instruction séparément.

Les catéchismes offraient un spectacle particulier. Ils étaient faits par les novices de la Compagnie de Jésus. Au lieu de ce qui se voit ordinairement dans les paroisses, où un prêtre enseigne de petits enfants, celui qui parlait aux catéchismes du bagne de Toulon était un tout jeune homme de seize à dix-huit ans, presque un enfant, auquel l'habit religieux seul pouvait prêter quelque gravité. Autour de lui, des hommes de tout âge l'écoutaient dans le silence et le recueillement, répondaient à ses interrogations et s'enorgueillissaient de ses louanges ou de ses en-

couragements. La discipline et la vie commune ont toujours pour résultat de ramener les hommes à une sorte de simplicité et d'enfantillage, que tout le monde a remarquée, par exemple, dans les militaires; au bagne, malgré la dureté de la discipline, malgré les désordres de la vie commune, le résultat est en quelque sorte le même que partout ailleurs, et les condamnés, par bien des points, deviennent semblables à des enfants. Des oiseaux, des chiens, des chats, servent à leurs amusements, et ces éducations, auxquelles on ne manque pas d'appliquer les diverses punitions du bagne, la mise au couple, etc., sont la grande affaire de quelques-uns et la plaisanterie habituelle des diverses salles. Au milieu des plus lamentables misères, des vices les plus épouvantables, des amertumes les plus grandes, l'homme reste le même, sa nature a toujours besoin de se récréer, elle trouve encore moyen de sourire. Dans leurs rapports avec les missionnaires, les galériens s'étaient ouverts avec abandon et n'avaient jamais songé à se gourmer, ni à prendre des attitudes : ils montrèrent donc tout le côté puéril de leur caractère et ne cherchèrent pas à dissimuler la frivoline de leurs amusements. Cette simplicité, au milieu de tant de misères et de vices, ne manquait pas, peut-être, d'une certaine grâce attendrissante aux yeux du missionnaire. Elle apparaissait surtout au catéchisme, dont la

nature de l'instruction y ramenait si facilement. Tous ces hommes barbus et chenus suivaient les moindres mouvements de leur maître imberbe; ils épiaient ses regards, ils sollicitaient timidement par les leurs la faveur d'être interrogés, quand ils croyaient pouvoir répondre à ses questions. Ils étaient attristés quand plusieurs instructions se succédaient sans que le jeune catéchiste ne leur eût rien demandé. « Je sais bien, disait avec dépit un vieillard tout grisonnant, je sais bien, et il ne m'interroge pas ! »

Les petites luttes de science, qui font le charme et l'émulation des réunions d'enfants, étaient excitées par le jeune Frère entre ses vieux élèves. L'impression religieuse ajoutait un charme de plus à leur simplicité; elle se marquait dans leur docilité et leur respect même à l'égard du jeune Frère. Après l'instruction, ils l'entourraient tous bruyamment, le pressaient de questions, lui adressaient des paroles d'amitié et de reconnaissance; mais ils faisaient silence à sa voix, et à son premier signal ils quittaient doucement le pont du navire pour se disperser dans les diverses localités et reprendre leurs travaux.

La tâche des jeunes novices n'était pas à vrai dire des plus faciles; malgré la docilité des disciples et toute leur bonne volonté, ce n'était pas une petite affaire de faire pénétrer dans leurs intelligences les notions essentielles de la vérité et

d'imprimer dans leurs mémoires les premiers éléments de la doctrine chrétienne. Quelques-uns, d'ailleurs, avaient en outre à vaincre la difficulté de leur peu d'usage de la langue française. Aussi, malgré le zèle et la sollicitude des jeunes Frères, les musulmans et les Chinois auraient eu de la peine à se pénétrer de ces enseignements, si leurs camarades ne s'étaient attachés à les leur répéter dans le courant de la journée, à les leur rappeler, à les leur expliquer, s'intéressant ainsi à leurs progrès, encourageant leurs efforts et se réjouissant charitalement de leurs succès. Ils en reportaient néanmoins toute la reconnaissance à leur jeune maître, et pour lui en donner un témoignage, ils voulaient lui offrir un de ces petits crucifix que, dans leurs loisirs, les condamnés s'appliquent volontiers à sculpter. Les missionnaires s'étaient imposés de ne rien recevoir, et leur règle leur en fait une loi. Le jeune catéchiste refusa donc le petit présent qu'on lui voulait faire. Mais un jour que le supérieur de la mission était venu, selon sa coutume, interroger les condamnés et s'assurer de leur instruction, ils l'entourèrent et le supplierent avec tant de larmes et d'insistance, ils mirent tant d'ardeur dans les sollicitations qu'ils lui adressaient à genoux et en embrassant ses mains, que tout ému et ne pouvant plus se contenir, il leur avoua que leur jeune maître étant simple-

ment novice, n'était lié par aucun vœu, et il lui permit d'accepter ce qu'on lui offrait de si bon cœur.

Avant de les admettre au sacrement de baptême, le supérieur de la mission interrogea lui-même avec grand soin tous ces hommes, et s'assura de l'état de leur instruction. L'anxiété avec laquelle ils suivaient les réponses de leurs camarades témoigna de l'espèce de confraternité qu'ils avaient formée durant ces exercices, et du prix qu'ils mettaient à la sceller tous ensemble des sacrements de l'Église.

Le vendredi, 24 novembre, cinq païens, dont un Chinois et quatre Parisiens, deux israélites, dix-sept mahométans, furent baptisés. Le même jour, dix-huit protestants de diverses sectes faisaient leur abjuration et recevaient un baptême conditionnel en entrant dans le sein de l'Église.

IX

Dernières préparations.

La fin de la mission approchait, et le zèle des galériens ne faiblissait pas. Leur reconnaissance pour les missionnaires s'augmentait à mesure qu'ils appréciaient davantage le bien dont on

avait voulu leur annoncer la bonne nouvelle.
« Comment vous exprimer jamais toute notre
« reconnaissance pour tous les bienfaits dont
« vous nous avez comblés. On peut s'acquitter
« des biens corporels, mais les biens spirituels
« ne se paient pas : nous sommes impuissants,
« et il faut renfermer toute notre gratitude dans
« le fond de nos cœurs. Mais que voulez-vous?
« je ne puis m'empêcher de parler ; mon pauvre
« cœur déborde, j'ai besoin de l'épancher. Eh !
« que voulez-vous, mon Père ? quand il y a si
« longtemps qu'on souffre, ne doit-on pas se ré-
« joir de sa guérison ? Hélas ! je vais trop loin ;
« nous ne sommes que convalescents : la cure
« n'est pas complète. Ne sommes-nous pas ces
« pauvres êtres fragiles qu'un souffle impur peut
« renverser et briser. Oh ! Père vénéré, vous l'i-
« gnorez sans doute, votre âme innocente ignore
« tout ce qui est mal ; mais, nous, nous frémis-
« sons intérieurement : quand votre protection
« ne veillera plus sur nous, qu'allons-nous de-
« venir ¹ ? »

Cette terreur des dangers qui attendaient les pauvres condamnés, cette vive appréhension des tentations auxquelles ils se trouveront en butte lorsqu'ils n'auront plus la présence des Pères pour les soutenir et les encourager, ce sentiment

¹ Lettre du 22 novembre.

de leur faiblesse et de leur fragilité personnelles enfin ajoutaient à leurs regrets du départ des Pères. Ils en mêlaient l'expression avec celle de leur joie et de leur ivresse, en pensant à la miséricorde de Dieu à leur égard et au bonheur de leur réconciliation. « C'est avec joie » disait un de ceux qui allaient recevoir le baptême, « c'est « avec joie et avec bonheur que je vois s'approcher le plus beau jour de ma vie, celui où j'aurai Dieu pour père, pour appui et pour consolation. Ah ! qu'il me sera doux ! quelle ivresse pendant la cérémonie de mon baptême ! Quand « j'y pense, mes regards s'élèvent vers le ciel, et « je répète de tout mon cœur les prières qu'un de « mes camarades m'a apprises. Soyez certain, « mon très-cher Père, que jamais je n'oublierai « le jour de votre arrivée au bagne. Car c'est à « vous que je dois le bonheur que je goûterai sur « la terre en observant les commandements de « Dieu et le bonheur ineffable de l'éternité¹. »

Toutes les lettres de ces derniers jours expriment les mêmes sentiments : « Mon Dieu, vous m'avez pardonné, sans cela mon âme ne serait pas tranquille; vous m'avez fait approcher du tribunal de la pénitence, et je vous en rends grâce. J'ai trouvé en vous un juge plein de bonté et de clémence, et mon âme a été ravie

¹ Lettre du 21 novembre.

« d'entendre vos paroles, paroles de paix et de
 « consolation dont elle a été privée pendant un si
 « grand nombre d'années. O mon Dieu ! faites, je
 « vous en supplie, que je conserve jusqu'à la
 « mort les devoirs et les sentiments d'un chré-
 « tien. Je vous rends grâce d'avoir eu pitié de
 « mes larmes ; et vous, sainte Vierge Marie, ma
 « bonne mère, c'est à vous que je dois la force
 « et le courage d'avoir courbé la tête devant mon
 « Dieu et de m'être soumis aux lois de votre di-
 « vin Fils. O sainte mère de Jésus ! n'abandon-
 « nez pas votre ouvrage, daignez toujours abais-
 « ser vos regards sur un infortuné, guidez-le
 « jusqu'à la mort. Que son âme reçoive l'expia-
 « tion de ses fautes. Vous allez partir, ô mon
 « bon Père ; que cette séparation va nous être
 « pénible ! quel bon ami nous allons perdre en
 « vous ! quel vide sera parmi nous après votre
 « départ ! Il faut nous résigner ; mais c'est avec
 « les larmes les plus sincères que nous nous y
 « préparons. Mes prières vous suivront partout :
 « elles seront ma reconnaissance ¹. »

C'était toujours à ces expressions de regret qu'on en revenait. « Ce qui m'attriste, c'est notre
 « séparation prochaine. Nous séparer, nous di-
 « sons-nous, et peut-être pour toujours ! Je me
 « sentais si heureux il n'y a qu'un instant, et

¹ Lettre du 22 novembre.

« maintenant je ne sais ce qui se passe en moi.
 « Où vous reverrai-je donc, mon Père ? Dans le
 « monde, je ne ne dois plus le revoir. Dans cet
 « asile de malheur, vous n'y devez plus revenir !
 « Où donc, mon Père ? Ah ! dans le ciel, dans
 « notre patrie à tous, car vous nous avez dit que
 « nous n'étions pas d'ici-bas. En attendant, vous
 « prierez toujours pour vos pauvres enfants que
 « vous êtes sur le point de quitter ¹. »

Un autre s'humiliait en pensant au ciel : « Eh !
 « quoi, tout couvert de crimes, disait-il, oserais-je
 « prétendre à la même demeure qu'un apôtre qui
 « a sacrifié toute sa vie pour son maître ². »

Nous aurions bien autre chose à citer encore,
 et ce serait justice peut-être de nous étendre
 davantage sur tous ces sentiments que les forçats
 convertis exprimaient avec tant de délicatesse et
 de sincérité. On nous permettra encore ce com-
 mencement et cette fin d'une lettre : « Mon révé-
 « rend Père, en écrivant ce dernier mot, j'é-
 « prouve en moi une douce sensation. Oui, c'est
 « bien là le nom qu'on doit vous donner, et vous
 « l'avez légitimement acquis en venant, au milieu
 « de nous, verser dans nos cœurs le baume sa-
 « litaire de l'amour de Dieu..... J'abuse de votre
 « temps qui est si précieux pour nous. Je vais
 « finir ma lettre. J'aurais cependant encore bien

¹ Lettre du 21 novembre.

² Ibid.

« des choses à vous dire ! Je me rappelle que le
 « premier jour, lorsque vous êtes venu, accom-
 « pagné de plusieurs Pères, j'eus l'indiscrétion
 « de vous demander pour combien de temps
 « vous étiez ici ; vous m'avez répondu : — Pour
 « environ un mois, et puis quand nous vous en-
 « nuierons, vous nous renverrez. Vous nous ju-
 « giez donc bien méchants ! Si vous m'en disiez
 « autant aujourd'hui, vous me feriez pleurer. Je
 « mêlerai toujours votre nom dans mes prières
 « en demandant à Dieu qu'il conserve vos jours
 « qui sont si précieux ¹. »

La veille de la clôture de la retraite, un autre écrivait : « Mon Père, mes travaux sont achevés,
 « j'ai fait ma pénitence ; j'ai prié de bon cœur, et
 « j'ai bien pleuré. Mon âme est heureuse ! De-
 « main, quand viendra le jour, mon Dieu me
 « trouvera digne de m'approcher de lui. Cette
 « espérance veillera sur mon sommeil. Avant de
 « vous quitter pour toujours peut-être, mon
 « Père, je dois vous remercier du bien que vous
 « m'avez fait. Je suis réconcilié avec mon Dieu,
 « est-il une pensée plus consolante ! Non, je n'en
 « connais pas... Mais quel amer regret, quelle
 « horrible peine ! il faut vous quitter, vous dire
 « adieu... déjà... Adieu, quel dommage ² ! »

Les exercices de la mission n'avaient jamais

¹ Lettre du 20 novembre.

² Lettre du 24 novembre.

interrompu les travaux du bagne, le catéchisme seul avait pu les déranger quelque peu; cependant le grand nombre de ceux qui voulaient profiter de la retraite et se préparaient à la sainte communion pour le jour de la clôture, ne permettait pas aux Pères d'entendre les dernières confessions pendant le temps de loisir des condamnés. On prit sur les nuits, et les Pères passèrent dans les diverses localités les deux nuits qui précédèrent le 25 novembre. Ces nuits-là, par un fait inouï dans les fastes du bagne, le *ramas* n'eut pas lieu. Malgré tout l'ascendant qu'on savait que les Pères avaient acquis sur les galériens, les autorités ne furent pas sans quelque crainte devant cette nécessité. Tous les forçats en effet ne se préparaient pas à remplir leur devoir religieux. Il était cependant tout à fait impossible, et par plusieurs raisons, de mettre une différence et d'établir des catégories. Si, malgré toute l'expérience qu'on avait des condamnés, on voulait bien consentir à croire que ceux qui avaient écouté les paroles des missionnaires seraient dociles et sages, comment admettre que les autres suivraient un pareil exemple et n'abuseraient pas de la liberté où on les laisserait? Les forçats ne demandent pas à l'autorité d'avoir confiance en eux, et ils n'hésitent pas à profiter des occasions où elle se trouve en défaut. Il y avait donc lieu de craindre que ces nuits ne fussent employées

à quelque désordre ou à quelque tentative. Mais le point d'honneur du bagne, avons-nous dit, était l'obéissance à la parole des Pères. Ceux-ci, dans leurs diverses localités, déclarèrent que, pour la nuit, ils s'établissaient eux-mêmes gardiens des condamnés. Voyez, disaient-ils, nous n'avons ni sabres, ni fusils, nous levons néanmoins la discipline du *ramas*, et nous avons engagé notre parole qu'il n'y aurait point de désordre et que jamais nuit plus tranquille ni plus silencieuse ne se serait passée au bagne. Cette parole des Pères fut fidèlement accomplie, il n'y eut pas une apparence de désordre, pas un mot ne fut prononcé dans l'intérieur des salles, malgré les allées et venues continues de ceux qui s'approchaient du tribunal de la pénitence, et dont les Pères entendirent les confessions durant toute la nuit. Ces pauvres gens se réveillaient et s'avertissaient les uns les autres, et s'en venaient trouver le Père, chacun à leur tour, marchant à pas de loup, pieds nus, et portant leurs chaînes avec cette discréction des forçats qui savent tous, quand il est nécessaire, marcher sans faire résonner leurs fers.

Durant ces nuits si occupées et si pleines, où la grâce et le pardon tombaient à flots des mains et des lèvres des confesseurs, Dieu leur réservait une vue particulière de ses miséricordes. Un des galériens s'était déjà présenté au tribunal de la

pénitence, et, dès les premiers mots, le missionnaire avait reconnu qu'il n'avait pas affaire à un néophyte bouleversé par un coup récent de la grâce, tiré à l'improviste de l'abîme de ses désordres, surpris, émerveillé, éperdu au milieu des fortifiantes délices de la contrition et du repentir auxquels il n'avait jamais goûté. Il y a des symptômes auxquels les médecins des âmes ne se méprennent pas. Celui dont nous parlons avait sous les yeux une âme spirituelle, privilégiée de dons particuliers, habituée aux communications divines, toute nourrie dès longtemps et revêtue de la paix et de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celui qui a choisi un larron pour premier prix de son sang peut bien se chercher un ami parmi les criminels habitants du bagne. Aux dernières nuits, le confesseur revit, sous la livrée de l'infamie, cet ami privilégié du divin Maître. En admirant la paix et la joie de ce cœur, en voyant combien ses anciens crimes étaient complètement effacés et pardonnés, le prêtre trouvait inutile de s'enquérir d'un passé dont il n'y avait plus de trace ; le galérien de son côté, en s'humiliant et se confondant, gardait quelque réserve ; mais après l'application du sacrement une circonstance imprévue provoqua une explication que le missionnaire n'avait pas dessein de rechercher et que le pénitent aurait voulu éviter.



Ce pénitent appartenait à une pauvre famille de campagne ; il n'avait aucun don particulier d'intelligence, mais il avait un immense désir de son salut. Dès son enfance, la seule pensée de l'enfer lui inspirait une profonde terreur, et la crainte de ne pas faire son salut lui causait des angoisses indéfinissables. Depuis sa première communion surtout, cette terreur et ces angoisses s'étaient développées dans son cœur. Dans ses prières, il demandait sans cesse à Dieu de le garder des embûches du démon, et de mettre son salut à l'abri des dangers du monde. Il voulait chercher un refuge dans les plaies et dans les supplices de Jésus-Christ. Longtemps ses prières n'apportèrent aucune paix à son âme. L'inquiétude la bourrelait; elle criait sans cesse vers Dieu, le suppliant de lui accorder, au prix de toutes les joies de la terre, un gage d'espérance éternelle et quelque témoignage ici-bas du bonheur du ciel. Un jour, il sentit en lui une force, une paix, une joie inaccoutumées; il trouvait dans son cœur une conviction, et il entendait comme une parole intérieure qui lui disait : Ne crains rien, je te protège; tu vas voir ce que je ferai pour toi. A cette époque, il avait environ vingt-cinq ans, il fut accusé de crime et mis en prison. Sa paix ne fut pas troublée; il se défendit; ses moyens de défense furent repoussés; toutes sortes de charges pesèrent sur lui. La voix inté-

rieure lui tenait des discours ineffables qui le remplissaient de consolation et de joie ; il s'enivrait dans les étreintes de son Dieu ; et quand il s'entendit condamner, il pleurait de joie et étouffait au milieu des délices et des caresses de son Maître.— C'est le gage de ton salut éternel, le témoignage de mon union avec toi, lui disait la parole intérieure , et son âme se fondait de bonheur. Depuis un grand nombre d'années déjà il était au bagne. Dans ce séjour de l'infamie et de la douleur, il était heureux ; et, au milieu de la triste compagnie qui l'entourait , il s'absorbait dans la conversation divine ; le bon Maître lui renouvelait l'expression de sa joie à le voir souffrir quelque chose sur la terre pour obtenir le ciel ; il lui multipliait les assurances de salut et témoignait, à partager les travaux du galérien , un empressement qui, tout en ravissant ce dernier, le confondait et le transportait d'amour et de reconnaissance. Il ne recherchait plus rien sur la terre ; tout son désir était de continuer au bagne, dans l'intimité de son Maître , la vie cachée et délicieuse qu'il menait déjà depuis long-temps. Les circonstances d'ailleurs le servirent ; au milieu des travaux des derniers jours, le missionnaire , tout émerveillé de ces révélations et persuadé de leur sincérité, ne put s'enquérir des notes du galérien ni rechercher, d'après son numéro de matricule, les circonstances de sa con-

damnation. Sans considérer le peu de crédit dont il disposait et malgré son impuissance à faire connaître les motifs qu'aurait eus son intervention, il eût peut-être voulu attirer l'attention de l'autorité sur la conduite de ce galérien et essayé de lui obtenir quelques faveurs; il ne put saisir un instant : les préoccupations, les dernières cérémonies, toute l'impulsion donnée à la mission qu'il fallait suivre, ne lui permirent pas de reporter son attention sur ce galérien de Jésus-Christ, et en quittant Toulon il le laissa à son bonheur ignoré des hommes, sous la livrée de la misère et de l'infamie, tout entier à l'intimité et aux caresses du Roi des cieux.

X

Clôture de la Mission.

Le dimanche, 25 novembre, la communion générale eut lieu ainsi que la cérémonie de la clôture de la mission. Ce jour-là, les travaux furent tout à fait suspendus. L'usage au bagne est de ne les interrompre le dimanche que vers midi. La messe eut lieu à huit heures. Les hangards de la canoterie avaient été décorés avec un luxe et une pompe qui dépassaient tout ce qu'on avait

fait jusqu'alors. Plus de deux mille personnes de la ville avaient demandé l'autorisation d'assister à cette cérémonie. Mgr l'évêque de Fréjus¹ était venu pour dire la sainte messe, y distribuer la communion et donner le sacrement de confirmation, que plus de douze cents condamnés s'étaient préparés à recevoir. Jusqu'à ce dernier jour, les condamnés du bagne flottant n'avaient assisté à aucune des grandes cérémonies dont nous avons parlé. Ce n'était pas une chose très-commode, en effet, ni tout à fait sans danger, d'embarquer les cinq cents hommes qui l'habitaient, pour les amener à terre. Aussi formaient-ils comme un petit monde à part qui suivait, il est vrai, le mouvement général que la mission avait imprimé à tout le bagne, mais qui y avait son allure particulière. Nous avons déjà dit que c'était au P. Pailloux qu'avait été confié le soin de ces hommes, et il leur avait célébré la messe tous les dimanches dans l'intérieur du navire. La plus grande partie d'entre eux s'étaient préparés à la communion, plusieurs désiraient recevoir la confirmation; on obtint la grâce de les faire venir à terre pour le jour de la clôture. Les quatre mille condamnés se trouvèrent, pour la première fois, réunis en un seul lieu. Deux mille cinq cents s'étaient préparés à la sainte communion; sur

¹ Mgr Wicart, depuis évêque de Laval.

ce nombre , deux cent cinquante , en ce jour-là , satisfisaient pour la première fois à ce devoir du chrétien ; douze cents environ devaient recevoir la confirmation . A huit heures la messe commença ; elle fut célébrée par Mgr l'évêque . Les deux cent cinquante condamnés préparés à la première communion étaient rangés auprès des marches de l'autel . Ils tenaient à la main un cierge allumé , symbole de cette charité divine qui était venue échauffer et raviver leurs cœurs ; et lorsque la victime eût été offerte à Dieu pour tant d'âmes qui se réconciliaient à sa loi en ce jour , lorsque l'évêque se retourna pour distribuer à cette multitude le Dieu qu'elle attendait , il ne put retenir son émotion en pensant à l'étrange contraste de ce qu'il voyait en ce lieu et de ce que le monde en pensait . Le monde , disait-il , s'imagine que c'est ici la demeure du vice , du crime , de la douleur et du désespoir , et voilà que Notre-Seigneur Jésus-Christ y descend ; il purifie les âmes , il leur pardonne , il les inonde de ses délices , il les remplit de ses espérances . Si on me demandait , ajoutait-il , quel est l'endroit privilégié de mon diocèse , celui sur lequel j'appelle les plus grandes bénédictions , d'où s'élèvent les plus nombreuses et les plus ferventes prières , quel lieu pourrai-je désigner , quel lieu mon cœur et ma raison pourraient-ils indiquer sinon celui-ci , qui est aujourd'hui rempli par les

anges, et dont le nom cependant reste parmi les hommes un mot d'épouante et d'ignominie. Les hommes jugent sur les apparences, Dieu seul connaît le fond des cœurs. Combien de personnages aujourd'hui sont le but des honneurs et des respects de la foule, portent fièrement les insignes du pouvoir qu'on leur reconnaît, et se complaisent aux honneurs qu'on leur rend ; cependant, si le péché mortel est au fond de leurs cœurs, ils sont en horreur à Dieu, tandis qu'ici, sous la livrée du vice et de la honte, se trouvent les élus du Seigneur, le spectacle et la joie des anges. N'enviez pas au monde ses plaisirs, ses délices ni ses honneurs, ajoutait le prélat, soyez-lui au contraire compatissant, et, en considérant ses folies et ses gloires, dites-lui ce que saint Paul disait autrefois au roi Agrippa : *Opto apud Deum et in modico et in magno non tantum te sed etiam omnes hodie fieri tales qualis et ego sum, exceptis vinculis his.*

La communion eut lieu dans le plus grand ordre et un parfait recueillement. Une émotion profonde tenait toute l'assistance à la pensée de cette bonté du Seigneur Jésus qui ne méprise personne, qui écoute tous ceux qui l'appellent, qu'aucun crime ne rebute, qui donne la grâce, la miséricorde et la rémission à tous ceux qui se repentent et qui l'implorent. Couverts de leurs livrées de misères, chargés de leurs fers, les forçats s'approchaient de la table sainte où l'évê-

que , l'aumônier du bagne et le supérieur de la mission distribuaient à chacun d'entre eux le pain des anges , le gage de leur réconciliation et de leur salut , le sceau et le témoignage des promesses qu'ils avaient faites à Dieu de renouveler leur vie et de lui être fidèles.

Le soir , à trois heures , eut lieu la bénédiction du saint Sacrement , et Monseigneur donna la confirmation au milieu de la même affluence . La musique des équipages de ligne relevait la cérémonie , et toute cette pompe répondait à la douce émotion des cœurs d'une telle façon qu'un des condamnés disait que tout cela était trop beau pour ne durer qu'un jour . Il était du reste réservé à cette soirée de donner une dernière preuve , plus frappante que toutes les autres , de la puissance que les missionnaires , au nom de Jésus-Christ , avaient conquise sur les âmes des galériens . C'est l'usage , à Toulon , de tirer un coup de canon à l'entrée de la nuit : à ce signal , les portes de l'arsenal sont closes , tout étranger doit en être sorti , le port est fermé et aucune embarcation ne peut plus y pénétrer . On avait cru placer la cérémonie de manière à ce qu'elle fût terminée bien avant le moment de ce signal ; et il était important qu'il en fût ainsi , car on conçoit combien il était imprudent de renvoyer à leur navire les condamnés du bagne flottant après la nuit close . Cependant la cérémonie s'al-

longea bien au delà de ce qu'on avait pensé : il y avait tant de choses à dire à ces galériens que la force de l'Esprit-Saint venait de revêtir, et la nuit arrivait comme la confirmation était encore loin d'être terminée. Les missionnaires prièrent alors M. le préfet maritime de mettre le comble à tout ce qu'il leur avait accordé, en laissant terminer la cérémonie, et permettant que le coup de canon fût ce jour-là un signal inutile, qu'il laissât ouvertes les portes de l'arsenal, n'en éloignât pas les étrangers, ne fit pas fermer les chaînes du port, et enfin ne renvoyât les condamnés dans l'intérieur du bagne qu'après la cérémonie. Ils savaient combien ce qu'ils demandaient était contre tout usage, toute discipline, et même, en un autre temps, contre toute prudence. Renvoyer les condamnés du bagne flottant à la nuit close, c'était abandonner leurs chefs à leur merci et s'en fier du tout à leur générosité. Il était impossible de les faire accompagner de manière à ce que la force les pût contenir, et, à la faveur de la nuit, ils pouvaient se débarrasser des surveillants, et, qui sait ? tenter peut-être une évasion. On se confia cependant aux missionnaires lorsqu'ils assurèrent qu'ils prenaient toute responsabilité sur eux, et qu'ils se portaient garants de la tranquillité et de la docilité des galériens. La cérémonie s'acheva paisiblement.

Après la bénédiction du saint Sacrement, le supérieur de la mission monta en chaire pour donner quelques derniers avis à toutes ces âmes que la grâce avait si violemment touchées, leur adresser les adieux des Pères et les encourager encore une fois à la persévérence. Je n'ai pas besoin de dire le recueillement avec lequel ces dernières paroles furent écoutées. Lorsque le Père descendit de la chaire, les forçats se précipitèrent vers lui, et au milieu de l'attendrissement de toute l'assistance, avec un élan du cœur incomparable, une émotion que rien ne peut rendre, ils saisirent ses mains, les couvrirent de baisers et de larmes : leurs flots pressés et agenouillés devant lui, l'empêchèrent longtemps de regagner l'autel.

La nuit, cependant, était tout à fait close. Le Père avait annoncé aux condamnés la nouvelle promesse qu'il avait faite en leur nom. Il leur avait recommandé le silence et le plus grand ordre en retournant à leurs salles. Il avait engagé les condamnés du bagne flottant à sortir les premiers de l'enceinte, et leur avait demandé spécialement d'être dociles et disciplinés, et de ne pas tromper la confiance qu'il avait eue en eux.—Nous le promettons, nous le jurons, lui avaient répondu un grand nombre de voix. Malgré l'étonnement dont les avait frappé tout ce qu'ils voyaient depuis plusieurs jours, quelques officiers de marine ne purent croire à l'accomplissement de pareilles pro-

messes, et ils se rendirent sur le port pour assister à l'embarquement. Ils y trouvèrent le P. Pailloux, qui était venu dire adieu à ses enfants, leur donner une dernière poignée de main, leur promettre de les revoir encore et les encourager à tenir leur promesse. Ils la lui renouvelèrent avec effusion, lui dirent adieu avec joie, s'embarquèrent paisiblement et rentrèrent en toute simplicité à leur bagne, émus encore de cette belle journée, où, comme nous avons dit, les forçats trouvaient avec raison que tout avait été trop beau pour n'avoir duré qu'un jour.

Ce beau mois de la mission se termina par un contre-temps bien vivement senti des missionnaires et des galériens. On s'était promis de se revoir : on y comptait bien de part et d'autre. On attendait l'heure où les condamnés, après les travaux, sont rentrés dans leurs salles. Les missionnaires, leur tâche une fois accomplie, s'étaient immédiatement occupés des préparatifs de leur départ et avaient passé une partie de la journée à remercier les autorités et à visiter les personnes qui avaient pris intérêt à leurs travaux ; le soir venu, ils se rendaient auprès de leurs chers enfants, pour les revoir une dernière fois, les embrasser et les recommander de nouveau à Dieu et à leurs bons anges, lorsque le coup de canon, tiré beaucoup plus tôt que les jours précédents, leur annonça qu'il était trop tard et que les portes de

l'arsenal étaient fermées. Ils auraient pu solliciter des autorités la permission d'y pénétrer une dernière fois, mais ils avaient déjà tant demandé ! et réfléchissant que leur mission était désormais terminée, ils craignirent d'être importuns et se résignèrent à contre-cœur à ne pas revoir leurs amis du bagne ; ils quittèrent Toulon le soir même.

Les condamnés du bagne flottant se trouvèrent par un autre accident privés aussi de la consolation de recevoir une dernière visite de leur Père. A cause de la traversée qu'il avait à faire, le P. Pailloux avait cependant disposé les choses pour pouvoir s'y rendre dans le courant de la journée. Mais la mer était si mauvaise qu'aucun patron ne voulut se charger de le conduire. Il prit alors à pied le chemin du bord de la rade et arriva à quelques mètres du bagne ; là encore aucun canot ne voulut se charger de le passer, la mer ne permettait pas d'aborder le bagne : les pauvres condamnés virent leur Père et comprirent l'impossibilité où il était d'aller jusqu'à eux. Rassemblés sur le pont du navire, ils le saluaient des mains et du cœur, et lui envoyoyaient de loin leurs dernières démonstrations d'affection et de reconnaissance. Ce fut leur adieu.

XI

Fruits de la mission.

On voulait se demander encore ce que les missionnaires laissaient derrière eux en quittant Toulon. L'émotion actuelle avait été forte et triomphante, personne n'aurait pu prévoir un pareil résultat à l'avance ; ceux qui l'avaient vu ne pouvaient même en croire leurs yeux. Un tel changement était impossible, un mouvement si extraordinaire de la grâce renversait toute prévision et toute raison humaines. On le voyait, on se refusait néanmoins à l'admettre. Peut-être, se disait-on, tout cela sera-t-il passagé, et les anciennes mœurs reprendront-elles bientôt le dessus ? Ces éclatantes vertus de piété, de courage, de résignation et de soumission ne sont pas faites pour habiter les bagnes.

La vanité des honnêtes gens se révoltait à la pensée des trésors du ciel départis avec une pareille abondance au rebut de la terre. L'orgueil de la sagesse et de la raison ne pouvait non plus croire à cette puissance de la religion qui, en plein xix^e siècle, comme on dit, transformait inopinément ces barbares de la civilisation, tout comme

elle avait autrefois, au IV^e siècle, au milieu des ténèbres, transformé les barbares de la Germanie. Hélas ! la raison humaine aura beau dire, la sagesse aura beau poser ses principes et tirer ses conclusions, il faut qu'elles s'attendent l'une et l'autre à voir dans le XIX^e siècle le siècle des miséricordes ou celui des vengeances. Jusqu'à ce jour, on peut douter encore duquel de ces noms il le faut appeler, ou plutôt il faut dire que les vengeances de Dieu sont pleines de miséricorde. Tandis que la justice divine abat les empires, renverse les têtes des nations, ruine et dissipe tout le magnifique édifice de la gloire, de la fortune et des complaisances humaines, la grâce frappe à coups redoublés sur les cœurs et les miracles resplendissent à la face du monde : les plus touchants sont ces miracles de conversion, où un Dieu invisible parle clairement aux âmes qu'il attire, qu'il éclaire et qu'il renouvelle ! Sans doute, sans doute l'homme, touché de ses merveilles, reste une créature faible et fragile ; après avoir goûté ces délices célestes de la conversation de Jésus, il pourra retourner encore aux immondices de la terre. La grâce ne l'abandonnera pas pour cela : encore une fois, elle ira le chercher au milieu de son fumier, le relever, lui parler cœur à cœur, essuyer ses larmes, lui rendre sa robe d'innocence et le ramener en triomphe à la place qui lui est réservée dans la patrie. La persévérance est

la vertu qui donne le prix aux actions du chrétien : mais qui connaît son propre cœur, et qui peut douter que la persévérance humaine ne soit mêlée de fragilité ? Comment s'étonner, si les anciens désordres reparaissaient au bagne. Le bien n'en serait pas moins fait ; et quand l'impression qu'ils ont laissée devrait être en effet passagère, les missionnaires ne regretteraient pas leurs sueurs. Ils ont la consolation de croire qu'une impression de la grâce aussi forte que celle qu'ils ont vue ne peut jamais être inutile.

Nous ne savons ce que l'avenir réserve au bagne de Toulon ; nous ignorons combien de temps l'amélioration qui s'y est opérée se maintiendra, ni quelles faiblesses on pourra avoir à déplorer dans la suite, mais nos renseignements nous prouvent que, jusqu'à présent, rien ne faiblit dans l'âme des condamnés ; ils sont résolus à exécuter généreusement les promesses qu'ils ont faites à Dieu ; ils persévérent dans leurs sentiments de reconnaissance et de respect pour les missionnaires. Chaque courrier en apporte de nouveaux gages, car il y a entre la maison de jésuites et le bagne de Toulon un commerce de lettres désormais continué.

« Mon Père,

« Je vous dois tant, vous avez retrempé mon
« âme et fait revivre la foi dans mon cœur ; vos

« saintes paroles en ont adouci l'amertume, et
« vous y avez répandu, comme un baume conso-
« lateur, tout le soulagement dont il avait si
« grand besoin. Pauvre pécheur repentant, je prie
« le Dieu de miséricorde et de clémence de ne
« pas abandonner sa frêle créature, dont tout
« l'amour aurait dû lui être réservé. Je tâcherai,
« par l'entier accomplissement de mes devoirs
« de chrétien, d'entretenir ces premières étin-
« celles de l'amour divin que vous m'avez com-
« muniquées. La prière sera la force de mon
« âme, elle y amènera le calme et la sérénité.....
« Je vous ai promis, agenouillé à vos pieds, de
« continuer avec persévérance; mon bon Père, il
« ne sera pas dit que votre enfant malheureux
« aura manqué à ses serments..... En vous tra-
« çant ces lignes, je suis heureux, je passe mon
« dimanche avec vous et avec Dieu, je viens d'as-
« sister à l'office divin, toujours au même endroit
« que vous connaissez, sous les hangards de la
« canoterie¹ !! »

En quittant le bagne, les missionnaires avaient, en effet, obtenu que la messe serait célébrée, les deux dimanches suivants, sous les hangards de la canoterie; et nous verrons comment, depuis ces jours-là, la charité et le zèle de M. l'aumônier ont su pourvoir aux nécessités de l'office divin.

¹ Lettre du 9 décembre.

Les lettres témoignent aussi du regret que les condamnés ont ressenti de ne pas voir les Pères après la clôture de la retraite :

« Votre départ subit nous a tous surpris dou-
« loureusement. Nous espérions vous revoir le
« lendemain de cette belle et imposante cérémo-
« nie, qui laissera parmi nous d'éternels souve-
« nirs. Le 25 novembre aura donc été en même
« temps le jour de nos adieux ¹. »

Ce ne sont pas seulement les condamnés qui marquent leur reconnaissance envers les Pères, les familles de ces malheureux, instruites de ce qui s'est passé et consolées dans leur douleur, leur adressent à leur tour leurs remerciements. Ces nouvelles lettres servent de témoignage indirect aux sentiments des condamnés. C'est par eux que les familles ont été instruites, et c'est l'expression du bonheur qu'ils ont goûté qui a ému leurs femmes et leurs mères, et les a engagées à remercier les missionnaires. Nous ne citerons qu'une seule de ces lettres :

« Monsieur,

« Permettez-moi de vous remercier de tous les
« bienfaits et de tous les secours que vous venez
« d'apporter à mon malheureux mari, détenu au
« bagne de Toulon. Je viens de recevoir de lui

¹ Lettre du 9 décembre.

« une lettre, où il me donne les détails de la mission que vous venez de donner en ce misérable lieu de souffrances, et où il me parle de la joie qu'il éprouve depuis qu'il a eu le bonheur de vous entendre et de recevoir vos charitables consolations. Il me dit aussi qu'il a eu le bonheur d'être réconcilié avec Dieu et de trouver le calme et la résignation, dont il avait si grand besoin, pour l'aider à supporter avec courage les années de peine qu'il a encore à finir. »

« Je ne saurais, Monsieur et bon Père, comment vous exprimer toute la joie et le bonheur que j'ai eus en recevant cette nouvelle ; elle a été pour moi aussi grande que si on me l'eût rendu à la liberté. Depuis longtemps je demandais pour lui à Dieu cette grâce de conversion par l'intercession de Marie. Il me l'a accordée bien que je sois indigne de la mériter, aussi je lui rends grâce ; je le remercie de cette consolation si douce pour moi, elle me donnera plus de force pour supporter mes afflictions et la croix qu'il a bien voulu m'envoyer.

« Veuillez donc, Monsieur et bon Père, recevoir d'une pauvre femme, qui vient d'être consolée par vous, de sincères remerciements et l'expression de ma vive reconnaissance. Je n'oublierai jamais les secours que vous avez rendus à mon malheureux mari !

« *P. S.* J'avais fait le projet d'aller à Lyon pour

« vous remercier de vive voix, mon mari l'aurait désiré, mais ma triste position me prive d'une bien grande satisfaction¹. »

Nous ne multiplierons pas davantage ces correspondances ; mais nous citerons à leur appui un témoin bien placé pour connaître, et bien capable d'apprécier les intentions des condamnés ; et nous donnerons en entier une lettre de M. l'aumônier du bagne. Voici ce qu'il écrivait à la date du 17 décembre 1849 :

« Mon révérend Père,

« Je vous remercie des espérances que vous me donnez, puissent-elles bientôt se réaliser² !
 « Il est matériellement impossible qu'un homme tout seul soutienne l'édifice spirituel élevé par les efforts réunis de vingt habiles et infatigables ouvriers. Déjà je suis débordé. Un grand nombre de ces pauvres enfants m'ont exprimé le désir de s'approcher des sacrements pour les fêtes de Noël. Qu'il est dououreux à un cœur de prêtre de ne pas pouvoir accorder cette consolation à tous ceux qui la lui demandent ! Je vous en conjure, mon révérend Père,achevez ce que vous avez si bien commencé, ne laissez

¹ Lettre du 22 décembre.

² Il s'agit ici du concours de deux sous-aumôniers dont M. le ministre de la marine avait favorablement accueilli la demande.

« aucun repos au ministre de la marine jusqu'à
 « ce qu'il ait effectué sa promesse. Vous appren-
 « drez avec plaisir que tous les condamnés ont eu
 « jusqu'à présent la messe le dimanche. Je l'ai
 « dite deux fois dans le local de la canoterie, et
 « hier, par un temps magnifique, j'ai célébré en
 « plein air. Usant des pouvoirs illimités que
 « Monseigneur m'a donnés, j'ai terminé la céré-
 « monie par le salut. C'était un vrai jour de mis-
 « sion. Le bagne ⁴¹ a eu aussi la messe et l'ins-
 « truction chaque dimanche. Ce sera une bonne
 « nouvelle pour le P. Pailloux.

« Vous désirez, mon révérend Père, que j'in-
 « sistez pour la corderie (*pour y célébrer la messe*);
 « la distance du bagne est un grave inconvénient.
 « Il est difficile qu'on puisse exécuter sans incon-
 « vénients un mouvement hebdomadaire aussi
 « considérable. Aussi je suis bien résolu à dire
 « la messe sous les voûtes du ciel toutes les fois
 « que le temps me le permettra. Je vais essayer
 « aussi de faire une instruction tous les soirs,
 « après le coup de canon, dans une localité. Ce
 « sera le moyen d'entretenir le feu sacré. Oh !
 « combien je serai heureux le jour où le renfort
 « promis m'arrivera ! Hâtez, mon révérend Père,
 « ce moment si justement désiré. Vous avez à
 « donner au ministre un motif de plus. Voilà

⁴¹ C'est le bagne flottant dont nous avons déjà parlé si souvent.

« qu'un second bagne flottant va être envoyé au Morillon. Il faut donc quatre messes pour que tous les condamnés puissent y assister. Une à chaque bagne, une à l'hospice et la quatrième en plein air pour le restant de la chiourme. Grâce à un prêtre, qui se trouve accidentellement à Toulon et qui a bien voulu se charger de la messe de l'hôpital, tous les condamnés ont pu assister à l'office divin ; mais il m'a fallu pour cela dire une première messe au bagne 4, suivie de l'instruction, rester à jeûn jusqu'à onze heures pour dire une seconde messe et, toujours à jeûn, prêcher une seconde fois en plein air. Il me serait impossible de continuer sur ce pied-là ; il ne me le serait pas moins de voir le bien que vous avez fait me glisser entre les mains : je me retirerais.

« Adieu, mon révérend Père, je compte sur vos efforts comme vous pouvez compter sur ma reconnaissance qui vous est acquise à tant de titres.

« Quand vous aurez l'occasion de m'écrire, ajoutez quelques lignes que je puisse lire aux condamnés. Ils vous aiment tant ! Vous avez pris sur eux tant d'empire !

« Je ne dois pas vous laisser ignorer qu'un des condamnés qui ont fait leur mission a été presque assassiné pour avoir résisté aux suggestions d'un de ses camarades. Ce dernier ap-

« partient heureusement à ceux qui ont résisté
« aux efforts de votre charité. »

Le dernier événement, auquel il vient d'être fait allusion, eut lieu le 14 décembre (1849). Un de ces malheureux, dont les vices et la violence impriment la terreur parmi leurs compagnons d'infortune, sollicitait un d'entre eux, jeune homme de dix-huit ans, qui, comme nous l'apprend M. l'abbé Marin, avait su profiter de la mission. Irrité des refus que ce jeune homme, bien résolu d'être à Dieu et de lui garder sa promesse, apportait à toute méchante proposition, ne pouvant vaincre sa résistance ni par importunité, ni par menace, il se précipita sur lui et le frappa de plusieurs coups de couteau. Il menaçait d'éventrer le premier qui l'approcherait; la terreur était telle que personne n'osa venir au secours de la victime. Il la laissa percée de coups, baignée dans son sang et évanouie. Quelques jours après, ce jeune homme mourut; mais la divine Providence permit qu'il recouvrât la parole avant d'expirer. Il put demander à recevoir les derniers sacrements, et révéler aussi la cause de sa mort.

Sans insister sur la preuve que nous apporte la mort de ce nouveau martyr, il est évident que plusieurs de ces âmes apportent de la générosité dans leurs résolutions. Elles savent ce qu'elles doivent à Dieu et par conséquent ce qu'elles se

doivent à elles-mêmes et à la société tout entière. Il serait donc du devoir de l'administration de leur faciliter l'accomplissement des pratiques de la religion. On voit aussi quel avantage la société y trouverait. Tout le problème de la réforme pénitentiaire n'est-il pas là ? et quel système pourrait se flatter d'obtenir une pareille influence sur les âmes ? Ce n'est pas seulement une augmentation dans le personnel du clergé attaché au bagne qu'il faut réclamer. Nous avons déjà dit combien une église y serait nécessaire. On ne demande pas de luxe ni de grandes constructions : un bâtiment quelconque, un hangard, si on veut, pourvu qu'il soit assez vaste pour contenir tous les condamnés, suffirait, au moins pour l'instant, à leur assurer *la faveur* d'entendre la messe chaque dimanche. Croit-on que les quelques cents francs qu'on dépenserait à une pareille construction ne seraient pas aussi utilement employés que les millions versés chaque année dans les maisons cellulaires, sans autre résultat que celui de satisfaire la fantaisie de quelques sophistes ou la vanité de quelques administrateurs.

En exprimant notre vœu, nous voulons exprimer aussi la confiance qu'on doit avoir en M. le ministre de la marine. Si un bâtiment destiné au culte n'était pas construit au bagne, il faudrait croire que la religion de M. le ministre n'a pas

été suffisamment éclairée. On ne pourra jamais admettre qu'il soit impossible de trouver au budget les fonds nécessaire pour subvenir à un besoin aussi important et aussi urgent, et on ne peut non plus douter de la bienveillance de M. Romain-Desfossés. Il a montré la sympathie la plus vive pour la mission du bagne de Toulon, que son prédécesseur, M. de Tracy, avait autorisée. Il a témoigné toute l'obligation que l'administration avait à la Compagnie de Jésus pour le bien qui s'était opéré. Il a donné de sa reconnaissance la marque la plus précieuse que les Jésuites puissent recevoir, en ouvrant immédiatement à leur zèle le bagne de Brest, qui à son tour va être évangélisé par les mêmes ouvriers. A l'heure où nous écrivons, le P. Lavigne, le P. Pailloux et le P. de Damas, accompagnés de plusieurs autres Pères du même ordre, ont porté sur les côtes de Bretagne leur zèle, leur dévouement et leur expérience.

VIVE JÉSUS !

BREST ET ROCHEFORT.

I

Les Pères Jésuites.

Nous avons laissé trois des Pères de la mission de Toulon se rendant à Brest. Les résultats de la première mission du bagne avaient singulièrement éveillé les esprits de la Compagnie de Jésus. Tous les Pères offraient des vœux pour le succès de la nouvelle entreprise, tous auraient voulu prendre part à ses travaux. Il n'y a pas de brigues dans la Société de Jésus; s'il y en avait, ce serait pour obtenir quelque poste pareil à ceux qui allaient être occupés auprès des galériens. Il n'en faut pas d'autre preuve que les désirs exprimés, en cette occasion, lorsqu'on sut que des Pères de la Compagnie devaient aller à Brest.

Je ne sais s'il est un seul Jésuite en France qui puisse se rendre la justice de n'avoir pas formé de vœux dans cette circonstance, et d'être resté dans une attente tranquille de la volonté de son supérieur. Les Pères anciens regardaient cette mission comme le couronnement de leurs travaux, les jeunes y voyaient de joyeuses prémices de leur apostolat. Il n'était pas jusqu'aux novices qui ne prissent part à l'émotion générale. Il y avait eu des catéchismes à Toulon, partant il devait y en avoir aussi à Brest, et par conséquent au moins deux novices pouvaient participer à la mission.

Chacun calculait donc ses chances et faisait de belles et ferventes prières pour que la miséricorde de Dieu inclinât vers lui la volonté de ses supérieurs. Car on sait que dans la Compagnie de Jésus, c'est là le terme extrême de tous les désirs ; et la pensée de l'obéissance met fin aux plus belles imaginations.

Toute cette émotion se tournait d'ailleurs en prières pour le salut des forçats, dont la Providence, par un heureux concours de circonstances, confiait les âmes à la charité des Jésuites. Au milieu de ces perplexités des membres de la Compagnie, les supérieurs avaient cependant réglé toutes choses.

Pour profiter de l'expérience déjà acquise, trois des missionnaires qui étaient allés à Toulon se

rendirent à Brest. Nous les avons nommés. Le supérieur eut la liste des Pères dont il pourrait demander le concours à mesure que les travaux réclameraient un plus grand nombre d'ouvriers. Pour éviter l'embarras où l'on s'était trouvé à Toulon, trente lui furent désignés et durent se tenir prêts à rallier le bagne au premier appel. Le concours de vingt d'entre eux seulement fut nécessaire. Parmi ceux qui prirent part à la mission, il y avait des vieillards, des hommes blanchis déjà au milieu des dignités de la Compagnie, deux supérieurs de maison en exercice, et tous, en venant apporter leur concours et leur expérience, n'hésitaient pas à se ranger sous la direction d'un des plus jeunes membres de la Compagnie, à se soumettre à sa décision, à lui demander ses conseils, à marcher selon sa volonté et sa règle. C'est l'esprit de la Société de Jésus.

L'intérêt qui s'attachait aux travaux qui allaient commencer n'existant pas seulement parmi les Jésuites. Pas un cœur chrétien peut-être qui n'eût en ce moment quelques larmes et quelques prières pour le salut des forçats. La charité était éveillée sur le sort de ces malheureuses âmes, et, avant qu'aucun récit de ce qui s'était passé à Toulon ne fût publié, sur les simples dires incomplets et incohérents des journaux, l'intérêt général s'était subitement ému. Les paroisses, les confréries, les conférences, étaient heureuses et

jalouses de posséder ceux des Pères qui étaient allés à Toulon et de s'édifier de leurs récits.

Les forçats de Brest y gagnaient toujours des aumônes pour les frais de la mission et des prières pour son succès. De saintes femmes, d'admirables filles, des religieuses, qui ne connaissent peut-être du péché que l'ombre et la pénitence, s'associèrent aux travaux de la mission, et voulurent aider de leurs prières les efforts des Pères auprès des condamnés. A Paris, le vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, qui ne laisse passer aucune œuvre de piété et de dévouement sans y apporter son concours, recommandait aux associés de l'Archiconfrérie l'œuvre du bagne comme une des plus belles, des plus grandes et des plus importantes qu'on puisse jamais confier à l'intercession de la sainte Vierge.

La gloire de Dieu et le salut des âmes, quel autre travail, en effet, un homme raisonnable peut-il avoir à entreprendre ici-bas ? Faire connaître Dieu, le faire servir, le faire aimer de ceux qui ne le connaissent pas, qui ne le servent pas, qui ne l'aiment pas ; procurer ainsi à Dieu la gloire qu'il demande, rendre aux âmes leur dignité, leur force, leur vie, les ramener à leur unique fin, n'y a-t-il pas là un but assez noble et bien digne d'émouvoir les cœurs ? Est-il nécessaire de rechercher le motif qui poussait les Jésuites vers le bagne ?

Les trois qui se rendaient les premiers à Brest savaient par expérience quel besoin avaient de leur ministère les âmes auxquelles ils allaient s'adresser. Ils éprouvaient pour elles une affection particulière qu'ils avaient formée durant leurs travaux à Toulon; il n'y avait pas seulement l'émotion du chrétien qui procure à son prochain le bien le plus précieux, ni celle du missionnaire qui donne ce bien au prix d'un entier dévouement; il y avait dans leur âme quelque chose de plus encore : c'était l'émotion du pasteur qui retrouve son troupeau, la joie de celui qui rentre dans son héritage, *par hæreditatis meæ*.

Ils aimaient les condamnés à l'avance à cause de toutes les misères dans lesquelles ils les avaient plongés. La pensée de se retrouver au milieu de ces malheureux couverts d'infamie et d'opprobres, de revoir seulement leur costume bizarre et honteux, faisait épanouir leurs cœurs et les inondait de joie.

Cette joie n'était pas sans mélange d'inquiétude. Ce n'était pas à une fête que les Pères se préparaient : ils allaient en guerre; ils ne l'ignoraient pas, et s'ils avaient toute l'ardeur d'un bon soldat en pareille rencontre, ils ne laissaient pas de sentir dans la partie inférieure de leurs âmes quelque chose de l'émotion qui presse le capitaine à la veille de la bataille. Le succès si beau, si facile dans ses progrès, si simple dans toutes

ses allures, qu'ils avaient rencontré à Toulon, leur laissait entrevoir qu'ils trouveraient peut-être bien des obstacles à Brest. Ils savaient que le démon ne pourrait, malgré tous ses artifices, lutter contre leur divin Maître dans le cœur des condamnés. L'expérience de Toulon le leur prouvait suffisamment; mais ce père de toute tromperie pouvait bien avoir recours à d'autres subterfuges; et il est assez dans les vues de la Providence de laisser s'élever de grands obstacles devant ses plus beaux desseins. Si on pouvait croire les Pères, au milieu de leur enthousiasme et de leur bonheur, bien capables par eux-mêmes d'oublier peut-être cette marche ordinaire des choses du monde, de méconnaître l'habileté et la force de l'ennemi qu'ils allaient affronter au milieu de son empire, et de se bercer de l'espérance d'un succès trop facile, des avis paternels ne les auraient pas laissés dans cette illusion. C'est encore la force des congrégations religieuses. L'expérience des anciens est acquise aux plus jeunes. La charité des supérieurs veille sur tous les enfants de la famille, elle les avertit, elle les encourage, elle les préserve et les soutient.

Le T. R. Père général de la Compagnie de Jésus avait en effet ouvert son cœur pour féliciter ses enfants de leur premier succès, pour en louer Dieu avec eux; leur rappeler les sentiments d'humilité et d'épouvanle de saint Pierre devant

la pêche miraculeuse qui n'était cependant pas plus miraculeuse que ce qui s'était passé à Toulon : « *Exi a me, Domine, quia homo peccator sum...* » Il les encouragea alors dans la nouvelle entreprise qui s'ouvrirait à leur zèle, les prépara aux obstacles qu'ils pouvaient rencontrer à Brest : « Allez, leur disait-il, allez, chers « ouvriers, avec une humble confiance dans les « miséricordes du Seigneur, et sans vous décourager si vous ne trouvez pas à Brest ce que « vous avez rencontré à Toulon. » Il leur recommandait à tous d'être de véritables ouvriers de la Compagnie, tel que leur saint fondateur le veut : « *Homines vere spirituales, vere humiles et prudentes in Christo, et Dieu,* ajoutait-il, oui « Dieu fera son œuvre. *Et videbitis auxilium Dei super vos.* Oh ! que votre mission est belle ! « courage, mes Pères, et confiance dans le Seigneur. *Ipsi soli honor et gloria.* »

Le T. R. Père assurait encore ces chers ouvriers que ses prières les accompagneraient à Brest, et qu'il puiserait abondamment pour le succès de leurs travaux dans son trésor hebdomadaire.

Ce trésor hebdomadaire du général de la Compagnie de Jésus se compose (nous disons ceci pour rassurer les philosophes) d'une messe par semaine, que chacun des Pères est tenu de célébrer aux intentions que le Père général fait

connaître à Dieu. Sans attendre que le T. R. Père ait puisé dans ce trésor, les prières de la Compagnie, avons-nous vu, étaient pour ainsi dire toutes dirigées vers le bagne de Brest. Vous n'êtes pas seuls, écrivaient aux missionnaires un de leurs Pères : Vous n'êtes pas seuls; tous nos frères sont avec vous de prières et de saints désirs. Nous prions, nous souffrons, nous combattons avec vous, disait un autre.

Protégés ainsi par les bénédicitions du Père général, portés par les prières et l'ardeur de toute la Compagnie, encouragés par l'admiration de toutes les âmes pieuses, les missionnaires arrivèrent à Brest le dimanche 6 janvier, fête de l'Épiphanie.

Ils avaient, à Quimper, reçu de Mgr Graverand sa bénédiction et ses remerciements pour leur entreprise. Ils trouvèrent à Brest, en M. le curé de Saint-Louis, l'appui d'une influence pastorale expérimentée et appréciée de toute la ville. Ils trouvèrent aussi un charitable et actif concours parmi les vicaires de la paroisse qui, il y a trois ans, avaient déjà participé à la mission prêchée au bagne par M. l'abbé Larroque.

II

Premiers accommodements.

Il s'agissait, pour les missionnaires, de prendre d'abord certains arrangements de ménage, dans le détail desquels on nous permettra d'entrer. La Providence se manifeste quelquefois dans ces petits accommodements, de manière à toucher les âmes pieuses et à les remplir de reconnaissance. A Toulon, les missionnaires s'étaient simplement logés à l'auberge, mais ils n'étaient pas envieux de renouveler cette expérience. Ils y avaient trouvé des désagréments ; un des principaux étaient ce qu'ils appelaient *l'excès de la dépense*. Malgré la parcimonie qu'ils avaient apportée à leur genre de vie, ils désiraient, à Brest, trouver un procédé qui leur permit d'économiser davantage et de consacrer aux distributions d'objets de piété, dans l'intérieur du bagne, une plus grande partie des aumônes destinées aux frais de la mission. Ils ne savaient pas trop ce qu'il leur fallait, ni comment ils pourraient s'accommoder, mais ils voulaient, en trouvant un moyen de vivre économiquement, conserver autant que

possible au milieu de leurs travaux leurs habitudes de vie commune.

Pour se procurer un gîte, ils s'adressèrent au divin Maître qui a donné leur nid aux oiseaux et aux renards leur tanière, et qui, selon sa parole, ne s'était pas réservé à lui-même une pierre pour reposer sa tête. Ils offrirent le saint-sacrifice de la messe pour lui exposer avec confiance la nécessité où ils se trouvaient au milieu d'une ville étrangère. La providence du bon seigneur Jésus les exauça avec cette promptitude qu'elle met toujours à écouter ceux qui ne divisent pas leurs espérances. Pour dire leurs messes, deux des Pères s'étaient adressés à la communauté des dames du Refuge et le troisième à celles des sœurs de la Providence.

Les sœurs de la Providence de Brest sont de cette congrégation de Ruillé-sur-Loir qui a donné au nouveau monde l'admirable sœur Saint-Théodore, fondatrice de Sainte-Marie-des-Bois, dans l'Indiana, au diocèse de Vincennes, dont j'ai raconté les travaux merveilleux, les fatigues inouïes et la mort prématurée¹. Dignes émules de cette grande sœur, les religieuses de Brest accueillirent les missionnaires avec un attendrissement qui ne se manifesta pas uniquement par des larmes et du respect. Elles voulurent concourir au succès

¹ *Voir les Serviteurs de Dieu*, t. I.

de la mission du bagne par une large aumône, et elles s'appliquèrent encore généreusement à rendre aux Pères tous les services qui furent en leur pouvoir. C'est bien le but de la vocation des religieuses de travailler au salut des âmes, en facilitant les travaux du prêtre.

Les dames du Refuge, de leur côté, n'eurent pas besoin qu'on excitât leur zèle. Dès qu'elles surent qu'elles avaient affaire aux missionnaires chargés d'évangéliser le bagne, elles se trouvèrent toutes disposées à les aider en tout ce qui pourrait être de leur ressort. En nommant les dames du Refuge de Brest, je voudrais ne pas me contenter de signaler la dette de reconnaissance que la mission du bagne a contractée envers elles ; il serait juste de rappeler aussi les secours que leur dévouement apporte tous les jours à l'Église entière, par le soutien qu'elle procurent aux missions. Dans chacun de nos principaux ports, il y a toujours ainsi une communauté religieuse, qui ajoute volontiers aux œuvres de sa vocation particulière celles qu'indique, pour ainsi dire, la situation des lieux maritimes. La Providence a pourvu à toutes choses ; et dans l'économie de ses desseins, elle sait faire concourir à l'utilité générale les dévouements les plus humbles, elle rend précieuses les œuvres qui semblent les plus simples. Les bonnes religieuses, dont nous parlons, s'emploient ainsi dans les divers ports de

mer à rendre service aux missionnaires qui viennent s'embarquer. Elles les logent en attendant le départ des navires. Elles s'appliquent à leur procurer les choses nécessaires à leur voyage. Elles reçoivent en outre les objets que les amis ou les congrégations de ceux qui sont partis désirent leur faire parvenir. Elles se chargent de rechercher et de saisir des occasions sûres pour les leur faire tenir au sein du pays qu'ils évangélisent. Toutes ces œuvres excellentes, si belles par leur résultat et par l'obscurité et la multiplicité des dévouements qu'elles réclament, sont à Brest l'apanage des dames du Refuge. A l'arrivée des missionnaires du bagne, elles donnaient asile depuis plusieurs jours à huit Pères du sacré Cœur de Marie, enfants de M. Libermann, en partance pour le Sénégal. Appliquées ainsi par une vocation spéciale au travail des missions lointaines, ces âmes pieuses ne pouvaient rester indifférentes à celle qui allait se donner à Brest même au profit des galériens.

Elles se chargèrent de s'enquérir de ce qui pouvait convenir au logement des Pères, et leur indiquèrent bientôt une maison située à une extrémité de la ville tout à fait opposée au bagne et à l'arsenal. C'était un bâtiment inhabité depuis quelque temps, un peu délabré, disait-on, mais vaste et pouvant facilement loger tous les Pères dont le concours serait nécessaire à la mission.

L'éloignement du Bagne était un inconvénient; l'avantage de s'assurer, pendant toute la durée de leurs travaux une vie commune, empêcha les Pères d'hésiter le moins du monde; et ils se sentirent parfaitement en mesure d'affronter les incommodités qui pourraient résulter pour eux de la distribution un peu vague d'un bâtiment occupé autrefois par un collège de l'Université. La conclusion du marché fut d'ailleurs facile, et le propriétaire laissa la maison à la disposition des missionnaires, sans vouloir accepter de rétribution, s'estimant heureux, disait-il, de faire quelque chose pour la mission, et se confiant dans la Providence qui, d'une manière ou d'une autre, se chargerait bien d'acquitter le loyer des Jésuites.

Rien ne faisait présager les obstacles que l'ennemi susciterait aux travaux des Pères. La sympathie universelle leur était acquise dès leur arrivée, et elle se manifestait dans les préliminaires indispensables de la mission. Mais ce n'était pas le tout que d'être logé, il fallait se meubler encore; la nature humaine a ses exigences; la vie religieuse a beau les réduire au delà du possible peut-être, on les trouve toujours trop nombreuses dans une situation analogue à celle des Pères. Les dames du Refuge et les sœurs de la Providence débarrassèrent le supérieur de la mission du souci d'y pourvoir. La charité publi-

que dut, il est vrai, leur venir en aide. Les missionnaires avaient offert de louer les divers meubles dont ils avaient besoin; mais les mœurs de la Bretagne se prêtent peu à de tels accommodements, et les bonnes Sœurs qui componaient le grand conseil et exerçaient la surintendance de l'installation des Pères, décidèrent que l'intérêt ne serait jamais assez fort pour engager les ménagères bretonnes à prêter leur mobilier et leur linge. On s'adressa tout droit à la charité, et la charité répondit à l'appel. En peu de temps elle mit à la disposition des Sœurs tous les ustensiles à peu près indispensables pour recevoir vingt missionnaires dans l'intérieur de l'ancien collège de Joinville. Tout le monde avait voulu concourir, et s'était empressé de soutenir l'œuvre qui allait commencer. Chacun, selon ses moyens, avait contribué de son luxe ou de son nécessaire.

Cet empressement à venir à leur aide devait toucher les missionnaires d'autant plus vivement que les sages et les politiques avaient témoigné des craintes que le titre de Jésuites ne susciterait des haines et de vives antipathies dans la population de Brest. Aucun membre de la Compagnie de Jésus ne s'était en effet montré publiquement dans cette ville depuis le temps où la population, surexcitée par les méchantes passions politiques et libérales de la Restauration, avait, à deux reprises différentes (1819 et 1827), chassé quelques

Pères venus pour annoncer la parole de Dieu. L'effervescence des passions avait été telle, en 1827, que les prédicateurs avaient été reconduits, à main armée, jusqu'à plus de deux lieues de la ville et avaient été pendus en effigie. Aujourd'hui les cœurs étaient bien changés, et si quelqu'un gardait encore en son esprit une ombre des tristes préjugés d'autrefois, l'empressement général devait lui prouver qu'il fallait se résigner à ne plus les considérer comme de saison.

Pendant que les bonnes Sœurs faisaient transporter au domicile que la Providence avait ménagé aux Pères tout le mobilier disparate que la charité mettait à leur disposition, tandis qu'elles organisaient toutes choses dans l'intérieur du collège de Joinville, transformant en chambres à coucher les anciennes salles d'étude, les couloirs même où elles condamnaient quelque porte ou quelque fenêtre, les Pères visitaient les diverses autorités de la ville, du bagne et de l'arsenal, et se préparaient à ouvrir immédiatement leur mission.

III

Le Bagne de Brest.

Si nous voulions décrire le bagne de Brest, nous aurions à répéter ce que nous avons dit de Toulon. Aux deux extrémités de la France, sur les dernières limites de son sol, c'est le même séjour de douleur et de honte. Seulement, le nom de Brest doit éveiller dans l'esprit quelque chose de plus désolé et de plus triste encore que celui de Toulon. Sur les bords de la Méditerranée, et au milieu des flots de soleil qui inondent ses côtes, un peu de rayonnement, ce semble, pénètre parfois dans le cœur du condamné. Au bout de cette mer brillante, qu'on a appelée un lac français, son imagination peut se reposer sur les terres inconnues d'une nouvelle France, où deux jours de traversée suffiraient à le conduire, et où l'espérance peut lui faire entrevoir une vie nouvelle à l'abri de la honte. La terre d'Europe d'ailleurs ne l'abandonne pas : à droite et à gauche les rivages chrétiens se prolongent et s'étendent devant lui : la société le punit, elle le rejette de son sein, elle le retient prisonnier, du moins ne paraît-elle pas le repousser tout-à-fait et elle lui laisse comme quelque

spectacle du commerce des hommes. A Brest, au contraire, on dirait que toute espérance est perdue. La terre, pour ainsi parler, s'éloigne du galérien. De la pointe extrême de ce promontoire, où la société l'a relégué, en face de lui, autour de lui, il n'a que la mer, la vaste mer avec son immensité, ses solitudes et ses tristesses. Les rigueurs du climat, la pluie presque continue, ajoutent à la misère du malheureux : il n'y a pas d'ailleurs que la situation du bagne et les intempéries du ciel pour rendre sa condition plus pénible ; la discipline aussi est plus sévère. Les règlements sont les mêmes; mais à Brest l'exécution en paraît plus stricte, et la disposition des bâtiments ajoute encore à leur rigueur.

Au lieu des salles de Toulon, construites à côté les unes des autres sur un îlot aride, au lieu des vieux navires démâtés que nous avons décrits, le bagne de Brest présente une vaste construction à plusieurs étages. Le premier et le second sont l'un et l'autre divisés en deux salles immenses, pouvant contenir chacune cinq à six cents condamnés. Au-dessus de ces quatre salles s'en trouve une cinquième, dite des *Incurables* et réservée aux vieillards. Il y a aussi plusieurs cellules destinées aux forçats de moins de vingt ans. Le surplus des combles de l'édifice est occupé par la chapelle.

Devant le bagne est l'hôpital, desservi par les

sœurs de la Sagesse, qui, à Brest comme à Toulon, déploient leur charité auprès des galériens et prennent parfois sur ces âmes perverties un ascendant que nous n'avons pas assez indiqué peut-être dans notre premier récit. On se souvient néanmoins que leur dévouement aida beaucoup aux efforts des missionnaires; on se rappelle comment la bénédiction de Dieu n'a pas borné ce concours aux préparatifs des diverses cérémonies dont nous avons parlé; et on n'a pas oublié quelle part elle lui donna dans la conversion du juif que nous avons racontée. A Brest, comme à Toulon, sous la direction des religieuses, un certain nombre de condamnés servent d'infirmiers à l'hôpital du bagne ainsi qu'à celui de Clermont-Tonnerre, destiné à la marine.

Ce dernier, monument magnifique, bâti par la Restauration, durant le ministère de M. de Clermont-Tonnerre, dont il a gardé le nom, est construit en granit sur les proportions les plus vastes: il communique à l'hôpital du bagne. Tous ces bâtiments, les seuls qui soient fréquentés par les galériens, se touchent et leur rapprochement rend la surveillance facile; il ôte aussi aux condamnés quelques-unes des douceurs dont ils jouissent à Toulon. Dans leur situation misérable, qu'on connaît désormais et sur laquelle nous n'avons pas à insister, on comprend en effet que la plus petite distraction soit une joie précieuse.

A Toulon, la distance des diverses localités, les communications avec l'hôpital de la Marine et celui de Saint-Mandrier sont l'occasion de mouvements qui permettent de traverser la ville et de rapporter dans le bagne quelque chose des nouvelles du dehors : c'est une source d'adoucissements dont l'espérance même n'existe pas à Brest. Les condamnés y sont toujours en présence d'eux-mêmes ; leur concentration sur un seul point de l'arsenal les prive de toutes relations avec les hommes du dehors. Hormis les ouvriers libres, avec qui ils travaillent et auxquels il leur est défendu de parler, ils ne voient que leurs chefs, c'est-à-dire les instruments que la société emploie à venger ses outrages.

Les visiteurs même sont rares. Leur curiosité et leur charité ne donnent pas aux forçats l'occasion d'employer fructueusement les diverses petites industries auxquelles ils s'appliquent volontiers. Les salaires sont néanmoins encore moins forts qu'à Toulon. Il y a même certains travaux, qu'on appelle *la fatigue*, et qui ne sont rétribués en aucune façon. Les condamnés, qui y sont appliqués, ont en revanche un peu plus de loisir, mais il ne peut être question pour eux de rien ajouter au régime de vie du bagne. Ce régime est celui que nous avons fait connaître : le pain noir, la soupe aux fèves et à l'huile et la petite ration de vin. Chaque salle a ses cuisiniers

particuliers, et tout ce ménage de la cambuse a d'ailleurs une propreté relative, dont Toulon n'approche pas. Les salles plus vastes sont aussi mieux aérées ; la vermine y est moins abondante, et, malgré tout cela, l'état sanitaire du bagne de Brest est inférieur à celui de Toulon.

Sur deux mille huit cents condamnés, les Pères ont trouvé cent quatre-vingts malades à l'hôpital. A Toulon, à peine s'il y en avait quarante sur les trois mille neuf cents galériens qui composent la chiourme. L'humidité des côtes de Bretagne, les brouillards, les pluies continues, engendrent les maladies. Le scorbut sévit parmi les condamnés, et à cause des ravages qu'il exerce, on accorde aux galériens la permission de fumer; on est obligé encore à d'autres précautions, mais toutes ne réussissent pas également. Ainsi, ces dernières années, on avait pensé apporter de l'amélioration au régime intérieur en revêtant de bitume le pavé des salles; le résultat n'a pas été heureux, l'asphalte conserve l'humidité et ne contribue pas peu à multiplier les maladies.

Ce mauvais état sanitaire force à prendre des soins particuliers des vieillards. Une salle, dite des *Incurables*, leur est réservée. Ils y ont quelques douceurs. La principale consiste à avoir un lit. Ils ne sont pas pour la plupart astreints à d'autres travaux qu'à ceux des étoupiers. A Toulon, sans qu'il soit nécessaire de les soumettre à un règle-

ment particulier, on se contente d'adoucir à leur égard la sévérité de la discipline et la dureté des travaux. Nous avons déjà parlé des jeunes condamnés : on a trouvé moyen de préparer pour eux à Brest une cinquantaine de cellules; ils y sont enfermés la nuit. Le jour, ils travaillent avec leur compagnon de misère; et quand les travaux cessent, cette triste jeunesse trouve auprès de ces cellules un quartier spécial ménagé à côté de celui des vieillards.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce que l'âme chrétienne doit éprouver en présence de ces deux termes extrêmes, la vieillesse et l'enfance, perdues dans les mêmes vices et renfermées sous les mêmes verroux. Les cheveux blancs chargés d'infamie sont aussi tristes à voir que cette lamentable précocité du crime devançant l'âge des passions.

Les autres condamnés habitent indistinctement les diverses salles. Les *éprouvés* seuls ont un quartier séparé. Excepté la couleur du bonnet, la durée de la peine n'apporte du reste aucune distinction entre les galériens. Pendant longtemps, Brest avait été réservé aux condamnations à vie, mais cette attribution spéciale a cessé depuis quelques années. Cependant, à cause de l'ancienne coutume, les grands criminels sont plus nombreux à Brest qu'à Toulon. L'esprit du bagne aussi est plus irrité et plus dif-

ficile. On comprend alors la raison de la sévérité de discipline qui y règne; mais, comme il arrive toujours, l'impuissance de la justice des hommes se révèle à chaque instant. Les rigueurs sont souvent vaines : elles ne font qu'exciter et animer davantage les colères qu'elles sont chargées de réduire. Les forçats de Toulon ne font certainement pas profession de grandes tendresses vis-à-vis de leurs chefs, et les missionnaires ont eu à cet égard de violents ressentiments à réprimer. Rien cependant n'approchait de l'exaspération des galériens de Brest, parlant de ceux qu'ils appellent leurs *bourreaux*. Cette irritation constante ne peut contribuer à faire adoucir les rigueurs qu'ils souffrent. Les punitions sont plus fortes qu'à Toulon; elles sont plus fréquentes; l'esprit des condamnés ne paraît pas s'en améliorer, il s'endurcit plutôt. Ce qui est redouté et efficace à Toulon est négligé et tombe en désuétude à Brest, où il semble trop léger et serait inutile.

La privation du vin, ce premier degré des punitions du bagne, dont l'appréhension, avons-nous dit, est si vive à Toulon, n'est presque jamais prononcée à Brest, où l'on a recours tout d'abord au cachot et à la bastonnade. Les condamnés à la double chaîne sont aussi plus nombreux. Selon les règlements, à leur arrivée au bagne, les forçats sont toujours mis en couple

pendant quelque temps; ce temps se prolonge à Brest bien au delà de celui qui est en usage à Toulon. A Brest aussi, pour imprimer une terreur plus grande, deux pièces de canon sont braquées sur chacune des salles. Nous ne voulons pas pousser ce rapprochement entre les deux bagnes; il est inutile d'examiner si le ménagement dans les punitions, qu'on ne soupçonnerait pas, il est vrai, avant d'avoir visité Brest, rend à Toulon les peines plus terribles; ou si la beauté et la douceur du climat de la Provence disposent les hommes plus favorablement que ne sauraient faire les brumes de l'Océan; ou bien enfin si véritablement les criminels de Brest sont d'une nature plus perverse: toujours est-il que le nombre des indociles, qui s'élève à Toulon à vingt ou trente, monte habituellement à Brest jusqu'à plus de soixante, et la population de Brest est de beaucoup la moins nombreuse. Les petites différences qui marquent ainsi la physionomie des bagne ne sont pas toutes d'ailleurs dans l'application des règlements, il en est qui tiennent à la disposition des lieux.

L'intérieur des grandes salles de Brest n'a pas l'aspect lugubre des salles étroites et des pontons infects de Toulon. Le *ramas* aussi y est moins repoussant. L'étendue a permis de donner aux planches sur lesquelles couchent les condamnés une disposition meilleure. Les salles, ouvertes sur

les deux faces du bâtiment, d'un côté sur le préau qui sépare le bagne de l'hôpital, de l'autre sur le port et la rivière qui le forme, sont divisées dans toute leur longueur par une rangée de pilastres soutenant le plancher. Devant ces larges pilastres sont placés les bancs servant de lits aux condamnés. Un banc est une sorte de cadre de bois qui comprend deux lits; quinze condamnés peuvent se placer sur un lit. Au moment du *ramas*, les quinze chaînes sont attachées à un même anneau scellé au pied de chaque lit. Les chaînes sont assez longues pour laisser aux galériens quelque liberté de mouvements autour du lit où ils sont retenus.

Il y a partout des priviléges, et l'aristocratie tend toujours à étendre ses droits et à exagérer les distinctions qui la séparent de la foule. Un privilège qui ne se trouve pas à Toulon et dont jouissent à Brest certains condamnés est celui de la *cabane*. On appelle ainsi une manière de boîte en bois, une sorte de cercueil pour mieux dire, dans lequel quelques-uns des condamnés ont la jouissance de s'étendre et de dormir auprès de leurs camarades réduits au lit commun. Quelques-uns de ces privilégiés même s'enrichissent d'un serpentin, petit matelas de warech fort étroit, fort mince et fort dur, qui est aussi accordé aux éprouvés. Divers titres donnent droit à la possession des *cabanes*; les anciens du bagne

y ont des prétentions; les dignitaires, les écrivains, les *payots*, entre autres (on appelle ainsi en argot celui qui est chargé de remettre à chacun sa paye) jouissent surtout de cet avantage qui, joint à leurs autres titres de considération, ne contribue pas à les rendre modestes. Il y a deux *cabanes* par lit : une à chaque bout.

Une différence plus importante, et qui pourrait avoir des résultats plus notables que toutes celles que nous venons d'énoncer, se trouve dans quelques facilités accordées au culte. Nous avons déjà nommé la chapelle du bagne; des crucifix sont en outre placés dans chacune des salles. Il y a donc au moins des signes extérieurs du culte!

La chapelle, il est vrai, est des plus misérables; reléguée sous les combles de l'édifice, elle n'a d'autre architecture que celle du plus pauvre grenier. La charpente qui soutient le toit y apparaît sans dissimulation; des corps de cheminée et diverses poutres horizontales coupent et traversent cette triste nef, suffisante à peine pour contenir la moitié de la chiourme.

En décrivant l'état d'une pareille chapelle, on ne peut retenir de tristes réflexions sur l'esprit de notre orgueilleuse société; elle oublie le culte à Toulon; à Brest elle le loge d'une façon ridicule; elle ne peut concéder aux intérêts qu'il représente, et aux influences qu'il peut exercer, un hangar, un simple hangar, vaste et décent; l'état

des esprits est tel d'ailleurs dans nos administrations issues des conquêtes de 1789 qu'il faut les remercier du grenier trop étroit qu'elles ont bien voulu donner au bon Dieu. C'est un privilége, une grâce, une faveur qui a coûté sans aucun doute beaucoup de peine à obtenir, et dont il faut être reconnaissant. Combien en effet, parmi nos politiques les plus habiles, sont capables d'imaginer, ou seulement de comprendre qu'il y ait là une inconvenance; combien ont l'esprit assez droit et assez juste pour apprécier ou pour ne pas craindre peut-être les impressions que les imposantes cérémonies du culte catholique pourraient avoir sur les esprits abrutis ou féroces qui peuplent les bagnes?

Quoi qu'il en soit de la chapelle de Brest et de son misérable état, le zélé et charitable aumônier du bagne de Toulon serait peut-être heureux d'en avoir une pareille à sa disposition, et les Pères se réjouirent de ce qu'elle leur assurait l'avantage de pouvoir donner aux galériens, plusieurs fois la semaine, le salut et la bénédiction du saint Sacrement.

C'est dans cette chapelle que les missionnaires commencèrent les exercices de la mission, le mardi soir, 8 janvier 1850.

IV

Difficultés de la Mission.

La moitié des forçats seulement peut être présente à cette cérémonie d'ouverture, à laquelle assistaient, avec le clergé de la ville, les missionnaires du Sacré-Cœur de Marie. Ces derniers avaient déjà prêché au bagne pour les fêtes de Noël. Pendant la cérémonie qui commença par le chant du *Veni, Creator* et se termina par la bénédiction du saint Sacrement, des instructions étaient adressées dans les salles à ceux des forçats qui n'avaient pas trouvé place dans la chapelle. On avait décidé que la moitié de la chiourme y viendrait ainsi tour à tour chaque soir, tandis que, dans l'intérieur des salles, des instructions seraient adressées à l'autre moitié. Cependant si la chapelle était trop petite pour contenir tous les galériens, les salles étaient trop vastes pour que la voix d'un missionnaire put y être entendue de partout. Les Pères durent donc, durant les premiers jours, se multiplier, pour ainsi dire, et après avoir fait une première instruction, ils s'en allaient en faire une seconde et une troisième aux diverses extrémités de la salle.

Au bout de peu de temps néanmoins les premiers renforts arrivèrent, et les diverses instructions purent avoir lieu simultanément. On commença aussi comme à Toulon les instructions du matin.

Lorsque les missionnaires furent en nombre suffisant, ils renoncèrent même à réunir chaque soir dans la chapelle une partie des condamnés, et ils préférèrent s'en tenir à l'ordonnance qui avait si bien réussi à Toulon; seulement à cause de la grandeur des salles, il y eut trois Pères affectés à chacune d'elles; les condamnés eurent, en outre, une fois par semaine, le mardi et le jeudi, une instruction commune à la chapelle et la bénédiction du saint Sacrement. En même temps, les indociles, les incurables, les jeunes gens des cellules, les malades, les infirmiers de l'hôpital et ceux de Clermont-Tonnerre eurent leurs missionnaires particuliers. La parole de Dieu était distribuée avec prodigalité, et tous les Pères mettaient à parvenir aux cœurs des condamnés un dévouement et une persévérance bien capables de faire rugir l'enfer, et d'assurer, sous les bénédictions de Dieu, le triomphe de la vérité.

Cependant, tandis qu'ils se dépensaient de toutes manières, et que tant de prières dont nous avons parlé soutenaient leurs efforts, après déjà plusieurs jours de fatigue, ils n'apercevaient aucun symptôme consolant, et leurs travaux paraî-

saint devoir rester sans résultats. L'âme d'un Jésuite n'est pas faite, il est vrai, de façon à se décourager dans les œuvres qui intéressent la gloire de Dieu, *ad majorem Dei gloriam*. Le succès devant les hommes n'est rien, Dieu entend sa gloire à sa manière. Il peut la tirer des sueurs inutiles, qu'il laisse ses serviteurs verser sur une terre ingrate, tout aussi bien que des plus belles moissons, dont il lui plaît parfois de récompenser leur zèle; l'important pour les ouvriers entrés à son service est de ne point se décourager, et d'accomplir bravement leur besogne quotidienne. C'est au maître qu'il appartient de combiner et d'accorder les chances du succès; l'ouvrier fait sa tâche et reçoit son salaire. On ne lui demande rien de plus. Néanmoins les coeurs ont leurs angoisses; la charité les rend poignantes pour ceux qui sont avides du salut des âmes, quand ils les trouvent indifférentes et glacées pour leur salut. Quels étaient donc les sentiments de douleur des Pères, impuissants à faire pénétrer un peu de lumière et de vérité au milieu des hontes du bagne? L'espérance ne les abandonnait pas, et loin de ralentir leurs efforts, ils multipliaient leurs fatigues, ils augmentaient leur nombre, ils persévéraient dans leur entreprise, ils ne voulaient laisser aucun point de la forteresse des démons qui n'eût été attaqué à diverses reprises.

Ce n'était pas que les condamnés cherchassent à leur manquer en quoi que ce fût; ils se conduisaient avec convenance; ils écoutaient paisiblement les instructions : mais ils restaient vis-à-vis des Pères dans une réserve à laquelle il était impossible de rien comprendre. A Toulon, on avait eu quelque chose à vaincre, au premier abord, nous l'avons dit ; mais on n'avait rien vu de semblable à ce qui se passait à Brest. La curiosité ne semblait même pas éveillée, et les missionnaires ne savaient comment expliquer la timidité et la gêne qui se manifestaient en leur présence. Il y avait bien quelques mesures de discipline capables de mettre un peu d'obstacle à la simplicité de leurs rapports. On avait, par exemple, pour des raisons de police et de bon ordre, jugé convenable de mettre les condamnés au *ramas* pendant la durée des instructions. Ce pouvait être un inconvénient, mais insuffisant, en tout cas, pour motiver la réserve dont nous parlons; il était largement compensé par la facilité dont jouissaient les missionnaires de pénétrer à toute heure du jour dans l'intérieur du bagne. On y entre sans traverser l'arsenal ; ils étaient ainsi délivrés de toutes les exigences que les règlements des arsenaux leur avaient imposées à Toulon : ils profitaient de cette liberté pour passer la majeure partie du jour dans les salles des condamnés ; et cependant, dans ces premiers temps, ils

ne paraissaient rien gagner de leur confiance. A leur entrée, plusieurs galériens se retiraient à l'autre bout de la salle, et, quand ils étaient au *ramas*, il y en avait qui s'éloignaient des missionnaires de toute la longueur de leur chaîne.

On ne reconnaissait pas là cependant l'influence de ceux que les condamnés appellent les *grands bonnets* et que l'autorité nomme les *récalcitrants*. Ce sont les véritables chefs du bagne. Ils y donnent le ton, pour ainsi dire, et sont les soutiens de cette lutte, plus envenimée à Brest qu'à Toulon, que les forçats fomentent toujours contre l'administration et la société tout entière, que cette administration représente à leurs yeux. Les *grands bonnets* n'avaient rien à alléguer contre les missionnaires et ne songeaient pas à leur faire opposition.

Ce qu'on pouvait démêler d'ailleurs dans les allures des forçats paraissait plutôt inspiré par la crainte que par la haine. Quand un de ces malheureux avait à adresser la parole ou à faire une réponse à un des Pères, c'était d'une manière furtive, rapide, inquiète, dont la raison ne fut connue que plus tard. La voici :

En 1847, M. l'abbé Laroque, alors aumônier des Invalides, et qui a surtout exercé son zèle en faveur des condamnés, avait, à l'aide de plusieurs collaborateurs, donné au bagne de Brest une mission qui eut un grand retentissement et un

heureux succès : douze cents galériens en profitèrent pour se réconcilier avec Dieu. Or, les forçats étaient convaincus que tous ceux d'entre eux qui, dans cette circonstance, avaient voulu user des moyens de salut qui leur étaient offerts, avaient ensuite été traités par l'administration beaucoup plus durement que les autres. Ils ne se plaignaient pas seulement du nom d'hypocrites ajouté à toutes les injures qu'on leur adresse jurement, car toute politesse n'est pas exactement gardée vis-à-vis des galériens ; cela n'étonnera personne, et il n'y a pas lieu de s'y appesantir. Mais en rappelant les griefs des forçats, il nous sera bien permis de remarquer combien l'oubli de la pratique religieuse rend la plupart des hommes intolérants et injustes envers ceux qui s'essayent à remplir leurs devoirs de chrétiens. Si ce sont des forçats qui s'avisen de cette belle prétention de vouloir faire leur salut, le bel esprit politique, philosophe ou économiste qui se glisse partout de nos jours, même dans les administrations, les directions, et jusque dans les plus petits emplois des bagnes et des prisons, ce bel esprit ajoute encore quelque chose à son mépris et à son injustice. Il oublie si facilement, en effet, que les malheureux sont des hommes, qu'ils ont des âmes à sauver, accessibles à la vérité, capables de comprendre et même d'embrasser généreusement leurs devoirs. C'est le progrès et la

doctrine de la liberté moderne d'exiger davantage de ceux dont la condition est plus misérable, et que l'opprobre couvre davantage; le cœur, la jeunesse, toute la vie des condamnés ont été la proie des passions les plus atroces ou les plus infâmes, et on exigerait d'eux qu'ils fussent en un instant transformés d'une manière complète. La sagesse du dix-neuvième siècle ignore que la vie entière est une lutte, ou elle paraît croire que dans cette lutte l'âme est d'autant plus facilement triomphante que les passions sont plus perverses et plus odieuses. On se fabrique d'ailleurs de légitimes raisons de juger de la sorte : et comme toute l'invention humaine est impuissante à redresser et à améliorer les natures criminelles qui peuplent le bagne, ou proclame que rien ne les saurait toucher, qu'elles sont méchantes dans leur essence, condamnées sans rémission, et que tout ce qui pourra se manifester en elles de bons sentiments ne peut être que feinte et hypocrisie.

La religion chrétienne repousse de pareils préjugés. Elle n'exclut personne de ses divines espérances. Elle connaît le cœur de l'homme, elle veut en guérir les plaies ; mais elle sait que la guérison pourra être longue et présenter bien des rechutes ; elle ne se décourage donc point, elle a des miséricordes pour toutes les douleurs, et tout en respectant les sévérités de la justice hu-

maine, elle demande place pour les inépuisables et divines compassions.

Les galériens étaient persuadés que l'administration du bagne avait voulu diminuer cette miséricorde ou plutôt avait cherché à y trouver un instrument et une occasion de rigueurs. Ils étaient convaincus que ceux d'entre eux, qui, en 1847 avaient répondu à l'appel de la miséricorde, avaient eu à subir de dures aggravations aux peines déjà si fortes du bague, toutes les fois que depuis cette époque ils les avaient encourues.

On a souvent critiqué et raillé les administrations contemporaines; on a pu les trouver ridicules, jalouses, injustes, inexpérimentées ou maladroites en bien des circonstances; le progrès des lumières et la gloire de la civilisation les aveuglent souvent; mais il n'y pas lieu de les soupçonner d'être odieuses et atroces : le plus souvent, quand elles font le mal, c'est sans le savoir. Les systèmes contemporains justifient tout, et leur niaiserie croit trouver je ne sais quoi de sage et de judicieux à la conduite dont les condamnés du bagne de Brest accusaient l'administration. Ceux-ci étaient sincères d'ailleurs, et dans leurs préjugés, ils hésitaient à communiquer avec les missionnaires, de crainte d'être signalés à l'autorité et de devenir l'objet de ses services.

C'était là le principal obstacle de la mission ; les Pères n'avaient aucun moyen d'en ruiner le fondement. Ils en ignorèrent même l'existence pendant plusieurs jours, et ils s'appliquaient, sans en avoir démêlé la cause, à vaincre cette réserve. Chacun s'y prit de son mieux. Les distributions d'objets de piété, d'images et de médailles servirent à faire approcher les condamnés, et donnèrent occasion de leur adresser quelques paroles. Les grands désirs et la joie de posséder ces petits objets, que témoignaient ces pauvres gens, engagèrent un des Pères à traiter ces natures perverties et corrompues comme on traite de tout petits enfants. Il proposait une question de religion ou de catéchisme, et promettait une image à celui qui la résoudrait. Les pauvres forçats se laissèrent prendre à ce léger appât ; peu à peu ils se rassemblèrent autour du Père, suivirent ses questions, cherchant à en comprendre le sens, et quand ils croyaient avoir bien répondu, ils avançaient vivement la main pour saisir leur image, qui ne leur était pas livrée néanmoins sans explications ni commentaires. Toutefois les questions à éclaircir étaient bien nombreuses, et la plus belle collection d'images et de médailles n'aurait pu suffire à les passer toutes en revue. Il fallut avoir recours à d'autres industries : quelques-unes paraîtraient assez singulières et feraient peut-être sourire si leur bi-

zarrerie même ne rendait plus touchante encore la charité qui en fut le mobile. Un Père se mit à découper des silhouettes, et les condamnés se rapprochèrent bientôt de l'ouvrier dont ils admiraient la prestesse et le talent. Le bon Père ne s'était pas encore douté que l'art de découper des silhouettes pourrait jamais servir à convertir les âmes.

Un de ses confrères, quelque peu jaloux peut-être de ce succès, voulut utiliser un talent plus sérieux, et fit placer un harmonium dans sa salle : il y fit merveilles, non-seulement pour vaincre cette première réserve des condamnés, mais plus tard encore pour remuer et toucher leurs âmes. Il s'appliqua à former des chœurs, et les condamnés s'y prêtèrent peu à peu.

Des moyens analogues étaient employés dans les autres salles : chacun agissait selon son inspiration ; on se familiarisait ainsi les uns avec les autres ; les condamnés commençaient à montrer de véritables sentiments de reconnaissance. Ils étaient touchés du dévouement des Pères : ils voyaient avec admiration deux d'entre eux passer toute la journée dans l'intérieur de l'hôpital, visiter tour à tour les lits, instruire et consoler chaque malade : l'obstacle néanmoins subsistait toujours. La crainte pesait de tout son poids sur toutes les relations des galériens avec les missionnaires. Quand les condamnés croyaient n'être

pas aperçus, quand ils pensaient pouvoir en sûreté ouvrir leurs cœurs : « Que voulez-vous, disaient-ils, aller à la communion, pour nous c'est aller à la bastonnade ! » Les missionnaires n'avaient cependant pas encore parlé de sacrements : comme à Toulon ils avaient cru devoir s'abstenir de ces matières pendant les quinze premiers jours ; mais les forçats savaient bien où ils en voulaient venir. — Peine inutile, peine perdue, Monsieur l'abbé, disait l'un d'eux, l'obstacle ne vient pas de nous, nous ne demanderions pas mieux que de suivre vos conseils ; pas un ne refuserait de vous écouter ; mais, si misérables que nous soyons, il faut vivre encore, et ce n'est pas vivre que de vivre sous les coups ! Le condamné qui fait ses devoirs religieux, écrivait un autre, est pour la plus légère faute puni au triple de celui qui se refuse à tout acte de religion.

On était loin de l'ouverture des cœurs, qui avait régné tout le temps de la première mission une fois qu'on s'était connu de part et d'autre. Les missionnaires recevaient à la dérobée ces étranges confidences qui les confondaient, et, en reconnaissant la nature de l'obstacle qu'ils avaient devant eux, ils se demandaient comment ils pourraient le surmonter et le vaincre.

La terreur qui dominait les condamnés les empêchait même de prendre part aux divers offices. Ils y assistaient décemment, mais ils au-

raient craint de répondre aux prières. Comment croire au succès d'une mission où on ne prie pas ! Selon la recommandation du T. R. Père général, les missionnaires ne se décourageaient pas néanmoins. Ils restaient fermes à leur poste, attendant le secours de Dieu seul, et comprenant qu'il n'y avait aucune espérance humaine de vaincre une résistance basée sur de tels motifs. Aussi la Providence se chargea de lever elle-même l'obstacle, et, selon ses admirables lois, tirant le bien de l'excès du mal, elle sut tourner au profit de la mission les mauvaises dispositions qui l'accueillaient à son début.

L'influence des missionnaires était insensible, sinon nulle ; les allures du bagne n'étaient pas changées, la présence des Pères n'avait arrêté ni les scandales ni les violences dont il est souvent le théâtre. Le mardi 15 janvier, plusieurs galériens se prirent de dispute à l'occasion d'un morceau de pain ; et l'un d'eux frappa son camarade d'un coup de couteau dans le ventre. On transporta le blessé à l'hospice, le coupable fut mis au cachot. Quelques instants après cette catastrophe, les condamnés de la salle où elle avait eu lieu étaient à la chapelle pour l'instruction hebdomadaire. Le Père Lavigne recommanda à leurs prières la victime et le coupable. On récita un *Pater* et un *Ave, Maria* à cette intention ; Dieu se servit de cette terrible circonstance pour desceller les

lèvres des condamnés; la prière en sortit ce soir-là émue et fervente. Le lendemain, à l'instruction du matin et du soir, dans la salle où le crime s'était accompli, le Père défendit le chant des cantiques et le remplaça par un *Pater* et un *Ave*. A ce moment encore, les condamnés s'unirent dans une prière commune et recueillie : ce fut le premier signe de consolation, le premier symptôme favorable que les missionnaires reconnaissent. A partir de ce jour, les condamnés continuèrent à se mêler aux prières des exercices et à répondre plus franchement qu'ils n'avaient fait jusqu'alors.

Ils restaient cependant toujours dans une réserve extrême vis-à-vis des missionnaires, et l'administration, voulant essayer de chasser le fantôme devant lequel on les voyait s'arrêter, crut devoir publier un ordre du jour pour combattre cette fâcheuse impression, dissiper les craintes et assurer les condamnés que leurs communications avec les missionnaires, l'accomplissement de leurs devoirs et la pratique des sacrements n'avaient jamais pu apporter et n'apporteraient jamais d'aggravation aux peines qu'ils pouvaient encourir. Il y avait trop d'aigreur, de colère et d'irritation contre les autorités du bagne, pour que ces assurances pussent avoir la moindre influence sur les esprits des galériens. Ils persévérent, malgré toutes les protestations contraires,

à maintenir la vérité de ce qu'ils avaient dit sur le passé, et à exprimer des terreurs pour l'avenir. Les convictions étaient tellement fermes que les missionnaires ne purent pas même s'arrêter à essayer de les combattre.

Cette horrible tentation persista tout le temps de la mission. Toujours les condamnés restèrent persuadés que le commencement d'une meilleure vie serait le commencement des sévices de l'autorité ; l'avenir seul pourra leur ôter cette pensée. Elle ajoutait étrangement à toutes les oppositions que les passions pouvaient susciter dans le fond des âmes contre les enseignements de la vérité.

Un acte de l'administration excita encore les colères et sembla confirmer les défiances. Il devait contribuer par conséquent à affirmer les condamnés dans leur éloignement des sources du salut. La Providence s'en servit au contraire pour leur donner la force de recourir au moyen de triompher de l'obstacle qui les arrêtait.

Les Pères avaient cru pouvoir prendre à Brest les libertés d'allures qui leur avaient été accordées à Toulon. On sait combien les condamnés de ce dernier bagne trouvaient de douceur à communiquer par écrit avec les missionnaires, et on se rappelle les extraits que nous avons cités de ces touchantes correspondances. Dans des relations pareilles à celles qui s'établissaient entre les RR. Pères et les condamnés, on conçoit qu'une

telle liberté était de droit naturel, et les autorités de Toulon en avaient inviolablement respecté le secret; elles avaient sans doute pensé qu'il pouvait procurer aux missionnaires des facilités pour accomplir leur œuvre, et le succès leur en paraissait trop précieux pour qu'elles ne craignissent pas d'en affaiblir les moyens. Les intentions des autorités du bagne de Brest étaient, on n'en peut douter, tout aussi excellentes; néanmoins les règlements, à ce qu'il paraît, sont formels, et aucune lettre ne doit sortir du bagne sans avoir passé sous les yeux du commissaire.

Il arriva donc qu'un des condamnés remit une lettre à un Père qui ne fit pas de difficulté pour la recevoir. L'adjudant de service rappela au missionnaire la sévérité de la consigne et l'impossibilité où il était de la laisser enfeindre. Le missionnaire, tout en déclarant qu'il était prêt à se soumettre aux prescriptions des règlements, rappela la liberté dont il avait joui à Toulon; et l'autorité supérieure du bagne fut saisie de sa prétention. Nous avons parlé de l'esprit rigoureux qui préside à ses décisions. Elle ne crut pas pouvoir enfreindre la lettre des règlements: elle publia, à cet effet, dans l'intérieur du bagne, un ordre du jour défendant de remettre aucun écrit entre les mains des missionnaires, et enjoignant de faire passer toutes les lettres qui leur

seraient adressées par les bureaux du commissaire où elles devraient, comme les autres, être marquées à l'intérieur du cachet de l'administration.

Cette mesure exaspéra les condamnés ; dans leur pensée elle faisait partie de ce système qu'ils supposaient à l'administration, de vouloir les éloigner des missionnaires. — Ah ! on ne veut pas que nous leur écrivions, répétait-on dans les salles, eh bien ! nous les verrons, nous leur parlerons, nous nous confesserons même, ajoutait-on au milieu de l'irritation, sans trop savoir la valeur de ce qu'on disait. Et de fait, cette réserve, que les prévenances des missionnaires avaient à peine entamée depuis quinze jours, tomba de ce moment. Les forçats agirent désormais avec simplicité, ils se livrèrent aux missionnaires, les entourant, les interrogeant et les écoutant. Ce n'était d'abord qu'une sorte de défi, une manière de bravade vis-à-vis de l'autorité. La crainte subsistait et dominait toujours. Mais peu à peu les cœurs s'ouvraient aux paroles de vérité et de consolation. On goûtait les avis des missionnaires, on était curieux de les suivre ; on était toujours retenu par bien des scrupules ; mais les désirs étaient allumés : on cherchait des moyens et des subterfuges pour éviter les châtiments dont on se voyait menacé. On demandait même aux missionnaires s'il serait possible de remplir

ses devoirs sans que les autorités en fussent informées.

Au milieu de ces inquiétudes, la mission se continuait, et un jour les Pères s'aperçurent que l'obstacle n'existant plus. Il s'était fondu peu à peu devant l'ardeur des désirs de réparation et de pardon allumés dans toutes ces pauvres âmes. Les convictions n'étaient pas changées; mais les galériens avaient trouvé dans leurs cœurs assez de générosité pour correspondre à la grâce qui les pressait, pour vaincre les inspirations de la terreur et pour rompre enfin la trame diabolique où on avait craint de les voir rester embarrassés.

Désormais cette mission, si triste et si pénible dans ses commencements, fut transformée et prit une nouvelle face.

V

**L'Abondance. — Le Borda. — Le R. P. Marie
Ratisbonne. — La ville de Brest.**

La lettre de M. le ministre de la marine, qui accréditait le R. P. Lavigne et ses compagnons auprès des autorités du bagne et de l'arsenal, était aussi explicite que possible. Le ministre

signalait les services que les Jésuites avaient rendus à Toulon ; il commandait de leur donner toutes facilités à Brest pour accomplir leur œuvre de charité dans le bagne, et, rappelant qu'à Toulon ils avaient aussi annoncé la parole évangélique aux équipages de ligne, il marquait le contentement qu'il éprouverait si la même chose pouvait avoir lieu à Brest, aussi bien que sur les vaisseaux de la rade.

Les équipages de ligne occupent plusieurs bâtiments de l'arsenal, désignés sous le nom de *la Cayenne*, où sont réunis plus de mille matelots, et un vaisseau dans la rade, *l'Abondance*, qui sert d'école aux mousses. Un autre vaisseau de la rade, *le Borda*, est l'école des officiers. D'après la lettre du ministre, les Pères pensaient que leur mission pourrait embrasser ces divers lieux, et ils étaient venus en nombre suffisant pour exercer ce ministère. Ils n'étaient pas seuls à compter de la sorte ; et les jeunes officiers du *Borda*, comme les petits mousses de *l'Abondance*, avaient bien quelque espoir.

Les souvenirs de Toulon, l'arrivée successive des Pères à Brest, leur nombre, leur dévouement envers les forçats, avaient singulièrement appelé sur eux l'attention et la curiosité de la ville : et les écoles navales en avaient ressenti quelque chose. Pour dire la vérité et pour ne rien cacher ici des menées des Jésuites en ces matières, il

faut avouer qu'ils avaient des intelligences au *Borda* et à *l'Abondance*. L'excellent aumônier du *Borda*, M. l'abbé Filleau, dont la charité veille avec sollicitude sur le précieux dépôt des jeunes âmes que tant d'excellentes familles envoient chaque année à l'école navale, M. l'abbé Filleau désirait ardemment la présence des missionnaires à bord du navire. Il les croyait bien capables de fortifier l'esprit de foi et de prière que son zèle est parvenu à développer parmi cette jeunesse, destinée à porter et à soutenir sur tous les points du monde le nom et la gloire de la France.

A *l'Abondance*, les Pères avaient trouvé dans le capitaine un ancien et fervent ami de leur compagnie. M. Claire avait été lieutenant sur le vaisseau qui porta en Chine le P. Clavelin et ses compagnons. Leurs lettres ont témoigné la reconnaissance des missionnaires de la Chine pour tous les services qu'il leur rendit durant ce voyage. La compagnie de Jésus tout entière embrasse volontiers les dettes de reconnaissance que quelques-uns de ses membres ont contractées pour le service de Dieu ; et les liens qu'on a formés avec elle de la sorte ne se brisent pas facilement. Les bons offices rendus autrefois étaient donc pour les Pères du bagne une garantie du concours qu'ils devaient trouver à Brest. Officier distingué, homme d'une foi énergique et simple, M. Claire, d'ailleurs, est un de ces chré-

tiens de bonne trempe, comme fort heureusement notre marine en compte plusieurs, qui savent rendre d'utiles services à l'Église. Dès l'arrivée des missionnaires à Brest, le commandant du vaisseau-école *l'Abondance* s'était promptement mis en relation avec eux. Malgré nos principes d'indépendance et nos belles découvertes de liberté humaine, un commandant de vaisseau à bord de son navire est encore, par le temps qui court, quelque chose comme un souverain absolu. Il ne connaît pas ces subterfuges misérables de nos bureaucraties civiles qui, sous le voile de la légalité et sous le collet haut monté de l'administration, mettent à l'aise l'officine des petites passions, et par les canaux constitutionnels répandent en sûreté de conscience le venin qui s'y prépare.

A bord de son navire, un commandant sent toute responsabilité devant Dieu et devant les hommes peser uniquement sur lui. S'il est chrétien, on comprend sa sollicitude pour les âmes confiées à son autorité. Autorité, dans le langage catholique, est un mot qui signifie toujours garde et protection. Tous les troubles, les agitations et les dangers du monde contemporain proviennent de ce qu'il a méconnu le sens religieux et tendre que l'Église a attaché à ce beau mot. On l'a tellement oublié dans le temps où nous vivons, que ceux même qui exercent l'autorité

torité la profanent aussi volontiers peut-être que ceux qui la subissent. Entre leurs mains, depuis longtemps déjà, l'autorité est presque toujours une arme : il est simple qu'elle paraisse aux autres un danger. Le regard profond et compatisant de l'Église y démêle autre chose : c'est pour cela qu'elle aime, qu'elle respecte, qu'elle bénit et qu'elle consacre l'autorité. Ceux qui gardent ses enseignements sublimes savent quel terrible fardeau supportent les mains auxquelles elle a été confiée. Plus les âmes sur lesquelles elle est appelée à s'exercer sont faibles, et plus aussi ce fardeau est redoutable : plus les dépositaires doivent veiller à les encourager, à les préserver et à les munir. On conçoit alors avec quel empressement le commandant de *l'Abondance* devait chercher à faire profiter les jeunes mousses placés sous ses ordres, c'est-à-dire sous sa protection, des biens spirituels que pouvaient leur dispenser les Pères. D'accord avec l'aumônier, il sollicita donc la présence des missionnaires à bord du vaisseau-école. Ceux-ci, avons-nous dit, avaient prévu qu'ils pourraient avoir à remplir ce ministère et ils s'étaient accommodés de manière à pouvoir appliquer le zèle de l'un d'entre eux aux besoins de cette retraite.

Pendant que les choses se préparaient de la sorte, les jeunes élèves de marine du *Borda* témoignaient aussi leurs désirs d'avoir part aux

instructions que les missionnaires étaient venus donner à Brest.

Parmi ces Pères, il y en avait un que nous n'avons pas encore nommé et sur lequel l'attention de la ville entière était singulièrement éveillée. Nous voulons parler du R. P. Marie Ratisbonne. Il essayait au milieu des forçats les prémisses de la vocation à laquelle il avait été appelé de cette façon miraculeuse que tout le monde sait. On comprend l'intérêt qu'il excitait parmi les âmes chrétiennes. Depuis le jour où, par une grâce si particulière et si éclatante, la sainte Vierge l'avait appelé à la vérité, il avait vécu dans le silence et la retraite; l'auréole des premières grâces l'entourait encore. On était heureux de le voir, on s'empressait d'assister à sa messe, de se procurer quelque objet de piété bénit par lui. Il était arrivé au bagne dès les premiers jours, et sa première entrevue avec les galériens avait été des plus touchantes. Par une permission de la Providence, il avait d'abord été chargé de l'instruction des incurables; et cet enfant privilégié de Marie, jaloux de faire toucher la vérité et la lumière, était entré plein de joie et d'ardeur au milieu de ces malheureux courbés par l'âge ou l'infirmité. « Mon cœur surabonde de joie, leur dit-il, et en me trouvant au milieu de vous je vois accompli mon vœu le plus ardent; je voudrais vous faire concevoir et partager ma joie.

« Il y a déjà longtemps, j'étais jeune, je n'avais pas d'inquiétude et je songeais à me distraire. Il m'arriva de visiter à Toulon le bagne, j'y trouvai un vieillard qui me raconta sa misère. Il avait dans le monde une fille dont il ignorait le sort depuis quinze ans et qu'il n'avait plus même espérance de revoir. Il me demanda des consolations pour sa douleur, je n'en avais pas à lui donner ; je quittai le bagne, mécontent de moi-même et de ce que j'y avais vu ; importuné par le souvenir de ce malheureux, je cherchais au milieu des plaisirs une distraction que je ne pus rencontrer. Plus tard, quand la grâce m'eut appelé à la vérité, la pensée du vieillard de Toulon m'apparut de nouveau comme un remords. Je demandai pardon à Dieu d'avoir été aussi impuissant devant cette douleur. Je le suppliai de faire que le premier acte de mon ministère me conduisisse à porter des consolations véritables et efficaces à des vieillards, à des malheureux comme celui de Toulon, et quand je me trouve au milieu de vous, je vois que Dieu m'a exaucé, je le remercie, et mon cœur surabonde de joie. »

Je reproduis mal ces paroles sans aucun doute, et il me serait impossible d'en marquer l'accent charitable, sincère et dévoué. Les vieux auditeurs du P. Marie en étaient pénétrés ; et l'un d'eux, s'approchant avec respect, saisit la main du prêtre pour la porter à ses lèvres. « Comment, ma

main, lui dit le missionnaire, mais, mon pauvre ami, c'est le cœur qui est à vous ! » et attirant le galérien sur sa poitrine, il le serra dans ses bras.

Nous avons voulu rapporter ces premières paroles du P. Ratisbonne et marquer la vive impression qu'il fit tout d'abord sur les condamnés. Pour être d'autre sorte, elle était aussi vive que celle excitée dans la ville par son nom. Comme tous les autres missionnaires, il concentrat ses efforts dans l'intérieur du bagne ; mais il était trop connu, il avait été l'objet de grâces trop singulières pour que sa présence à Brest ne fût pas l'objet d'une préoccupation générale. Les jeunes élèves de marine du *Borda* entendirent parler des merveilles de sa vie, et M. l'abbé Filleau leur en ayant raconté le détail, ils témoignèrent la curiosité de voir au milieu d'eux et d'entendre à bord du vaisseau-école cet heureux enfant de la grâce. Ne s'arrêtant pas dans leur désir, ils songèrent même à avoir une retraite entière prêchée par les missionnaires. M. l'abbé Filleau n'avait garde de s'opposer à un désir si conforme à ses vœux, et une demande unanime des jeunes élèves de l'école navale fut adressée à ce sujet à M. le préfet maritime.

Pendant que les choses se préparaient de la sorte, les dernières mesures étaient prises par les missionnaires pour satisfaire à la demande du commandant de *l'Abondance*. Le Père qui devait

y aller prêcher était déjà désigné. On avait fait choix du P. Wilhelm, celui-là même qui faisait merveilles avec son harmonium au milieu des condamnés. Il avait autrefois, avant d'entrer dans la Compagnie, dirigé un pensionnat; et on pensait que son expérience des enfants pourrait être employée utilement auprès des jeunes mousses. On ne sait trop, par exemple, ce que les forçats auraient dit, si les choses se fussent passées comme on les combinait alors, et comment ils se seraient résignés à l'éloignement d'un des Pères auquel ils se sentaient le plus attachés. Quoi qu'il en soit, M. Claire déployait un zèle extrême pour faire sur son bâtiment les préparatifs nécessaires de la retraite. Trois des Pères avaient visité le navire. On avait choisi l'emplacement du lieu de réunion. Un autel avait été préparé. Le saint Sacrement devait y être déposé. Le capitaine avait prévenu les jeunes mousses de ce qui allait avoir lieu. Tous avaient accueilli cette nouvelle avec une joie extrême, et aucun obstacle ne paraissait pouvoir surgir, lorsque M. le commandant des équipages de ligne transmit à M. Claire une dépêche de M. le préfet maritime, défendant absolument de recevoir les missionnaires à bord de *l'Abondance* et de les laisser pénétrer dans l'intérieur de *la Cayenne*: le préfet déclara même qu'il entendait étendre cette prohibition jusqu'au *Borda*.

Fidèle à cet esprit strict et rigoureux qu'elle avait montré depuis le commencement de la mission, l'administration voulait bien exécuter à la lettre les ordres de M. le ministre de la marine ; et elle avait ouvert le bagne au zèle des missionnaires. Les équipages de ligne et les vaisseaux de la rade n'avaient pas été l'objet d'un ordre précis ; et la simple autorisation ministérielle ne semblait pas suffisante pour que l'administration préfectorale crût pouvoir prendre la responsabilité d'y laisser prêcher les missionnaires.

Les Pères paraissaient donc circonscrits désormais dans l'enceinte du bagne : leur zèle à tous avait bien de quoi s'y employer ; mais les habitants de la ville voulurent aussi profiter de la mission ; ils espérèrent que, sans inconvénient pour les condamnés, quelques Pères pouvaient bien donner des instructions à la paroisse. Un d'eux y était déjà monté en chaire le dimanche, et le P. Ratisbonne avait prêché dans la chapelle du Refuge à l'office de l'Archiconfrérie. Cette fois, on désirait une suite réglée d'instructions ; c'était une retraite entière qu'on demandait. Le P. Lavigne s'en chargea, et quelques jours après le P. Levé se joignit à lui pour en partager les fatigues.

Il n'entre pas dans notre sujet de dire avec quelles bénédictions cette retraite eut lieu. Tous les soirs la grande église Saint-Louis se remplit

d'une masse d'hommes empressés d'écouter les enseignements divins. Sans raconter ici les résultats de ces prédications, il nous suffit de dire que bien des cœurs y trouvèrent une raison de remercier Dieu de la circonstance qui avait éloigné les Pères des vaisseaux de la rade et avait ainsi livré à leur zèle une ville tout entière. La marine d'ailleurs n'y perdit rien. Les officiers trouvèrent à ces instructions un attrait que nous ne saurions dire. Beaucoup y trouvèrent l'occasion de lier avec les P. jésuites des rapports dont ils ont certains motifs de garder la mémoire.

Outre les instructions du soir destinées aux hommes et celles du matin qui avaient lieu tous les jours, on demanda aux missionnaires de donner une retraite spéciale pour les dames de la ville. On le demanda avec tant d'insistance que, bien qu'accablés de fatigues, ils ne purent encore se refuser à ce désir.

L'entraînement causé par toutes ces prédications était tel que les mauvaises passions s'en émurent. Les haines socialistes s'indignèrent et cherchèrent à répandre des défiances contre les missionnaires. On prétendit qu'ils venaient dans un but politique. Que ne prétendit-on pas? On essaya de les intimider par des menaces et des démonstrations puériles, dont l'avortement ridicule servit au moins à prouver de rechef et surabon-

damment qu'on n'était plus au temps où la ville de Brest s'indignait contre les P. jésuites, les chassait et les brûlait en effigie.

VI

**L'hôpital de Clermont-Tonnerre. — Cérémonies. —
Exécution d'un condamné à mort.**

Pendant ce temps, la mission du bagne marchait, et au milieu de toutes les entraves que nous avons racontées, les Pères la voyaient succéder selon leurs désirs. Grâce à leur nombre, ils atteignaient les forçats dans les diverses positions où les exigences du service les avaient placés. Mais afin d'être historien exact et complet, il faut ajouter quelques mots encore sur les difficultés que les missionnaires rencontrèrent pour obtenir la liberté de parler aux infirmiers de l'hôpital de la marine.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre quels obstacles avait apportés à cette mission de Brest l'esprit déplorable de la bureaucratie. Nous ne voulons pas attaquer les intentions; rien ne peut empêcher de croire qu'elles n'aient été excellentes : mais il peut être bon de faire connaître comment l'esprit d'administration parvient

à les rendre impuissantes, et de montrer avec détail dans quelles étroites subtilités il les embarrasse quelquefois en présence même des intérêts les plus graves et les plus précieux.

On reconnaissait le droit des missionnaires. C'était le ministre de la marine qui le leur avait conféré, et on n'avait rien à objecter à leur demande. Ce principe reconnu, il est difficile d'imaginer qu'il puisse surgir quelque difficulté. Mais rien ne saurait jamais être exécuté facilement et simplement par l'esprit bureaucratique; il ne pouvait d'ailleurs abandonner l'ingénieuse distinction, qu'il avait imaginée, que c'était sur le bagne seul que tombaient les ordres du ministre, et que par conséquent c'était seulement dans l'intérieur du bagne que les missionnaires devaient exercer leur droit. Or, l'hôpital de Clermont-Tonnerre touche le bagne, il est vrai, mais est hors de son enceinte; et l'administration refusait d'accepter les offres de M. le commissaire de l'hôpital, qui consentait volontiers à donner une salle pour les exercices de la mission. Elle exigea que les infirmiers de la marine rentrassent dans l'intérieur du bagne, pour y communiquer avec les missionnaires. Il y avait bien une impossibilité matérielle; le service des malades ne permettait pas aux infirmiers de quitter l'hospice aux heures qu'on indiquait. L'administration ne l'ignorait peut-être pas, mais elle n'en

avait pas cure. La bureaucratie ne se soucie ni de possible ni d'impossible ; il lui suffit d'accommoder toutes choses selon certaines formules, et de maintenir sa dignité. Il avait cependant fallu du temps pour obtenir cette décision inexécutable, et pendant tout ce temps les infirmiers de Clermont-Tonnerre avaient été privés des instructions qu'on venait leur apporter.

Les missionnaires s'étaient jusqu'alors soumis en silence aux diverses exigences de l'administration. Cette fois ils déclarèrent qu'ils n'avaient rien à objecter encore, mais que de la sorte on rendait leur ministère impossible et on privait cent quatre-vingts condamnés du bienfait que le ministre avait voulu leur procurer. La bureaucratie bretonne n'avait garde de vouloir se laisser accuser directement de chose pareille. Aussi malgré la répugnance de toute administration à revenir sur une décision prise, on rapporta promptement celle qui avait été interprétée de la sorte, et on consentit à laisser exercer dans l'intérieur de Clermont-Tonnerre le droit que le ministre avait conféré aux missionnaires sur les condamnés. On affecta une vaste salle aux exercices de la mission. Un autel y fut dressé ; mais il fut interdit aux malades de l'hospice d'assister aux prédications. Le ministre n'avait pas conféré de droit aux missionnaires à cet effet, et les laisser communiquer avec les malades eût été

un excès qu'en vérité une bonne administration ne pouvait pas supporter.

Au milieu de ces difficultés, la mission s'accomplissait. La série des instructions était développée dans le même ordre qu'à Toulon. Après avoir rappelé les premiers éléments de la tradition chrétienne, s'être étendu sur l'Église et les sacrements, les missionnaires développaient avec force, soir et matin, les grandes vérités des fins de l'homme, et offraient aux malheureux qui les écoutaient, enchainés à leurs bancs, les consolations de la pénitence, les joies de l'eucharistie, toute la gloire de l'homme concentrée dans le mystère de la rédemption.

La parole divine était écoutée chaque jour avec plus de recueillement. On goûtait les enseignements de la vérité et on apprenait à surmonter les derniers restes de crainte qui pouvaient subsister encore. Les grandes cérémonies publiques qui avaient, à Toulon, si profondément remué les cœurs, qui les avaient brisés et ouverts au milieu de toutes les splendeurs de la religion, du chant des cantiques et de l'entraînement d'une foule émue, subjuguée et transportée, ces grandes et imposantes cérémonies ne pouvaient à Brest, dans la triste et étroite chapelle que nous avons décrite, atteindre à l'éclat, à la pompe et à la belle ordonnance de ce qui s'était passé ailleurs. Pour que tous les condam-

nés pussent prendre part à la consécration de la sainte Vierge et à l'amende honorable au Sacré Cœur de Jésus, il fallut recommencer trois fois ces cérémonies. Néanmoins, la bénédiction de Dieu accompagna ces humbles exercices, et l'impression en fut aussi pénétrante que chez les condamnés de l'autre bagne. La mission de Brest garda néanmoins un caractère différent; au milieu de tant d'obstacles que nous avons analysés, la miséricorde de Dieu avait permis de mettre en usage un moyen qui n'avait pu être employé aussi facilement à Toulon. Les Pères pouvaient se communiquer davantage, et comme nous l'avons dit, ils ne songeaient pas à s'épargner; les entretiens particuliers, les conseils personnels, les confidences réussissaient merveilleusement. La moisson se recueillait ainsi en détail, brin à brin. Les Pères glanaient chaque jour un petit nombre d'épis. La gerbe devait être abondante; et les missionnaires devaient s'en retourner avec allégresse et les mains toutes pleines : *Venientes autem venient portantes manipulos suos.*

L'esprit des galériens s'adoucissait à ce contact continual de la charité et de la bienveillance, et avant la clôture de la mission on en eut la preuve en diverses occasions.

Avant l'arrivée des missionnaires, un galérien, qui avait grièvement blessé un adjudant, avait été condamné à mort. Le supérieur de la mis-

sion avait pu visiter ce malheureux dans son cachot, et il avait reconnu encore en cette circonstance de quelle consolation les enseignements de la foi peuvent remplir l'âme la plus abandonnée. La commission d'exécution arriva à Brest avant la fin des exercices de la mission ; et selon le cérémonial accoutumé en ces solennelles et lugubres circonstances, tous les galériens furent réunis ; les gardes chiourmes les entouraient la carabine chargée ; deux pièces de canon étaient braquées sur la multitude des forçats, qui s'agenouillèrent aussitôt que le patient parut, accompagné de l'aumônier du bagne et marchant avec résignation vers l'échafaud. Cette exécution ne produisit pas chez les galériens l'irritation qu'on en pouvait craindre et qui leur est ordinaire en pareilles circonstances. Aucune exaspération ne se manifesta dans l'intérieur du bagne. L'esprit général resta paisible et calme, occupé des grandes vérités dont on l'entretenait tous les jours.

Au moment de cette exécution, la mission du bagne avait perdu des auxiliaires dévoués et généreux. Les prêtres de la Congrégation du Sacré-Cœur de Marie, que nous avons déjà nommés, avaient quitté Brest pour s'embarquer sur l'*Allier*, qui devait les transporter au Sénégal et attendait dans la rade l'instant de mettre à la voile. Nous avons déjà dit que ces missionnaires avaient en quelque sorte commencé eux-mêmes

la mission en prêchant dans l'intérieur du bagne pour les fêtes de Noël ; pendant tout le temps de leur séjour à Brest, ils s'étaient, autant qu'eût été possible, empressés de s'associer aux exercices de la mission en participant aux cérémonies et en aidant les Pères de tout leur pouvoir. Ils préludaient ainsi au milieu des forçats au ministère qu'ils allaient remplir sur les côtes occidentales d'Afrique.

VII

**Les Cantiques. — Générosité des résolutions
des condamnés.**

Il y a au bagne de Brest des habitudes d'exercice religieux que les missionnaires n'avaient pas trouvées à Toulon. La prière s'y fait tous les soirs, et la grand'messe y est chantée tous les dimanches. Il est vrai que, à cause de l'exiguïté de la chapelle et parce qu'on n'interrompt pas les travaux, la moitié seule des galériens assiste à cet office dominical. L'usage de ces grandes messes rend des chantres nécessaires. Ils sont pris parmi les galériens. Les missionnaires cherchèrent à augmenter ce petit nombre de musiciens, et nous avons déjà dit comment l'harmo-

nium rendit service en cette circonstance. Ce n'était pas seulement pour les offices et les cérémonies publiques que les chœurs étaient nécessaires. Dans l'intérieur des salles on voulut en former aussi, afin que le chant des cantiques s'ajoutât aux instructions du matin et du soir, l'harmonium ne pouvait cependant se transporter de salle en salle; et dans les premiers jours, absolument comme à Toulon, les Pères trouvèrent de la part des galériens quelque répugnance à se prêter à leurs désirs sur ce point. Outre la répugnance naturelle pour les exercices religieux dans les âmes abandonnées à leurs passions, les terreurs dont nous avons parlé se faisaient sentir jusque dans ce détail; et dans les commencements, en faisant partie des chœurs, les galériens auraient craint de se signaler à l'autorité. Cependant, à mesure que la grâce triomphait de ces frayeurs, le nombre des chanteurs s'accroissait et leur zèle augmentait aussi. Les forçats étudiaient et répétaient dans le jour les cantiques qui devaient être chantés le soir. Parfois, quand ceux qui devaient former les chœurs s'exerçaient ainsi, toute la salle s'unissait à eux, et les louanges de Dieu sortaient éclatantes et sonores de ces lèvres habituées à blasphémer.

Cette préoccupation des cantiques entretenait et nourrissait dans les esprits les pensées que les missionnaires étaient venus y rappeler. Les

gloires de Marie, les sentiments de reconnaissance du pécheur consolé, ses recours à la grâce, ses terreurs devant la mort et le jugement étaient ainsi à chaque instant du jour rappelés à l'esprit des condamnés. C'était leur méditation, pour ainsi dire : et ces chants, en l'absence des missionnaires, continuaient la prédication.

Un jour, un Père traversait le port. Des condamnés, groupés sur un des bateaux, le virent de loin et le saluèrent avec ces démonstrations d'affection et de respect qu'ils portaient dès lors aux Robes Noires. A son retour, le missionnaire reconnut les mêmes hommes, mais ils étaient péniblement occupés à tourner la roue d'une machine destinée au curage du port. Le missionnaire salua de loin ses pauvres enfants ; ceux-ci, embarrassés pour lui rendre son salut, donnant toutes leurs forces à leur travail et ne pouvant même porter la main à leurs bonnets, voulant cependant répondre à un de leurs Pères, se prirent à entonner un des cantiques qu'ils chantaient le plus fréquemment :

Armons-nous : la voix du Seigneur,
Chrétiens, au combat nous appelle.

Après avoir employé leurs cantiques à louer Dieu, ils trouvaient ainsi moyen de les faire servir à marquer leur reconnaissance envers les missionnaires.

Une fois que la terreur des châtiments eut été vaincue dans ces âmes, leurs démonstrations d'affection et de respect ne connurent plus de limite. La visite de chacun des Pères dans les salles était toute l'attente et toute la joie de ces malheureux. Quand une des escouades employée aux travaux prévoyait, pour une raison ou pour une autre, à cause des variations de la marée le plus souvent, qu'elle serait libre un peu de meilleure heure que de coutume, elle ne manquait pas de prévenir le Père, afin que ses tristes enfants n'eussent pas à l'attendre trop longtemps. Sa présence était comme un rayonnement et une consolation pour tous les cœurs : et nous ne pourrons jamais exprimer les sentiments de dévouement dont tous ces pauvres gens se sentaient pénétrés.

La charité du missionnaire les attirait sans doute : ils aimait les paroles de consolation qu'il savait distribuer à chacun. On comprend qu'elles trouvaient facilement le chemin de ces cœurs habitués à subir l'opprobre et le mépris ; mais ils aimait aussi la vérité que le missionnaire annonçait. Ils désiraient la posséder et ils savaient mettre de la générosité dans leurs désirs. Je ne parlerai pas des luttes intérieures, je n'indiquerai pas les larmes brûlantes que les galériens versaient sur les mains des Pères. Ils demandaient à leurs prières, à leurs bénédictions,

à toutes les grâces qu'ils pouvaient distribuer, la force et le courage de lutter contre eux-mêmes, de vaincre leur sang et leur chair, de briser les liens du péché, de dissiper les derniers artifices par lesquels le démon voulait les retenir encore dans les illusions et le mensonge. Plus l'abîme où ils avaient été plongés si longtemps étaient profond et infect, plus ces malheureux avaient besoin de courage pour répondre au mouvement de la grâce qui les soulevait et les entraînait vers la vérité, vers le bien, vers tout ce qui fait la dignité et la grandeur de la créature humaine. Cette générosité ne leur manquait pas : un Arabe préparé à recevoir le baptême encourut sur la fin de la mission une peine disciplinaire ; il dut être mis au cachot ; c'était beaucoup d'être privé de la vue des Pères et des exercices de la mission ; il y avait encore quelque chose de plus grave : le temps de la punition devait se prolonger au delà de la durée du séjour des missionnaires, et le pauvre homme ainsi se trouvait en péril de ne pouvoir continuer son instruction et de voir différer son baptême. Au bagne, quelque raison qui puisse surgir, il faut toujours subir sa peine. Le délit était grave d'ailleurs : pendant les travaux sur le port, notre homme avait pris un clou. Aussi ne demanda-t-il pas de rémission, mais il demanda l'aggravation de sa peine, afin de la rendre plus courte, et

sollicita de voir remplacer par la bastonnade son séjour au cachot. Ce fut par plusieurs coups de corde que ce néophyte obtint ainsi la faveur de ne pas être privé des exercices de la mission et la grâce de recevoir le sacrement de pénitence. Je ne sais si je suis dans l'erreur, mais il me paraît difficile de douter de la sincérité de ses sentiments.

Les mœurs du bagne donnent aux choses un caractère différent de celui qu'elles auraient partout ailleurs; et s'il est inutile d'insister sur le fait que nous venons de raconter, pour faire remarquer le courage du patient et l'énergie de sa résolution, il faut noter la condescendance qui accéda à son désir. Dans le triste monde où nous avons conduit nos lecteurs, tout change en effet d'aspect; et il faut se persuader qu'au-dessus de la volonté de tous, il y a une consigne inflexible que l'on voudrait flétrir comme atroce, si on oubliait la nature des âmes qu'elle est appelée à réprimer.

On sait que les bagnes renferment des hommes des conditions les plus diverses. A côté de malheureux comme celui que nous venons de citer, qui ne connaissait pas les premiers éléments de la vérité, il y en a au contraire qui ont abusé de toutes choses. Sans doute, sous bien des rapports, ils pourraient encore prétexter d'ignorance, et on ne se doute pas à quel point, de nos

jours, la religion est inconnue; toutefois on ne veut pas avouer cette ignorance, et ceux dont je parle en ce moment s'en prétendent instruits pleinement: pour avoir reçu quelques pauvres teintures de lettres ou de sciences, ils croient pouvoir juger des enseignements divins. Les hommes de ce sentiment ne sont pas tous au bagne; mais au bagne ce sont ceux-là qui ont des prétentions à la littérature, à la philosophie, au socialisme. Ils parlent de réformes et d'améliorations tout comme aux clubs et dans les journaux: ce sont quelquefois des esprits doués d'assez d'intelligence, mais qui assurent posséder la lumière alors qu'ils n'embrassent que des passions et des préjugés. Remplis surtout de toutes les vanités de l'esprit, ils sont très-certainement, au bagne ou ailleurs, les plus difficilement accessibles à la vérité. Quand on a une fois tranché du docteur, il en coûte de renoncer à cette gloriole. Le courage nécessaire pour triompher de cette absurde prétention et pour avouer aux yeux de tous la folie et l'erreur des systèmes qu'on avait préconisés, ce courage-là n'est pas moins grand ni moins généreux peut-être que celui de l'Arabe passant à travers la bastonnade pour arriver au baptême. Cette sorte de courage ne fit pas défaut néanmoins aux galériens; et si, pour faire pénétrer la lumière et la vérité dans ces âmes, il y avait plus de difficultés que pour la faire goûter

à des cœurs et à des esprits qui en avaient toujours été éloignés, la charité des missionnaires sut néanmoins triompher de ces résistances.

Si nous ne nous étions pas interdit de citer ici des noms, nous pourrions signaler un personnage, qui avait occupé une fonction importante après la révolution de février, et que les théories, les illusions, les faux systèmes, ne purent défendre du zèle des missionnaires. Il était ébranlé; on fondait quelque espérance sur lui, lorsqu'il tomba malade et fut transporté à l'hospice. Le bon P. Ringot, à qui il avait eu affaire dans sa salle, ne l'abandonna pas; sans négliger aucun des autres malheureux qui lui étaient confiés, il sut trouver l'instant de visiter à l'hospice cette brebis doublement malade. Entre bien d'autres atteints du même mal, nous désignons celui-ci, parce qu'il a laissé entre les mains des Pères un petit écrit composé après sa communion, où il a consigné les sentiments et les progrès de la lumière dans son âme.

« Bannis du monde social, y dit-il, nous gé-
 « missions accablés sous le poids de notre afflic-
 « tion, lorsque la Providence nous a envoyé ses
 « ministres de charité nous parler un langage
 « de mansuétude et d'amour... La raison et la
 « foi ont dissipé les ténèbres de nos erreurs; la
 « conviction de notre immortalité a succédé au
 « matérialisme de nos idées. La raison nous avait

« démontré la noblesse de notre origine : la rai-
 « son nous a révélé l'existence de la partie spi-
 « rituelle de chacun de nous : l'âme, animant par
 « la volonté du Créateur notre être matériel, im-
 « mortelle comme Dieu, et devant retourner à
 « Dieu le jour de l'anéantissement de la matière
 « qu'elle vivifie...

« *Et anima turbata est valde.* Le souvenir de
 « nos iniquités a brisé nos cœurs ; nous avons
 « compris l'impossibilité d'une alliance entre la
 « vertu et le vice, entre Dieu et l'âme perverse...
 « *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis*
 « *sustinebit.*

« La religion a parlé ; elle nous a initiés au
 « mystère du Rédempteur, elle nous a montré
 « Jésus-Christ médiateur entre Dieu et l'homme.
 « Cette vérité sublime nous a consolés!... Le
 « Dieu de miséricorde devait accueillir charita-
 « blement le repentir des condamnés. L'espé-
 « rance du pardon, de ce pardon qui réalise tous
 « les désirs, comble tous les vides de l'âme,
 « donne des consolations à la souffrance, une
 « famille à l'orphelin, une patrie à l'exilé, a pro-
 «duit *l'amendement.*

« Honneur donc à la religion qui a su nous ins-
 « pirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice !

« Reconnaissance et amour aux apôtres qui
 « nous ont évangélisés, aux missionnaires dont
 « la charité s'est concilié nos cœurs, et dont la

« parole a triomphé du matérialisme de nos « idées premières ! »

On reconnaît à tout cela l'emphase habituelle, mais on ne reconnaît plus les sentiments des utopistes contemporains. Puissent-ils tous rencontrer un jour la charité d'un missionnaire ! C'est là toute la réfutation que leurs doctrines demandent : et il faut ajouter qu'il est inutile d'en chercher une autre.

VIII

Sentiments et Lettres des galériens.

Le malheur de notre société est d'avoir perdu la foi; la charité aussi s'est corrompue : les cœurs et les esprits en ont tout à fait oublié le sentiment ; et la plupart seraient portés à confondre ses aspirations avec les folies sauvages qui, les armes à la main, invoquent le mot de *fraternité*, ou avec les imaginations politiques qui veulent raffiner sur l'Évangile et inventent l'*assistance* afin de pouvoir agir en dehors de la hiérarchie de l'Église. En présence de ces prétentions aussi dangereuses et aussi folles les unes que les autres, nous ne nous rangeons pas parmi ceux qui, pour y couper court, implorent la force comme le remède à toutes choses, et l'uni-

que moyen de salut. Nous n'avons même pas la vanité de vouloir accommoder ces divers systèmes et démêler leur prétendu milieu pratique. Nous voulons nous en tenir uniquement à la charité telle que l'Église nous a appris à la connaître, telle qu'elle seule la possède, la pratique, et sait la faire pénétrer dans le cœur des sociétés ; cette charité est la seule qui, selon la doctrine de l'Apôtre, puisse couvrir la multitude des péchés ; elle ne subsiste pas sans la foi ; et, quoi qu'en dise M. Thiers¹, elle ne rachète pas son absence, puisque, sans la foi, la charité devient quelque chose d'hybride et de monstrueux comme l'*assistance* ou la *fraternité*. Il n'y a de salut ni dans l'une ni dans l'autre de ces fantaisies. L'Église seule possède le salut. En dehors de sa hiérarchie, tout se perd et s'égare ; les principes même se corrompent. Les tristes expériences de nos jours sont là pour prouver qu'en l'absence de l'enseignement divin tout craque en effet dans l'édifice social : elles témoignent aussi que tout se ruine et s'affaisse dans les cœurs. La foi est un lien et un soutien nécessaire au monde politique comme au monde moral. Elle est la lumière des intelligences. En son absence, au milieu des erreurs contemporaines, il est nécessaire d'entrer dans des explications qui paraî-

¹ Rapport sur l'*assistance publique*.

traient superflues à des esprits judicieux et à des cœurs éclairés.

En admirant donc, comme nous faisons, du profond de notre cœur, et en adorant la miséricorde de Dieu, qui donne à la vérité un accès si facile auprès des âmes criminelles, en bénissant cette miséricorde infinie qui, au milieu des désordres, des hontes et des vices, conserve encore comme le germe des plus précieuses vertus, nous ne prétendons pas nous faire l'avocat des galériens, plaider leur innocence et reprocher à la société ses rigueurs. Ces rigueurs sont nécessaires, elles sont légitimes. La société attaquée et outragée a droit de se défendre. Elle a droit de punir; les erreurs que la justice humaine peut commettre n'aliènent pas son droit. La passion, la peur, l'ignorance, peuvent en abuser, le droit néanmoins subsiste. Il vient de Dieu, et ce n'est pas la moindre folie de la plupart des conservateurs actuels de contester cette origine sublime. Aussi dans l'exercice de son droit, nous désirons que la société ne fasse pas obstacle à la miséricorde, qui reste par-dessus tout l'attribut divin; et la réforme pénitentiaire n'a pas, nous le répéterons sans cesse, n'a pas, pour les lieux qu'elle prétend transformer, d'autre amélioration à nous offrir qu'à faire tomber les obstacles qui empêchent la main de l'Église d'y pénétrer. C'est la seule amélioration, du reste, en quoi

nous ayons confiance pour toutes sortes de choses, et nous croirions manquer à la puissance et à la miséricorde de Dieu si nous pouvions supposer qu'il en fallût une autre. Le jour où la vérité et la charité, que l'Église catholique seule possède, seront mises en contact avec le cœur des peuples, ce jour-là, et seulement ce jour-là, toutes les colères seront apaisées, et on aura vu la fin des révolutions. Pour en douter, il faudrait supposer la société plus difficile à convertir qu'un bagne. Et s'il est bien vrai que la misère, l'humiliation et la souffrance préparent les âmes à la vérité, les aveuglements contemporains, qui persévérent malgré les grandes menaces de ces dernières années, peuvent faire croire à de terribles leçons, dans lesquelles nous savons bien néanmoins qu'au milieu des vengeances éclateront toujours les desseins de la miséricorde.

Non-seulement les Pères voyaient leurs pauvres enfants goûter les enseignements de la vérité et les embrasser avec joie, mais au milieu des vices où ils étaient plongés, quelques-uns avaient conservé un respect et une affection singulière pour cette même vérité que leur vie et leurs allures avaient violé en tant de façons. Il y a encore là un de ces mystères du cœur auquel la science humaine ne veut pas croire, mais que les âmes chrétiennes connaissent bien : les livres saints proclament cette contradiction de la nature hu-

maine en dissidence avec elle-même, et Louis XIV avouait la ressentir.

Dès les premiers jours de la mission un juif disait aux Pères que, depuis son arrivée au bagnes, son compagnon de couple ne cessait de lui parler de la religion catholique, et de lui dire qu'il donnerait volontiers deux doigts pour lui procurer la grâce du baptême. — Non-seulement deux doigts, interrompit le compagnon, mais la main tout entière.

Les lettres que nous avons publiées de Toulon avaient déjà signalé le fait analogue de l'importance que quelques-uns de ces malheureux, dans leur avilissement, gardaient à la religion.

Si la même préparation se trouvait dans les deux bagnes, au contact de la vérité les mêmes faits apparurent aussi. Comme à Toulon, les missionnaires eurent la consolation de voir les condamnés touchés de la grâce employer tous leurs efforts pour exercer sur leurs compagnons une sorte d'apostolat de la parole et du bon exemple ; et grâce au long séjour que les Pères avaient pu faire dans les salles, et à la familiarité qu'au milieu de leur respect les galériens avaient acquise avec eux, cet apostolat prit, même à Brest, un caractère particulier de simplicité et d'abandon qui n'avait peut-être pas eu à Toulon une grâce aussi touchante. Quand le missionnaire entrait dans la salle, les galériens se précipitaient vers

lui pour lui donner les noms de ceux qu'ils avaient décidés à remplir leurs devoirs et à se faire inscrire pour la confession. Les bons forçats (il y a longtemps que le mot est au bout de ma plume, et je ne veux pas écouter toujours la méchante honte qui m'a jusqu'à présent empêché de l'écrire), les bons forçats savaient qu'ils ne pouvaient rien faire de plus agréable au Père, et ils s'employaient de toutes leurs forces à lui amener chaque jour quelque nouveau néophyte. Que n'auraient-ils pas entrepris, d'ailleurs, pour faire plaisir à de si bons Pères ? Il y en avait qui réunissaient dans un coin de la salle tout le fruit de leurs efforts du jour ; ils amenaient ensuite tout doucement le Père de ce côté, et rien n'égalait leur joie quand ils lui disaient : Mon Père, tous ceux-là sont pour vous ! D'autres fois aussi il y fallait mettre plus de ménagements ; on tirait le Père à l'écart, on lui indiquait un lit, un banc, où sa présence pourrait bien décider quelque chose. D'habitude, il est vrai, cette prédication mutuelle ne gardait pas de grands égards. — Eh bien ! disait un galérien à un de ses compagnons, est-ce que tu ne vas pas te confesser ? Et comme le compagnon faisait quelques difficultés, — Hein ! reprenait l'interrogateur, j'y vais bien, moi !

C'était-là, en effet, le grand argument : bien peu y résistaient. L'exemple entraînait ces mal-

heureux transformés et régénérés. Ils voulaient, à l'envi les uns des autres, servir le missionnaire et aider à la moisson. Ceux qui ne pensaient pas pouvoir acquérir de l'influence sur leurs camarades, étaient jaloux néanmoins d'être utiles et s'ingéniaient du mieux qu'ils pouvaient. Une fois, au moment où le missionnaire venait d'entrer dans la salle et allait de banc en banc pour inscrire les noms de ceux qui voulaient se confesser, un de nos bons forçats s'avança vers lui et lui fit un aimable et doux reproche de ce qu'il ne venait pas assez souvent de certain côté où était le banc de notre homme; le Père s'y laissa conduire volontiers. Quand il fut arrivé, on le fit monter sur le banc, où on lui avait préparé un siège. Là, lui dit son conducteur, voilà votre place! Maintenant, ne vous tourmentez pas, ne vous fatiguez pas, j'irai vous chercher tous ceux dont vous aurez affaire. Le Père se prêtait volontiers à tout ce petit manège, et le pauvre homme parcourait joyeusement la salle, amenant l'un après l'autre devant le *trône* du Père tous ceux qui lui étaient désignés. Quand il eut fait ses cent tours et rempli consciencieusement son humble office de chien de troupeau, le Père lui demanda s'il ne voulait pas lui aussi être inscrit. Eh! mon Père, dit le pauvre homme, je ne sais rien, je n'ai pas fait ma première communion, écrivez que je suis une bête! Nous n'avons pas encore

parlé des catéchismes ; ils avaient lieu comme à Toulon ; le bon Père put donc faire instruire ce pauvre homme, lui apprendre qu'il était autre chose qu'une bête , et que , dans son humiliation et sa misère, il était la véritable image de celui qui est doux et humble de cœur ; ce bon néophyte fut admis à faire sa première communion.

On pourrait citer d'autres circonstances de même genre , où la reconnaissance des galériens s'exprimait avec une grâce qui nous touche , mais que nous sommes peut-être impuissants à faire sentir. Nous aurions voulu leur céder plus souvent la parole ; mais on sait les obstacles que les communications écrites ont rencontré à Brest. Quelques lettres néanmoins sont parvenues aux missionnaires , et ces correspondances , qui ont fait le mérite et le prix de la relation de la mission de Toulon , ont excité trop d'intérêt et d'émotion pour que nous négligions d'en reproduire ici tout ce qu'on a pu en extraire.

« Au très-bon et très-vénéré Père , » écrivait l'un :

« Mon Père , vous exprimer notre reconnaissance pour l'angélique sollicitude avec laquelle
« vous consacrez votre parole et vos soins à notre
« retour à Dieu est au-dessus de nos facultés , à
« nous pauvres pécheurs obscurs. Mais veuillez
« croire , mon Père , qu'il est en notre cœur un
« profond sentiment de vénération pour votre

« personne sacrée, comme pour vos vertus saintes, et nous sommes pénétrés de vos ineffables bontés. »

Un autre exprimait absolument les mêmes sentiments et y ajoutait l'expression de ses craintes pour l'avenir :

« Mon bon Père, disait-il, nos paroles seront-elles assez expressives pour vous remercier des bienfaits que vous êtes venu répandre au milieu de nous? A leur défaut, la reconnaissance qui est gravée au fond de notre cœur viendra y supplier. Que devenir après votre départ! Nous abandonnerons-nous au désespoir? Non! Nous saurons que vous avez l'œil sur nous, et nous persévérerons. » *

« Mon Père, disait un troisième, mon Père, je ne puis assez remercier la divine Providence de vous avoir conduit dans cette maison pour me porter, à moi et à mes camarades d'infortune, le secours et les consolations dont nous étions privés depuis si longtemps. Oui, mon Père, jamais, depuis ma condamnation, je n'ai senti ma main pressée par une main amie. Le monde me fuit, me méprise, me rejette de son sein; vous seul, mon Père, avez daigné me servir d'ami et de consolateur. Ah! veuillez, je vous en supplie, me continuer vos charitables soins, afin qu'un jour, si je sors de cette maison, je puisse encore trouver un guide.



« Lorsque je suis tombé dans le malheur j'étais
 « encore enfant; mais aujourd'hui je puis vous
 « promettre qu'à l'avenir, avec le secours du
 « bon Dieu, je ferai tous mes efforts pour rem-
 « plir mes devoirs de chrétien et de citoyen. »

A ces courts extraits des lettres adressées aux Pères, nous pouvons ajouter quelques fragments de celles écrites par des forçats à leurs parents, à leurs amis ou à leurs familles. Elles sont toutes des derniers jours de la mission.

« La triste position dans laquelle je me trouve,
 « écrivait l'un d'eux, ne doit pas vous étonner.
 « Les mauvais traitements que j'ai eus à essuyer
 « dans ma jeunesse m'ont fait oublier mes de-
 « voirs de religion et mes devoirs de citoyen.
 « Néanmoins j'ai la ferme conviction que c'est
 « la divine Providence qui a décidé ainsi de mon
 « sort, et que Dieu, dans son infinie miséricorde,
 « a eu pitié de moi en m'envoyant ici pour en-
 « tendre les bonnes paroles des Pères mission-
 « naires qui nous apportent ses consolations et
 « nous ouvrent les portes du ciel qui nous seraient
 « demeurées fermées à jamais. Je n'ai pas besoin
 « de vous faire connaître l'ordre qui a régné
 « pendant les exercices de cette mission; il n'y
 « avait plus besoin de gardes; chaque condamné
 « se rangeait à sa place. Tout le monde a porté
 « à ces bons Pères la plus grande vénération. Ce
 « qui a étonné beaucoup d'entre nous, c'est que

« ceux même que nous appelions *récalcitrants* :
 « ou *grands bonnets*, ont baissé pavillon les pre-
 « miers et ont montré le bon exemple à leurs ca-
 « marades d'infortune...

« Adieu, ne m'oubliez pas dans vos bonnes
 « prières. Quant à moi, je ne vous oublierai pas
 « dans les miennes ; quand le relâche du travail
 « me permettra de prier, lorsque je serai étendu,
 « la nuit, sur mon lit de planches, je prierai pour
 « toute ma famille, pour mes amis et pour mes
 « ennemis. »

Un autre était tout entier à l'explosion de sa joie et l'exprimait avec une ivresse, que ceux-là seuls pourront comprendre, qui ont eu le bonheur de se rapprocher de Dieu après en avoir été longtemps séparés.

« Mes bons parents, écrivait-il, je me hâte de
 « vous annoncer une bonne nouvelle Je viens de
 « retrouver le bonheur que je goûtais le jour de
 « ma première communion. Ah ! je sais maintenant combien est malheureux l'homme qui oublie ses devoirs de religion et qui ne sait pas « supporter les misères de cette vie en chrétien.
 « Nous venons d'avoir une mission qui se terminera dimanche 3 février. Elle nous a été prêchée par les Pères de la Compagnie de Jésus.
 « Ah ! qu'ils soient bénis ces saints hommes, et que Dieu soit loué de nous avoir envoyé de tels « consolateurs ! Je ne puis vous rapporter en dé-

« tait les saintes instructions qu'ils nous ont don-
 « nées ; mais ce que je puis vous dire, c'est que
 « je les porterai à jamais gravées dans mon cœur.
 « Que de bonheur, que de consolations elles ont
 « répandu dans ma pauvre âme si souffrante et
 « si abîmée!... »

« Mes chers parents, si ce n'étaient les souf-
 « frances que vous cause à vous-mêmes ma con-
 « damnation, je pourrais dire : Que m'importent
 « les souffrances de mon corps puisque mon
 « âme est sauvée ! Ma bonne mère, c'est sans
 « doute à vos prières que je dois ma réconcili-
 « ation avec Dieu ! Ah ! ne cessez pas de prier
 « pour ma persévérance dans le service de ce bon
 « maître que j'implore désormais tous les jours
 « pour vous, pour ma famille et pour toutes les
 « personnes charitables qui daignent s'occuper
 « de moi ! »

Un autre n'exprimait pas encore cette exubérance de bonheur, mais il était déjà sur la route qui y conduit.

« Depuis un mois, disait-il, de bons missionnaires s'efforcent de nous réconcilier avec Dieu. Tous les jours ils nous parlent de nos devoirs d'hommes et de chrétiens. Ils m'ont fait comprendre combien j'avais été ingrat envers Dieu. Toutes les fois que le souvenir de leurs paroles me revient, je suis pénétré de douleur à la vue de mes péchés. Que je suis bien justement

« puni ! Je veux revenir à Dieu. Les bons Pères
« m'enseigneront comment il faut faire pour per-
« sévirer dans le bien jusqu'à la mort. »

Au milieu du mouvement de la grâce qui se faisait dans leurs cœurs, les pauvres galériens, dans l'ivresse de leurs nouveaux sentiments, ne pouvaient résister au désir d'épancher leurs âmes. Ils se retournaient avec une joie qu'eux seuls peuvent dépeindre vers leurs familles, vers leurs amis, vers tout ce qui avait veillé sur leur jeunesse et leur enfance, et l'un d'eux faisait part au curé de sa paroisse de ce qui s'était passé dans le bagne :

« Monsieur le Curé ,

« Je veux vous dire comment Dieu a pris pitié
« de nous dans notre malheureuse position, en
« nous envoyant de bons Pères missionnaires pour
« nous annoncer la parole divine, nous donner
« des consolations, et nous ouvrir les portes du
« ciel qui nous étaient à jamais fermées. Quel re-
« gret de les voir partir demain, ces bons Pères !
« Nous allons nous trouver de nouveau seuls au
« milieu des dangers les plus terribles. »

Un autre, un *bonnet vert*, s'adressait à sa tante, qui habite une ville où se trouve une maison de Jésuites :

« Ma bonne tante ,

« Les anges terrestres sont descendus dans
 « l'enfer du monde pour sauver les grands cri-
 « minels par une sainte mission. Je ne vous en
 « fais pas le détail; sachez seulement qu'il n'y a
 « que la Compagnie de Jésus pour faire de pareils
 « miracles.

« Je vous écrirai dans quelques jours ; comme
 « moi, vous direz : il faut être avec Dieu pour
 « faire ce qu'ils font.

« Ma bonne tante, priez pour moi ; je sens que
 « l'Éternel m'appelle : j'ai mal à la poitrine et
 « entre les épaules à cause peut-être des priva-
 « tions et des travaux du port auxquels je suis
 « assujetti ; mais avant tout, allez ou faites aller
 « chez les bons Pères, dites leur que je voudrais
 « mourir dans les bras ou aux pieds d'un des
 « membres de la Compagnie de Jésus. Oh ! que
 « je serais heureux. »

Au milieu de tous ces épanchements du bonheur de la rentrée en grâce, en se réconciliant avec Dieu plusieurs avaient aussi à se réconcilier avec leurs parents et de ce côté à implorer encore leur pardon. Nous pouvons citer le fragment suivant, écrit par un jeune homme de vingt et un ans, au lendemain même de la clôture de la mission.

« Mon père et ma mère, au milieu des inces-

« santes angoisses de ma triste position, sous le
 « poids énorme de ma misère, pas un jour ne
 « s'écoule sans que ma pensée ne se reporte sur
 « vous auxquels j'ai causé tant de chagrins. Jusque
 « ici cependant je n'ai pas osé vous écrire de peur
 « de vous être importun; mais, aujourd'hui que
 « je suis réconcilié avec Dieu, vous m'écouterez
 « bien, j'en suis sûr, car la Providence elle-même
 « est pour moi ! Depuis trois semaines nous som-
 « mes en retraite. J'ai rencontré dans la personne
 « sacrée du Père *** un ange consolateur qui a
 « fait descendre la grâce dans mon âme. Que je
 « voudrais pouvoir exprimer tout mon repentir
 « des fautes passées ! Aujourd'hui je ne me plains
 « plus. Je verse des larmes sur mes fautes dont
 « les conséquences ont été si funestes. Mais je ne
 « regrette pas autre chose : j'ai mérité mon sort.
 « je saurai expier mes coupables égarements.
 « Croyez aux regrets sincères de votre pauvre
 « enfant détenu pour vingt ans. »

La mission avançait ainsi vers sa fin. Quatre Arabes reçurent le baptême; plusieurs protestants firent abjuration; quatre-vingt-seize galériens, qui n'avaient pas fait leur première communion, y avaient été préparés; trois cent cinquante s'étaient aussi préparés à la confirmation. Monseigneur l'évêque de Quimper vint pour la donner et faire la clôture de la mission le dimanche 3 février.

IX

Clôture de la Mission. — Adieux. — Dernières nouvelles.

On avait dû, pour la clôture de la mission, abandonner l'étroite chapelle, et on avait préparé un autel dans une vaste salle de Clermont-Tonnerre. Cette salle immense, décorée avec goût, ne pouvait cependant contenir les deux mille huit cents habitants du bagne. Ceux qui s'étaient réconciliés avec Dieu, et qui devaient recevoir en ce jour-là le gage de leur salut, purent seuls y être admis. Dix-huit cent cinquante forçats vinrent y prendre place. Les diverses autorités du bagne, de l'arsenal et de la ville, un grand nombre d'officiers de marine, avaient été invités à cette cérémonie.

L'autel avait été décoré avec magnificence par les bonnes Sœurs de la Sagesse.

« La cérémonie, commencée à dix heures, disait le journal de Brest, *l'Océan*, était présidée par Mgr Graveran, évêque de Quimper. En accourant au milieu de ces *enfants du malheur*, le prélat avait voulu leur donner une marque de sa profonde bienveillance, et aussi obéir sans doute

à ce sentiment intime qui associe le cœur du pasteur aux joies de ses ouailles.

« Avant la communion générale, le P. Lavigne monta en chaire. Je dirai peu de chose de son allocution. Le P. Lavigne est connu à Brest. Tout le monde a pu apprécier le cachet de son talent. On sait qu'il est entraînant, chaleureux, sympathique; on se figure dès lors ce qu'il a été en ce moment. Les larmes des condamnés ont répondu à ses accents. Aussi bien ils partaient du cœur avec une irrésistible énergie. Bientôt l'émotion l'a gagné lui-même. Ses larmes se sont mêlées à la sueur qui l'inondait. Jamais je n'ai mieux compris toute la douceur de ce texte de l'Évangile : *Venez à moi, vous qui êtes à la peine, je vous soulagerai.*

« La communion vint ensuite ; Monseigneur la distribuait d'un côté, et le P. Lavigne de l'autre. Une longue file de cierges allumés se présente d'abord. Tout le monde devine que c'étaient les *enfants de la première communion*. Quels enfants, grand Dieu ! et de quelle douleur n'ai-je pas été saisi en voyant le grand nombre d'entre eux qui avaient vieilli sans communier. Et l'on veut que des hommes qui ignorent Dieu à ce point respectent les lois sociales qui s'opposent à leurs jouissances !

« La communion s'acheva avec un ordre parfait. Malgré le mouvement de tant d'hommes, le

recueillement a continué d'être ce qu'il avait été depuis le commencement, c'est-à-dire parfait, de l'avis de tous les assistants. Le défilé n'a même pas causé un instant de confusion. Tout semblait disposé avec une grande intelligence, dans l'intérêt du bon ordre et de la cérémonie. Les chants n'ont pas cessé durant la communion. C'étaient quelquefois des cantiques répétés en chœur par tous les condamnés, ou bien c'étaient des psaumes adaptés à la circonstance, ou même des morceaux d'harmonie dans lesquels venaient se fondre des chants religieux. Après l'indicible énergie de quelques refrains, j'ai surtout remarqué ces derniers chants. Exécutés avec un ensemble et une précision irréprochables, ils offraient un caractère de pieuse résignation que l'accompagnement des instruments faisait mieux ressortir encore.

« Après la messe, Monseigneur monta en chaire. Il y avait une grande vérité de circonstance dans ce texte qu'il développa : *Il est donc vrai que Dieu a donné aussi aux infidèles la grâce de la pénitence.* Cette parole lucide et sûre d'elle-même s'inspirait du spectacle de ces pauvres condamnés, quand elle déroulait le tableau des miséricordes que Dieu venait de leur accorder.

« Il leur annonçait de nouveaux dons, les dons du Saint-Esprit. Hélas ! ils en avaient tant be-

soin pour persévérer dans le bien. Plusieurs d'entre eux, peut-être, ne seraient pas aujourd'hui au bagne s'ils avaient puisé plutôt dans le sacrement de la Confirmation l'esprit de force, de prudence, de sagesse, de bon conseil! Cette allocution, écoutée avec une pieuse avidité, préparait directement à la cérémonie de la confirmation que Monseigneur, en effet, administra immédiatement.

« Elle était à peine terminée que le P. Lavigne reparut une dernière fois dans cette chaire à laquelle son nom demeure désormais associé. *Un mot de persévérance et d'adieu* lui restait encore à dire. Il l'a dit avec le cœur qu'on lui sait. Je défie qu'on s'écrie avec un sentiment aussi vrai, aussi profond, aussi émouvant : *O mon Dieu, qui me gardera dans la fidélité ces enfants, ces chers enfants, ces enfants du malheur!*.... Le salut du saint Sacrement vint couronner le tout, et chacun se retira en bénissant la divine Providence qui réserve de grandes bénédictions pour les époques de grandes ruines. »

Le soir de cette cérémonie, la présence des Pères dans les salles excita une explosion d'enthousiasme.

Les missionnaires étaient habitués à l'affection et à la reconnaissance des forçats. La cérémonie du matin, la présence de Jésus-Christ, venu véritablement pour consoler ces âmes, et y faire sa

demeure, ajoutaient aux démonstrations et aux paroles quelque chose de tendre, de vif et de touchant, à quoi les cœurs ne surent pas résister. Les bons forçats baissaient les mains de leurs Pères, s'attachaient à leurs soutanes, voulaient tous avoir d'eux une parole, un regard, un sourire. Nous n'avons pas à décrire l'ivresse de ce bonheur : les fragments de lettres que nous avons pu reproduire l'ont assez fait connaître ; mais ceux des galériens qui n'avaient pas rempli leurs devoirs prirent aussi part à cette émotion. Pour n'avoir pas trouvé la force de suivre les avis des missionnaires, ils n'en avaient pas moins senti la charité, et s'étaient tout autant que les autres pris de reconnaissance. Ils regrettaiient la douceur et l'agrément que la présence des missionnaires répandait dans le bagne ; ils regrettaiient bien davantage : ils regrettaiient de n'avoir pas profité de la grâce qui leur avait été offerte ; ils étaient humiliés d'avoir été si faibles contre eux-mêmes. Ah ! disait l'un d'eux, si aujourd'hui était hier !.... L'exemple, qui tout le temps de cette mission avait été un si puissant auxiliaire, avait encore agi à cette dernière heure ; et les regrets de ceux qui n'avaient point suivi leurs bonnes inspirations s'exprimaient doucement, vivement, et de manière à faire voir toute sa puissance. La parole de Dieu avait déjà changé l'aspect du bagne, la présence de Jésus-Christ dans les

coeurs bien préparés l'avait transformé complètement. Les Pères furent frappés de la merveille de ce changement opéré en un jour. Malgré toutes leurs espérances, et malgré leur expérience des miséricordes, ils ne s'attendaient pas à un changement si grand, si complet, si merveilleux. Que pouvaient-ils faire, ces bons missionnaires, sinon mêler leurs larmes à celles de leurs bons galériens?

Mais il n'y avait pas que les galériens pour pleurer autour d'eux et témoigner de leurs regrets, de leur reconnaissance et de leur affection ; d'autres aussi venaient se joindre, exprimant la même douleur, manifestant le même attachement : c'étaient les adjudants des salles, les gardes chiourmes de divers grades ; ils se mêlaient aux condamnés qui entouraient les Pères, et, à voir l'expression de leurs sentiments, on eût dit que c'était pour eux que les missionnaires étaient venus au bagne. Ils se recommandaient à leurs souvenirs et à leurs prières. Je n'ai pas là ma femme et mes enfants, disait l'un d'eux, je ne puis vous les présenter ; mais, mon Père, je les recommande à vos prières, promettez-moi de ne pas les oublier. Il y en eut qui, tirant les missionnaires à l'écart, se mirent à genoux devant eux, et voulurent recevoir leur bénédiction.

Le lendemain, le supérieur de la mission, le P. Lavigne, vint à son tour prendre congé des

forçats, et les mêmes scènes se renouvelèrent, mais avec un accent plus déchirant et plus vif encore. On savait qu'on n'avait plus d'espoir de revoir désormais ni lui ni aucun des Pères, aussi s'attachait-on à lui comme à une dernière espérance, comme à une dernière consolation. Ah ! vous partez, disaient-ils, et nous n'aurons plus personne pour nous consoler ! Ne partez pas, répétait-on, restez, restez avec nous ! Et sans savoir ce qu'ils disaient, il y en avait qui répétaient : Oui, restez avec nous ; nous vous arrangerons bien, vous ne manquerez de rien ; nous avons des *cabanes*, mais nous vous ferons bien un lit : ne nous abandonnez pas ! Au milieu de toutes ces paroles incohérentes, mille recommandations étaient faites au Père : Vous allez à Paris, disait l'un, voyez ma mère, et dites-lui que je suis changé. Demandez à mon père de me pardonner, disait un autre, maintenant que Dieu m'a bien pardonné.

Le pauvre Père, entouré de tous ces malheureux attachés à ses mains, suspendus à ses vêtements, à genoux, et pressés autour de lui, ne pouvait répondre à leurs démonstrations et à leurs demandes que par des larmes. Il lui fallut rassembler tous ses efforts pour s'arracher, éperdu et hors de lui-même, à une pareille scène. Les condamnés eussent bien désiré le revoir encore, mais il refusa énergiquement, ne se sentant

pas capable de s'exposer une seconde fois à de telles émotions.

Pour ne s'être pas exprimés de la même manière, les mêmes sentiments se retrouvaient néanmoins par toute la ville, et le regret de voir partir les missionnaires était universel. A l'*Abondance* et au *Borda* on y ajoutait le regret de ne les avoir pas possédés. Il n'entre pas dans notre intention de rapporter ces derniers témoignages de sympathie que les Pères reçurent de toutes parts. Ils retournaient à leurs diverses résidences, et se hâtaient à cause de l'approche du carême, qui en appelait plusieurs dans d'autres chaires moins bénies peut-être que celles du bagne. Ils quittaient Brest les uns après les autres, s'écartant dans toutes les directions, et le Père Lavigne partit le dernier. Un officier de marine qui l'accompagna à la voiture put cependant lui dire en l'embrassant et en lui serrant les mains : « Au moins n'en aurais-je pas laissé partir un seul sans l'avoir ainsi accompagné, lui avoir serré la main et m'être recommandé à ses prières au moment du départ. »

Après ce départ, que se passait-il dans l'intérieur du bagne? « Tout le monde était bien « triste, disent les correspondances, et il man- « quait à chacun quelque chose : hélas ! mon « très-cher Père, c'était votre présence. Depuis « ce moment on parle toujours de vous, et lors-

« que les pauvres condamnés voient des ecclésiastiques sur le port, ils se disent les uns aux autres : voilà des Pères missionnaires !

« Combien je me trouve heureux en me rappelant votre séjour au bagne, et quelle joie j'éprouve en pensant à la belle journée du 3 février, où Dieu a bien voulu nous redonner les grâces que nous avions perdues..... Avec quel recueillement, mon Père, ai-je écouté vos sermons, avec quelle joie j'ai pu en goûter le bonheur. Aussi ai-je fait mon offrande en expiation de mes fautes passées. »

« Le souvenir que vous avez laissé au bagne de Brest, écrit un autre, durera toujours. On a déjà raconté aux nouveaux-venus les prodiges que la parole de Dieu a opérés par vos bouches; les consolations que vous nous avez données à nous malheureux abandonnés de la société, de nos familles et du monde entier. On leur a dit aussi que vous étiez venus pour sauver nos âmes... Ces paroles sont répétées par ceux-mêmes qui n'ont pas approché de la sainte table. Oui, mon Père, vous pouvez bien dire que vous avez emporté l'affection de tous les condamnés sans en excepter un seul, et je suis persuadé que tous prient pour votre conservation. Les croix, les livres, les médailles, que vous avez distribués, sont comme autant de reliques que chacun conserve comme la

« prunelle de ses yeux. L'un enveloppe son Christ « avec de la basane, l'autre couvre son livre afin « de le conserver plus longtemps, car, disent-ils « tous, nous voulons faire voir à ces bons Pères, « quand ils reviendront, que nous ne les avons « pas oubliés, et que leurs cadeaux sont pour « nous comme un contrat fait avec Dieu par leur « entremise. »

« Après votre départ, nous avons été bien « tristes en perdant tout à coup les consolations « que vous nous apportiez chaque jour dans « notre lieu de misères et de souffrances; votre « présence était un bonheur..... Malgré votre « absence, je ne cesse de prier matin et soir, et « j'invoque la sainte Vierge afin qu'elle me main- « tienne dans ces bonnes dispositions. Vous « n'êtes pas oublié non plus dans mes prières, « mon digne Père, et le 3 février sera pour toute « ma vie un jour mémorable. Mon camarade de « couple se joint à moi pour vous prier de ne « pas l'oublier dans vos prières. »

« Mon cher Père, toutes les punitions du bagne « ne sauront m'ébranler ni me faire trembler, « mais je me recommande à vos bonnes prières; « de mon côté tous les jours je prie pour tous « les missionnaires, pour vous en particulier. « Oui, mon Père, tous les soirs, lorsque le si- « lence est sonné, au banc *** de la salle ***, on « adresse des prières pour vous; daigne le Sei-

« gneur les exaucer! Soyez toujours persuadé
« que, quoique éloignés de vous, nous ne serons
« pas ingrats; et si un jour, dans le temps, nous
« avions le bonheur de vous revoir, vous retrou-
« verez en nous des enfants indignes de la so-
« ciété, il est vrai, mais bien dignes de vous se-
« lon Dieu par leur obéissance, leur résignation
« et leur persévérance à garder la route que vous
« êtes venu de si loin nous tracer. Ah! que le
« monde est trompé! si comme vous il pouvait
« lire dans la conscience des habitants du bagne,
« comme il serait désabusé! Ne croyez pas que
« ce que je dis là soit une excuse de mes mau-
« vaises actions, non! j'ai été coupable, je souf-
« frirai jusqu'à la fin de ma vie, et je le ferai *ad*
« *majorem Dei gloriam.* »

Nous n'avons rien à ajouter à ces épanchem-
ments : et en se rappelant l'état de dégradation
dans lequel les missionnaires avaient trouvé ces
cœurs aujourd'hui si soumis, si reconnaissants et
si généreux, on ne peut que répéter les belles
paroles de l'Apôtre, que Mgr l'évêque de Quim-
per prononçait après avoir distribué le pain de
vie à toutes ces âmes nouvellement rachetées.
Ergo et gentibus dedit Deus penitentiam ad vitam.

X

Rochefort.

Tandis que la mission de Brest rencontrait tant d'oppositions et recueillait tant de fruits, une autre escouade de Jésuites, dirigée par le P. Namppon, s'était abattue à Rochefort. C'est en effet, le troisième bagne de France; il est beaucoup moins considérable que les deux autres; la population y est environ de mille condamnés. Rochefort est à quelques lieues de la mer, sur le bord de la Charente. Cette rivière, dont la largeur n'est pas considérable mais qui atteint une grande profondeur, coule à travers un terrain de marécages et d'alluvions; la ville est construite au milieu d'une plaine où l'œil court sans obstacle jusqu'au bout de l'horizon, sans pouvoir se reposer à une colline, sans pouvoir pour ainsi dire s'arrêter à un arbre. L'air y est bas, brumeux en hiver, et en été d'une chaleur lourde que peuvent seules rafraîchir les brises maritimes. L'arsenal militaire est beau, vaste, grandiose dans ses amas d'armes, de projectiles et de machines de construction. Le principal agrément, la beauté et la sévérité des

arsenaux maritimes, y manque ; l'absence de la mer ne peut être supplée. Les ateliers de construction, placés auprès d'une petite rivière aux eaux noires, ont une physionomie vulgaire quand on les compare aux grands aspects de Toulon, de Cherbourg ou de Brest. Si le bagne de cette dernière ville, comparé à celui de Toulon, a un cachet particulier de tristesse, et si la seule absence du soleil de la Méditerranée lui donne, malgré sa propreté et sa bonne tenue intérieure, un caractère lugubre, mesquin et désolé que les chétives constructions mal ordonnées et les vieux navires de Toulon ne connaissent pas, que dirons-nous de Rochefort ? On y retrouve les mêmes brumes et les mêmes pluies qu'à Brest, et de plus la mer est absente.

Mais ces tristesses extérieures et cette apparence de vulgarité, que les natures les plus grossières et les plus insensibles ressentent même à leur insu, étaient compensées à Rochefort par de grands et d'incomparables avantages. Le petit nombre des condamnés avait facilité leur évangélisation : la réforme pénitentiaire qui était, on le sait, un des graves problèmes où se complaisait le gouvernement de juillet, n'avait pas seulement donné naissance à beaucoup de gros volumes, à des tentatives ridicules ou odieuses, à des systèmes extravagants, elle avait aussi facilité au zèle de quelques prêtres l'entrée de cer-

taines maisons centrales. Des prisons aux bagnes il n'y a qu'un pas. Nous avons déjà nommé M. l'abbé Laroque qui, après avoir prêché dans les maisons centrales, avait pénétré dans le bagne de Brest. Rochefort aussi l'avait vu ; et ce dernier bagne était bien plus accessible que Brest aux efforts d'un seul prédicateur. En 1845 et en 1847 M. l'abbé Laroque avait prêché des retraites à Rochefort, et ces exercices y avaient laissé des souvenirs et des traces. Jusqu'alors, il y avait eu à Rochefort un aumônier ; mais comme à Brest et à Toulon, cet aumônier n'avait pas autant d'occasions qu'il eût désiré d'exercer son zèle autrement que par les gémissements et les prières. La première retraite de 1845 changea l'état des choses : les fruits qu'elle porta furent assez abondants et assez durables pour dépasser désormais les forces d'un seul prêtre ; il fallut donner un collègue à l'aumônier. Dès lors, au bagne de Rochefort, les condamnés purent non-seulement entendre la messe chaque dimanche, mais recevoir tous les quinze jours une instruction dans leurs salles. Il y en a quatre ; tous les dimanches deux d'entre elles retentissaient de la parole de Dieu. La prière se faisait en commun matin et soir ; les catéchismes pour la première communion avaient été organisés et avaient lieu pendant la majeure partie de l'année : les confessions restaient assez nombreuses aux grandes fêtes, et

lorsqu'en 1847 M. l'abbé Laroque revint à Rochefort, malgré les décès et les libérations, il trouva les cinq sixièmes environ des forçats qui avaient jadis profité du bienfait de la retraite participant encore aux sacrements et désireux de s'unir aux exercices qu'il se proposait de donner de nouveau. L'aumônier du bagne de Rochefort faisait remarquer que ces prédications avaient apporté une amélioration sensible dans l'esprit général du bagne ; les registres constataient, en effet, une notable diminution dans les châtiments ; dans le courant d'une année, à peine si dix d'entre les forçats ayant répondu à l'appel du prédicateur s'étaient rendus passibles d'une peine sérieuse ; la moitié du bagne cependant avait participé aux grâces de la retraite.

Les Pères Jésuites, en arrivant à Rochefort, n'y trouvèrent donc pas ce terrain inculte et depuis longues années sevré de toute rosée de la grâce que leurs confrères avaient rencontré à Toulon. Ils ne trouvèrent pas non plus les oppositions taquines, misérables et inintelligentes qui avaient accueilli les missionnaires de Brest. Dès le premier jour tout leur fut ouvert, et les cœurs des condamnés s'épanouirent à un bienfait qu'ils connaissaient déjà et vers lequel aspiraient la plupart d'entre eux.

Entré les deux principales salles du bagne, dans le vestibule qui leur sert d'entrée et où est

placé un corps de garde pour la surveillance des salles du jour et de la nuit, se trouve une statue de la sainte Vierge donnée par la reine Amélie à l'issu de la retraite de 1847. Aux pieds de cette statue est dressé un autel où tous les dimanches se célèbre la messe à laquelle assistent les condamnés des deux salles. Tous les jours de la mission, le soir après les exercices, les missionnaires donnèrent à cet autel la bénédiction du saint Sacrement, et cette bénédiction répandit sur leur ministère une grâce de force, de vie et de salut.

Nous n'entrerons pas dans le détail des exercices donnés au bagne de Rochefort, on peut se reporter à ce que nous avons dit de Brest et de Toulon. Comme à Brest et à Toulon aussi les passions extérieures déchainées contre la compagnie de Jésus, les oppositions socialistes et démocratiques ne rougirent point de s'opposer au bien qui se faisait dans l'intérieur du bagne. La presse, l'abominable presse toujours ardente au mal et armée de sophismes qui ne reculent devant aucune infamie, chercha à réveiller les mauvais instincts des galériens qu'on venait combattre et adoucir. Il y a un parti qui a toujours compté sur l'alliance des voleurs et des assassins et qui redoute sans doute de les voir disparaître, car il ne pourrait plus, au jour rapide de ses triomphes, les lâcher sur la société entière. Avant l'arrivée des missionnaires, on avait cherché à prémunir

le bagne contre leurs enseignements , et quelques condamnés s'étaient promis de ne jamais écouter des Jésuites ; d'autres avaient trouvé que les prédicateurs de cette Société auraient aussi bien fait de rester chez eux que de venir *fatiguer* le bagne. On ne doute pas qu'entre forçats le verbe *fatiguer* n'ait été remplacé par un euphémisme que nous ne citerons pas. Mais comme toute chose a son revers, le bruit qu'on cherchait à faire autour de ce nom de Jésuites, avait en même temps éveillé des curiosités moins perverses. — Des Jésuites, des Jésuites, disaient les uns, nous verrons donc ce que c'est ! Quelque bruit des merveilles opérées à Toulon avait aussi couru dans le bagne et avait préparé les esprits. Aussi malgré les excitations extérieures, la plupart des condamnés se préparèrent à bien accueillir les missionnaires , et se portèrent de bonne volonté à disposer l'autel et à orner de fleurs la statue de la sainte Vierge. Dès l'ouverture de la mission, le 21 janvier, les cantiques résonnèrent dans toutes les salles.

Les missionnaires étaient venus au nombre de six : cinq appartenaient à la compagnie de Jésus. Le sixième, M. l'abbé Fresche, chanoine de Montpellier, avait voulu joindre ses efforts à ceux des religieux. Le bagne de Rochefort, à proprement parler, se compose des deux grandes salles dont nous avons parlé, entre lesquelles est placé l'autel

surmonté de la statue de la sainte Vierge. Ces deux salles ont chacune un nom, et non pas seulement un numéro comme à Toulon : Saint Gilles et saint Antoine dont elles portent le titre , puissent-ils en protéger les pauvres habitants ! C'est là que se trouve la masse des condamnés, dont un huitième à peine est partagé dans les deux autres petites salles, dites de l'épreuve et des doubles chaînes. Chacune de ces salles avait son missionnaire. Une partie des galériens est encore occupée au service de l'hôpital maritime, en dehors des limites du bagne ; deux missionnaires furent chargés de visiter les malades et d'évangéliser les infirmiers.

Malgré les facilités que l'administration s'empressa de donner aux missionnaires, la discipline et ses exigences au bagne laissaient encore de nombreux obstacles dont une volonté énergique pouvait seule triompher. Comme à Toulon et à Brest, les frais de la mission de Rochefort restaient à la charge des missionnaires : mais la suspension des travaux environ deux heures et demie chaque jour, durant tout le temps de la mission, retomba à la charge des auditeurs. A Rochefort, en effet, comme dans les autres bagnes, les travaux des forçats sont rétribués : chacun sacrifia joyeusement cette partie d'un bien maigre salaire.

Mais ce sont surtout les difficultés et l'appa-

reil qui entourent la confession et la communion qui rendent l'admission à ces sacrements redoutable aux galériens. Quand le branle est donné, quand les esprits sont entraînés comme nous les avons vus à Brest et à Toulon, ces difficultés s'affaiblissent et finissent même par disparaître à peu près. Les premiers qui veulent obéir à leur conscience et remplir leurs devoirs, les ont néanmoins toutes à braver : au bagne, rien ne peut être secret. C'est à la face de ses compagnons d'infamie que le néophyte doit faire profession de sa foi chrétienne. Les sarcasmes et les mauvais traitements ne lui manqueront pas, il doit s'y attendre ; il sera traité d'espion, de faux frère, peut-être même maltraité assez souvent. Il devra tout braver ; en présence des douze ou quinze compagnons qui composent un lit à Rochefort, il devra déclarer son dessein et donner son numéro à un des gardes chiourmes. Les gardes chiourmes, nous l'avons dit et nous pouvons le répéter sans nuire à leur honneur, les gardes chiourmes ne sont pas fine fleur de politesse ; nous ne les en blâmons pas ; mais ils ne sont pas non plus pour la plupart fort respectueux des devoirs de la religion, ni bien touchés des sentiments de la charité, et nous les en plaignons sincèrement, comme nous plaignons tout le peuple de France, dont la philosophie et les progrès ont sinon fermé tout à fait, du moins bien rétréci le cœur à la lumière et

à la joie divines et en même temps à tous les sentiments humains, sociaux et généreux. Le garde chiourme qui aura pris en raillant et en ricanant le numéro du forçat qui veut aller à confesse, devra, le lendemain au moment où les galériens reviennent du travail, le faire séparer de son compagnon de chaîne pour le faire conduire ensuite, escorté d'un garde, à la chambre où l'attend le missionnaire. Pour la communion on doit recourir aux mêmes formalités : le galérien porte à la sainte table le poids de ses chaînes ; il est escorté jusqu'à l'autel par des soldats qui, avant de le conduire, ont chargé devant lui leurs armes. Tout cet appareil humiliant, toutes ces cérémonies de défiance et toutes ces marques de servitude ne sont pas pour disposer et rafraîchir l'âme, et la ramènent cruellement des splendeurs, des gloires éternelles que Dieu lui propose, à une abjecte et poignante réalité.

Ces difficultés n'empêchèrent pas le succès de la mission de Rochefort non plus que de celles des deux grands bagne. Commencée le 21 janvier, comme nous avons dit, elle se termina le dimanche 3 février. La cérémonie de clôture eut lieu dans une des salles de l'hôpital. Quatre cent quatre forçats s'y rendirent du bagne, marchant sur deux rangs. Leur passage à travers la ville fut une procession édifiante : on savait où se rendaient tous ces hommes et à quel appel ils faisaient ré-

ponse. La miséricorde divine, les ressources infinies du pardon, les complaisances ineffables du Dieu tout-puissant qui va chercher le rebut de la société pour l'élever et l'attirer jusqu'à lui, éclataient au milieu de ce long défilé et touchaient tous les cœurs. Quelques-uns cependant, trop dociles aux tristes leçons de la mauvaise presse, étaient disposés à railler et à insulter; un pauvre homme qui rencontra sur le port les galériens réconciliés avec eux-mêmes et avec Dieu, se prit à les injurier grossièrement, enveloppant dans ses invectives le Dieu même qui les appelait et les attendait à son autel. — Allez, allez, leur dit-il en des termes intraduisibles, moi je vais avaler quelque bon petit verre d'eau-de-vie. Il en avala tant que, le soir venu, côtoyant la rivière, il y tomba et s'y noya. On ne manqua pas au bagne de voir dans cette triste mort un châtiment de l'odieuse impiété du matin.

Cependant, plus de cent forçats malades ou infirmiers attendaient déjà dans la salle de l'hospice transformée en chapelle les quatre cents galériens qui s'y rendaient du bagne. Environ cent vingt militaires avaient voulu participer à la fête? c'était toute la population valide de l'hôpital et plus de la moitié de celle du bagne. Les soldats et les divers agents de surveillance mêlés à la foule des communians n'avaient à cette réunion rien de sa majesté. Les di-

vers ses autorités de la préfecture maritime, de la ville et du bagne avaient voulu assister à cette cérémonie que présidait l'évêque de la Rochelle, Mgr de Villecourt. Il serait superflu de décrire cette cérémonie, les chants dont retentissaient les voûtes, les épanouissements intérieurs des âmes. Environ vingt forçats faisaient leur première communion, cent sept furent confirmés, deux avaient été baptisés le matin. L'un était un vieux forçat émérite, âgé de plus de soixante ans, qui depuis plus de trente ans déjà connaissait le régime du bagne et en avait fait une première expérience dès le temps de l'empire, dans le port d'Anvers, alors ville française.

Rentrés au bagne, les condamnés rencontrèrent dans leur salle un adoucissement sur lequel ils ne comptaient pas. Les autorités avaient compris que quelque chose de la joie intérieure devait pénétrer le régime habituel du bagne, toutes les punitions extraordinaires furent levées, et la ration de vin, qui ne se donne qu'aux jours de travail, fut accordée à tous les galériens à titre de gratification.

L'après-midi de ce jour dont la matinée avait été si belle, le grand et courageux évêque de la Rochelle visitait en détail toutes les salles du bagne, donnant partout des conseils, répandant ses bénédictions, interrogeant chacun et sollicitant toutes les âmes à la persévérence ou au re-

pentir. Comme l'a fait remarquer un journal, cette visite du vénérable prélat, son âge, son zèle, sa douceur, ses sollicitations et aussi la compagnie qui l'entourait, rappelaient involontairement le souvenir de saint Jean abordant une bande de malfaiteurs pour en ramener le chef aux sentiments de piété et de vertu dont l'apôtre avait nourri sa jeunesse. En souvenir de sa visite, en mémoire de cette journée et en témoignage des engagements qui y avaient été pris, le charitable prélat voulut bénir, pour chacune des salles du bagne, et y placer au-dessous du crucifix qui les décorait déjà, une statue de la Vierge, refuge du pécheur et consolatrice des affligés.

Quel mortel malheureux et dont l'âme flétrie,
Gémissant sous le poids d'une amère douleur,
Invoqua vainement le saint nom de Marie
Et n'a pas retrouvé la paix et le bonheur.

Quel pécheur repentant que son nom ne rassure;
Marie, avec bonté, lui tend toujours les bras.
Mère de Dieu lui-même, est-il une blessure
Que ta puissante main ne cicatrice pas?

XI

Persévérence.

Les résolutions généreuses que les condamnés avaient prises aux jours de la mission et dans lesquelles nous les avons vus persévérer, même héroïquement pendant plusieurs mois, ne les abandonnèrent pas lorsqu'ils furent livrés à eux-mêmes et rendus à leurs travaux et à leurs misères. On s'entretenait des Pères sur les chantiers, on leur gardait un véritable souvenir dans les cœurs. Les divers objets que les missionnaires avaient distribués aux galériens étaient devenus précieux ; les livres, les chapelets, les croix ou les médailles étaient conservés avec respect, et le soir, quand on était rentré dans les salles, souvent contemplés avec amour. Que disaient-ils ? tous ces objets de piété. Quel langage parlaient-ils au forçat attendri, assis à l'écart sur son banc de douleur et de supplice ? Ils parlaient de joie, d'épanouissement et de pardon : ce langage est facilement compris. Ils parlaient aussi de désir, et ne parlaient pas en vain. Le désir, l'ardent désir des condamnés était de revoir les missionnaires. Un jour, neuf mois environ après la clô-

ture de la mission, le P. Lavigne reparut à Toulon. On ne saurait deviner l'impression excitée par sa présence. C'était une dilatation des poitrines et une épanchement de larmes qui rappelèrent la fête de la clôture.

— Nous croyions que nous avions beaucoup de choses à vous dire, lui répétaient les forçats, et voilà que nous ne pouvons plus parler !

Tous le suppliaient de revenir au milieu d'eux, de les entretenir encore de Dieu, de ses miséricordes et de l'éternité. Il y en avait qui, ne sachant comment exprimer leur sentiment et lui prouver leur fidélité, allaient chercher un petit paquet soigneusement enveloppé d'un papier sale, et l'ouvrant avec précaution en tiraient soigneusement un pauvre livre fatigué et crasseux.

— Vous me l'avez donné, disaient-ils au Père, il ne m'a jamais quitté !

D'autres montraient de la sorte leur croix, leur chapelet, leur médaille, tous ces souvenirs de la mission devenus les gages des bonnes résolutions et des fermes propos.

Toutes les fois que les Pères des missions furent se présenter au bagne, les mêmes scènes eurent lieu ; après une de ces visites, un des galériens écrivait :

« Pardon, mon Révérend Père, si du fond de « mon ignominie j'ose m'adresser encore à vous : « mon pauvre cœur déborde et je ne puis dif-

« fêter plus longtemps de l'épancher ! J'espérais,
« nous espérions tous, qu'à votre retour à Tou-
« lon vous auriez consacré un jour ou deux à vi-
« siter vos enfants. Hélas ! nous ne sommes sans
« doute pas dignes d'un tel bienfait; c'est pour
« cela que le ciel a voulu que vous ne fassiez
« qu'une apparition parmi nous. Elle a été bien
« courte, mais elle a produit ses fruits. Elle a
« réveillé des pensées qui sommeillaient dans
« quelques-uns et a donné naissance chez d'au-
« tres à de bien salutaires regrets. Mais je ne
« veux, mon Père, vous parler que de moi, misé-
« rable pécheur, déshérité de toutes vertus comme
« de tous biens et à qui vous avez rendu les bon-
« heurs de l'espérance et les joies de la paix; oui,
« de la paix ! A la guerre qui torturait mon âme
« depuis bien des années, a succédé le calme;
« aux angoisses, aux frayeurs, aux songes qui
« troublaient mon sommeil, ont succédé l'espé-
« rance et des rêves d'immortalité. Oh ! mon Père,
« je voudrais vous montrer mon pauvre cœur ! Il
« était le siège de tant de vices, de convoitises si
« effrénées, de pensées si désespérantes ! vous y
« avez ramené l'espérance, vous m'avez conduit
« par la main aux pieds d'un Dieu, vers qui ma
« pensée ne montait que pour m'effrayer de ses
« justices, vous m'avez convaincu que l'abîme de
« mes iniquités avait attiré l'abîme de ses misé-
« ricordes, et ce pauvre cœur est aujourd'hui l'a-

« sile de la paix et d'un bonheur d'autant plus
« grand que mon sort est plus affreux.

« Ah ! combien je regrette d'avoir méconnu
« les bontés de Dieu, alors que j'avais à lui offrir
« tant de souffrances que mon aveuglement a
« rendues stériles ! A présent, il me semble que
« je ne souffre plus ; ma chaîne est toujours aussi
« lourde, ma couche aussi dure, mon existence
« aussi malheureuse, mais une force inconnue
« m'encourage et me soutient ; je voudrais parfois
« être plus malheureux encore ! Pour comprendre
« cet état, ô le meilleur des Pères, il faut avoir
« erré comme moi d'abîme en abîme, avoir par-
« couru tous les échelons du vice et expérimenté
« toutes les souffrances : si vous saviez ce qui se
« passe dans une âme comme la mienne au mo-
« ment où une main divine lui arrache le ban-
« deau qu'elle avait sur les yeux et qu'elle ché-
« rissait pour endormir sa douleur ! Je n'ai pas
« de paroles pour vous dire ce bienfait ! je l'ai
« senti, mais je ne puis l'exprimer. Je désirais
« vous revoir, et mon désir était si ardent, si in-
« time que, deux jours avant que vous vinssiez
« en effet et sans nul avertissement, j'ai rêvé que
« je vous voyais avec deux de vos honorables
« confrères, je vous voyais heureux de notre bon-
« heur et nous conviant à de nouvelles espérances !
« Soyez béni, mon Père, soyez béni ! pour le bien
« que vous m'avez fait ! Vous avez substitué dans

« mon âme et dans celles de beaucoup de mes
« compagnons d'infortune, les joies de l'espé-
« rance et du ciel aux tortures et au désespoir de
« l'enfer ! Oui, croyez-le bien, vous avez répandu
« parmi nous une semence qui portera ses fruits ;
« tous l'ont recueillie ; et si chez tous elle n'est
« pas encore éclosé, elle n'en ferment pas moins,
« c'est le levain de la parabole. Vous ne com-
« prendrez jamais l'étendue de vos bienfaits, sur
« moi en particulier. Vous m'avez amené à aimer
« mes fers, vous les avez bénis ! Ce n'est plus avec
« rage que je les porte maintenant, ce n'est plus
« en expiation d'un tort fait à mon prochain seu-
« lement, c'est en vue de Dieu, c'est dans un vé-
« ritable esprit de pénitence que je les traîne et
« les traînerai jusqu'à la fin.

« J'abuse de vos bontés, ô mon Père ! mais
« vous me pardonnerez, car votre cœur est misé-
« ricordieux..... Miséricordieux ! je n'avais jamais
« compris ce mot, vous me l'avez expliqué ; et
« c'est ce qui fait ma joie et mon espérance. Je
« ne vous verrai peut-être plus ! Je veux que vous
« soyez rassuré sur l'avenir de ce nouvel enfant
« prodigue que vous avez remis entre les bras de
« son père ! J'espère sortir du bagne, et mon
« premier soin sera de courir où vous serez pour
« vous dire tout ce que mon pauvre cœur con-
« serve pour vous de reconnaissance ; je n'ou-
« blierai jamais que c'est vous qui avez semé

« dans mon âme ; mais je sais aussi que c'est Dieu
 « qui a fait fructifier, c'est à lui que j'expose
 « mon néant, mes craintes et mes appréhensions ;
 « il m'a visité dans sa miséricorde, il me visitera
 « pour me sauver ! oh, mon Père, que ne pouvez-
 « vous lire dans ce pauvre cœur !

« Je termine en vous priant de me pardonner ;
 « vous m'avez fait tant de bien que je n'ai pu ré-
 « sister au désir de vous dire ce que j'éprouve :
 « un roi eût pu me gracier, il ne m'eût pas fait
 « éprouver la millième partie de ce que je res-
 « sens. Soyez béni, mon Père, soyez béni ! Vos
 « enfants se souviendront de vous, et je suis cer-
 « tain qu'il ne se passe pas un vendredi que deux
 « ou trois mille forçats ne pensent à vous et ne
 « prient avec vous le Dieu de toute miséricorde !

« Je me recommande à vos prières pour ob-
 « tenir de Dieu le don de la persévérance ; vous
 « avez fait de moi un disciple de Jésus, je vou-
 « drais l'être jusqu'à mon dernier soupir.

« *P. S.* Veuillez me rappeler aux prières de vos
 « honorables confrères, notamment du Révérend
 « Père ***. »

Ces protestations d'affection et de reconnaissance ne furent pas toutes oubliées quand les malheureux qui les faisaient sortirent du bagne. Les Pères qui avaient participé aux missions reçurent désormais d'assez fréquentes visites : ils firent souvent aussi des rencontres. Plusieurs

fois, au milieu des courses où les appelle leur vocation apostolique, dans les villes où les campagnes, ils se virent accostés par des hommes qui couraient à eux, leur saisissaient les mains avec respect et leur exprimaient avec ardeur la joie de les revoir. Quelquefois les Pères ne reconnaissaient pas celui qui leur témoignait des sentiments de si vive tendresse.—Vous ne me reconnaissiez pas, disait l'ami étonné, et s'approchant de l'oreille du prêtre, il y jetait à voix basse le nom du bagne où ils s'étaient connus, le titre de la salle et le numéro. Les deux visages s'illuminaient alors; on répondait aux affections, aux serrements de main, et on prenait jour pour se revoir.

Le résultat principal des missions n'était donc pas uniquement la reconnaissance que les forçats exprimaient à leurs missionnaires. Les émotions ardentes, la contemplation souriante ou désolée des désirs ou des regrets, ne constituent pas la vie chrétienne; c'était la vie chrétienne que les missionnaires avaient voulu ranimer et inspirer dans les cœurs des forçats.

La lutte contre soi-même, la répression des mauvais instincts de la nature, le sacrifice de ses passions, sont pour les galériens comme pour les hommes du monde l'exercice et l'épreuve de la vertu. Les témoignages n'ont pas manqué durant les premières semaines qui suivirent la mission,

et ils sont allés jusqu'au témoignage du sang. Nous l'avons dit; nous n'ajouterons rien sur le renouvellement de l'esprit des bagnes, sur le changement qui s'y maintint, ni sur les fruits que les aumôniers continuèrent à recueillir après le départ des missionnaires. La société est intéressée à cette récolte; chaque année les libérations rejettent dans son sein un certain nombre de forçats.

Plusieurs d'entre eux, à l'issue des missions, redoutaient cette épreuve : le séjour du bague, qui leur avait paru si longtemps le grand obstacle à leur salut, était à leurs yeux désormais une protection et une garantie contre les dangers de la liberté et de l'opprobre qui demeure sur les forçats libérés. Là, en effet, était l'écueil le plus dangereux de la persévérance des galériens. Rendus à la société, ils restent pour elle un objet de juste défiance, dont la triste conséquence est de lier l'homme au crime d'une manière presque indissoluble. Le galérien libéré ne sait où porter son travail et son industrie : tout le repousse. La générosité de ses sentiments ne se suppose pas ; il est écarté avant de pouvoir la manifester ; et s'il parvient, en se dissimulant, à pénétrer dans un atelier, quelque bonne que soit sa conduite, il sera exposé à de mauvais traitements du moment où sa condition sera connue. Je ne veux pas blâmer cette répulsion ins-

pirée par le criminel : si dure et si grossière que puisse être la manifestation de ce sentiment, il est généreux, salutaire et honorable à un peuple : c'est l'horreur du crime. Les politiques et les écrivains qui travaillent à l'affaiblir sous le niais prétexte d'une compassion vulgaire et larmoyante, commettent une faute impardonnable et concourent à faciliter leur satisfaction aux pires instincts des cœurs corrompus. Les règlements de police font sagement de garder de grandes sévérités envers le forçat libéré. La société a raison de le considérer comme un ennemi et de ne pas l'autoriser à s'effacer et à se perdre dans son sein. Elle ne lui permet pas de rester dans sa famille, dont la considération et le respect ont été une première fois impuissants contre ses passions. Peut-être cependant eût-il pu y trouver, à l'expiration de sa peine, un aide et une protection dont il aura grand besoin ? et nous avons vu les forçats trembler à l'avance et hésiter dans leurs résolutions en pensant à l'isolement où la surveillance devait les réduire. Néanmoins c'est avec justice que la société redoute les facilités que le forçat libéré trouverait dans son pays pour renouer les liaisons qui l'ont une fois perdu.

Sans contredire à la sévérité si légitime et si utile de la société, les missionnaires pensèrent que la charité pouvait y apporter quelque adou-

cissement, et travaillèrent à former une association du patronage des forçats libérés.

Ceux d'entre ces derniers qui, depuis les missions, avaient continué de mener une conduite exemplaire, étaient à leur libération recommandés à des patrons qui, en respectant leur secret, s'appliquaient à leur procurer du travail ou une position. Plusieurs anciens forçats purent ainsi abriter leur vie et pourvoir à leurs besoins avec honneur. Quelquefois leur secret fut découvert, et cette découverte parut compromettre leur situation ; mais les sympathies dont ils s'étaient montrés dignes ne leur manquèrent pas, et réussirent toujours à doter ces malheureux de moyens d'existence et à soutenir efficacement leurs bonnes résolutions.

Ce nouveau bienfait renouvela toute la reconnaissance des galériens envers les Jésuites. A Toulon, à Brest et à Rochefort, quand on connut ce projet et les commencements de réalisation qu'il avait déjà, on tressaillit d'un bout du bagne à l'autre : ceux même qui ne voulaient point participer à ce bénéfice, avouaient qu'il n'y avait que la religion pour conserver des entrailles maternelles en faveur d'enfants aussi défigurés par le vice et aussi flétris par l'infamie. En même temps on affirmait que cette nouvelle et touchante inspiration de la charité serait plus puissante que les plus terribles moyens de répression. On protesta

tait qu'on saurait répondre à cette générosité inouïe, disait-on, et qu'on prouverait que, dans le cruel naufrage qu'on avait fait, on n'avait pas tout perdu; qu'il y avait encore dans les condamnés, malgré leur abjection, des cordes qu'on pouvait faire vibrer pour les désarmer et les convertir. On pouvait déjà donner des preuves et invoquer son passé; on rappelait que, durant la mission, un grand nombre de condamnés avaient trouvé assez d'énergie et assez de foi pour pardonner comme ils désiraient qu'on leur pardonnât. Ces protestations, dont le texte est sous nos yeux, ne furent pas vaines : la conduite des forçats libérés offrirait des traits édifiants et plus d'une preuve de la sincérité et de la fermeté de leurs résolutions. Toutefois nous ne pouvons entrer ici dans le détail; nous devons laisser les héros de ces histoires dans l'ombre de leur honneur recouvré. On comprendra cette réserve; mais pour tous ceux qui ont pu en avoir les preuves sous les yeux, il est devenu évident que les missions des bagnes, après avoir rendu des âmes à Dieu, ont aussi rendu à la société des citoyens utiles et même des hommes recommandables.

Malgré le succès de cette nouvelle entreprise, la Providence allait appeler la Compagnie de Jésus et quelques-uns des missionnaires des bagne à un travail encore plus fructueux et à un

plus grand et plus complet dévouement. Car il ne faut pas oublier que si l'élan vers le bien et la régénération a été immense pendant le temps des missions, si beaucoup de péchés ont été pleurés et pardonnés, si des sentiments généreux et réparateurs ont germé dans des cœurs où ils paraissaient inconnus, les instincts de la masse des condamnés sont restés bas et pervers. Le bagne est demeuré un lieu d'infamie : les nouveaux condamnés y abondent d'ailleurs tous les jours et contribuent à y entretenir et à y ranimer l'esprit de corruption.

CAYENNE.

I

**La Guyane. — Premier départ. — Les îles du Salut.
— L'îlet la Mère. — L'île du Diable. — Les condamnés politiques. — Le P. Herviant.**

Les prédications dans les bagnes avaient donc formé entre les galériens et les Jésuites un lien qui ne se brisa pas. Au mois de décembre 1851, un décret du président de la république ordonna de transporter les bagnes à la Guyane.

La Guyane est une colonie française entreprise au dix-septième siècle, dès le temps du cardinal de Richelieu. Perdue par les crimes du fondateur, elle était tombée entre les mains des Hollandais lorsque, sur le conseil de Colbert qui reprenait partout les desseins de Richelieu, Louis XIV, en 1664, envoya une flotte rétablir la

croix et installer la puissance de la France dans ces contrées. Le grand roi avait été précédé par les missionnaires. Des capucins, des prêtres séculiers, pleins de zèle, avaient accompagné les précédentes expéditions et avaient mêlé des sentiments généreux et sublimes aux passions avides et brutales qui avaient convoité ces rivages. Les Jésuites, qui prêchaient la foi dans les Antilles aux Caraïbes, avaient aussi gagné le continent; même sous la domination hollandaise, après la ruine des établissements français, ils n'avaient cessé de se glisser et de pénétrer dans la Guyane. Avec la protection de la France, leurs travaux s'étendirent; ils furent chargés de tout le soin spirituel de la colonie; reconnus pour pasteurs, ils ne se contentèrent pas d'évangéliser les côtes; ils gagnèrent l'intérieur du pays, et, malgré le naturel futile et ingrat de ces peuples, ils parvinrent à former des réunions nombreuses d'Indiens, initiés déjà à la foi et s'essayant à la vie civilisée, lorsque la suppression de la Compagnie amena la dispersion de ces chrétiens.

Les nouveaux principes et les progrès de 1789 n'ont pas été favorables à la Guyane. La ruine et la désolation s'installèrent dans la colonie; à peine si la puissance de la France maintint quelque apparence d'établissement dans la ville et l'île de Cayenne; et le pays n'eut plus de renom que par les désastres des populations

européennes qu'y amenèrent nos diverses révoltes.

En transportant les bagnes à la Guyane, le gouvernement voulait entreprendre des travaux d'assainissement et développer les éléments de prospérité que contient une terre d'une fertilité étonnante, arrosée de cours d'eau nombreux, et où peuvent prospérer les plantes les plus précieuses. On savait à l'avance qu'avant d'arriver à un état prospère, ou aurait à subir de grandes mortalités ; mais les perspectives qui s'ouvraient devant eux engagèrent quelques-uns des forçats à braver ces dangers avec joie. Toutefois, qui voudrait s'y exposer dans leur compagnie ? On désirait assurer aux établissements qu'on allait fonder des secours religieux plus abondants qu'ils n'avaient jamais été dans les bagnes de France. On chercha d'abord à réunir quelques prêtres séculiers ; ils manifestèrent la crainte que des efforts isolés ne fussent inefficaces. On s'adressa aux supérieurs de certaines congrégations, et ils ne purent réunir tout le personnel nécessaire à une telle entreprise. Malgré les succès qu'ils avaient obtenus près des forçats, on ne demanda rien aux Jésuites : peut-être leur nom effrayait-il encore ! Toutefois, comme ils sont hardis, comme la Guyane est pleine de leurs souvenirs et des ossements de leurs Pères, comme l'œuvre leur paraissait particulièrement conforme au but

de leur institut, et comme enfin plusieurs d'entre eux étaient peut-être déjà liés par de fortes attaches aux ouailles qu'il était question d'évangéliser, les Jésuites allèrent d'eux-mêmes s'offrir à l'autorité et proposer leur concours. Il fut agréé, et cinq de ces religieux accompagnèrent le premier convoi de transportés, qui partit de Brest à destination de Cayenne le 25 avril 1852. Plus de sept cents condamnés le composaient. Deux cent quarante étaient des libérés partis volontairement pour tenter une nouvelle fortune dans un nouveau pays. Toute cette troupe, remplie de douleurs et d'espérances diverses, débarqua aux îles du Salut le lendemain de la fête de l'Ascension, le 19 mai 1852.

Les îles du Salut sont à quinze ou vingt lieues de Cayenne, à peu près en face des anciens établissements des Pères Jésuites des rives du Kourou et de l'Icaroua.

La température de ces îles, aussi élevée que celle de Cayenne, est constamment rafraîchie et renouvelée par les brises de la mer. Aucune exhalaison marécageuse n'y trouble la pureté de l'air. On les avait considérées avec raison comme une station indispensable pour acclimater les Européens avant de former les établissements de terre ferme. Les convois de transportés se succédèrent rapidement. Au mois de juillet, quinze cents transportés étaient réunis dans l'île Royale;

d'autres occupaient déjà la seconde des îles du Salut, l'île Saint-Joseph, ainsi que l'îlet la Mère, situé en face de Cayenne, qui a une grande réputation de salubrité.

Les transportés arrivaient d'Europe sans qu'on eût sur leur compte d'autres renseignements que les notes du bagne; il y avait néanmoins à dresser diverses catégories, outre celles qui existaient de plein droit entre les condamnés politiques, les forçats libérés venus volontairement et la masse des galériens. Il fallait discerner entre ces derniers les degrés d'immoralité et les diverses nuances d'espérance qu'on pouvait concevoir. Les rapports transmis au commandant de l'île et aux diverses autorités ne concernaient cependant que les délits et les infractions aux règlements. Cela suffisait à indiquer les indisciplinés, mais ne donnait pas la vraie connaissance des hommes dont on avait affaire, de ceux sur qui l'espoir de la colonie et des pénitenciers pouvait se fonder, et qui offraient quelques ressources de désir ou de capacité. Les nouveaux aumôniers vinrent en aide à l'administration; ils s'adressèrent aux condamnés, afin qu'ils fissent luire eux-mêmes la lumière dont on avait besoin. On leur recommanda de se grouper par compagnies de vingt-cinq et de choisir eux-mêmes leurs associés. On convint des qualités que chacun d'entre eux devait avoir; on

demandait, sinon une pratique bien exacte, au moins quelques principes religieux, de la moralité pour le présent, sans trop de recherche sur les misères du temps passé, avec un véritable désir du travail et l'esprit de soumission aux chefs. Les joueurs, les débauchés, les ivrognes, ceux qui tenaient de mauvais discours restèrent isolés, et ne trouvèrent pas, en effet, parmi ceux qui avaient les mêmes défauts, vingt-quatre compagnons pour s'associer à eux. Le crime et le péché peuvent être quelquefois des liens : ils ne sauraient être des liens sociaux. Le triage se fit ainsi de lui-même entre les meilleurs et les pires, et l'on put asseoir un jugement sur le mérite d'un chacun et sur les fruits à espérer des divers efforts.

Les forçats libérés, venus volontairement, ne séjournèrent pas à l'île royale du Salut; l'îlet la Mère leur fut attribué; il avait d'abord été le séjour des condamnés politiques. Les libérés y exécutèrent de grands travaux; la fertilité et la richesse du sol font d'ailleurs de cet îlot un vrai paradis terrestre. On le décrit comme un bouquet de verdure se dressant en forme pyramidale au milieu de la mer où il occupe une étendue d'environ une demi-lieue. L'eau y est excellent; les fruits et les fleurs y abondent; tout sourit dans ce séjour petit et charmant. De toutes parts l'œil peut s'étendre sur l'Océan inondé de lu-

mière et sillonné par les vaisseaux d'Europe. Au delà de cette mer, vers le couchant, le regard se repose sur les côtes et les montagnes du continent. L'îlet la Mère est à six lieues de Cayenne ; mais ce pays délicieux n'épargnait pas ses nouveaux habitants. La plupart des libérés avaient quitté l'Europe pleins d'espoir et d'un espoir assez chimérique ; ils comptaient, dès leur arrivée, trouver des terres à cultiver, un travail plus ou moins pénible, et surtout une réhabilitation prompte et une certaine aisance. A l'îlet la Mère , ils étaient obligés de se contenter de la ration du gouvernement ; et la terre d'Amérique , l'objet de leurs espérances, leur était montrée comme une terre meurtrièr e à laquelle ils ne pouvaient aborder qu'au péril de la vie , et après avoir subi une épreuve d'acclimatation. Cette épreuve leur était pénible ; elle rompait brusquement leurs illusions ; elle brisait les douces et paisibles perspectives où leurs rêves s'étaient complus. Les travaux où on les employait, pour être utiles et importants , ne les intéressaient point comme ceux qu'ils avaient imaginé dans leur ignorance du climat et des véritables conditions de la vie. Le découragement et le dégoût pénétraient dans leurs cœurs. A la suite de la déception , germait la nostalgie , cette terrible et incurable maladie de l'absence , ce désir insensé et puéril d'une chose impossible , ce regret violent et épuisant

du climat et de la patrie. En vain une bibliothèque nombreuse, réunie à la maison de l'aumônier et sans cesse assiégée, contribuait à tromper un peu leur malaise, la terrible maladie sévissait et faisait chaque jour des victimes. Tristes, affaiblis, chagrins, ces pauvres gens n'avaient de joie qu'aux offices. L'aumônier avait trouvé moyen de donner au culte une véritable pompe; il avait formé parmi ses pauvres paroisiens tous les officiers nécessaires à l'entretien de la chapelle et à la dignité des cérémonies. Chantre, sonneur, sacristain, maître d'école, porte-croix, même des cloches, rien ne lui manque, disait, peut-être avec quelque expression d'envie, un de ses confrères, en 1854. Malgré les décès et les envois aux établissements de terre ferme, l'îlet la Mère contenait alors quatre cents libérés.

Les condamnés politiques, en quittant cet îlet, avaient été placés à Saint-Joseph, et plus tard on les établit à l'île du Diable. Satan, eût-on dit, avait réellement pris avec eux possession de cette île. Rien ne peut exprimer la dureté de cœur de cette catégorie de transportés. L'orgueil les aveugle; les plus folles théories les nourrissent, et ils repoussent avec une énergie incroyable les vérités et les Innières de la foi; il n'y avait point de calomnies et d'injures dont ils ne fussent disposés à payer le dévoue-

ment de leurs aumôniers. Lorsqu'on leur annonça l'arrivée du premier qui fut chargé de les évangéliser, le P. Herviant, ils accueillirent cette nouvelle en organisant une représentation du *Tartufe*. On dira ce qu'on voudra du chef-d'œuvre de Molière, les critiques littéraires l'admireront à leur aise, et la popularité de cette création peut donner à leur gré du lustre au nom de l'auteur. En quelque lieu où se trouve aujourd'hui l'âme de ce malheureux poète, les applaudissements des transportés, en cette circonstance, n'ont pu lui apporter de rafraîchissement. Quel malheur de fournir des expressions à cette haine aveugle et abjecte !

Les pauvres condamnés politiques, dans leur esprit et leur orgueil d'indépendance, obéissaient strictement au mot d'ordre des plus accrédités d'entre eux. « C'est le jésuitisme qui nous a chassés de France, disaient ceux-ci, prémunissez-vous contre les momeries des prêtres¹. » Le respect humain était si grand parmi eux, que le P. Herviant croyait impossible d'arriver à quelque conversion tant qu'ils seraient réunis; une grâce du moins leur était réservée, car tout est miséricorde à la Guyane, comme disait le P. Bigot; cette grâce était l'absence d'hôpital dans leur île; on envoyait les malades à l'île

¹ Lettre du 18 juillet 1853.

Royale, « où le respect humain ne les arrêtant plus, ils meurent chrétientement comme les autres¹, » assure le même Père. Toutefois, l'endurcissement de ces malheureux devint tel que cette dernière grâce fut refusée à un grand nombre. Lorsqu'ils furent établis à l'île du Diable, leur extravagance, l'impiété de leurs conversations et de leur conduite redoublèrent; même au lit de la mort, on les vit persévéérer dans leur endurcissement. « Heureusement, écrit « un des missionnaires dans un instant où sévis- « sait la redoutable épidémie, heureusement que « la fièvre jaune les épargne. Je crois que Notre- « Seigneur, dans sa bonté pour nous, ne veut pas « les envoyer en trop grand nombre à l'île Royale; « leur présence contriste jusqu'à nos condamnés, « beaucoup moins dégradés qu'eux². » Tout ce qu'on avait pu gagner avait été de les amener à quelque politesse envers leurs aumôniers, et à une bonne tenue à ses instructions. Les chimères politiques dont ils s'étaient repus s'évanouissaient; ils voyaient tomber ce qu'ils appelaient leurs convictions. La foi néanmoins ne pénétrait pas dans leurs âmes. Sans insister ici sur les causes de cet endurcissement effroyable, on peut remarquer que la plupart des égarements politi-

¹ Lettre du 18 mars 1854.

² Lettre d'octobre 1858.

ques ont l'orgueil pour principe ; or, l'orgueil est la source de tout mal et le plus grand éloignement de la vérité et de la grâce.

Tout le fruit que le P. Herviant tira à l'île Saint-Joseph , au prix de six mois de dévouement, se borna donc à faire écouter le prône le dimanche et à obtenir sept ou huit confessions. « Un des transportés a abjuré le protestantisme ; « plusieurs m'ont demandé des messes pour leurs « parents ; quelques-uns rapprennent leurs prières ; plusieurs préjugés tombent et les blasphemmes diminuent. » (1853.) C'était bien là quelque chose ; pour l'obtenir, le bon Père sacrifiait jusqu'à ses propres désirs d'apôtre. En venant à la Guyane, il avait espéré, tout en se vouant aux transportés, entrer dans les voies des anciens Pères de la Compagnie, et rechercher, au sein des forêts de ces contrées , les rares tribus sauvages , sans Dieu et sans pratique religieuse , qui y vivent encore dans une profonde ignorance de Dieu et de leur salut. Attaché à son travail auprès des détenus politiques, ses regards se tournaient et son cœur aspirait vers la grande terre. Il avait appris le portugais, compris encore aujourd'hui de plusieurs de ces peuplades ; il s'appliquait à la langue galibi , dont le P. de la Mousse , à la fin du dix-septième siècle , est parvenu à composer le dictionnaire et la grammaire , étudiés par l'admirable P. Lombard ,

quand il se prépara à évangéliser les Indiens du Kourou. Ces études de l'aumônier des transportés politiques devaient être inutiles : c'eût été pour lui une satisfaction trop grande et un travail trop doux d'enseigner les Indiens ; il valait mieux ne pas quitter sa croix, « cette délicieuse croix, écrit-il, qui nous détache, nous purifie et nous mûrit pour le ciel¹. » Sans doute il était mûr ; il avait quarante-trois ans ; et, bien que les îles soient réputées salubres, la chaleur dévorante des tropiques y est encore souvent fatale aux Européens ; nous verrons qu'elles ne sont pas non plus à l'abri du terrible fléau de la fièvre jaune. Une courte maladie enleva le jeune missionnaire le 12 juin 1853.

II

Les galériens. — La Montagne-d'Argent. — Le P. Mérez. — Saint-Georges. — Le P. L. Bigot.

D'autres devaient suivre cette première victime et mourir aussi auprès des transportés ; mais, avant de commencer le récit de cette longue suite de martyrs, qui est jusqu'à ce jour à peu

¹ Lettre de juin 1853.

près toute l'histoire de l'apostolat des Jésuites à Cayenne, nous voulons parler des galériens proprement dits, de ceux qu'un des missionnaires appelle *mes voleurs, mes assassins, mes brigands, la joie et l'enivrement de mon cœur*, les vrais galériens de Toulon, de Brest et de Rochefort, et dont nous nous sommes principalement occupés dans ce volume, dont nous avons admiré les beaux sentiments et les résolutions généreuses, mais parmi lesquels restaient encore tant d'instincts pervers faciles à réveiller, tant d'endurcissements, et déjà, depuis quatre ans, tant de nouvelles recrues qui ignoraient les joies et les saveurs de la mission.

Ils étaient d'abord restés aux îles Royale et Saint-Joseph du Salut, où devait se faire leur accimatation. Les travaux apostoliques eurent là parmi eux de grands fruits de bénédiction : la prière, la messe, les vêpres, étaient suivis avec ferveur. L'aumônier avait tous les jours quelque confession à entendre, et chaque dimanche le Dieu de paix et d'amour se reposait sur les lèvres et descendait dans le cœur de plusieurs des condamnés. « Nos offices sont courts, écrit dès l'arrivée un missionnaire, mais solennels ; il y a attention et bonne tenue dans l'assistance¹. » Comme dans ces commencements on n'avait pas de chapelle,

¹ Le P. Ringot, juillet 1852.

on y suppléait avec des tentures, des guirlandes de feuillage que les transportés disposaient avec zèle et avec goût¹. Ce zèle des commencements ne se ralentit pas. Deux ans après l'arrivée du premier convoi, on admirait toujours les bénédictions surabondantes de Dieu parmi les transportés de l'île Royale. « Un bon nombre se confessent et communient plusieurs fois l'an, sans parler d'une cinquantaine d'excellents chrétiens qui communient tous les mois². » Nous avons remarqué que, deux mois après l'arrivée du premier convoi de transportés, et lorsqu'on en avait déjà répandu un certain nombre dans les autres îles, quinze cents galériens étaient réunis à l'île Royale; ce chiffre ne s'augmenta pas; et, à mesure que de nouveaux convois de transportés abordaient d'Europe, on faisait glisser les premiers arrivés sur la terre ferme.

Le premier établissement qu'on y forma fut celui de la Montagne-d'Argent. C'est, au sud-est de Cayenne, une grande presqu'île, où plutôt une île, puisque le seul côté par où elle est rattachée à la terre est un immense marais. Il s'en exhale des vapeurs fiévreuses et redoutables; car, dans ces contrées brûlantes, toute fièvre a un caractère de violence inconnu aux pays tempérés. Le nom de Montagne-d'Argent a été donné

¹ Lettre de juillet 1852.

² Le P. Bigot, lettre du 29 mars 1854.

à ce canton à cause d'un arbre qui y croît en abondance, et dont le feuillage a une couleur argentine. Là tout était à créer; il fallut former sur le plateau de la montagne un camp palissadé pour loger les condamnés; leurs logements étaient des cases. On éleva une habitation pour le commandant. La construction la plus pressante fut celle d'un hôpital. Les murs étaient à peine élevés qu'on y appela les Sœurs de Saint-Paul de Chartres : elles y étaient sept en 1855. Nous les trouverons plus tard dans les autres pénitenciers; elles étaient déjà depuis longtemps aux îles du Salut. Partout où pénètre le missionnaire de nos jours, la religieuse le suit. Il est difficile de concevoir, dans la vocation de ces saintes filles, quelque chose de plus sublime que ce ministère sous un climat meurtrier, auprès des forçats. Toutefois, avant qu'on pût recevoir les Sœurs, lorsque les premiers transportés arrivèrent à la Montagne-d'Argent, lorsqu'ils avaient à peine un abri pour la nuit et qu'ils devaient employer tout le jour à des travaux pénibles au milieu des vapeurs pestilentielles, les missionnaires ne les avaient pas laissé aller seuls. Le P. Morez les avait accompagnés et partagea toutes leurs peines. Elles furent grandes. L'acclimatation des îles avait été, à ce qu'il paraît, insuffisante; et, dans l'absence de moyens de secours, dans l'ignorance des précautions à

garder, la mortalité fut extrême dans les premiers temps de cet établissement. On l'évalua à quarante pour cent de la population. Plus tard, elle diminua sensiblement; mais les nouveaux arrivés avaient toujours un long et dangereux tribut de maladies et de souffrances à payer au climat. « Les anciens, déjà acclimatés, disait le « P. Alet, en 1855, ont l'air bien portant; les nouveaux venus, au contraire, ont l'air souffrant et « étiolé. » Quand ils étaient tout nouveaux venus, le bon P. Morez ne manquait pas de besogne; mais il manquait absolument d'aide et d'expérience. Il était seul au milieu de ce pénitencier, malade, découragé, empesté, seul à prier, pour ainsi dire; seul, non-seulement à confesser, mais à consoler; seul à exercer autour de ces pauvres gens la charité spirituelle, sans pouvoir l'étayer daucun secours matériel. Les fatigues et le climat eurent bientôt raison de son zèle, la fièvre le prit. Cette fièvre douloureuse et débilitante pouvait être combattue par certains remèdes et surtout par une absence momentanée de son poste. Mais les ouvriers étaient peu nombreux à la Guyane. Les galériens avaient besoin de secours. Le P. Morez n'était pas de ceux qui reculent devant le danger. Il resta à la Montagne-d'Argent et succomba bientôt. Comme ses chers enfants, il mourut pauvrement, privé des secours les plus indispensables, privé même des

consolations dernières qu'il avait portées avec un si grand zèle auprès de tant de mourants. Son crucifix sur sa poitrine, sans autre soulagement que les regards et la douleur d'un pauvre condamné nègre qu'on lui avait donné pour domestique, il expira le 3 octobre 1853.

Les missions des bagnes de France avaient exigé du zèle, des sacrifices, le triomphe des dégoûts de la nature; celles de Cayenne demandaient la vie des missionnaires, ils la donnaient volontiers. « Ah ! la belle œuvre que celle des « pénitenciers de la Guyane, s'écriait un de ces « martyrs, quelques mois après la mort du « P. Morez, la belle œuvre ! Là rien pour les sens, « rien pour l'amour-propre, rien pour la nature « corrompue; tout y est sacrifice, mais aussi tout « y est consolation¹. »

Celui qui parlait dans cet enthousiasme, remerciant Dieu de la part qui lui avait été donnée, celui-là n'avait plus qu'un mois à vivre; il était déjà affaibli par les travaux et la maladie. Il avouait être épuisé par la lettre même qu'il venait d'écrire.

Le P. Louis Bigot avait quarante-sept ans quand il est mort au pénitencier de Saint-Georges, le 28 avril 1854. Il était arrivé à la Guyane cinq mois auparavant, jour pour jour. Dans ces cinq

¹ Le P. Bigot, lettre du 29 mars 1854.

mois il avait rempli un grand ministère. Il était né à Rouen; entré fort jeune dans la Compagnie, et appliqué aux travaux apostoliques, il s'était fait remarquer par la suavité de sa parole; son éloquence simple et pénétrante connaissait le chemin des cœurs. Ce bon ouvrier du bon Dieu était à Metz, au mois d'août 1853, un peu plus d'un an après le départ des premiers missionnaires pour la Guyane. Ils avaient besoin de renfort; les convois de transportés se succédaient rapidement : on n'en avait laissé partir aucun sans le pourvoir d'aumônier. Les besoins néanmoins étaient immenses, et le R. P. Provincial les avait exposés à tous ses frères, dans une lettre adressée aux diverses maisons de la province. Le P. Bigot se sentit pressé de s'offrir, « *si la sainte obéissance daigne agréer ma demande*, écrivait-il au P. Provincial. D'autres peuvent être utiles ou nécessaires à nos maisons de France; pour moi, ajoutait-il, je puis être remplacé ici, comme partout ailleurs, avec avantage. » En écrivant à son supérieur il s'était mis à genoux absolument comme s'il eût parlé à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ces sentiments d'humilité et de dévouement trouvèrent leur récompense : le 10 septembre 1853, le P. Bigot reçut ordre de se disposer à partir pour Cayenne. L'excellent religieux tenait exactement son cahier de résolutions; il avait pris soin d'y noter certains anniversaires

qu'il célébrait d'une manière particulière, par des actions de grâces toujours renaissantes : la date de sa naissance, celles de son baptême, de sa première communion, de son ordination, de ses premiers et de ses derniers vœux dans la Compagnie. A toutes ces dates précieuses pour lui, il ajouta celle de son envoi à Cayenne, comptant désormais la célébrer exactement. Il n'en devait faire mémoire qu'au ciel. Débarqué à Cayenne, le 28 novembre, à peine put-on lui accorder quelques semaines pour son acclimatation. Il y avait six mois que le pénitencier de Saint-Georges était commencé, et on n'avait pas encore pu y envoyer d'aumônier.

Saint-Georges est sur les rives de l'Oyapock, à une vingtaine de lieues environ de la Montagne-d'Argent. Ce fut le premier établissement formé sur le continent; je n'ose dire que c'est le plus insalubre de la Guyane : il était du moins le plus insalubre de tous ceux qui avaient été entrepris jusqu'à cette époque. Les misères de la Montagne-d'Argent n'étaient rien au prix de celles qu'on trouva à Saint-Georges. Les travaux de premier établissement et surtout de premier assainissement avaient été commencés par des nègres. Au mois de juillet 1853 on leur adjoignit quatre-vingts transportés d'Europe. La fièvre eut bientôt raison de cette proie : quarante d'entre eux étaient morts au mois de décembre. Le découra-

gement et l'exaspération des survivants seraient difficiles à décrire : les uns se laissèrent mourir, quelques-uns se pendirent. On ne pouvait abandonner ces malheureux à leur désespoir ; la tâche du P. Bigot était désignée, il arriva à Saint-Georges le 19 décembre. Il n'était pas attendu. Sa première visite fut à l'hôpital : quel hôpital ! A l'aspect de sa soutane un cri de joie sortit de toutes les poitrines râlantes, un sourire courut sur toutes les lèvres décolorées par la fièvre, un éclair humide adoucit et illumina les yeux ardents ou mornes qui n'avaient devant eux que la perspective de la mort. Ces pauvres gens ne pouvaient croire à l'étendue de leur bonheur. — Combien de temps resterez-vous avec nous ? — Quand partirez-vous de Saint-Georges, demandaient-ils au Père ? Et, lorsque celui-ci eut répondu qu'il ne les abandonnerait pas, qu'il souffrirait et mourrait avec eux, la joie n'eut pas de bornes. Le bruit de l'arrivée de l'aumônier se répandit dans tout le camp et sur les travaux. Partout ce fut une explosion et une dilatation immense. — Nous ne mourrons pas comme de vilains animaux, disaient les uns ! — Nous avons désormais quelqu'un qui nous aime, répétaient les autres. La seule présence du Père avait mis la joie, la lumière, l'épanouissement dans les cœurs : en lui se résumaient les espérances et les souvenirs ; c'était l'adoucissement à tous les matix : c'était

la patrie ; c'était la famille ; c'était le ciel qui s'ouvrirait à des désespérés.

Les transportés de Saint-Georges avaient été choisis parmi les plus mal notés : « Voleurs de toutes les catégories, faussaires, incendiaires, assassins, voilà mes chers paroissiens ! écrivait le P. Bigot; j'en ai un très-grand nombre qui sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité ; d'autres à vingt ans, quarante ans, soixante ans par suite de condamnations successives. L'un a été condamné plus de vingt fois. La plupart ne savent même pas l'oraison dominicale... J'espère bien envoyer au ciel tous ceux que la mort frappera. J'admire comment la miséricorde divine a été choisir dans chaque pénitencier ceux qui en étaient comme la lie, pour les amener ici et en faire presque autant d'élus en quelques mois. Je n'ai aucun doute sur le salut de ceux qui sont morts entre mes bras ; je vois que Dieu a des desseins de miséricorde sur tous : cela m'inspire pour eux je ne sais quel intérêt qui me ferait regarder comme un bonheur de mourir en les servant¹. »

Cette vue continue de la miséricorde de Dieu sur les âmes ne manqua pas en effet à la plupart des missionnaires, et cette joie d'un travail efficace était seule capable de leur faire braver

¹ Lettre du 29 mars 1854.

les fatigues et les misères de leur apostolat. Comme le P. Bigot, avons-nous dit, arriva à Saint-Georges sans être attendu, le commandant était fort empêché de n'avoir à mettre à sa disposition qu'un des *carbets* des condamnés. On s'empessa de le nettoyer, on y dressa deux lits d'hôpital pour le Père et pour son compagnon. L'installation des deux Jésuites ne prit pas beaucoup de temps, et avec quelques morceaux de calicot on partagea le carbet en trois petits appartements : une chapelle au milieu, à droite et à gauche les chambres à coucher ; une draperie tirée sur l'autel laissait, entre ces trois divisions principales, un petit salon de compagnie où l'on pouvait placer six chaises. Ces arrangements indispensables n'avaient pas beaucoup occupé le Père : c'était aux âmes qu'il en voulait, et il s'était mis tout de suite à leur service. L'hôpital absorbait ses journées ; il était assuré que tous ses paroisiens blancs y passeraient, et eux-mêmes connaissaient leur sort à l'avance. A la Montagne-d'Argent déjà la mortalité avait été un grand prédicateur. Ceux des transportés qui autrefois, à Toulon comme à Brest ou à Rochefort, avaient résisté aux prédications, tremblèrent devant le langage effrayant du missionnaire du nouveau monde. A Saint-Georges son langage était encore plus terrible : les transportés européens se disaient assurés de mourir avant la fin de l'année ;

s'ils se trompaient ils ne se trompaient guère. Quatre-vingts nouveaux transportés étaient venus rejoindre les premiers arrivés ; après treize mois d'essais on fit évacuer les survivants, et Saint-Georges fut uniquement réservé aux noirs. Sur les cent soixante Européens qui avaient été amenés, vingt seulement en partirent au mois d'août 1854. Le bon P. Bigot avait donc raison de se presser auprès des pauvres âmes qu'il voulait instruire. Saint-Georges alors n'avait pas d'église. Un hangar en tenait lieu, et tous les dimanches, à la messe, l'aumônier faisait une instruction : dans l'après midi, aux vêpres, il reprenait la parole. On l'écoutait avec attention, et il faut dire que sa seule présence donnait une grande autorité à ses paroles. En même temps qu'il enseignait ses chers paroissiens, il leur apprenait et les accoutumait à prier. Tous les jours, dans la soirée, il réunissait ceux qui étaient de bonne volonté et il récitait le chapelet avec eux. Quand il était retenu à l'hôpital, un des condamnés le suppléait.

O Marie, mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs ! Sur les lèvres des galériens et des plus dangereux d'entre les galériens, ces paroles avaient une éloquence particulière : *l'heure de la mort*, sous ce climat brûlant et fiévreux, avait aussi un sens prochain et redoutable qui excitait sans doute la dévotion.

Cependant, l'endurcissement des consciences est terrible, et au fond de l'abîme l'homme peut encore résister à la grâce qui le sollicite. En dehors des instructions qu'il faisait à la chapelle, le P. Bigot ne manquait pas de chercher à éveiller les bons sentiments de ses paroissiens toutes les fois qu'il les rencontrait sur les travaux ou dans l'intérieur du camp, et, en compatissant à leur infortune, il s'efforçait d'élever vers le ciel des cœurs et des regards accoutumés à se fixer ailleurs. Il triomphait partout, mais il ne triomphait pas sans lutter. Le lieu principal de son travail, avons-nous dit, était l'hôpital ; auprès du lit des mourants, le vaillant athlète livrait au démon, au nom et pour la cause de son glorieux maître, ces terribles et saints combats dont la pensée avait enflammé son zèle en Europe. A cette dernière heure les résistances duraient encore. Satan avait si bien pris possession de ces âmes ; il y avait tant d'années qu'il les dominait par toutes les concupiscences, qu'il les nourrissait et les enflammait de toutes les rages de l'enfer, qu'il ne pouvait croire qu'on pût lui arracher sa proie. Quelquefois il faisait le rodomont.

— M. l'aumônier, disait un des malades, il n'y a rien à faire avec moi, passez à mon voisin si vous voulez ; pour moi j'ai commis tous les crimes, j'ai profané tout ce qu'il y a de plus sacré ; en outre, vous voudriez me faire pardonner, et je

ne veux pas pardonner à ceux qui m'ont fait souffrir : ce sont des monstres, je les déteste. J'irai en enfer s'il le faut, mais je ne pardonnerai pas !

Le bon Père se garda d'accepter la discussion. Le malade avait encore plusieurs jours. L'aumônier prit ses paroles à la lettre et passa au voisin. Les jours suivants il fit de même, affectant même de ne pas regarder sa pauvre brebis pour laquelle il priait dans son cœur. La brebis cependant entendait les douces paroles et les consolations tendres adressées aux autres malades, et la grâce de Dieu travaillait et pénétrait le cœur rebelle. Ce manège dura presque une semaine. Au bout de ce temps, le malade, désolé d'avoir été pris au mot, appela l'aumônier et, sans autre préambule :

— Mon Père, je n'y tiens plus ! les remords me déchirent, je voudrais faire une confession générale de ma vie, mais j'en suis épouvanté.

L'épouvante ne dura guère, du moins elle fut heureusement transformée ; car on comprend bien que l'obéissance de l'aumônier fut aussi ponctuelle au moins cette fois que la première. Le galérien se confessa, il communia ; sa vie se prolongea : il put recevoir encore quatre ou cinq fois son Rédempteur. Ne fallait-il pas, dans ces jours de miséricorde, réparer le temps perdu et s'unir plus intimement à ce Dieu dont la recherche amoureuse avait été si patiente et si

forte ? Quand le malade vit ses forces diminuer, il demanda l'extrême-onction; son seul souci était la crainte de recouvrer la santé, car, disait-il, jamais je ne serai mieux disposé à mourir.

— Hélas ! disait-il encore, je souffre de bien grandes douleurs, mais j'éprouve un bonheur que je n'avais jamais goûté !

Qui s'étonnerait de ce cri du forçat converti ? Toutes les joies du démon ne peuvent atteindre aux délices que Dieu réserve même sur la terre à ses élus.

Dès la première visite du Père, un autre malade lui avait dit, en souriant, d'un air dégagé et avec une certaine politesse insolente de bel esprit : J'ai beaucoup lu Voltaire, Monsieur l'abbé. — Alors je vous plains, répondit le prêtre qui, coupant court à la discussion, s'informa de l'état du malade et le mit sur ses souffrances. Cet homme, qui avait reçu l'instruction que le dix-neuvième siècle trouve solide et complète, avait tenu un certain rang dans la société et avait traversé toutes sortes d'aventures pour arriver au bagne. Hélas ! nous le savons d'abondant, ni le bel esprit, ni l'instruction, ni les théories modernes ne détournent pas de cette infamie. La supériorité et la perversité de ce philosophe l'avaient rendu odieux à ses compagnons de misères, et il n'y avait point de méchanceté noire et basse dont on ne le crût capable.

Tous les jours en visitant ses malades, le Père s'arrêtait à celui-ci, l'interrogeait sur son état, mais se gardait d'ouvrir la moindre discussion. La première chose n'était-elle pas d'apprioyer la bête féroce? Tant que le Père était à l'hôpital, cet homme ne le quittait pas du regard; chaque fois que l'aumônier apportait les sacrements à un moribond, le voltairien se dressait sur son séant, et ses yeux de lynx ne perdaient pas un geste, pas un mouvement du prêtre. Il en scrutait les paroles et jusqu'aux regards; il paraissait surtout épier en lui quelque indice de doute ou d'incrédulité. La foi et la charité étaient deux choses si inconnues et si nouvelles à ce malheureux, que, les ayant devant lui, il refusait d'y croire. Attiré, subjugué, déjà gagné par leurs charmes, il les niait encore et leur résistait. Les charmes divins cependant devaient être encore une fois vainqueurs. Un jour, notre homme interrompit l'aumônier qui s'enquérait de ses nouvelles : — Dieu vous a envoyé pour moi, lui dit-il; dès aujourd'hui je commence ma confession.

Faut-il dire le changement qui parut en un instant? La grâce divine des sacrements se manifesta d'une manière sensible. Après avoir reçu le saint viaticque, ce galérien disait à son confesseur, avec une expression de reconnaissance profonde :

— Je serai donc éternellement heureux! c'est

à vous, mon Père, que je le dois, et si vous aviez tardé d'un mois à venir à Saint-Georges, l'enfer était mon partage !

Ces morts étaient comme les prémisses de l'apostolat du P. Bigot. Elles eussent suffi à enflammer un zèle moins ardent. Le bon Père n'était déjà que trop disposé à ne pas garder de mesure ; il fut bientôt à bout de forces. Aucun des condamnés européens n'avait passé un mois à Saint-Georges sans ressentir les atteintes de la fièvre. L'aumônier subit le sort commun. Ses forces étaient minées et lui faisaient défaut ; son courage le soutenait encore. Il lui fallait une heure pour dire la messe. Il était obligé de l'interrompre et de s'asseoir quelques instants afin de pouvoir l'achever ; souvent on dut le rapporter de la chapelle ou de l'hôpital ; un jour, en faisant un enterrement, il faillit tomber dans la fosse. Il ne cessait cependant de remplir tout son ministère ; il faisait ses instructions, il visitait les malades, il expliquait le catéchisme aux nègres. Il ne se plaignait pas, mais cet état ne pouvait durer. On lui envoya un confrère pour le remplacer momentanément. On lui ordonna de revenir à Cayenne se reposer et réparer ses forces. Le jour même où il devait partir, il éprouva un violent redoublement de fièvre ; sa tête s'embarassa. Son confrère, le P. Dabbadie qui devait aussi donner sa vie un peu plus tard, l'avait

confessé et s'était confessé à lui la veille : — Il faut toujours être prêt à mourir, lui avait dit en souriant le P. Bigot ; et c'est un conseil de prudence chrétienne qui, à Saint-Georges, avait quelque chose de plus pressant que partout ailleurs. Nul doute que le P. Bigot ne le mit en pratique. En se livrant aux œuvres de zèle, il n'avait rien perdu de sa candeur, de sa modestie, de son humilité, de toutes ces petites vertus qui font le vrai chrétien et le parfait religieux. Aussi, en voyant le délire du malade, le P. Dabbadie ne s'inquiéta pas outre mesure. Il comprit que la fin approchait et que les remèdes seraient impuissants. Il sentait la grande perte que la mission allait faire ; tout en administrant les derniers sacrements au malade, et, se soumettant aux divines volontés de la Providence, il multipliait les prières, offrait le saint sacrifice pour la guérison de ce précieux ouvrier, et le recommandait au bienheureux Pierre Claver et à tous les saints de la Compagnie. Le malade était étendu sur son lit de douleur, déjà privé de sentiment et luttant péniblement contre la mort qui s'approchait. Auprès de son lit, tout autour de sa case, les pauvres transportés de Saint-Georges, presque tous noirs, récitaient à haute voix, en pleurant, le chapelet que le Père leur avait enseigné. C'était l'heure, en effet, où ils avaient coutume de prier en commun. Au lieu

de se rassembler à la chapelle, ils étaient venus autour de la case de l'aumônier. Celui-ci était entouré de ses enfants, lorsque le P. Dabbadie, s'apercevant qu'il faiblissait, lui renouvela l'absolution, et presque au même instant le malade expira. On lui rendit les derniers devoirs; tous les condamnés pleuraient autour du carbet; le médecin du pénitencier ne pouvait non plus retenir ses larmes. On plaça le mort, revêtu de sa soutane et le visage découvert, sur un lit dans la chapelle. Toute la colonie alla le visiter; sa physionomie n'était pas altérée; il semblait calme et souriant.

— Oh! disait un transporté, oh! combien il a délivré d'âmes de l'enfer!

Se peut-il plus belle oraison funèbre? On ensevelit le corps du défunt, on le plaça dans un cercueil de bois d'acajou : c'est là le luxe que la Guyane peut assurer aux missionnaires en échange de leurs sacrifices et de leur vie. On célébra pour lui la messe, à laquelle assista toute la colonie, qui accompagna ensuite le corps du bon Père jusqu'à sa dernière demeure. C'était un samedi, veille du dimanche du bon Pasteur. Le bon pasteur n'oublie pas ses brebis et ne les abandonne pas à la dent des loups ravissants. Pauvres brebis des galères, si le P. Bigot ne les gardait plus ici-bas, il ne les oubliait pas au sein de la patrie! Il était mort martyr de la charité.

Le sang des martyrs est la semence des chrétiens. A la Guyane, l'histoire est la même que partout ailleurs. L'enseignement divin se propagera par la mort même de ceux qui l'apportent.

III

L'Oyapock. — Souvenirs de la France. — Vestiges des anciennes missions des Indes.

Les pénitenciers des îles, comme celui de la Montagne-d'Argent, formé sur un rocher entouré de tous côtés par la mer ou par des marais infranchissables, ne pouvaient avoir d'influence sur la colonisation. C'étaient les établissements de terre ferme qui devaient surtout développer et exploiter les éléments de prospérité que contient la Guyane. En formant celui de Saint-Georges, on avait repris la trace des anciens Jésuites. L'Oyapock est le fleuve qu'ils ont suivi, et il a été leur principale route pour pénétrer dans les terres. Ils avaient formé divers établissements sur ses rives, de riches plantations s'étaient élevées sous leurs pas. A peine si quelques-unes subsistent aujourd'hui pour rappeler les anciennes prospérités. La désolation est partout. Le coup qui a frappé la Compagnie de Jésus a détruit

avec la religion la civilisation et la richesse de ces contrées.

Il faudra du temps pour replanter à la Guyane la canne à sucre et le café, qui en ont été une des grandes richesses. On voit encore, auprès d'une ancienne habitation des Pères Jésuites, à leur mission de Saint-Paul de l'Oyapock, une plantation de café dont les pieds ont acquis une hauteur prodigieuse. Mais l'influence de la France et ses souvenirs étaient complètement perdus. Dans les premières années de la transportation, les missionnaires entendaient avec douleur les officiers de la marine française attribuer aux Portugais nos anciens établissements nationaux, dont on retrouve encore quelques ruines sur les rives de l'Oyapock. Pour eux, au milieu de ces vastes forêts, ils saluaient du cœur et couvraient de leurs prières les cimetières ignorés où reposent leurs prédécesseurs. Ils étaient jaloux de reprendre leurs travaux; tout en s'occupant des condamnés, ils songeaient aux populations indigènes ou acclimatées qui habitent ces retraites profondes. On y trouve, en effet, de loin en loin, quelques Indiens, des noirs et des Portugais. Quand les établissements de la terre ferme commencèrent à se former, ces populations accoururent aux églises; elles avaient besoin de prêtres; elles demandaient les sacrements; quelques-uns avaient reçu le baptême.

Plusieurs possédaient de grands chapelets donnés autrefois à leurs aïeux par les Pères de la mission. C'était tout ce qui restait à beaucoup d'entre eux de la foi chrétienne. La Providence réservait cependant aux nouveaux missionnaires des grâces précieuses, et elle ne se contenta pas de leur montrer, au milieu de ces populations, les grains de café que leurs Pères avaient plantés ; elle voulut aussi leur faire connaître des âmes qu'ils avaient instruites et baptisées.

Il y a eu en effet sous ces climats destructeurs des exemples de longévité extraordinaires. En 1771, Malouet, intendant de Cayenne, connut, sur les rives de l'Oyapock, un ancien soldat français âgé de cent dix ans. Cet homme s'était acquis sur toute la contrée une considération que sa veuve conserva et accrut encore. Madame Popineau fut longtemps appelée « la reine du haut Oyapock. » Sa famille s'est maintenue, et a gardé sur les nègres, les Indiens et les autres habitants de ces forêts une partie de l'ascendant de son aïeule. Plusieurs fois les descendants de madame Popineau ont réuni dans leur habitation un certain nombre de ces pauvres gens que l'aumônier de Saint-Georges est venu instruire et baptiser.

Mais le souvenir vivant des anciennes missions que les Pères ont touché de leurs mains, une des grandes joies du P. Bigot, dont nous avons raconté la mort, une des consolations du P. Alet,

mort à Sainte-Marie, fut la visite d'une vieille mulâtre, baptisée autrefois et instruite par les Pères de la Compagnie de Jésus. Ayant appris qu'un aumônier allait venir à Saint-Georges, elle s'était informée aussitôt si c'était un Jésuite, et, en ayant reçu l'assurance, elle vint en grande hâte pour recevoir de sa main les sacrements. Le jour des Rameaux 1854, le P. Bigot vit arriver à Saint-Georges cette vénérable femme, âgée de cent sept ans, tout épanouie, ravie et rajeunie, pour ainsi dire, à la vue d'un des maîtres spirituels de sa jeunesse. Il faut remarquer que madame Placide, née en 1746, baptisée par un missionnaire en 1760, avait reçu les instructions des Pères longtemps encore après la suppression de la Société de Jésus. Les directeurs de la colonie de Cayenne avaient été forcés, faute de prêtres, de conserver dans leurs fonctions les anciens membres de l'ordre supprimé. Les préjugés de la mère patrie s'étaient peu développés à la Guyane, où les doctrines philosophiques ne pouvaient prévaloir en présence des services rendus par les religieux et du besoin qu'on avait de leur concours. Le conseil supérieur de la colonie a multiplié ses hommages envers les jésuites persécutés; et, après la mort des derniers Pères français, il envoyait chercher à Rome quelques débris de l'ancienne Compagnie pour les besoins spirituels de la colonie. Madame Placide avait

connu ces divers Pères. Depuis qu'elle avait perdu leur appui, elle était restée fidèle à leurs leçons. Sans prêtre, sans sacrements, elle avait conservé la vivacité de la foi et tout le zèle de la charité. Les Pères estimèrent qu'elle n'avait vécu si longtemps que pour maintenir quelques souvenirs de Dieu dans ces contrées et empêcher que la foi ne s'y perdit complètement. Elle réunissait dans sa maison, deux fois par semaine, les négresses et les mulâtresses de son voisinage. On priait en commun, on chantait des cantiques, on s'instruisait des principes de la religion, on demandait à Dieu d'envoyer de ses prêtres à toutes ces pauvres âmes altérées et désireuses des sacrements. Madame Placide n'ouvrira pas seulement sa maison, elle ouvrira son cœur et son âme; elle formait les maîtresses qui devaient instruire tout le troupeau; elle interrogeait, elle compatissait, elle donnait l'exemple. Quelle joie dans toute cette petite congrégation quand on apprenait qu'un prêtre ou qu'un missionnaire était dans ces parages! quelles actions de grâce! quelles espérances! Madame Placide partait aussitôt avec toutes celles de ses filles qui lui paraissaient assez instruites; à travers les bois, sans route, le long des rivières débordées ou remplies d'écueils, on courait, on se glissait, on arrivait aux pieds du missionnaire. Le baptême était conféré; on se baignait dans les eaux de la pénitence;

on mangeait la chair eucharistique, et l'on rentrait dans sa retraite nourri de viande spirituelle et fortifié pour plusieurs années. Quand on sut qu'un Jésuite était à Saint-Georges, la joie fut à son comble. Malgré son grand âge et sa faiblesse, madame Placide voulut accourir. Hélas ! ce dimanche des Rameaux, elle dut se contenter de recevoir le sacrement de pénitence : sa faiblesse ne lui avait pas permis de faire à jeûn un si pénible voyage ; mais, quelques jours après, le mardi de Pâques, le P. Bigot se rendit à l'habitation de madame Placide. Tout son troupeau était réuni autour d'elle, et l'on ne peut exprimer la foi et la joie avec lesquelles fut saluée la sainte Eucharistie.

Madame Placide et la famille de « la reine du haut Oyapock » ne furent pas d'ailleurs les seuls aides que rencontrèrent les missionnaires. En face de Saint-Georges, sur l'autre rive du fleuve, ils trouvèrent un Français habitant depuis plus de trente ans ces contrées ; il les parcourt et y accomplit quelquefois des voyages de plusieurs mois. Il partage alors le carbet des sauvages, vit à leur mode et échange des ferments ou d'autres petits objets de l'industrie européenne contre certaines productions de ces contrées. Ce n'est donc pas uniquement le service de Dieu qui pousse Martin (c'est le nom dont les relations désignent ce personnage) à entre-

prendre ces dangereuses excursions; mais le pauvre homme ne dédaigne pas les bénédictions célestes, et, tout en faisant son commerce, il ne laisse pas d'entretenir ses hôtes, ses chalands ou ses compagnons, des enseignements de la foi chrétienne. Il en amène quelquefois lui-même au missionnaire; quelquefois il se contente de laisser dans leurs cœurs le désir d'entreprendre le voyage; le voyage est long souvent. Le P. Dabbadie, qui avait succédé à Saint-Georges au P. Bigot, vit un jour arriver treize Indiens; ils venaient des affluents de l'Amazone; ils avaient traversé les forêts, remonté ou descendu les fleuves pendant cinquante et un jours. Ils étaient venus dans l'intention de trafiquer avec Martin, mais surtout avec le dessin de recevoir le baptême. Un de leur tribu, baptisé autrefois dans un voyage qu'il avait fait à l'Oyapock, leur avait inspiré le désir de ce sacrement. Martin leur avait fourni l'occasion de le satisfaire. Ils furent reçus à son habitation; c'est là que le P. Dabbadie les instruisit. C'étaient de vrais sauvages, la peau rouge et tatouée, ayant pour tout vêtement une ceinture de petites ficelles. Il y avait huit hommes, deux femmes et trois enfants; ils reçurent tous le baptême; les ménages furent unis par le sacrement de mariage; un crucifix fut donné au chef de la bande, une médaille à chacun de ces nouveaux chrétiens. Puissent ces

signes sacrés germer au fond des forêts et produire de nouveaux néophytes !

La maison de Martin ne sert pas seulement d'asile aux Indiens qui viennent de loin en loin chercher le baptême ; comme l'habitation de madame Placide, comme celle des descendants de « la reine de l'Oyapock, » elle sert de lieu de réunion aux nègres du voisinage que l'aumônier de Saint-Georges va y visiter et y instruire.

A deux lieues environ de Saint-Georges, au grand saut de l'Oyapock (et il faut quatre heures pour remonter jusque-là), se trouve dans une des îles du fleuve, une petite tour, dernier vestige d'un poste autrefois important, destiné à garantir des invasions des sauvages les établissements de l'ancienne colonie. La garde de cette tour est confiée à un Indien, nommé Gnongnon, qui, en récompense de son service, jouit de quelques priviléges ; le principal est un droit à la ration militaire. A cet avantage temporel, Gnongnon ajoute le bonheur d'être chrétien et chrétien zélé. Lui aussi reçoit les Indiens qui viennent en quête du baptême. Car une connaissance vague de ce sacrement et un sentiment confus de sa nécessité se sont perpétués, à ce qu'il paraît, dans l'obscurité de ces forêts. Un jour, cinq Indiens, des bords de l'Yaroupi, arrivèrent chez Gnongnon. Ils avaient déjà fait un grand voyage, dans une autre direction, pour recevoir le baptême, mais

ils avaient été frustrés dans leur espérance ; et étaient revenus chez eux sans avoir rencontré de prêtres. En apprenant qu'il y en avait au delà du grand saut de l'Oyapock, ils s'étaient remis en route. Le P. Dabbadie accourut auprès d'eux. Ils n'avaient aucune idée de Jésus-Christ ; ils croyaient à l'existence de Dieu ; ils désiraient le ciel et craignaient l'enfer. Ils componaient une famille ; leur vie avait toujours été innocente et même charitable. Des trois enfants que l'homme et la femme présentaient aux bénédicitions du Père, l'un était bien leur fils ; les deux autres étaient les enfants de leur adoption. N'était-il pas simple que leurs désirs fussent comblés, et que, par l'application des mérites du sang de Jésus-Christ, le baptême donnât à leur bonne action un prix infini ?

Outre ces diverses habitations, centres de petites chrétientés, que l'aumônier de Saint-Georges visitait selon les circonstances, il avait établi, en descendant le fleuve, à l'ancien poste Malouet, un autre lieu de réunion. La garde de ce poste était confiée à un soldat nègre, bon chrétien, assez ferme pour braver tous les sarcasmes des blancs ; chaque vendredi il convoquait les noirs des environs et en réunissait quelquefois jusqu'à soixante. L'aumônier de Saint-Georges venait leur faire une instruction. Le sujet de ces instructions roulait ordinairement sur la confession

et sur le mariage ; car ce dernier sacrement est méconnu dans ces contrées, même de ceux qui ont reçu le baptême ; l'oubli en a dégénéré en une sorte de concubinage universel : c'est l'état où retombent les hommes séparés de l'usage des sacrements. La petite réunion de nègres du fort Malouet a prospéré. Le gouverneur a concédé quelques constructions qui subsistaient de l'ancien établissement ; on en a formé une chapelle qui sert aujourd'hui de centre à une paroisse.

IV

La Comté. — La fièvre. — L'hôpital. — Les sœurs de charité. — Richesses et espérances de la colonie. — Régime des transportés. — Les camps. — Vie des aumôniers.

Saint-Georges est le seul des pénitenciers où l'influence des missionnaires a pu atteindre d'autres âmes que celles des transportés. Les rives de l'Oyapock sont encore la partie la plus peuplée de la Guyane. La colonie, qui a une étendue de quatre-vingts à cent lieues de côtes de l'Oyapock au Maroni, et une profondeur qui varie de cent à cent cinquante lieues, renferme en effet 20,000 habitants environ. On compte parmi

cette population 2,000 blancs, dont les soldats, les fonctionnaires et les employés de la colonie forment environ la moitié; 6,000 noirs ou métis sont agglomérés à Cayenne; les 12,000 autres sont dispersés dans le pays; on peut dire que les pénitenciers sont établis au milieu des déserts. Nous en avons nommé plusieurs. Ceux de la Comté, Sainte-Marie d'abord, Saint-Augustin ensuite, plus tard Saint-Philippe, furent organisés après celui de Saint-Georges. Or, la Comté, dit un des missionnaires, est la terreur de Cayenne¹; il semble qu'on ait voulu faire un essai dans l'endroit le plus redouté; si l'essai eût réussi, la question d'acclimatation des Européens à la Guyane était résolue. Au commencement, les choses parurent aller mieux qu'à Saint-Georges et à la Montagne-d'Argent. On crut à un succès; l'expérience fut donc plus longue. Ce n'est qu'au commencement de 1860 qu'on a donné ordre d'évacuer la Comté et de transporter les condamnés dans d'autres parties de la Guyane plus saines ou du moins plus propices aux Européens.

Si nous voulions faire en détail l'historique de la transportation à la Guyane, entre autres calamités inhérentes à ce climat, il faudrait faire une grande place aux retours périodiques et effroyables de la fièvre jaune. Les condamnés, qui ne

¹ Lettre de juillet 1858.

succombent pas aux atteintes de ce fléau, ne se trouvent pas, après la cessation de l'épidémie, dans de meilleures conditions de santé. La fièvre exerce toujours de grands ravages dans les pénitenciers. Un missionnaire en indique les causes : la vie des prisons et des bagnes, les ardeurs du soleil tropical avec des pluies torrentielles qui durent huit à neuf mois de l'année, des brouillards épais et fréquents, des averses à toute heure durant cette saison sur des corps inondés de sueur, l'impossibilité de changer de vêtement, le travail dans les bois qui exhalent une odeur malsaine et renferment un air étouffant, une nourriture chétive, l'usage, chez quelques-uns, de liqueurs fortes, et celui de l'eau froide prise sans précautions, sont à ses yeux les principales raisons de la mortalité des transportés. Cependant, la fièvre ne laisse pas d'atteindre ceux qui vivent autrement que les condamnés ; et le seul remède est, avec la quinine, le déplacement du malade. Mais on a beau l'arrêter, on n'en prévient pas le retour. « Une fois que j'aurai commencé, dit un des missionnaires, ce sera périodique, tous les huit ou quinze jours ou tous les mois. Le mal n'a pas de durée : on en est quitte pour quelques jours de fortes sueurs avec anéantissement physique, vomissements et coliques ; mais on suit un traitement qui guérit assez vite : quand la fièvre revient, de la quinine, de la quinine

« encore, de la quinine toujours : ce qui finit « bien par avoir ses inconvénients ; il peut en ré- « sulter une surdité momentanée ou bien une es- « pèce d'hydropisie ; il faut alors s'éloigner ; c'est « le seul moyen de se tirer d'affaire¹. »

Le missionnaire en parle à son aise ; vu de loin et du seul regard humain, un tel état sanitaire n'a aucun aspect gracieux. Les événements confirment ce tableau ; les lettres des missionnaires montrent les frères qui les accompagnent dans les pénitenciers de la Comté sans cesse reconduits à Cayenne par la fièvre. Les missionnaires ne sont pas toujours à même de faire de la sorte ; et, soit par suite des fièvres endémiques de ces contrées, soit à cause de la redoutable épidémie de fièvre jaune qui y apparaît de temps à autre, soit enfin par un rapide épuisement des forces sous ce climat meurtrier, chacun des pénitenciers de la Guyane a eu son martyr. Les PP. Raulin et Alet moururent à Sainte-Marie comme les PP. Morez et Bigot à la Montagne-d'Argent et à Saint-Georges. Cependant, on travaille toujours à l'assainissement du pays ; on en regarde le déboisement comme le principe. Partout les transportés ont été d'abord appliqués à entamer les immenses forêts de la Guyane où abondent les arbres des essences les plus précieuses ; ils ou-

¹ Lettre de juillet 1858.

vrent des routes, jettent des ponts, élèvent les constructions nécessaires.

C'est toujours par l'hôpital qu'il faut commencer; nous avons déjà remarqué que les malades n'y sont pas seuls : à peine les murs sont-ils élevés, que la France, outre les missionnaires pour absoudre les âmes, dépêche aux enfants qu'elle a été obligée de rejeter de son sein, les sœurs de charité pour soigner les corps et mourir au chevet des malades. Ce sont les sœurs de Saint-Paul de Chartres qui remplissent, presque dans toute la Guyane, ce ministère auprès des transportés. Avec l'hôpital, dans plusieurs pénitenciers, s'élève l'église. On en manquait partout aux premiers jours ; une simple case en tient encore lieu en plus d'un endroit. L'église de Saint-Georges était, en 1855, la plus belle et la plus grande de tous les établissements : elle eût passé en France pour une grange assez élégante¹; elle était propre du moins, assez spacieuse et construite en bois. En 1858, deux ans après l'installation du pénitencier de Saint-Augustin, on était à la veille d'en inaugurer l'église ; « une belle église, écrit-on, formant la croix et « ayant trente-six mètres de longueur. Jusqu'à « présent, Notre-Seigneur a daigné habiter la « case comme ses serviteurs. Nous n'aurons pas

¹ Le P. J. Alet, 22 avril 1858.

« les richesses des églises de France, nous aurons
« l'espace et la commodité; point de vitraux, les
« chaleurs n'admettent que les persiennes. Le
« marbre n'est pas encore trouvé; avec du temps
« et du loisir nous le chercherons; des Indiens
« nous permettent d'espérer que nous le décou-
« vrirons. Pour l'or, nous le tenons : nos monta-
« gnes sont aurifères, nos rivières roulent l'or
« dans leurs eaux. Le Pactole n'est pas une image
« poétique. J'ai vu les pépites recueillies par mes
« paroissiens. L'or n'est pas circonscrit dans nos
« forêts et nos montagnes; il s'est montré sur six
« autres points. L'Aprouage a déjà sa société ré-
« gulièrement constituée pour l'exploiter¹. »
Voilà les merveilles où le missionnaire n'a de
part que l'espérance commune; elle n'est pas pour
faire oublier la vie pénible et difficile.

En 1858, la Guyane espérait dédommager au centuple la métropole de tous les sacrifices faits pour la colonie; sans doute elle l'espère encore, mais la colonie tire toujours de la mère patrie les ressources nécessaires à la vie des hommes. Le sol, où ont pu s'élever rapidement les constructions en bois, que commencent à remplacer des constructions en briques et en pierres, reste insalubre. Aux premiers jours de chaque établissement on a toujours cru toucher à la réalisation

¹ Le P. L. Ringot, lettre de juillet 1858.

des espérances qu'on poursuit, et on a pensé en posséder des gages ; mais, aussitôt qu'on veut entreprendre la culture et remuer le sol, il s'en exhale des miasmes pestilentiels et mortels aux Européens.

Les travaux vont lentement d'ailleurs, et les anciennes traditions des forçats de France ne se sont pas perdues durant la traversée de l'Océan : ils savent toujours faire durer la besogne. Le climat, en outre, exige des ménagements ; sans parler de l'affaiblissement général des forces, la chaleur oblige à mettre les condamnés au repos pendant les quatre ou cinq heures du milieu de la journée. Les jours, cependant, n'ont que douze heures en toute saison. A six heures les condamnés se lèvent ; ils vont au travail jusqu'à dix heures, dînent, se reposent jusqu'à trois heures, et reprennent le travail pour le quitter à six ; à huit heures ils sont couchés.

Le régime auquel ils sont soumis a souvent varié et varie encore ; les divers commandants des pénitenciers sont à peu près maîtres absolus dans leurs déserts. Bien qu'ils ne soient qu'à quelques lieues de Cayenne, ils n'ont de relation avec cette ville que tous les quinze jours, quelquefois tous les mois. Ils n'ont ainsi de communication avec le monde que par le bateau à vapeur qui, à termes réguliers, remonte les fleuves qui baignent les divers pénitenciers, l'Oyapock, la Comté, le

Maroni. Dans des rapports si peu fréquents, les gouverneurs doivent se contenter d'inspirer un système général. Outre les différences d'application et d'interprétation qu'il peut recevoir des divers commandants, le système général lui-même a souvent varié. Bien des expériences ont été tentées. A l'arrivée des premiers convois, en 1852, les autorités de la colonie étaient encore sous le coup des folies de 1848 ; l'on essaya d'une sorte de colonisation harmonienne d'où la contrainte était à peu près bannie, et où les délassements remplaçaient les travaux forcés. Ce système dura peu ; on l'avait combiné avec un déploiement excessif de mesures répressives, dont on n'osa se départir qu'à la longue. Les blockaus, qu'on avait construits autour des camps pour y maintenir la discipline sont devenus des magasins d'habillement ou de vivres. Les forêts gardent les transportés ; et si la force est toujours nécessaire, elle n'a pas besoin d'être aussi nombreuse ni aussi terrible qu'elle était aux bagnes de France.

L'emplacement d'un camp est toujours choisi avec soin ; on cherche qu'il soit exposé aux brises de la mer et à l'abri des vents de terre chargés partout de miasmes paludéens. Le camp est fermé par une enceinte palissadée ; les transportés n'en sortent que pour le travail. Ces camps ne sont pas dressés partout sur le même plan. A Sainte-

Marie, il était composé de deux rangées de cases formant entre elles comme une rue ; chaque case, longue de dix mètres environ et large de cinq à six, devait contenir quarante hommes. A cause de l'insalubrité du sol et de l'humidité du climat, les cases construites en bois sont partout élevées au-dessus de terre ; leur plancher repose sur quatre piliers en bois ou en brique, hauts d'environ un mètre ; l'intérieur de la case forme une chambre ouverte sur ses deux faces ; de l'une à l'autre ouverture règnent deux troncs d'arbre à chacun desquels s'attachent les hamacs qui, de l'autre côté, se suspendent au mur ; entre les deux rangées de hamacs règne un couloir toujours libre que les surveillants peuvent traverser. L'espace est calculé, les hamacs se touchent presque les uns les autres ; le jour ils se replient, et la salle sert de réfectoire et de lieu de réunion aux transportés. A Saint-Georges, les cases ne renferment que dix hommes ; à Saint-Laurent du Maroni, un autre système avait été mis en pratique ; c'est là surtout qu'on a voulu essayer de la véritable colonisation, et on avait tenté d'y former un village.

Presque partout la case de l'aumônier est semblable à celle des transportés ; elle est située en dehors des enceintes du camp, dans la partie habitée par le personnel libre, le plus souvent tout proche de l'hôpital ; un jardin l'entoure ; dans sa

case, l'aumônier tient la bibliothèque; le soin de la bibliothèque et la visite de l'hôpital partagent à peu près sa journée. La bibliothèque est la cause ou le prétexte des visites continues que lui font les transportés.

L'hôpital, nous le savons, ne chôme guère. Tous les malades, cependant, ne l'habitent pas; chaque jour un grand nombre d'hommes, souvent le cinquième ou le quart de la population, sont exempts des travaux pour raison de santé; d'autres exercent des métiers qui les éloignent de la culture : les cordonniers, les tailleurs, les boulangers, les cuisiniers par exemple, et même les chantres et les musiciens; en retranchant aussi les domestiques des officiers, on arrive à trouver que, sur sept à huit cents transportés que contenait le pénitencier de Sainte-Marie, un bien petit nombre était en réalité appliqué aux travaux de la colonisation; encore les chétives cultures qu'on parvenait à former étaient-elles le plus souvent ravagées et pillées par les transportés eux-mêmes avant la maturité.

Les ressources abondantes de rafraîchissement et de nourriture que le pays pourrait offrir, la banane par exemple si féconde et qui demande si peu de soin, sont à peine utilisées. Toute la nourriture des transportés comme des surveillants vient à travers la mer; le régime des viandes salées est le régime habituel : le lard, le

bœuf, la morue sont la nourriture ordinaire des transportés ; deux fois par semaine on leur distribue de la viande fraîche. Dans les projets et les espérances, on s'était flatté d'élever le bétail dans les savanes du Maroni, d'y placer vingt mille bêtes à cornes et de les propager de là dans toute la colonie. En attendant la réalisation d'une si belle espérance, tout le bétail de la Guyane vient d'Europe ; les pommes de terre qu'on y consomme sont tirées d'Amérique.

L'aumônier, comme l'état-major et les sœurs, sont soumis à ce régime de vie : leur nourriture se compose de la ration distribuée par le gouvernement ; la salaison en est le fondement ; pour y ajouter un légume frais, il faut l'attendre des cultures du pénitencier. Quelquefois des boîtes venues de France apportent pour adoucissement ces conserves de viandes qu'on fabrique à l'usage de la marine. Malgré l'excellence des procédés, on ne s'étonnera pas si cette nourriture venue de loin est sans saveur et sans goût. L'estomac fatigué y répugne autant qu'aux salaisons ; la viande fraîche le ranime et le réconforte ; le gibier, qu'on pourrait ajouter de temps en temps aux rations régulières, serait donc une grande douceur ; il abonde à la Guyane ; mais la chasse est difficile ; ceux qui pénètrent dans les forêts courrent risque de n'en pas sortir. Quelques-uns y ont erré à l'aventure des semaines entières ;

des condamnés qui avaient tenté de s'évader y sont morts de fatigue, de faim, ou dévorés par les tigres. La pêche offrirait une ressource plus facile : toutes les rivières sont poissonneuses et les espèces sont succulentes. La plupart des commandants affectent quelques transportés à la pêche pour le service de leur table ; durant leurs heures de loisir, d'autres obtiennent par fois l'autorisation de se livrer à cet exercice, dont quelques-uns des produits peuvent enrichir la table de l'aumônier. Mais la tortue, assez commune dans quelques parages, est surtout un régal facile à se procurer et toujours bien accueilli. Le P. Dabbadie s'estimait heureux, à Saint-Georges, de pouvoir présenter un plat de cet amphibia au P. Alet venu le visiter. Faut-il ajouter que le P. Alet, de son côté, avait une grande joie à offrir au P. Dabbadie une pierre filtrante rapportée de Ténériffe, afin que l'aumônier de Saint-Georges put désormais, luxe incomparable ! boire une eau pure. Elle sert à tremper la ration de vin que le gouvernement accorde. Dans certains pénitenciers, on ajoute quelques centilitres de lait ; mais c'est une liqueur rare et infiniment précieuse ; car les vaches, venues de loin, en donnent à peine un litre par jour, malgré l'abondance et la richesse des pâturages.

La vie matérielle a donc ses difficultés ; elle est chétive et à peine suffisante. La chaleur ce-

pendant épuise les forces; sous cette température torride, les membres sont toujours inondés de sueur; la sueur est épaisse et semble une sorte de graisse fondu; elle détermine des éruptions qui couvrent tout le corps et le déchirent comme un cilice.

Les insectes se joignent à cette souffrance; la chaleur et les miasmes humides les rendent particulièrement redoutables. Je ne dirai rien du ver *maqua*, dont certaines mouches déposent le germe sous la peau, où il se développe et acquiert quelquefois jusqu'à 14 centimètres de longueur, se nourrissant de la chair du patient qu'il laboure à de grandes profondeurs. Je ne parlerai pas de cet autre ver plus dangereux encore déposé par des mouches imperceptibles, et qui, des narines, pénètre dans la cervelle des hommes et la ronge. Si plusieurs transportés sont morts de cette manière et si beaucoup ont été attaqués par ces fléaux, aucun missionnaire n'en n'a été victime.

Leurs fatigues sont excessives. Les paroisses sont considérables. En 1836, le P. Berriaud, chargé de desservir le pénitencier de Sainte-Marie, avait près de huit cents âmes à embrasser dans sa charité, lorsqu'on commença à former le pénitencier de Saint-Augustin. Trois camps composèrent ce nouveau pénitencier, dont le soin spirituel fut encore confié à l'au-mônier de Sainte-Marie, qui en était à trois

quarts de lieue. La fièvre jaune ne tarda pas à sévir à Saint-Augustin. En treize jours, l'aumônier eut à y faire vingt-trois enterrements. Bien que l'état sanitaire fût meilleur à Sainte-Marie, c'était toujours la Comté, c'est-à-dire des fièvres et des maladies en abondance ; le pauvre aumônier courrait sans cesse d'un pénitencier à l'autre ; il bravait tour à tour l'ardeur du soleil et la fraîcheur de la nuit. Il ne comptait pas ses fatigues ; cependant il eut plusieurs fois la douleur d'arriver trop tard auprès de ses brebis frappées presque subitement. Ce régime ne pouvait durer ; l'aumônier n'y pouvait suffire. Il fallut bientôt le remplacer ; et lorsque la mission eut du renfort, on envoya le P. Florent Ringot à Saint-Augustin. Malgré les rigueurs exceptionnelles de la Comté, on n'attendit pas que le nouvel arrivé eût fait quelques épreuves d'acclimatation ; à peine débarqué, on le dirigea vers ces rives funestes et empoisonnées. .

Les premiers mois du séjour du P. F. Ringot à Saint-Augustin furent, malgré les fatigues, un temps de douceur et de joie. Les aumôniers de Sainte-Marie et de Saint-Augustin pouvaient se voir souvent, s'appuyer l'un sur l'autre, s'encourager et se rendre tous les services spirituels et matériels dont leur charité et leur caractère leur donnaient la puissance. Mais, au bout de quelque temps, le P. Bertrand, qui avait succédé aux

divers Pères qui avaient remplacé le P. Berriaud, chassé à son tour par la fièvre, fut rappelé à Cayenne. « Me voici seul, écrit alors le P. F. Ringot, « seul avec le secours de Dieu. J'ai la ferme con- « fiance qu'il me soutiendra par sa grâce à la vie et « à la mort. Ici on peut mourir en quelques heures. « La maladie n'attend pas l'arrivée du vapeur qui « en porterait la nouvelle et ramènerait un prêtre « douze ou quinze jours plus tard. Il faut être « prêt à mourir à tout instant. Priez pour moi¹! » Il est bien vrai que Dieu mesure ses grâces aux besoins, mais quelle perspective que celle d'une mort privée de tout secours spirituel, comme celle du P. Morez, par exemple, dont on apprit à Cayenne la maladie en même temps que la mort.

Hélas! faut-il que dans nos temps misérables l'importance des secours spirituels au moment de la mort soit si peu comprise que beaucoup de nos lecteurs n'estiment peut-être pas la valeur du sacrifice que la charité demande aux missionnaires! Les âmes qui vivent dans la crainte de Dieu ont cependant besoin d'un secours surnaturel et d'une confiance infinie en la miséricorde divine pour s'élever au-dessus d'elles-mêmes, et se dévouer ainsi, à leurs risques, au salut du prochain. Leur dévouement, il est vrai, est récompensé tout aussitôt; l'âme qui s'oublie dé-

¹ Lettre de juillet 1858.

borde de joie. « Le cœur est inondé , dit un des « missionnaires, Dieu est bon ; quand on s'est « donné à l'apostolat de Cayenne, on peut comp- « ter sur lui ! »

V

**La colonisation. — Endurcissement et résistance
des condamnés. — Les évasions. — Missions.**

Outre la joie intime , la joie vive et féconde des âmes qui travaillent pour Dieu , les missionnaires de la Guyane trouvent-ils dès ici-bas cette récompense de leur peine qui se trouve dans le succès ? Hélas ! au regard humain après dix ans bientôt d'efforts, on peut dire que rien n'avance dans la colonie de la Guyane. Beaucoup de choses ont été faites, mais les résultats sont encore à attendre. Après avoir retiré les transportés blancs de Saint-Georges, il a fallu évacuer les établissements de la Comté ; de nouveaux établissements ont été formés, les anciens ont été développés : on entreprend toujours avec de grandes espérances. Au mois d'octobre 1858 le supérieur de la mission visitait les établissements nouveaux du Maroni. Il les trouvait les plus beaux de la colonie, il espérait qu'ils en deviendraient les plus

considérables ; c'est là qu'on comptait se livrer principalement à l'élève du bétail ; on était satisfait de la conduite, du travail et même de la santé des hommes. En dehors des camps destinés au pénitencier, on entreprenait la véritable colonisation ; on donnait des concessions de terrain à des groupes d'hommes éprouvés et de choix. On réunissait vingt-quatre transportés ; chacun d'eux recevait deux hectares de terre : on ne se contentait pas de les réunir en association ; on voulait qu'ils formassent des liens de famille : on espérait que les femmes de ceux d'entre eux qui étaient mariés consentiraient à rejoindre dans le nouveau monde leurs maris, réabilités désormais par le travail et ayant conquis une aisance relative. On offrait à ceux qui n'étaient pas mariés de les unir à des femmes condamnées comme eux, ramenées à de bons sentiments et à qui on proposait pour prix de leur repentir un établissement et la dignité de mère de famille au delà de l'Océan.

Tout cela était combiné avec sagesse : j'ignore si les missionnaires embrassaient toutes les espérances conçues autour d'eux ; mais ils admettaient les travaux commencés, et se flattaien de voir former des villages. S'ils ont quitté leurs espérances, du moins ils ne se sont pas découragés ; et comme leur dévouement cherche autre chose que le succès humain, il persévere au milieu

des désastres. L'œuvre des mariages a paru marcher d'abord malgré les difficultés. Mais au Maroni, comme dans les autres parties de la Guyane, les rigueurs du climat sont cruelles, l'épidémie sévit et la mort décime les rangs. Trente-deux femmes étaient arrivées dans le mois de février 1859 : à la fin de l'année, presque toutes étaient mariées ; mais dix d'entre elles avaient déjà pris le chemin du cimetière.

Que sont ces ménages formés entre condamnés ? Si on s'en rapporte aux circonstances de la mort de ces pauvres créatures conduites en Amérique par un désir de réparation et de fidélité envers Dieu, il y a parmi elles des âmes capables d'attirer les bénédictions du Ciel et d'en profiter. Si bien préparées à la mort, elles eussent été sans doute assez fortes pour les devoirs et les peines de leur vie nouvelle. Cependant les missionnaires pensent que les femmes des transportés, mariés en Europe avant leur condamnation, quand elles acceptent chrétienement la condition que le malheur de leurs époux leur impose, seraient à la Guyane, pour l'établissement de la Colonie et pour la constitution des familles, une autre garantie et un élément préférable. On avait annoncé l'intention de faciliter ces réunions : on avait espéré en réaliser plusieurs. Un seul ménage a été reconstitué ; l'épidémie l'a brisé et a enlevé l'épouse. Dernièrement, un nou-

veau convoi de femmes est arrivé au Maroni; puisse-t-il avoir un meilleur succès?...

Faudra-t-il toujours compter avec la fièvre? parviendra-t-on à l'éloigner? Parfois, on croirait qu'on a obtenu des résultats palpables; la Montagne-d'Argent, par exemple, dont les premières relations faisaient un si triste tableau, a semblé s'assainir. En janvier 1860, c'était celui des pénitenciers, dont l'état paraissait le meilleur. Peut-on se réjouir? ou bien les vents qui apportent des marais la mort à la Montagne ont-ils par hasard moins soufflé cette année-là? Elle a été cependant particulièrement désastreuse dans les autres pénitenciers. En vain les malades furent évacués de la terre ferme vers les îles du Salut, les hôpitaux étaient encombrés et les maladies avaient une funeste fin. J'ignore le chiffre exact des morts et son rapport véritable avec celui de la population; il a été terrible; il faut espérer néanmoins qu'immédiatement après les angoisses de l'acclimatation, la colonie n'entrera pas dans les épreuves de l'épuisement.

Chaque année, un nouveau banc de condamnés vient d'Europe se joindre aux anciens de la transportation. Les établissements matériels s'organisent et se développent, et il en résulte un régime meilleur, plus doux et plus sain. Les camps sont mieux établis et ne manquent d'aucune des choses utiles; les hôpitaux, les diverses officines néces-

saires à la nourriture et à la santé de la population sont bien organisés et bien desservis. Les secours spirituels ne sont pas oubliés, et presque partout les églises de bois font place aux églises de pierre.

Le 28 novembre, on bénissait à l'îlet la Mère la nouvelle église; elle forme une croix latine et a trente-cinq mètres de longueur; elle est construite dans le style du XIII^e siècle. Tout l'ameublement, les autels, les confessionnaux, la chaire, la balustrade ornée de fines sculptures qui entoure le chœur, sont d'un bois nommé *Ouacapou*, d'une dureté et d'un poli extraordinaires, fourni de veines délicates¹. Le bois est le luxe de ces contrées. Les forêts de la Guyane en renferment diverses essences qui seraient infiniment précieuses, mais dont on néglige l'exploitation à cause de leur dureté. A Saint-Joseph on avait déjà employé pour l'ameublement de l'église un de ces bois restés hors du commerce et dont l'effet est admirable.

Dans ces églises nouvelles, vastes, tous les jours mieux ornées, les exercices du culte s'accomplissent avec régularité et sont exactement suivis. L'instruction se répand, les premières communions ont lieu et les sacrements sont fréquentés assez régulièrement. Cependant l'esprit

¹ Lettre de janvier 1861.



dans quelques pénitenciers est resté pervers, ou par instant sa malice se réveille. Au *Gardien* sur six cent cinquante condamnés, soixante-dix seulement avaient communié à Noël (1859); « mais, » disait le missionnaire, ces pauvres gens ont fait « un grand acte de courage, car après leur action « de grâce ils ont eu à essuyer les avanies de « leurs camarades. Ils ont montré beaucoup de « patience ne répondant pas une seule parole et « se retirant en silence. C'est une consolation « pour nous de songer que pour remplir leurs « devoirs il faut qu'ils montrent beaucoup de « courage et s'exposent à de mauvais traite- « ments¹. » Pendant tout l'Avent, un des missionnaires avait évangélisé *Montjoly*, pénitencier affecté aux repris de justice qui y sont au nombre de cent cinquante. Ce sont les condamnés placés en France sous la surveillance de la police et qui, pour rupture de banc, sont envoyés à la Guyane, où ils forment une catégorie particulière. Les exercices avaient lieu au milieu d'eux trois fois la semaine : à Noël il y eut dix communions²; à Saint-Joseph il n'y en eut que quinze sur cinq cents condamnés.

Il faut donc reconnaître que les missionnaires ont des épreuves mêlées à leurs joies spirituelles. L'endurcissement des âmes, qu'ils viennent sau-

¹ Lettre du 2 janvier 1860.

² Même lettre.

ver, les transperce de douleur. L'aumônier est volontiers le confident et le consolateur des transportés. Il est leur protecteur et leur défenseur devant les administrations; mais sa grande désolation est de voir parfois son impuissance à détourner les coups de la justice divine et à abriter ces malheureux sous les ailes de la miséricorde. Dans les visites qu'ils lui font, dans les conversations qu'ils tiennent avec lui, ils l'entretiennent de leurs souvenirs, de leurs familles, de leur jeunesse, du temps de leur innocence; ceux d'entre eux qui ont connu des jours d'innocence ! Mais la perversité prend quelquefois le masque du repentir, et elle s'achemine à ses mauvais desseins avec une hypocrisie et une scélérité inconcevables, par des voies presque impossibles à concevoir et à reconnaître. Un soir, deux hommes des plus mal notés du pénitencier vinrent trouver l'aumônier de Sainte-Marie et lui confièrent leurs désirs de changer de vie et de se convertir. L'aumônier n'eut garde d'en croire à leur parole sans les éprouver; et durant plusieurs mois il s'appliqua à instruire ces deux hommes, et surtout à les étudier. Leur conduite parut irréprochable et ne se démentit en rien; les défiances commençaient à tomber; on avait peine à douter d'une sincérité aussi persévérente, lorsqu'un des transportés fut assassiné : les assassins étaient les deux néophytes qui, complotant cette mort,

avaient imaginé cette abominable hypocrisie pour détourner les soupçons. Grâce à la prudence de l'aumônier, elle n'alla pas jusqu'à la consommation du sacrilége. Peut-être ces misérables eussent-ils reculé devant cette extrémité; mais cette triste aventure est pour montrer que les missionnaires ont besoin, comme dans les bagnes de France, de mettre une grande réserve à leurs relations avec les transportés.

La résistance des âmes à la grâce entretient mille chimères dans les imaginations; à quinze cents lieues d'Europe, comme autrefois dans l'intérieur des pontons de Toulon les condamnés rêvent la liberté, essayent mille extravagances pour la conquérir. Les uns se glissent dans les forêts et n'y peuvent rencontrer que la mort; d'autres, ceux des îles et du littoral, se confient à la mer. Sans cesse, les cerveaux complotent et organisent quelque moyen de fuite; et cette perpétuelle préoccupation augmente la nostalgie qui dévaste les pénitenciers. Les étreintes de l'épidémie seules arrêtent ces tentatives; mais les rapports officiels constatent qu'aussitôt que l'épidémie cesse, les tentatives d'évasion prennent une nouvelle recrudescence. Cette pensée est folle; les transportés eux-mêmes le reconnaissent: plusieurs des condamnés politiques sont parvenus à s'évader; mais ceux des autres galériens qui arriveraient aux colonies voisines seraient fusillés par

les habitants ou ramenés à Cayenne. L'évasion est surtout impossible sur la terre ferme. Cependant, l'insuccès ne décourage pas les tentatives. Les insensés s'enfoncent dans des forêts inextricables : ils y errent à l'aventure, et après des jours ou des semaines de marche, quand ils ne sont pas morts de faim ou dévorés par les tigres, ils se retrouvent quelquefois au point de leur départ, aux alentours du camp. Pour assurer le succès de leurs tentatives, ils partent en bande de douze, quinze, ou même davantage. Ils espèrent se soutenir les uns les autres dans une entreprise aussi aventureuse. Une de ces bandes, après avoir marché toute une nuit, se croyant bien loin de Sainte-Marie alluma du feu au matin. La fumée la découvrit : elle était à peine à une demie-lieue du camp. Une autre bande eût une aventure plus effroyable ; se trouvant sans ressources au milieu des forêts, les malheureux tuèrent un de leurs compagnons et le mangèrent. Ce fait se renouvela plusieurs fois : cette cruauté ne servit pas à ces antropophages : ils furent retrouvés, ramenés au camp et exécutés comme assassins.

Ces désastres et leurs horribles détails n'arrêtent pas les imaginations : le désir de la liberté est, on peut le dire, l'unique pensée de ceux des condamnés qui n'acceptent pas généreusement l'expiation. Il est bien vrai qu'il faut une grâce particulière pour l'embrasser et la mettre

en pratique au milieu des misères de la transportation. Soutenus par la miséricorde de Dieu, aidés par les aumôniers, plusieurs des condamnés ont ce courage : nous en citerons des exemples. Il n'y a pas que les noirs de Saint-Georges à se réunir chaque soir pour réciter le chapelet en commun. On retrouve cet usage dans d'autres pénitenciers, et dans tous l'instruction religieuse est reçue volontiers. Souvent elle peut paraître stérile ; les missionnaires ne se lassent pas et ne laissent pas de la répandre. Ils en retrouvent les fruits à l'hôpital ; ils y distinguent aisément ceux des transportés qui ont fait quelque séjour dans les pénitenciers. Bien des préjugés sont ruinés dans leurs coeurs, bien des lumières ont pénétré leurs âmes quelquefois à leur insu : l'instruction y a préparé à la grâce des voies trop souvent obstruées chez les nouveaux venus d'Europe. Aussi est-ce une particulière bénédiction de la Guyane que le mauvais esprit des transportés ne les empêche jamais d'accueillir avec joie les exercices religieux. Les missions, entre autres, sont une satisfaction pour tous, et ont souvent plus de succès qu'on ne pouvait en attendre.

On trouvait, à la fin de 1859, que l'esprit était mauvais au Maroni. Les hommes paraissaient indifférents : ils accusaient d'hypocrisie ceux qui voulaient remplir leurs devoirs. Quand on parlait devant eux de la patience qui leur eût été si

nécessaire, de la confiance en Dieu, seul rayonnement dont leur vie en ce monde fût désormais susceptible, le murmure était dans leurs cœurs, dans leurs yeux et même parfois sur leurs lèvres. Le mécontentement prenait chaque jour plus d'audace; il était temps de le combattre. Le P. Supérieur décida qu'on essayerait une mission. Le missionnaire envoyé en aide à l'aumônier n'osait se flatter de grandes espérances; les esprits lui paraissaient armés et en garde.

Toutefois, pour ne pas faire le tableau plus noir qu'il ne convient, il faut dire qu'à la fin de 1858, une mission avait été prêchée au Maroni par le P. Jardinier : le pénitencier comprenait alors quatre cent trente-trois transportés; douze seulement avaient résisté aux enseignements du missionnaire. Voit-on souvent dans les paroisses une communion générale plus complète?

Les chrétiens qui me liront ne s'étonneront pas que l'esprit de ce pénitencier se soit ainsi gâté en moins d'un an; et ils ne seront pas scandalisés de la rechute des pauvres gens dont nous parlons. Celui-là seul se scandalise qui ne connaît pas son propre cœur et n'a jamais expérimenté sa faiblesse! Bien des causes d'ailleurs s'étaient ajoutées à la perversité ancienne des désirs et des imaginations pour éloigner de la compagnie de l'Agneau les transportés du Maroni. Leur nombre s'était accru, des vides s'étaient

faits dans leurs rangs et s'étaient remplis. Cependant un certain nombre avait persévéré dans leurs résolutions généreuses ; les sacrements n'avaient pas été tout à fait délaissés à la Tous-saint, et les protecteurs célestes avaient encore été assez dignement célébrés. Néanmoins l'esprit général avait besoin d'être relevé et purifié. Le P. Nicou, à qui ce ministère était confié, s'y employa de toutes ses forces. Les premiers jours furent pénibles. Le bon Père ne se faisait pas de flatteuses illusions, et le succès lui paraissait problématique. Les exercices étaient commencés, il y avait deux instructions par jour : « Parfois je me berce de l'espoir d'obtenir des résultats bien glorieux pour Dieu, écrit le Père ; d'autres fois l'espérance est moins grande : je sens chaque jour de plus en plus que la prière est l'arme la plus puissante pour arriver au but désiré¹. »

Vers la fin du mois de décembre, le missionnaire ne se laissait pas aller au découragement, mais il se persuadait que ses efforts n'obtiendraient pas le résultat qu'on eût pu attendre : « Hélas ! écrivait-il, mes travaux apostoliques ne sont point ce qu'ils auraient dû être ! » Noël arriva : les derniers jours, le missionnaire et l'aumônier avaient, à ce qu'il paraît, fait de bonne besogne : la fête de nuit fut magni-

¹ Lettre de décembre 1859.

fique. Près de quatre cent cinquante transportés, nourris de la chair de l'Agneau, s'approchèrent de la crèche avec les bergers. Presque toute la transportation avait pris part à la fête; la cérémonie dura plus d'une heure et demie. On eût pu compter ceux qui ne participèrent point à la table sainte. Ils semblaient honteux et déconcertés de n'avoir pas suivi le mouvement général. La plupart voulurent prendre leur revanche; et quelques jours après se joignirent à la troupe des rois pour adorer l'Enfant de Bethléem. Le pénitencier était renouvelé. Le jour de l'an s'en ressentit et se passa sans qu'on eût à y signaler de désordres, à peine quelques ivresses¹.

Sans doute il faudra recommencer. Les rechutes attristeront encore les aumôniers. Plus d'une fois ils verront reparaitre parmi leurs chères ouailles les mauvais instincts, l'esprit d'indiscipline, de révolte, d'orgueil et toutes les convoitises qui ont pris si longtemps possession des cœurs dont ils les veulent arracher : le découragement, les désirs de haine et de vengeance. Le germe et le principe de la grâce demeurent, et, au jour de la mort, se retrouvent propres à donner les fruits, les beaux fruits de la vie éternelle. Toute la joie des aumôniers est de reconnaître dans les pauvres âmes qui leur sont con-

¹ Lettre du 7 janvier 1860.

fiées, cette fécondité que le baptême y a mise, que les sacrements y renouvellement, que les pré-dications et les cérémonies extérieures du culte y nourrissent et y entretiennent; aussi ne laisse-t-on échapper dans les pénitenciers aucune occasion de fête.

VI

Fêtes et cérémonies religieuses. — Enterrements aux îles. — Conversions, abjurations. — Sentiments des condamnés.

L'administration elle-même sent le besoin de distraire les esprits de ces malheureux, et de chercher à les retirer de la nostalgie qui les tente toujours et les attire. Il ne faut pas qu'un pénitencier soit un séjour de tristesse et d'ennui, disait un des missionnaires; les musiciens des divers camps y donnent des concerts deux fois par semaine. Les corps de musique, choisis parmi les transportés, sont une ressource pour le culte, et les instruments s'unissent aux voix pour louer le Seigneur. C'est l'Église qui a surtout le don de rafraîchir les âmes et de rasséréner les esprits. Ses fêtes sont des fêtes générales; les cœurs même qui ne s'y associent pas sont touchés de ses pompes. Imaginons-nous au jour de la Fête-Dieu, à travers les forêts de la

Comté , le long défilé des transportés précédent, sous leurs livrées de misère, et suivant leur Sauveur. Les autorités entourent le dais et en tiennent les cordons : la musique alterne avec les cantiques. Le Sauveur, en ce jour de bénédiction, parcourt toute l'enceinte du camp. Il n'oublie personne. Il va du reposoir de l'état-major à celui de la transportation. Il fait une longue station à l'hôpital. La procession enveloppe tout le camp et y circule en tous les sens; elle atteint jusqu'aux hauteurs, elle s'échelonne sur les collines, elle suit les contours de la rivière. La joie était universelle , écrit-on ; c'était l'enthousiasme uni au recueillement et à un ordre parfait.

Une des grandes solennités de la transportation a été, en 1857, la réception du préfet apostolique de la Guyane. Mgr Dossat, prélat romain, visita tous les pénitenciers et y distribua la confirmation. Partout on le reçut avec les plus grands honneurs. Le gouverneur, qui était alors M. l'amiral Baudin , s'était rendu à l'île Royale pour faire lui-même la réception du prélat. Il l'accueillit au bord de la mer et le conduisit à la case de l'aumônier. Le lendemain la procession vint chercher Mgr le préfet apostolique. La transportation ouvrait la marche, tout entière rangée sur deux lignes : ceux qui s'étaient préparés à recevoir la confirmation venaient ensuite, suivis de deux transportés, un juif et un protestant qui

allaient faire abjuration et recevoir le baptême. Les sous-officiers portaient le dais sous lequel marchait le prélat; la troupe faisait escorte : les aumôniers fermaient la marche; le canon retentissait. Un arc de triomphe avait été dressé ; la façade de l'église était ornée de peintures exécutées par un des condamnés : quatre grandes figures représentaient les apôtres saint Pierre et saint Paul, saint Vincent de Paul et le bienheureux Pierre Claver, patron des pénitenciers de la Guyane. Au-dessus de ces images était le triomphe de la bienheureuse vierge Marie.

Ces déploiements des fêtes et des splendeurs religieuses font une heureuse impression sur les condamnés, et l'on multiplie volontiers, dans les pénitenciers, ces journées de repos et de pompe. La fête patronale, la bénédiction d'une église ou quelque autre circonstance analogue en fournissent les occasions. Autant que possible on réserve pour ces jours-là les premières communions ou les baptêmes.

Un jour de Pentecôte (1858) un protestant faisait abjuration à Saint-Augustin. Condamné à perpétuité, et frémissant à la pensée de la vie qui l'attendait désormais, il passait ses journées comme tant d'autres à rêver des moyens d'évasion. L'immensité des forêts où il était enfermé le décourageait : il pleurait de rage et, devant son impuissance, il repassait en souvenir sa vie d'autrefois;

il savourait bien à ce propos quelques pensées de regrets et d'amertume qu'il n'avouait pas à ses camarades. Il avait beau les renfermer en lui-même, ces pensées vivaient et remuaient au fond de son cœur. L'image de la mort lui revenait souvent à l'esprit. Que deviendrait-il après la vie de douleur et de honte qu'il s'était faite? Le jugement et l'éternité éveillaient en lui comme des frissons. Il doutait, peut-être; du moins il tremblait. La crainte l'oppressait, et il s'acheminait par là vers la religion catholique. Celui qui considère une vérité les possédera toutes. Un jour, c'était à la fin du carême, l'aumônier, qui ignorait dans quelle religion ce malheureux avait été élevé, lui proposa de le confesser au temps de Pâques; le transporté répondit qu'il était protestant. Il se trompait : il ne protestait déjà plus que contre lui-même, contre sa vie passée et contre ses vices. L'aumônier n'eut pas à le presser ni à le solliciter. Il engagea ce pauvre homme à le venir voir, causa avec lui sans toucher à aucune question religieuse; et le lendemain de cette première visite le transporté vint le trouver et l'aborda en lui disant : — Mon Père, il faut faire de moi quelque chose de bon, je voudrais être catholique. Le Père l'instruisit; le commandant, qui avait déjà distingué l'intelligence de ce transporté, voulut être son parrain. Le baptême et l'abjuration se firent avec une

grande solennité. Une joie chrétienne brillait sur les fronts et dans les yeux des transportés. Ils dévoraient leur camarade du regard. Ils s'étonnaient que leur commandant se rapprochât de lui : ils admireraient la puissance qui formait entre ces deux hommes un lien spirituel. L'impression de cette cérémonie fut profonde et durable; non-seulement celui qui en fut le héros en tira un grand fruit et se distingua désormais par son zèle et sa fidélité, mais tous les spectateurs se sentirent relevés dans sa personne, fiers et heureux de l'honneur que le commandant venait de leur faire à tous.

Un jour de 1860, à l'îlet la Mère, une sœur hospitalière de Saint-Paul vint à mourir : sa mort fut un événement pour tout le pénitencier. La bonne sœur avait été exposée sur un petit lit de parade, dans l'oratoire intérieur de l'hôpital; pas un homme du pénitencier ne se dispensa de l'y visiter. Les officiers, les divers employés, les gendarmes, les transportés surtout n'y manquèrent pas. Tout le jour, ce fut un défilé que l'on eût pu comparer au concours qui se voit dans les églises de France au jour du Jeudi saint. C'était le Dieu de charité qu'il s'agissait d'honorer et de remercier devant le lit de mort d'une humble sœur. On se rappelait son courage et sa présence d'esprit durant les épidémies, *ce coup de feu des sœurs de charité, devant lequel elles ne*

*doivent broncher non plus que les soldats devant l'ennemi*¹. On parlait de sa douceur, de sa complaisance et de ses sollicitudes habiles auprès des malades. Lorsque vint le moment de l'enterrement, les militaires, selon l'usage, se préparaient à porter le cercueil ; les transportés réclamèrent : — Cette sœur, disaient-ils, était à notre service, n'est-ce pas à nous de lui rendre les derniers devoirs ?

On se rendit à ce vœu si légitime. Les transportés portèrent le corps de leur sœur. Dans les pénitenciers, le cimetière du personnel libre est distinct de celui des condamnés, et aux îles du Salut, on a été obligé de renoncer à enterrer ces derniers. Les îles eussent été changées en cimetière et seraient devenues inhabitables. Les morts sont conduits jusqu'au rivage ; une barque les emmène à une lieue en mer ; et là, comme durant le cours des longues navigations, les pauvres corps sont livrés aux flots et offerts en pâture aux requins. Le cimetière du personnel libre est à Saint-Joseph ; la nécessité de traverser la mer pour y conduire les morts des autres îles donne à chaque enterrement une physionomie particulière et touchante. Le cortège, en quittant l'église, descend vers le rivage ; des barques l'attendent ; à Saint-Joseph, le chemin du cimetière, ombragé de grands arbres, suit le bord de la

¹ Parole d'une sœur morte à la prison de Tours, pendant le choléra de 1849.

mer. C'est le soir habituellement que ces cérémonies ont lieu ; et tout concourt à leur donner un caractère de grandeur et de piété auquel les condamnés sont toujours sensibles. Celui de la sœur de Saint-Paul, dont nous parlions tout à l'heure , a été une excellente prédication , dit un des Pères; il a ranimé dans les condamnés cette estime d'eux-mêmes dont ils ont besoin pour prendre confiance. C'est là le sentiment qui les attire surtout aux exercices de piété. Leur abaissement et leur misère n'empêchent pas Dieu de réclamer leurs hommages. Ils sont le rebut de la société ; Dieu cependant les considère , les invite et se délecte à leurs prières ; le Saint-Sacrement attend les honneurs qu'ils veulent bien lui rendre. Dans tous les pénitenciers les exercices des prières des quarante heures sont suivies avec dévotion. Chacun y veut être exact et réclame son heure d'adoration. La majeure partie de ce peuple abject et méprisé des hommes vient ainsi à son heure faire sa cour au Roi de Gloire et se prosterner devant sa Majesté cachée.

Ce sont là des résultats ; les missionnaires ont raison de s'en réjouir. Certainement depuis dix ans, le bon Dieu est honoré et servi parmi les forçats français tout autrement qu'il l'était autrefois dans nos bagnes de Toulon et de Brest. J'ignore ce que deviendra la colonie de la Guyane; sa prospérité, sans doute, intéressera la France entière, mais le

salut des âmes intéresse à la gloire des nations plus que les richesses, les cultures et tous les succès de la terre. Quoique prétendent la science matérialiste de nos jours et les sentiments rabaissés des cœurs, les sociétés ici-bas ne sont constituées que pour faciliter aux chrétiens l'entrée du paradis. Toute civilisation qui n'arrive pas à ce but suprême, qui n'atteint pas à cette fin surnaturelle de l'homme, est mauvaise et fallacieuse. A ce compte, les pénitenciers de la Guyane l'emportent de beaucoup sur un grand nombre de villes et de paroisses de France. « Je n'ai aucun doute, disait le P. Bigot, sur le salut de ceux qui sont morts entre mes bras depuis mon arrivée à Saint-Georges. » On sait si les morts avaient été nombreuses ! Quelle consolation pour un cœur sacerdotal ! N'avait-on pas raison de dire que ce bon Père avait accompli un grand ministère en quelques mois ? Et a-t-on peine à croire que malgré les travaux, les privations, les souffrances, les fatigues et les maladies, son cœur ait été vraiment inondé de joie ? Quel prêtre n'envierait son sort ! qu'importent les misères morales d'une population que des morts heureuses et chrétiennes couronnent et introduisent dans l'éternité !

Ce n'est pas seulement aux lits des mourants que les aumôniers trouvent des consolations. Au milieu de leurs peines et de leurs inquiétudes,

dans les instants même où ils peuvent trembler le plus sur le sort de leurs paroissiens, toujours prêts à se laisser aller aux convoitises les plus basses, des traits de grâce, des sentiments particuliers et brillants de foi, font apparaître et comme toucher du doigt la puissance de ces fécondes racines de salut conservées dans des cœurs qu'on eût dit abîmés dans leur infamie. — Ah ! mon Père, disait un transporté qui trouvait que l'aumônier venait de prêcher à son goût, ah ! mon Père, vous avez bien fait votre métier, mais, croyez-le, nous n'avons pas tout oublié et nous ferons nos devoirs.

De pareilles promesses ne sont pas vaines. Un des condamnés un jour maltraité injustement par un surveillant qui le frappait et l'insultait de paroles, ne se possédant pas de fureur, se baissa pour ramasser une pierre et frapper à son tour son agresseur : — « Par bonheur, disait-il en suite, la sainte Vierge m'a retenu ! c'était samedi ; je pensai au scapulaire que j'avais reçu autrefois et que je ne portais plus. Tout se calma en moi. Je m'en revins tranquillement, et toute la nuit le scapulaire s'est présenté à ma pensée ; et j'ai promis de vous le demander, » ajoutait-il en priant le Père de lui en donner un !

Un autre s'était évadé. Errant dans les bois, en proie à toutes les horreurs de la faim, ex-

posé aux bêtes féroces, le souvenir de sa vie et la pensée de Dieu assiégerent son esprit; il sentit qu'il avait vécu comme un païen; il promit, s'il échappait à la mort, de se mettre en état de faire sa première communion. Après quatre semaines de dangers de toutes sortes, il eut le bonheur de rentrer au camp. C'était à Sainte-Marie. Il tint parole; non-seulement il fit sa première communion, mais il embrassa la vertu généreusement.—C'est la Providence qui m'a amené « ici, disait-il; ailleurs j'aurais pu avoir une vie « plus douce, mais je n'aurais pas eu le bonheur « d'être revenu à Dieu! » Il sentait qu'on ne pouvait acheter trop cher un tel bonheur.

— Heureux, disait un autre, heureux celui qui « comprend qu'il a contracté des dettes envers « Dieu, et que le plus riche emploi de la vie est « de les acquitter! C'est un vrai purgatoire que la « transportation, ajoutait-il; oserais-je me plaindre, moi qui ai négligé le cœur d'une bonne « mère et infligé le déshonneur à ma famille, « moi dont la jeunesse dérobée à Dieu s'est écoulée dans le vagabondage et dans le désordre? « J'aime mieux crier justice! Que mon être se dessèche, que mon corps ressemble à un squelette, que mon âme, privée des douceurs de la famille, soit comme épuisée, je ne me plaindras pas. Je me suis créé cette position malgré tant d'avis et de bons conseils; je ne me plain-

« drai que de moi-même. J'accepte : c'est mon
« purgatoire. Dieu ne frappe que pour guérir,
« et n'abat que pour relever. Dans le purgatoire
« subsistent toutes les conditions de la vie hu-
« maine, les liens ne sont pas brisés avec l'Église
« du ciel, avec la société des élus ; les âmes en
« sortent purifiées pour s'envoler au sein de Dieu.
« Ah ! qu'il en soit ainsi du transporté ! »

— Courage, disait encore le même à ses com-
« pagnons de malheur, courage, nous ne serons
« malheureux que si nous refusons d'espérer, de
« nous purifier, de mériter, de recueillir enfin
« tous les biens qui sont dans l'adversité. Ne re-
« gardons pas les hommes dans nos peines, mais
« uniquement les vues miséricordieuses de Dieu;
« dans sa balance, les larmes et la pénitence du
« transporté pèsent beaucoup. Ne disons plus
« que nous n'avons rien fait; n'ajoutons pas à
« nos malheurs en refusant de les rendre méri-
« toires. Sur cette terre de la Guyane tant d'in-
« nocents ont souffert ! tant de nobles cœurs et
« de martyrs l'arrosent et l'ont arrosée de leurs
« sueurs et de leur sang ! des coupables se plain-
« dront-ils ? Si la société, qui ne peut lire dans
« les cœurs, incertaine à bon droit de notre re-
« tour à une meilleure vie, refuse de nous par-
« donner, regardons le Sauveur qui est en avant
« avec sa croix; suivons-le, il sera toujours le
« meilleur ami des pécheurs repentants. Rappe-

« lons-nous le jour si serein de notre première
 « communion, combien nous étions heureux !
 « Cette source de bonheur est encore près de
 « nous, retournons-y souvent ! »

VII

**Comment on sait mourir dans les pénitenciers
 de la Guyane.**

La vertu de ces pauvres gens ne s'exprime pas seulement par des paroles. Les paroles les plus sincères n'impliquent que le bon désir du cœur. Les actions sont l'épreuve de la volonté. On a vu des transportés refuser de quitter un travail malsain et pénible parce qu'ils craignaient d'être exposés à quelque tentation dans un poste plus avantageux et plus doux. Quelquefois même ces refus se sont inspirés d'un sentiment plus relevé et plus beau encore. Ce n'était pas seulement la crainte du péché, c'était l'amour et le désir du ciel qui animaient ces généreux chrétiens. A Saint-Laurent, l'aumônier engageait un d'entre eux à solliciter un changement qu'on ne lui eût pas refusé, parce qu'il y avait déjà quelque temps qu'il occupait un poste difficile et dangereux :

— Mon Père, répondit le forçat, j'aime mieux ne rien demander ; c'est Dieu qui m'a placé ici :

il me mettra ailleurs quand il voudra. D'ailleurs, ne faut-il pas un homme à cette besogne? autant moi qu'un autre.

Il ajouta avec un sourire :

— Vous savez, du reste, combien je désire mourir; voici une bonne occasion, laissez-moi en profiter, si c'est la volonté de Dieu, et lui faire le sacrifice de ma vie.

« Je ne voulus pas contrarier de si généreuses dispositions, dit le missionnaire, qui ajoute à son récit une manière de maxime, dont la vérité est évidente à tous les esprits mais non pas sensible à tous les cœurs : Quand Dieu lui-même présente un chemin de fer pour arriver à l'heureuse éternité, on fait bien d'en profiter ! »

Ce désir du ciel, commun aux fidèles et aux pasteurs de ces paroisses de la Guyane, les éclaire et les anime d'admirables vertus. Que ne peut-on espérer de ceux qui savent profiter du malheur et le veulent goûter en chrétiens ? Un des Pères affirmait que la vie d'un transporté, qui venait de mourir, avait été sans tache depuis sa condamnation. Un autre demeure persuadé qu'un grand nombre de ces criminels ne quittent le bagne que pour entrer en paradis.

Les morts édifiantes abondent, et auprès du lit de ces criminels les chrétiens peuvent apprendre la résignation et le courage. Souvent rongés tout vivants par les vers qui s'engendrent dans les

plaies les plus légères en apparence ou que les mouches déposent sur leurs corps , les malheureux ne font entendre que des paroles de piété et de tendresse. Les noms de Jésus, de Marie et de Joseph sont sur leurs lèvres. Faut-il dire que les Pères remarquent combien ce patron de la bonne mort obtient des grâces particulières à ceux qui l'invoquent ?

Les dispositions des malades sont admirables, et quand le Sauveur s'approche d'eux et les vient visiter, ils sont prêts à tout accepter pour son amour. — Je lui donne tout, tout ce que j'ai, disait l'un d'eux, et ma vie s'il en veut.

Un autre, à qui l'on recommandait la résignation à la volonté de Dieu , s'étonnait et s'écriait : — Je n'ai absolument que cela, comment mes pensées pourraient-elles aller ailleurs !

— Je suis prêt, disait un troisième à un Père qui s'enquérait de ses sentiments.

— Si Dieu vous guérit, vous le remercierez bien, disait-on à une femme, mais s'il vous appelle à lui vous serez bien contente? — A la volonté de Dieu, répondit la malade. Je trouverai tout bon de sa main.

Une autre, se voyant défaillir, disait au Père avec un sourire calme et un visage serein : — Voyez, mon Père, je préfère mourir maintenant; plus tard je ne serais peut-être pas aussi bien disposée. »

Un des malades de l'hôpital du Pénitencier Saint-Laurent avait au front un cancer ; il souffrait d'excessives douleurs et savait sa maladie sans remède. Il profitait des jours qui lui restaient et s'approchait souvent des sacrements. Il employait son temps à la lecture et à la méditation de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Les sentiments les plus ardents s'exhaloient de son cœur. Il empruntait pour les exprimer les paroles des cantiques. Il répétait surtout avec ferveur ces strophes bien connues, attribuées à la vénérable Marguerite-Marie Alacoque.

Coupez, brûlez, c'est ce que j'aime,
Contentez-vous à mes dépens ;
Si ma douleur devient extrême,
L'amour allége mon tourment.

Amour du ciel et de la terre,
Venez pénétrer dans mon cœur,
De moi faites un beau parterre
Tout rempli de fruits et de fleurs.

Je veux tout souffrir sans rien craindre,
Mépris, douleurs, peines, travaux :
Quand on aime, peut-on se plaindre ?
Jésus adoucit tous les maux.

Ce calme et cette paix dans la souffrance et devant la mort ne s'acquièrent pas sans combat. Outre les luttes extérieures contre la maladie et l'opprobre, outre les triomphes à remporter trop

souvent sur l'esprit pervers des compagnons d'in-famie, et même au prix des mauvais traitements, il y a les luttes intérieures, les tentations du dé-mon, les suggestions diverses des puissances in-fernales attachées à la perte des âmes. L'illusion, dont l'esprit tentateur entretient avec complai-sance les transportés, est souvent celle de l'é-vasion ; il leur suggère des projets chimériques et les colore de mille manières. Il est le père du mensonge, et n'est jamais à court d'artifices. Un des condamnés de l'île Royale, sincèrement revenu à Dieu, nourrissait son cœur de désirs d'évasion afin de faire encore du bien, disait-il, et d'aller sur les lieux, théâtres de ses anciennes fautes, expier et réparer sa mauvaise vie. On sait la force de persévérance des prisonniers et leur insistance dans des calculs insensés. Celui-ci avait imaginé une mécanique pour conduire, avec économie de ses forces, l'embarcation dans laquelle il devait s'évader. Il combinait sans cesse ses plans et mûrissait ses chimères ; mais il était sincèrement revenu à Dieu, avons-nous dit, et son illusion ne pouvait durer : le bon Dieu n'abandonne pas ses amis aux suggestions de l'esprit de ténèbres. Une lumière se fit dans l'âme de ce condamné, il reconnut le piège et renonça à son dessein : — Ce ne sont pas là les vues de Dieu, dit-il. Il les voulait généreusement embrasser et les recherchait sincèrement comme unique but

de sa conduite : il renonça à s'enfuir du pénitencier. Le tentateur l'éprouva d'un autre côté : le souvenir de ses fautes anciennes, des grâces particulières et privilégiées qu'il avait reçues dans son enfance et dans sa jeunesse, devint le sujet de ses craintes et de ses inquiétudes. Il craignait que Dieu ne lui pardonnât pas tant de fautes si énormes. Il appartenait à une famille honorable ; il avait reçu une éducation vraiment chrétienne et une instruction sérieuse : faut-il dire qu'il avait été élevé dans un des collèges de la Compagnie de Jésus ? Comment était-il tombé au fond de l'abîme où le retrouvaient les frères de ses anciens maîtres ?... Il entrait dans des angoisses intérieures effroyables à ces pensées ; son âme était bourrelée d'épouvante ; il ne voyait aucune excuse à sa conduite, et Dieu ne pouvait lui pardonner ! Ce fut là sa tentation, sa douleur, sa croix. A la vue de Dieu son cœur était glacé de terreur ; il répétait avec des sanglots : — « Retirez-vous de moi, mon Dieu, car je suis un pécheur. »

Mais tout sert aux élus : le pauvre galérien puisait dans ce sentiment une énergie singulière pour embrasser son abjection et les nécessités de son infamie. Il était employé à un travail pénible et qui paraissait au-dessus de ses forces déjà atteintes par la maladie, on lui conseillait de demander un changement de poste : — « J'aime

mieux souffrir, répondit-il, ne l'ai-je pas bien mérité? »

Malgré cette soif et cette ardeur d'expiation, l'effroi persévérait dans son âme, et elle était sans cesse poussée aux bords de l'abîme du découragement. Elle se rattachait en vain au sein de la miséricorde ; le combat durait toujours ; il dura des années entières ; enfin la victoire fut au généreux athlète. Il entra dans la paix et dans la joie ; la sérénité et la confiance furent en raison des troubles qu'il avait ressentis et de la fidélité dont il avait témoigné. Il avait été exact, en effet, à répondre à tous les attraits de la grâce. L'ombre d'un péché l'offusquait, surtout la moindre offense à la sainte vertu. Ce forçat était réservé comme un religieux : c'est le témoignage que lui rendit après sa mort un de ses compagnons de misère. Il ne pouvait retenir son indignation quand on venait à prononcer devant lui une parole inconvenante. Sa vertu avait pris assez d'ascendant pour imposer silence même aux autres transportés. Ce n'étaient pas les meilleurs qui, lorsqu'ils le voyaient apparaître sur le chantier, disaient à ceux qui proféraient de mauvaises paroles : — « Tâchez de vous taire, voilà ***. »

De tous les sentiments de terreur qu'il avait ressentis, il avait conservé cette horreur salutaire et bénie du péché ! « — O péché, disait-il en ver-

sant des torrents de larmes, ô péché, que tu fais de victimes ! »

Ce n'étaient pas les désastres du monde, ni les souffrances que le péché apporte ici-bas et dont sa vie était un si triste exemple, qui désolaient cette âme généreuse; la séparation de Dieu était pour elle le grand malheur. — « Si j'étais dans les flammes du purgatoire, je me trouverais heureux dans cette seule pensée que je ne pourrais plus perdre Dieu ! »

À l'hôpital, il prenait plaisir à lire le *Pensez-y bien*: — « C'est un livre que j'aime beaucoup, disait-il. » Et il revenait avec prédilection au chapitre qui traite du paradis. — « C'est déjà si beau dans cette peinture et si doux à mon cœur, que sera-ce dans la réalité? disait-il au Père qui le visitait. »

« Jamais, dit ce dernier, je n'ai vu si bien accueillis et si avidement reçus les conseils du prêtre! » Le malade ne se faisait pas illusion sur le résultat de sa longue maladie; mais il ne se démentit dans aucune de ses souffrances. On lui avait parlé de la conformité à la volonté de Dieu dans les ennuis, les souffrances, les privations, surtout les maladies. — « C'est un exercice qui ne fatigue pas, lui avait-on dit, mais qui est extrêmement avantageux à l'âme, et qui lui procure des richesses plus précieuses que l'or. » Dès son entrée à l'hôpital, *** avait voulu mettre ce con-

seil en pratique.— « Que je vive ou que je meure, disait-il, je me remets à la volonté de Dieu et je suis content. »

La veille de sa mort il fut surpris qu'on lui demandât s'il avait gardé exactement son cœur dans la patience, et si son insomnie ne lui avait pas été à charge. Il était en la présence de Dieu, pouvait-il connaître l'ennui ?

Sa dévotion était grande envers son ange gardien, et elle s'augmentait d'une vive reconnaissance pour certaines faveurs qu'il croyait en avoir reçues. Sa confiance en la miséricorde divine n'était pas si affermie qu'il ne ressentît encore parfois quelques craintes de l'approche de la mort. Une fois qu'il se laissait aller un peu à ce sentiment, il entendit une voix intérieure : — « Viens, lui disait-elle. » Mais le sentiment d'effroi s'augmentait dans son cœur. — « Viens, répéta la voix, viens, nous allons à Dieu, je t'accompagnerai ! »

Aussitôt la crainte s'évanouit, et il se sentit rempli de la plus douce et de la plus suave confiance.

Une autre nuit, il vit en songe l'enfant Jésus : — « Je me suis jeté à genoux pour embrasser ses pieds, disait-il, et quand il se retira, j'ai baisé le lieu où il avait reposé; j'y trouvais autant de douceur et de joie que lorsqu'il était là. »

Ces faveurs le remplissaient d'onction et de rayonnement, et en même temps elles réveillaient

dans son cœur une confusion plus grande et plus vive de ses péchés.

En face du lit où *** souffrait, était heureux et attendait la mort, il y avait un autre malade qui s'était vu frappé mortellement au moment où ses plus douces espérances de la terre allaient se réaliser. Timothée était père de famille; sa bonne conduite depuis sa transportation lui avait fait obtenir la faveur de pouvoir appeler auprès de lui sa femme et ses enfants, qui consentaient à quitter la France pour rejoindre au Maroni ce malheureux à qui ils pardonnaient sa honte et leurs anciennes douleurs. Depuis plus d'un an, Timothée n'avait pas d'autre pensée que de revoir sa famille et d'être réuni à elle; et il confiait sans cesse le bon succès de ce désir à la miséricorde divine, surtout durant le saint sacrifice de la messe auquel il avait la dévotion d'assister tous les jours; il croyait avoir atteint son but; son âme nageait dans les délices, lorsque ses forces déclinèrent tout à coup, et il reconnut que les sources de la vie étaient désormais taries en lui. Il fallait quitter les espérances les plus douces et les plus pures, partant les plus chères. Timothée ne connaît ni la tristesse ni l'amertume; il accepta le sacrifice avec résignation et sérénité. Les forces de son corps étaient détruites, son âme conservait sa vigueur. Elle se murmura à elle-même comme dans la prière des agonisants: — Pars, ô

âme chrétienne ! Elle aspirait à entendre prononcer sur elle-même ces paroles. Sitôt qu'il avait vu la gravité de son état, Timothée avait en effet demandé les derniers sacrements. On hésitait à les lui donner ; on avait même hésité à les lui proposer. — « Mon père , disait le bon Timothée , vous savez bien que cela ne fait point mourir ; un chrétien ne doit pas craindre de remplir ses devoirs. »

Il sollicita d'être placé auprès de ***, et tous deux joignirent leurs instances pour décider le Père à leur conférer les derniers sacrements. Quand le Père eut enfin consenti :—« O mon Père , que vous me faites plaisir ! s'écria Timothée. »

Il fut administré le premier. — « Vous ne sauriez croire combien je suis heureux , disait-il après la réception des sacrements ; je n'ai jamais été si content. »

Deux jours après , un des transportés lui demandait s'il était encore heureux. — « Toujours , répondait le malade. »

*** n'avait reçu les sacrements qu'après Timothée , et il mourut le premier. On était en Carême. Sa réputation de vertu était assez grande pour que l'aumônier ne craignît pas dans le lieu saint de prononcer comme un éloge funèbre de ce forçat. Après l'enterrement , il dit même aux compagnons de misère de celui qu'on venait de mettre dans la fosse :

— « N'oubliez pas cette place. La mémoire de ce juste ne périra pas, elle vous servira devant Dieu ; *** intercédera pour vous. »

Le Père connaissait cependant la malignité de son auditoire, et on n'ignore pas la circonspection dont se pique la Compagnie de Jésus. On comprend la valeur d'un pareil témoignage.

Cependant le bon Timothée demeurait encore sur cette terre pour quelques jours. Sa faiblesse était telle qu'il pouvait à peine parler; mais il entendait, il comprenait, il priait; il avait un petit crucifix qu'il portait avec peine à sa bouche, et qu'il serrait entre ses mains défaillantes, remerciant, au moins du regard, ceux qui laidaient à le poser sur ses lèvres.

Tous les camarades de *** et de Timothée n'avaient pas leur vertu ni leur générosité, et dans la même salle agonisait aussi depuis plusieurs semaines un pauvre homme d'humeur douce et sage, *un véritable honnête homme de la transportation*, disent les relations. Car il y a au bagne de tous les caractères, et les natures violentes ne sont pas seules à remplir les cadres de l'infamie; on y trouve aussi de ces honnêtetés blafardes dont notre siècle abonde et qu'il préconise uniquement. L'honnête Joseph, comme tant d'honnêtes gens de nos villes, régulier et sans reproche vis-à-vis de la police du bagne, était indifférent à la religion. Sa maladie durait

depuis des mois; il en devinait l'issue fatale; il se sentait mourir à petit feu; il voyait sa vie arrachée brin à brin, il s'y rattachait en désespéré. On connaît ce combat déchirant : à l'hôpital du bagne, il n'est pas plus affreux que dans une chambre dorée et sur un lit enveloppé de soie. Joseph ne voulait point voir la main paternelle qui chaque jour détruisait et brisait une de ses espérances terrestres, et dévoilait de plus en plus ouvertement la mort qui l'attendait, qui l'approchait, qui le saisissait déjà et qu'il ne voulait point envisager. En vain, on avait fait plusieurs tentatives auprès de lui, en vain lui avait-on arraché quelques promesses ; pour ne pas tenir ses engagements et pour échapper à des sollicitations nouvelles, le malade faisait semblant de dormir à l'approche de l'aumônier. Une autre fois, il se disait trop fatigué pour lui répondre. On était aux derniers jours de la semaine sainte; le Père le recommanda au bon Timothée, en lui disant que son camarade ne voulait point faire ses Pâques.— « Il les fera, il les fera, » dit avec énergie le moribond; et à l'instant, faisant un grand signe de croix, il se mit à réciter à haute voix : *Je vous salue, Marie.* « L'influence de la prière ne tarda pas à se faire sentir, écrit l'aumônier du Maroni. Le pauvre Joseph me demanda de lui-même; j'accourus pour recevoir sa confession. « Le jour de Pâques je lui portai la sainte Eucha-

« ristie ; en lui présentant la communion , je lui
« disais : — Mon pauvre Joseph, malgré vos souf-
« frances, ayez toujours confiance en Dieu ; il est
« toujours pour vous un père , le meilleur des
« pères. — Confiance en Dieu, interrompit le mo-
« ribond , confiance en Dieu ! toujours ¹ ! »

Le soir de ce beau jour de la Résurrection, Joseph mourait dans des sentiments de confiance : Timothée l'avait précédé devant Dieu de quelques heures.

Ces récits de ce qui se passe dans l'intérieur des bagnes ne sont-ils pas édifiants ? et ces morts des condamnés de la justice humaine ne peuvent-elles pas servir à la consolation des amis de Dieu, à l'enseignement des âmes les plus privilégiées ?

Le 5 juillet 1859, le vaisseau *l'Amazone* débarquait à la Montagne-d'Argent cinq cents transportés qu'il amenait de France. Parmi eux se trouvait un jeune homme de vingt-quatre ans, chargé de seize condamnations pour vol, vagabondage et ruptures de ban. Il avait passé cinq années dans les prisons d'Europe. Le lendemain du débarquement, ce malheureux, fatigué de la traversée, entra à l'hôpital. Sa jeunesse, un certain air d'honnêteté et de pudeur conservé ou peut-être déjà recouvré au milieu de son abjection frappèrent l'aumônier dès sa première visite.

¹ Lettre de Saint-Laurent, du 17 avril 1859.

La maladie ne laissait pas d'espoir, mais devait être longue. Isidore était poitrinaire. Pour s'occuper durant les longues journées d'hôpital, on lui avait donné quelques coutures à faire. Il s'en acquittait bien, et les sœurs lui dirent que lorsqu'il serait rétabli elles demanderaient à le garder à leur service. Isidore s'en réjouit :

— « Quel bonheur ! disait-il, séparé du camp je serai à l'abri de toute parole déshonnête ! Je ne suis pas meilleur qu'un autre, ajoutait-il, et le bon Dieu me punit à cause du chagrin que j'ai causé à mes parents ; mais, depuis quelque temps, je ne sais ce qui s'est passé en moi, je ne puis supporter les paroles inconvenantes. »

On lui expliqua ce mystère. Avant son départ pour la Guyane, Isidore ne priait jamais ; du moment de son embarquement, il se mit, sinon à prier avec exactitude, du moins à tourner vers Dieu ses pensées et ses repentirs ; il réfléchissait à ses désordres : il les détestait, et le souvenir de sa famille lui arrachait des larmes. Il avait accepté une médaille de l'immaculée Conception. La réflexion, le repentir, la prière et la dévotion à la sainte Vierge étaient les causes du changement qu'il trouvait dans son cœur et qu'il ne s'expliquait pas.

Il lisait avec joie les livres qu'on lui prêtait, car le goût de la bonne parole accompagne toujours l'horreur des mauvais discours ; le travail

de la grâce s'avançait dans l'âme du galérien ; il se délectait déjà aux conversations les plus élevées ; l'*Imitation de Jésus-Christ* était sa lecture de prédilection ; cependant il ne s'était pas encore confessé. Un jour il vit amener à l'hôpital un homme qui venait d'être saisi d'un mal subit, et qui mourut sans avoir donné le moindre signe de connaissance. Cette mort frappa Isidore ; il appela le Père à sa première visite :

— « Depuis mon arrivée à la Guyane je pense à me confesser ; pourquoi ne m'en parlez-vous pas, mon Père ?

— C'est que j'aimais mieux que cette démarche vint de vous, répondit l'aumônier.

— Oh ! reprit le malade, je veux réparer le passé par une bonne confession. » Il avoua que, dans les premiers temps, il eût rougi du moindre acte de religion : — « Maintenant, dit-il, je n'ai peur de rien ni de personne. » Il fit un grand signe de croix : — « Je n'aurais pas osé faire cela en présence des camarades, ajouta-t-il. »

Une fois qu'il se fut confessé, il ne se démentit pas. Il priait, lisait, cousait, mais était sans cesse occupé de Dieu. Il avait un petit crucifix qu'il contemplait et qu'il baisait avec les plus vifs sentiments de foi. Ses forces cependant diminuaient ; au bout de six à sept semaines d'hôpital il reconnut qu'il ne pouvait supporter aucune nourriture ; il comprit que sa fin approchait

et envisagea la mort avec calme et même avec joie.

— « J'aurais bien voulu revoir mes parents et leur demander pardon avant de mourir; j'ai de si bons parents et je suis si coupable de les avoir abandonnés ! »

Il recommanda au Père de leur écrire et de leur témoigner de ses regrets et de ses bons sentiments. Il ne doutait pas de la joie que cette nouvelle leur causerait, et, à diverses reprises, il rappela au Père la promesse qu'il lui avait faite à ce sujet.

Pendant les dernières semaines de sa vie, ses souffrances étaient devenues très-vives. Quelquefois il disait à l'aumônier : — « O mon Père, dites-moi donc un mot pour me consoler.

— Volontiers, répondait le Père; dites avec moi : Seigneur, j'ai espéré en vous, je ne serai pas confondu.

— Oui, c'est cela, répondait le moribond.

— Dites encore : Que votre volonté soit faite. »
Et il acquiesçait encore.

— « Répétez : Sainte-Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs.

— Oh ! que vous me faites de bien de me rappeler la bonne Vierge, je n'y pensais pas.

— Et votre médaille, votre scapulaire, votre chapelet.

— Oh ! merci, mon Père, restez, restez; je ne

souffre pas quand vous êtes là ; je pense au bon Dieu. Qu'on est heureux d'avoir près de soi un prêtre. Ne m'abandonnez pas. »

Quelquefois le Père venait lire son bréviaire auprès de ce pauvre malade, et il lui en traduisait quelques pages. Le mourant se ranimait à la parole divine.

— « L'Évangile, les psaumes, que c'est beau ! disait-il ; j'ai su tout cela autrefois. »

A son lit de mort il retrouvait toute cette première instruction de sa jeunesse, et en faisait d'heureuses applications. La soif le dévorait : une sœur lui proposa à boire et voulait qu'il choisît entre plusieurs boissons rafraîchissantes. Le malade réfléchit un instant :

— « Tenez, ma sœur, Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a eu que du fiel et du vinaigre, je puis bien me passer de ces douceurs. »

Il ne pouvait plus changer de position dans son lit.

— « Je suis cloué sur la croix, » dit-il à la sœur. La rappelant un instant après : — « Ma sœur, je viens de me plaindre; ce n'est pas bien; je n'aurais pas dû le faire.

— Mais, reprit la sœur, c'est la nature qui se plaint, ce n'est pas votre volonté.

— Oh ! dit-il, ce n'est pas mon cœur, c'est ma bouche en effet; je ne voudrais pas murmurer. »

Il était reconnaissant des moindres services, et

après la joie de voir l'aumônier, il n'en connaissait pas de plus grande que la présence des sœurs. Tout ce qui lui parlait de Dieu le réjouissait et le faisait sourire : il était confondu de tant de grâces qu'il recevait ; et après avoir remercié Dieu, il remerciait ceux qui l'entouraient. Il s'accusait d'être exigeant et de mauvaise humeur : — « Mais ce n'est pas de ma faute, » disait-il aux sœurs. Il demanda aussi pardon aux infirmiers.

— « Je suis bien content de mourir, disait-il un jour, je n'ai rien qui me reproche. — Tu es bien heureux, dit un de ses compagnons, et je voudrais bien être à ta place. — Fais comme moi, répondit Isidore, tu seras aussi heureux. »

Il n'avait plus qu'un souffle, sa maigreur était excessive. La dernière fois qu'il communia, quelques instants après avoir reçu la sainte Eucharistie, il montrait ses bras et sa poitrine à une sœur. — « Ma sœur, il faut que Notre-Seigneur soit bien bon pour venir habiter dans un pauvre corps comme le mien. O mon Dieu ! ajouta-t-il, je vous offre la chétive maison de mon corps ! »

Un scrupule l'arrêtait après avoir communisé : — « Si je viens à m'endormir, ce ne sera pas un péché ? demanda-t-il à la sœur ; je suis si fatigué, je ne peux pas même remercier Dieu de vive voix ; je ne puis plus parler, mais je le fais du fond du cœur. »

Son agonie fut longue ; on pourrait dire qu'elle

dura six jours. — « Je n'y comprends rien, disait le patient; je ne sais pourquoi ni comment je vis. Est-ce que vous avez vu souvent des malades être aussi longtemps à mourir que moi ?

— Cela se voit quelquefois, répondit la sœur, quand le bon Dieu le veut.

— « Que votre volonté soit faite, murmura le moribond. » Une autre fois, un matin, il appela la sœur :

— « Que je vous dise quelque chose. Cette nuit je me suis vu mourir; j'étais au ciel, je voyais le bon Dieu et la sainte Vierge; j'entendais chanter; j'aurais été si heureux si cela eût duré ! Mais je vois que c'est un rêve, il faut recommencer à souffrir. Que votre volonté soit faite ! »

Cette parole était sa devise; il en avait une autre : « Sainte-Marie mère de Dieu, priez pour « nous, pauvres pécheurs. » La confiance et la soumission ! Puissions-nous, à notre lit de mort, les mettre en pratique comme ce galérien.

VII

Le prix des âmes.

Ces merveilles de la grâce, qui transforme les âmes de ces criminels, comblent de joie les missionnaires. Nous avons déjà dit à quel prix ils

acquièrent ce bonheur ; nous avons parlé de leur dévouement, de leurs fatigues, des incommodes de leur vie, des dangers auxquels ils s'exposent et de la mort qu'ils ont à braver. Si, selon l'expression de l'un d'entre eux, les missionnaires qui viennent à la Guyane ne doivent pas s'attendre à y retrouver la France, bien peu aussi peuvent s'attendre à la revoir un jour. En 1856, après quatre années à peine d'apostolat, onze de ces religieux étaient morts. En inscrivant leurs noms dans son volume sur *la Mission de Cayenne et de la Guyane française*, le P. de Montézon se flattait que le fléau de la fièvre jaune avait cessé, et que tout désastre était désormais conjuré. Deux ans plus tard, l'épidémie reparut pour faire de nouvelles victimes, moins nombreuses, mais aussi précieuses que celles de 1856, et aussi regrettables, assurément, si l'on pouvait regretter ceux qui ne manquent à la terre que pour peupler la cité céleste. Nous n'avons pas de détails sur toutes ces morts, et nous avons déjà parlé de plusieurs ; toutes ont été édifiantes et seraient douces à raconter. Après avoir vu comment les Jésuites embrassent et remplissent leur tâche, ne faut-il pas savoir comment ils la quittent ? Les liens qui les unissent aux malheureux qu'ils ont adoptés ne sauraient être rompus que par la sainte obéissance, et les missionnaires restent fidèles à leurs chers transportés au delà même

du tombeau. Lorsque le P. J. Alet fut mort à Sainte-Marie, le 23 septembre 1855, on avait préparé sa fosse dans le cimetière du personnel libre de la colonie, qui est toujours distinct de celui des condamnés; mais le P. Alet avait exprimé ses désirs, et un de ses confrères qui se trouvait à Sainte-Marie put les faire respecter: on enterra le Père au milieu de ses enfants, dans le cimetière des condamnés; c'était pour eux qu'il était venu en Guyane, c'était pour eux qu'il était mort, c'est au milieu d'eux qu'il voulut reposer, donnant son corps après avoir donné sa vie.

L'épidémie de 1855-1856, dont le P. Alet fut victime, enleva en quelques mois sept religieux à la Compagnie; elle frappa le supérieur de la mission, le P. Pierre Stumpt, qui mourut à Cayenne le 20 avril 1856; son successeur fut un des religieux que nous avons déjà nommé, le P. Antoine Dabbadie, qui, en 1854, avait remplacé à Saint-Georges le P. Louis Bigot. Il y avait un peu plus de quinze jours que le P. Dabbadie exerçait la supériorité lorsqu'il tomba malade à son tour, le 8 mai. C'était un jeudi. Le bon Père eut quelque peine à dire sa messe. Après l'avoir célébrée, il dut se mettre au lit: il avait une fièvre d'apparence assez bénigne; cependant, comme les précautions, surtout sous un tel climat, sont toujours bonnes à prendre, le Père fit tout d'abord sa recommandation, afin qu'on ne manquât

pas, si la maladie s'aggravait, de lui donner les sacrements avant qu'il n'eût perdu connaissance. Dès le lendemain, il n'eut plus de doute sur sa maladie : il avait la fièvre jaune; l'issue en était certaine. Il se confessa joyeusement; son âme s'épanouissait devant la mort. Un élan d'amour soulevait son cœur; le désir et l'approche du ciel le transportaient; sa gaieté naturelle y trouvait un redoublement qui frappa tous ceux qui l'approchèrent. Personne ne doutait de la fin à laquelle il s'acheminait rapidement, et le gouverneur de la colonie, étant venu visiter le malade, disait aux religieux en le quittant : « — Que vous êtes heureux, vous autres, vous n'avez pas peur de la mort. » Le P. Dabbadie, tout en s'occupant de son avenir, avait voulu régler aussi les affaires dont sa compagnie l'avait chargé; et, à la première atteinte du mal, il avait désigné par une lettre close celui d'entre ses confrères de la mission qui devait le remplacer comme supérieur. Le samedi au matin, les médecins se déclarèrent sans espérances et sans ressources. On proposa la sainte communion au malade; un de ses confrères la lui apporta. Le bon religieux voyant sa chère mission de Cayenne frappée coup sur coup dans ses supérieurs, ne fut pas maître de son émotion : quelques larmes tombèrent de ses yeux. Le malade s'en aperçut. « — Pourquoi « pleurez-vous ? dit-il, je vais au ciel. » Admirable

assurance! ineffable espoir! Comment s'affliger, en effet, quand l'enfant retourne à sa maison? Les cruelles souffrances de la maladie, les angoisses redoutables de la mort ne troublaient point le regard du religieux. « — Vous allez célébrer la Pentecôte demain, disait-il à ses confrères, moi j'irai la célébrer au ciel. »

Il reçut l'extrême onction avec cette paix et cette simplicité. Il avait demandé un rituel pour s'unir aux prières; on lui dit que cela le fatiguerait et qu'il lui suffisait de s'unir de cœur; il accéda avec une obéissance enfantine. Quand il eut reçu ce sacrement des mourants, il demanda aussi l'indulgence *in articulo mortis*. On trouva bon de la différer encore; il consentit avec le même esprit d'abandon. La journée se passa dans les épouvantables douleurs de la terrible maladie. La placidité de l'agonisant n'en fut pas troublée; il garda sa douce gaieté jusqu'à la fin. Le dimanche 11 mai 1856, à quatre heures du matin, il expira, le sourire sur les lèvres; le P. Boulogne qui l'assistait avait le cœur brisé, mais au spectacle de cette mort si douce, malgré les souffrances les plus violentes, il se serait senti confirmé dans sa vocation s'il en eût eu besoin.— « Vous êtes bien frappés, lui disait un des magistrats de la colonie, vous êtes bien frappés, Messieurs! sept en quelques mois, c'est beaucoup. — C'est pour cela même, répondit le Père, que

nous aimons notre mission et que nous nous y attachons chaque jour davantage. Nous serions tous heureux de mourir pour notre œuvre. »

Tous les Pères en eussent dit autant; chacun d'entre eux ambitionnait assurément le sort de ceux qu'on pouvait regarder comme des martyrs de la charité. Le Père Boulogne fut pris au mot. Témoin et narrateur de la mort de son supérieur, il devait bientôt l'aller rejoindre. Né en 1804, il appartenait à la Compagnie depuis 1824. Il avait passé vingt ans dans les missions des Indes, du Bengale et du Maduré. Il avait voulu donner aux transportés les derniers jours de sa vie. Plus d'une fois, pendant son séjour à la Guyane, les médecins lui conseillèrent de retourner en Europe; il fit la sourde oreille. Ses forces cependant manquèrent plus d'une fois à son zèle. Lorsque l'épidémie avait éclaté dans les pénitenciers, le P. Boulogne eût désiré aller à la Montagne-d'Argent, où l'on comptait deux cents malades; il eut quelque chagrin d'en voir confier le soin au P. Ringot, et d'être envoyé lui-même à l'îlet la Mère qui, par la salubrité du climat et le petit nombre des transportés, paraissait presque un poste de repos. Mais le repos n'était pas pour le bon Père. A peine fut-il arrivé qu'il commença à se trouver malade. Il se roidit contre le mal, et, malgré la douleur et la faiblesse, fut exact à toutes ses fonctions. Il prêchait d'un grand zèle deux fois

chaque dimanche ; il confessait, il visitait les malades. Il était appliqué et actif en tout ce qui regardait son ministère, comme s'il eût été jeune et que les forces ne lui eussent point fait défaut. Sa bonté, sa charité, son amour plein de tendresse pour les transportés touchaient ceux qui le voyaient. Ces qualités excellentes étaient relevées d'un esprit de foi admirable. — « Si le médecin connaissait bien votre état, il vous défendrait de dire la messe, lui disait-on en le voyant épuisé et presque incapable de se soutenir.

— Eh, reprit le P. Boulogne, s'il savait ce que c'est qu'une messe, il m'exhorterait à la dire. »

Cependant le Frère qu'il avait pour compagnon, le voyant exténué, voulut qu'il prît quelques soins auxquels le bon Père consentit, surtout par condescendance et par une bonté de cœur qui l'empêchait de se refuser à ce qu'on demandait de lui. La nuit même il perdit connaissance ; bientôt on désespéra, et le malade parut tomber en agonie. On donna avis à Cayenne ; c'est la résidence du supérieur ; c'était aussi l'endroit le plus voisin dont on pût tirer les secours spirituels dont le malade avait désormais uniquement besoin. Le supérieur courut au port ; la mer était mauvaise ; un canot aurait mis au moins vingt-quatre heures pour atteindre l'îlet ; le malade ne pouvait attendre si longtemps. Il y avait dans la rade un bateau à vapeur, un seul.

Le bon Père supérieur ne perd pas tout espoir. Il a recours au gouverneur. Mais le bateau à vapeur a une destination ; il doit partir le lendemain pour la Montagne-d'Argent, et il déposera, en passant, le Père à l'îlet, si cela peut l'accommoder.

— « Demain, répond le Jésuite, demain sera trop tard : le P. Boulogne ne passera pas la journée. »

Le gouverneur s'étonne de cette insistance. — « Le P. Boulogne est un saint homme, dit-il ; qu'a-t-il besoin des sacrements ? S'il meurt, il ira tout droit au ciel, et il l'a bien mérité. »

— Le P. Boulogne n'a pas voulu quitter la colonie quand on le pressait de retourner en France, répliqua le Père supérieur, il a voulu rester avec les transportés, faudra-t-il, en récompense de son dévouement, qu'il meure sans sacrements ? »

Le gouverneur céda. Il pensa qu'il était du devoir de l'administration de tout faire pour assurer une dernière et précieuse consolation à un si bon ouvrier. Le bateau à vapeur fut mis à la disposition du missionnaire. Il partit, partagé entre l'espérance de revoir son confrère et la crainte d'arriver trop tard. « Cependant, écrit-il lui-même « aux Pères de la province de Paris, cependant à « l'îlet la Mère tout le monde était dans de mor- « telles inquiétudes. On priait avec ferveur. Le « médecin s'étonnait que le Père vécut si long- « temps.— Il attend, répondit une sœur, une der-

« nière absolution et l'extrême-onction...» Enfin,
« on nous découvre dans le lointain à la lueur de
« notre fanal, hissé au sommet du grand mât. On
« ne doute pas que je n'arrive à temps; tout le
« monde se réjouit. Le Père ne mourra pas sans
« sacrements. Pendant qu'on se réjouissait, je
« continuais d'être dans les plus grandes inquié-
« tudes. Il était déjà huit heures; le Père vit-il
« encore? Les minutes me semblaient des heures.
« Je priais de mon mieux. En approchant je vis
« des lumières qui se dirigeaient du presbytère
« à la maison du commandant. J'en conclus que
« j'arrivais à temps. Nous n'avions pas jeté l'an-
« cre, que le commandant nous accostait avec sa
« barque.— « Mon Père pressez-vous, le P. Bou-
« logne est à l'agonie et peut mourir à chaque in-
« stant. » Je me rends auprès de lui; je le trouve
« aux prises avec la mort et sans connaissance.
« Après lui avoir donné l'absolution je lui fis les
« onctions et suppléai les prières; puis je le con-
« templai un instant. Il était calme; ses traits ne
« trahissaient pas une seule inquiétude. Évidem-
« ment il avait vu venir la mort sans la craindre;
« sa présence n'avait point troublé la paix de son
« âme. Nous récitâmes de nouveau les prières
« des agonisants et les litanies de nos saints. Je le
« contemplai une seconde fois; j'avais sous les
« yeux un martyr de la plus belle charité et du
« zèle le plus pur; je ne pouvais en détourner

« mes regards. Nous allions perdre un homme vénéré, aimé dans toute la Guyane ; le vide s'agrandissait autour de nous, un pénitencier allait rester sans aumônier. Ces pensées me remplaçaient de tristesse... »

Le P. Boulogne mourut le 20 septembre 1856. Il ne succombait pas aux atteintes de la fièvre jaune. Après la mort du P. Dabbadie, le fléau resta quelque temps sans frapper les missionnaires; mais au mois de décembre 1858, il reparut pour faire encore parmi eux deux nouvelles victimes. L'une venait de débarquer à la Guyane depuis dix jours; l'autre y était depuis quelques mois : le P. Florent Ringot, arrivé à Cayenne au mois de février 1858, mourut le 19 décembre de la même année, à l'île Royale du Salut. La nouvelle de sa mort parvint à Cayenne au moment où le supérieur et les religieux venaient d'enterrer le P. Postel, arrivé le 11 décembre précédent. Le P. Postel était déjà avancé en âge; il avait travaillé en France dans la province du nord et principalement, à ce qu'il paraît, dans les départements de l'ouest. Il avait longtemps désiré être appliqué aux missions de la Guyane, et s'était trouvé bien heureux quand les supérieurs accédèrent à son désir et lui donnèrent ordre de s'embarquer. Il arriva le 11 décembre aux îles du Salut, et y embrassa le P. Ringot qu'il devait, dans un avenir si prochain,

retrouver dans un autre séjour. Il se rendit de suite à l'ilet la Mère et à la Montagne-d'Argent ; pour y confesser les aumôniers ; il y avait longtemps qu'ils n'avaient pu le faire, et la Mission célébrait le Jubilé à cette époque. Le 15 décembre, le P. Postel débarquait à Cayenne ; il y était accueilli avec joie par tous les Pères ; il était surtout attendu avec impatience par quelques-uns de ses parents qui, depuis longtemps, habitaient la Guyane. Leur joie se mêlait de quelques nuages, et ils manifestaient une crainte excessive des difficultés de l'acclimatation. La famille spirituelle était toute au bonheur de se recruter d'un membre d'une grande maturité de jugement, d'une sagesse reconnue, d'une délicatesse exquise dans tous les procédés, surtout d'un zèle, d'une piété et d'une confiance admirables. On s'étonnait de trouver le nouveau débarqué au courant de tout ce qui intéressait la colonie et la transportation, et on faisait fonds sur tant de connaissances et de qualités. La Providence cependant ne voulait que les montrer à la Guyane. Dès le 16, le Père avait commencé à travailler ; le 17, il eut un léger accès de fièvre. La fièvre, on le sait, n'épouvante pas dans ces contrées : elle est une compagne fâcheuse et fréquente des missionnaires. On ne s'émut pas les deux premiers jours. La famille naturelle cependant s'inquiétait et voulait con-

seiller quelques remèdes ; le malade fut obligé de lui rappeler qu'il s'était donné à une famille religieuse, aux soins et à la tendresse de laquelle il se fiait entièrement. Il s'abandonnait avec calme et patience aux prescriptions du frère infirmier, acceptant tout, ne demandant rien, n'ayant de choix ni de préférence pour aucune boisson. Au bout de deux jours il semblait guéri ; il lui restait de son malaise une faiblesse qui eût paru excessive, si elle n'eût été, nous l'avons déjà remarqué, un des symptômes communs de la fièvre dans ces parages. Les médecins cependant n'étaient pas rassurés ; lorsque le malade, en sortant d'un profond sommeil, accusa tout à coup les symptômes les plus redoutables. On reconnut la fièvre jaune ; l'impuissance des remèdes n'était que trop constatée. Déjà le pauvre religieux était privé de la parole. Son agonie dura cinq heures.
« Si je fus déchiré, accablé à la vue de ses souffrances, dit le Père qui l'assistait, je fus aussi merveilleusement consolé de toutes les vertus que j'eus sous les yeux. Pas une plainte ne s'échappa de sa bouche ; même dans les crises les plus violentes pas un mouvement qui indiquât de l'impatience. Il voulait avoir sans cesse son crucifix sur son cœur ou devant ses yeux, et toutes les fois que je l'approchais de ses lèvres il le baisait avec le plus tendre amour. C'est bien ainsi que meurt le saint religieux,

« dans l'exercice de la foi la plus vive , de l'espérance la plus douce, de l'amour le plus tendre,
« de la résignation la plus parfaite , renouvelant
« sans cesse le sacrifice de sa vie. Quand vinrent
« les dernières crises de la mort, les souffrances
« semblaient intolérables, et nous avions le cœur
« déchiré. Oh ! comme on prie bien alors pour
« adoucir les douleurs du moribond, éloigner de
« lui tout danger. Mon Dieu ! s'il était possible
« de retenir son âme prête à s'envoler, avec quel
« bonheur on le ferait ! Je me suis mis à genoux
« bien des fois, conjurant Notre - Seigneur de
« conserver à notre mission un membre si utile
« et de me prendre à sa place. J'ai fait de bon
« cœur le sacrifice de ma vie pour conserver la
« sienne. Pauvre Père ! il a fallu le laisser partir.
« Il nous a été arraché au milieu des plus vives
« douleurs et des plus déchirants regrets. Quelques instants avant sa mort, je lui demandai s'il
« désirait que je lui renouvelasse l'absolution. —
« Oh ! oui, me répondit-il distinctement; en même
« temps ses mains défaillantes s'élevèrent vers le
« ciel ; il prononça lentement son acte de contrition et s'efforça , mais inutilement , de faire le
« signe de la croix. Les crises devinrent moins
« violentes , ses gémissements diminuèrent; il
« parut perdre toute connaissance et il s'éteignit
« presque sans bruit. »

Trois jours auparavant, le P. Ringot était mort

à l'île Royale, de la même maladie, plus foudroyante encore et aussi imprévue. La fièvre jaune éclate en effet parfois tout à coup, et elle s'abat subitement sur ses victimes, au moment où l'on y pense le moins, au milieu d'un état sanitaire excellent. Le P. Ringot, il est vrai, était souffrant depuis quelques semaines ; mais ses malaises paraissaient sans gravité, et aucun symptôme n'annonçait la terrible maladie à laquelle il succomba. La veille de sa mort seulement il s'abstint de célébrer la messe et garda le lit. Le lendemain il paraissait assez bien ; il se trouvait mieux lorsque, vers une heure de l'après-midi, il fut tout à coup saisi de douleurs violentes. Les médecins, appelés aussitôt, demandèrent qu'on lui administrât les sacrements ; à six heures et demie il rendait sa belle âme à Dieu. Il était venu rejoindre à Cayenne son frère, le P. Louis Ringot, un des cinq premiers missionnaires de la transportation. On lui fit de magnifiques obsèques. Le corps fut, selon l'usage, porté de l'île Royale à celle de Saint-Joseph. Le silence, l'ordre, le recueillement furent parfaits durant cette cérémonie funèbre. Le corps était porté par les transportés ; il était précédé de la croix que suivait la transportation rangée sur deux lignes. La musique précédait. Les premières autorités des pénitenciers tenaient les glands du drap mortuaire. Derrière le corps marchait l'état-major, suivi

d'une compagnie de soldats. On s'embarqua. Le canot de l'anmônier, sur lequel se dressait la croix, naviguait le premier. Le corps du défunt avait été placé dans un autre canot que suivaient ceux de l'état-major. Tous les canots portaient le drapeau national. A l'île Saint-Joseph la transportation attendait ce triste cortége et accompagna le corps du bon Père jusqu'à sa dernière demeure.

In cruce salus, disait le P. Gonnet en annonçant à son supérieur cette mort et en lui donnant ces détails; *In cruce salus*, c'est la devise des missionnaires durant leur vie et leurs travaux; comme c'est leur consolation à la mort. L'esprit public, en France, n'est plus assez élevé pour goûter et comprendre cette sainte et grande parole; les diverses autorités qui, depuis dix ans, se succèdent à la Guyane n'auraient peut-être pas su toujours en mesurer la profondeur et l'importance; du moins elles ont toujours apprécié et admiré les dévouements qu'elle inspirait. Elles comprenaient que les pertes de la Mission étaient celles de la colonie. Ces pertes sont aussi des avantages. Ces morts bénies des transportés et des missionnaires sont des gages de prospérités. Dans les rangs de ces derniers les vides d'ailleurs sont bientôt remplis: les dévouements ne font pas défaut; les morts sont aussitôt remplacés par de nouveaux venus; les malades eux-

mêmes trouvent des successeurs et sont parfois rappelés en France.

Tous, en effet, n'ont pas la consolation de mourir auprès de leurs chers transportés. Le frère du dernier mort dont nous venons de parler, le Père Louis Ringot, qui, pendant neuf années entières, a supporté les fatigues de la transportation, vient de mourir il y a quelques semaines à Angers. Qu'il me soit permis en terminant ce travail de consacrer quelques paroles à la mémoire de cet excellent Père. Il avait été un des missionnaires du bagne de Brest. Il avait longtemps résidé à Angers, et, avant de quitter la France, il était connu dans tout l'Ouest pour sa charité envers les pauvres pécheurs les plus abandonnés. Sa vocation spéciale auprès des condamnés s'était surtout révélée dans plusieurs retraites qu'il prêcha à la prison d'Angers. Son travail au bagne de Brest avait encore enflammé son zèle; dès le début, il avait été envoyé à la Guyane. Il en évangélisa tous les pénitenciers. Les désastres de la colonie, les mécomptes et les douleurs ravivaient son ardeur, pour ainsi dire et animaient son courage. Il avait des accents de tendresse incomparables pour célébrer les malheureux confiés à ses soins; et plus leur abjection était grande, plus son affection semblait cordiale et vive. Ses forces étaient épuisées, il avait soixante ans; il y avait plus de trente ans

qu'il appartenait à la Compagnie de Jésus, où il avait été admis en 1827; ses supérieurs le rappelèrent en France. Il n'y chercha point le repos : il reprit ses anciennes missions dans les campagnes de l'Anjou. C'est à l'issue d'un de ces exercices qu'il tomba malade; il mourut le 1^{er} septembre 1861, le chapelet entre les mains et le sourire sur les lèvres, heureux sans doute d'aller retrouver au ciel tant d'âmes de pauvres pécheurs qu'il avait aimées sur la terre et dressées pour le paradis.

VIVE JÉSUS!

TABLE.

PRÉFACE	v
-------------------	---

TOULON.

I. Le bagne.	4
II. Le Culte au bagne. — Préliminaires de la Mission.	22
III. Premiers exercices de la Mission.	33
IV. Premiers résultats. — Consécration à la sainte Vierge.	42
V. Sentiments des condamnés.	51
VI. Augmentation du nombre des missionnaires. — Reconnaissance des condamnés. — Conversion d'un juif et d'un protestant	61
VII. Sincérité des condamnés. — Pardon des injures. Amende honorable	73
VIII. Œuvres diverses. — Catéchismes.	82
IX. Dernières préparations.	91
X. Clôture de la Mission.	102
XI. Fruits de la Mission.	111

BREST et ROCHEFORT.

I. Les Pères Jésuites.	123
II. Premiers accommodements.	131
III. Le Bagne de Brest	138
IV. Difficultés de la Mission.	149



V. L'Abondance. — Le Borda. — Le R. P. Marie Ratisbonne. — La ville de Brest	165
VI. L'hôpital de Clermont-Tonnerre.— Cérémonies. — Exécution d'un condamné à mort	176
VII. Les Cantiques. — Générosité des résolutions des condamnés.	182
VIII. Sentiments et lettres des galériens	191
IX. Clôture de la Mission. — Adieux. — Dernières nouvelles.	206
X. Rochefort	217
XI. Persévérande.	229

CAYENNE.

I. La Guyane. — Premier départ. — Les îles du Salut. — L'îlet la Mère. — L'île du Diable.— Les condamnés politiques. — Le P. Herviant.	241
II. Les galériens. — La Montagne-d'Argent. — Le P. Morez.— Saint-Georges. — Le P. L. Bigot.	252
III. L'Oyapock. — Souvenirs de la France. — Vestiges des anciennes Missions des Indes.	271
IV. La Comté. — La fièvre. — L'hôpital. — Les sœurs de charité. — Richesses et espérances de la colonie. — Régime des transportés. — Les camps. — Vie des aumôniers	280
V. La colonisation. — Endurcissement et résistance des condamnés. — Les évasions. — Missions.	295
VI. Fêtes et cérémonies religieuses. — Enterrements aux îles. — Conversions, abjurations. — Sentiments des condamnés	308
VII. Comment on sait mourir dans les pénitenciers de la Guyane	319
VIII. Le prix des âmes.	338

Paris. Imprimerie Djvay et C^e, rue Notre-Dame des Champs.



182/32



BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0087896

